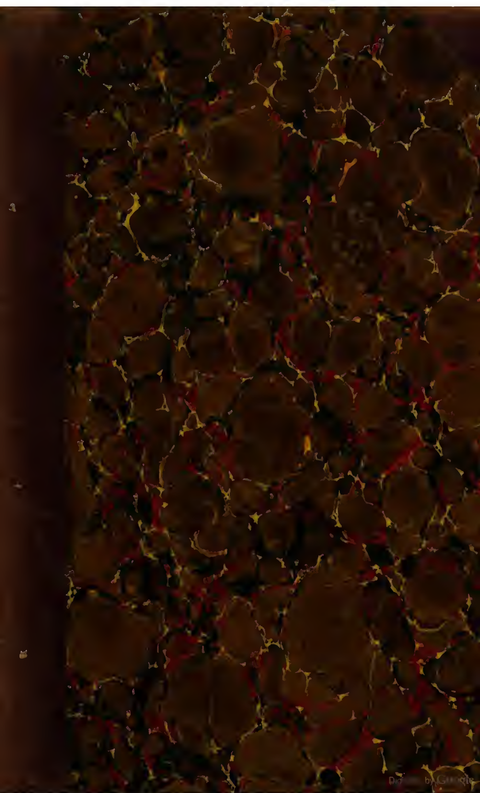
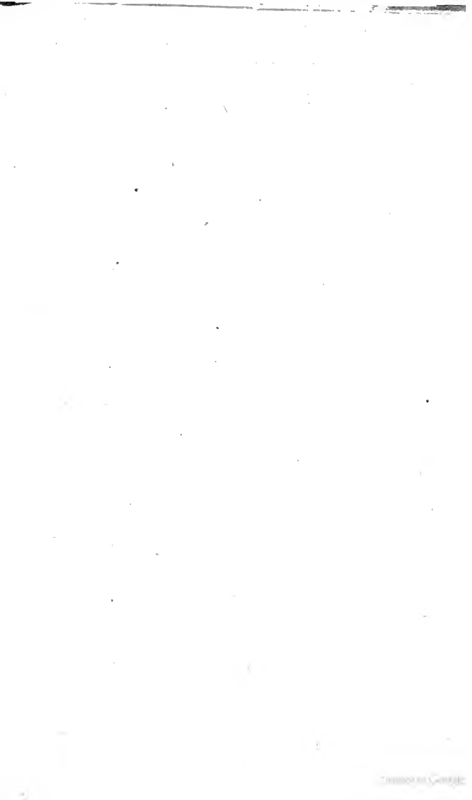






Ex Libris Ioannis Nencini
1876



CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE

DE SAINT-VICTOR

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

CATALOGUE

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE

DE SAINT-VICTOR

AU SEIZIÈME SIÈCLE .

RÉDIGÉ PAR

FRANÇOIS RABELAIS

COMMENTÉ PAR

LE BIBLIOPHILE JACOB

ET SUIVI D'UN

ESSAI SUR LES BIBLIOTHÈQUES IMAGINAIRES

PAR GUSTAVE BRUNET





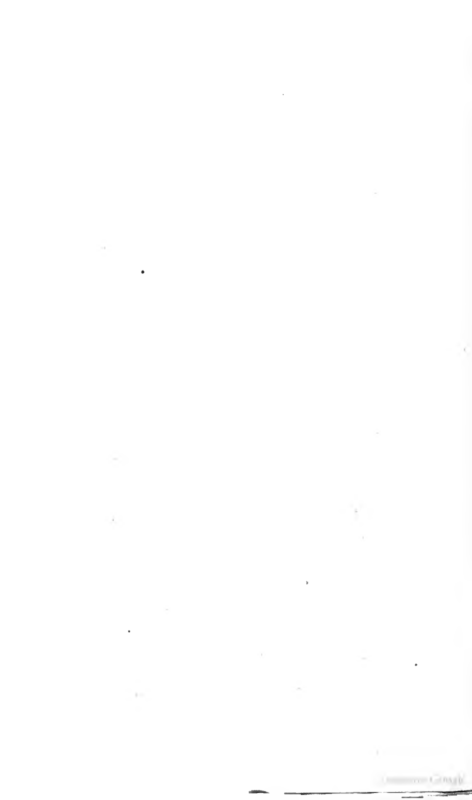
PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRÈS LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LXII



PRÉFACE

PRÉFACE.

Les commentateurs de Rabelais, les plus ingénieux comme les plus savants, n'ont rien compris au chapitre VII *du livre II, intitulé :* Comment Pantagruel vint à Paris, et des beaulx livres de la librairie de Saint-Victor. *J'ai prouvé, dans les notes de mes deux éditions des œuvres de Rabelais, que je ne comprenais pas mieux que mes devanciers les* mystères horrificques *de bibliographie et d'histoire littéraire, que renferme ce curieux chapitre.*

Il est vrai que je n'ai pas eu l'honneur de publier une édition critique du Gargantua *et du* Pantagruel : *mes travaux à cet égard, préparés et continués sans désemparer depuis dix ou vingt ans, sont encore inachevés, et peut-être ne verront-ils jamais le jour, quoique l'édition, qui doit en être le résultat, ait été annoncée plus d'une fois, pro-*

mise avec intention formelle de remplir cet engagement, et attendue avec quelque impatience par les vrais Pantagruelistes et non aultres.

Cette édition, qui ne formerait pas moins de cinq gros volumes, à cause des commentaires explicatifs que j'ai cru pouvoir ajouter au texte sans reproduire les caprices et les aberrations étymologiques de Le Duchat et d'Eloy Johanneau, cette édition paraîtra tôt ou tard, si j'ai le courage et la patience de l'achever; mais je puis dès à présent en extraire tout ce qui se rapporte au catalogue des beaulx livres de la librairie de Saint-Victor *et réunir à ce catalogue raisonné beaucoup de notes éparses qui compléteront un ouvrage bibliographique tout à fait neuf et assez original, auquel il sera permis d'attacher le nom de Rabelais.*

Ce catalogue, c'est Rabelais lui-même qui l'a rédigé, d'après ses vues générales et ses idées particulières; je n'ai fait que l'éclaircir en essayant de retrouver le véritable titre de chacun des livres qui le composent. Rabelais se présente à nous, pour la première fois, comme bibliographe; je ne puis, je ne veux être qu'un bibliognoste (*pour me servir d'un mot forgé par l'abbé Rive*) *à la suite de mon maître, du maître de nos maîtres,* nostrandorum magistri.

Rabelais avait habité Paris pendant qu'il suivait les cours de l'Université; on ne sait pas précisément à quelle époque, mais on peut supposer que ce fut avant l'année 1528, *et l'on est à peu*

près sûr qu'il revint plusieurs fois dans la capitale entre les années 1528 et 1532. Nous n'avons pas à rechercher quelles furent les diverses résidences de Rabelais antérieurement à son séjour à Lyon, en 1532. Il suffit de constater que, durant ses études à l'Université de Paris, il avait dû fréquenter la bibliothèque de Saint-Victor et qu'il connaissait les livres dont elle était remplie, livres de théologie, livres de scolastique, livres de jurisprudence, livres de polémique religieuse, plus ou moins antipathiques à ses goûts, à ses sentiments, à ses affections. De là ce catalogue railleur et bouffon, où les titres des livres et les noms des auteurs sont travestis à dessein sous des dénominations équivoques et des titres imaginaires.

« Après que Pantagruel eut fort bien estudié en Aurelians, il delibera visiter la grande Université de Paris. » C'est ainsi que commence le chapitre VII *du livre II, et nous n'hésitons pas à affirmer que Rabelais raconte ici sa propre histoire, qu'il attribue à Pantagruel. « Vint à Paris avecque ses gens : et, à son entrée, tout le monde sortist pour le veoir, comme vous scavez que le peuple de Paris est sot par nature, par bequarre et par bemol, et le regardoient en grand esbahissement ; » c'est encore Rabelais, qui avait obtenu du pape Clément VII, en 1524, l'autorisation de passer de l'ordre de Saint-François dans celui de Saint-Benoît, et qui n'en était pas moins défroqué, puisqu'il portait alors l'habit séculier comme ses con-*

disciples. « Et après quelque espace de temps qu'il y eut demouré et fort bien estudié en tous les sept arts liberaux, il disoit que c'estoit une bonne ville pour vivre et non pour mourir. » On voit déjà Rabelais qui se dispose à quitter Paris pour aller apprendre la médecine à Montpellier, où il s'inscrivait en qualité d'élève du professeur Jean Schyron, à la date du 16 *septembre* 1530. *« Et trouva la librairie de Sainct-Victor fort magnificque, mesmement d'aulcuns livres qu'il y trouva, desquelz s'ensuyt le repertoire. »*

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor était célèbre à cette époque par le nombre et l'importance des manuscrits et des livres imprimés qu'elle contenait; on verra, dans la notice que nous lui consacrons, l'historique de sa naissance et de ses développements. Mais Rabelais faisait peu de cas de la plupart des ouvrages qui formaient alors la base d'une bibliothèque de couvent : « Comme au defaut des gens qui enseignassent la bonne philosophie et les belles-lettres, dit Le Duchat, les meilleurs esprits de ce temps se jettèrent tous dans les ergoteries de la scolastique, Rabelais prend de là occasion de se moquer, dans tout ce chapitre, des livres de cette bibliothèque. »

Selon le Scaligerana, *ce n'était pas sans raison que Rabelais s'en moquait, car « il n'y avoit encore rien qui vaille dans la bibliothèque de Saint-Victor, du temps de Scaliger. » Le* repertoire *que Rabelais a donné des principaux livres de cette*

bibliothèque amusait beaucoup Voltaire, qui n'en devinait pourtant pas les finesses : « On ne s'est jamais tant moqué, dit-il, de tous nos livres de théologie, que dans le catalogue des livres que trouva Pantagruel dans la bibliothèque de Saint-Victor. »

Plusieurs commentateurs avaient entrevu ou soupçonné les malices et les épigrammes qui se cachent sous le manteau de ce catalogue, mais ils n'ont pas pris la peine de les découvrir, ou plutôt ils n'y sont pas parvenus. « Il y a dans Rabelais, dit Dufresny, quelques énumérations dont chaque mot porte son application bonne ou mauvaise ; les titres de livres, par exemple, dont il composa une bibliothèque critique. On comprend bien qu'il peut y avoir, par rapport au temps de Rabelais, plus de sel que nous n'en sentons dans ces critiques badines. » Jean Bernier, qui était plus rapproché du temps où vivait Rabelais et qui pouvait avoir recueilli quelques échos de la tradition orale, n'hésite pas à constater que la plupart des titres de livres, insérés dans ce catalogue, ont été fournis ou inspirés par des livres qui existaient réellement à l'abbaye de Saint-Victor : « Le septième chapitre (livre II), dit-il dans ses Jugement et observations sur la vie et les ouvrages de Rabelais, *est un catalogue de livres fait à plaisir sous le nom de la librairie de Saint-Victor, qui ne lui paroissoit pas si respectable, quoique aussi bien fournie que celle du Roy, laquelle avoit esté rapportée du châ-*

teau de Fontainebleau ; outre que, les chanoines de Saint-Victor de son temps n'étant pas à beaucoup près du mérite de ceux-ci, il ne se mettoit pas en peine d'eux, pourvu qu'il eût un sujet de debiter ses visions. Tout en est divertissant et plairoit bien davantage si on avoit la clef des livres qui ne sautent pas aux yeux, comme certains font, car, outre les anti-moines, il y a sans doute des titres qui cachent quelque chose de mystérieux. »

Le moins savant, mais le plus spirituel des commentateurs de Rabelais, a parfaitement apprécié le genre de tortures *que l'explication de ce catalogue préparait aux* Saumaises futurs *des œuvres de Rabelais :* « *Le chapitre* VII, *dit Le Motteux dans les notes de sa traduction anglaise du* Gargantua *et du* Pantagruel, *n'est pas simplement une raillerie aux dépens de ces gens de lettres qui remplissent leur cabinet de méchants livres, ou qui n'en cherchent point d'autres dans les bibliothèques ; c'est encore une satire qui regarde quantité d'écrivains connus de son temps et diverses affaires d'importance. Tout cela mériteroit bien d'être commenté, mais je n'ai pas le loisir de feuilleter un grand nombre d'auteurs qu'il faudroit consulter pour remplir une tâche de cette nature.* »

Eloy Johanneau n'a fait que renchérir sur les divagations philologiques de Le Duchat, sans tenter le moindre effort pour établir le sens des articles de ce catalogue burlesque, « *en partie*

réel et en partie imaginaire. » *Le dernier commentateur de Rabelais, M. Burgaud des Marets, s'est montré aussi réservé que les autres à cet égard : « Dans l'énumération des titres qui va suivre, dit-il, Rabelais se moque des titres bizarres de plusieurs écrits du temps, principalement sur la théologie et la scolastique. Quelques-uns de ces titres sont réels et légèrement modifiés :* le Chariot de salut, la Grenade des vices, *etc. La plupart sont de l'invention de Rabelais, mais forgés de manière à rappeler certaines particularités relatives à l'auteur ou à la matière. Le professeur Henri Geldorp, dans son* Dialogus epithalamicus, *inséré par Abbes Gabbema à la page* 205 *de ses* Epistolarum ab illustribus viris scriptarum centuriæ tres (*Harlingue*, 1664, *in*-12), *et plusieurs autres depuis, ont, à l'imitation de Rabelais, donné des listes d'ouvrages imaginaires, dans une intention satirique. On s'est même amusé à en composer quelques-uns sur les titres forgés à plaisir par Rabelais, tels que le* Moutardier spirituel, *etc. Or les commentateurs ont prétendu se servir, pour expliquer le texte de Rabelais, de ces imitations faites après coup, tandis que c'est au contraire Rabelais qui sert à les expliquer.* »

Nous avons évité justement de tomber dans cette faute grossière, que la plupart des commentateurs, malgré l'assertion de M. Burgaud des Marets, n'ont pas commise, puisqu'ils considèrent presque tous les livres cités par Rabelais comme

purement imaginaires et n'ayant aucun lien de parenté avec des ouvrages contemporains qui traitent des mêmes matières et qui portent des titres analogues. Ces commentateurs se sont occupés, en général, de l'interprétation des titres, à l'aide de la philologie, sans demander aux recherches historiques et bibliographiques une connaissance plus exacte de la fameuse bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor. Nous sommes arrivé, au contraire, à cette certitude bien établie, que Rabelais, en inventant, ou plutôt en travestissant un titre de livre, a toujours eu sous les yeux ou dans la pensée un livre imprimé ou manuscrit, sinon plusieurs à la fois, comme point de départ.

C'est là ce qui distingue le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor, de tous les catalogues de livres imaginaires, qui ont été faits depuis à l'imitation de Rabelais. Dans ces catalogues, souvent composés avec beaucoup de finesse et de méchanceté, les titres de livres ne sont que des allusions aux choses et aux personnes, loin de toute préoccupation bibliographique; dans le catalogue de Rabelais, ce sont, presque sans exception, des livres réels et des titres de livres fidèlement reproduits, qui ont servi à fabriquer ces titres de livres imaginaires où l'on reconnaît encore, pour ainsi dire, le cachet de leur origine.

On peut se rendre compte de la difficulté extrême du travail que nous avons exécuté et dans lequel nous n'étions guidés que par des inductions

souvent problématiques. Il s'agissait non-seulement de deviner quelle avait été la pensée de Rabelais, mais encore de rattacher cette pensée à l'existence de l'ouvrage qu'il avait voulu ridiculiser. Il y avait donc une hésitation perpétuelle au milieu des analogies de toute espèce que nous offraient l'histoire littéraire et la bibliographie d'une époque bien peu connue aujourd'hui, quoique les sources où il faut puiser pour la connaître soient innombrables et fort abondantes.

Nous n'osons pas nous vanter d'avoir complétement réussi dans cette œuvre de divination *bibliographique ; nous nous sommes trompé plus d'une fois sans doute, mais nous avons fait assez de découvertes certaines, pour encourager ceux qui voudraient en faire de nouvelles, après nous, en suivant la même voie et peut-être en employant les mêmes procédés. Ce qui nous rassure dans le résultat de notre enquête rabelaisienne, c'est qu'il sera presque impossible de nous convaincre d'erreur, lors même que nous aurions fait fausse route. Il sera tout aussi difficile, il est vrai, de prouver, d'une manière incontestable, que nous avons rencontré juste dans nos suppositions quelquefois hasardées. Le criterium manque absolument, dans des questions qui reposent sur des équivoques, des assonances, des similitudes toujours un peu vagues, et des rapports d'idées à peine saisissables pour l'esprit le plus prompt et le plus capricieux.*

Voilà pourquoi nous avons cru utile de grouper, sur chaque article, nos suppositions même contradictoires, et de présenter ainsi au lecteur un exposé des différents modes d'interprétation, qui se sont offerts à nous tour à tour ou simultanément. Le lecteur auquel nous nous adressons est assez éclairé, assez instruit, assez intelligent, pour faire lui-même un choix entre deux ou trois clefs que nous avons forgées, en quelque sorte, afin de pouvoir entr'ouvrir les portes closes de cette mystérieuse et obscure bibliothèque, qui renferme tant de livres singuliers et sérieusement bouffons. Rabelais a rédigé le texte, en beau langage pantagruélique; nous en avons fait la glose, comme les anciens scolastiques écrivaient de gros volumes sur les Sentences de Pierre Lombard, ce que Rabelais appelle dans son catalogue : DES POIS AU LARD, cum commento.

Le texte de ce catalogue est à peu près le même dans toutes les éditions de Rabelais; nous avons pris néanmoins pour base de la nôtre celle de Lyon, François Juste, 1533, *en y faisant entrer les articles nouveaux qui ne figurent que dans l'édition définitive corrigée par l'auteur,* Lyon, François Juste, 1542. *Nous avons eu soin d'indiquer quels sont ces articles ajoutés, qui rappellent naturellement des faits postérieurs à l'année* 1533 *ou des livres publiés aussi depuis cette époque; car le plus léger anachronisme ôterait toute valeur à l'explication la plus plausible. C'est là une règle*

de simple logique, qui a été négligée par tous les commentateurs : ils oublient à chaque instant que le second livre de Pantagruel *n'a paru qu'en* 1533, *et que sa composition ne peut pas être bien antérieure à cette année-là, puisque l'arrivée de Rabelais à Lyon date de l'année précédente, pendant laquelle il publia sa* Chronique gargantuine, *c'est-à-dire la première ébauche de son* Gargantua.

Ce fut donc à la fin de l'année 1532 *ou au commencement de l'année* 1533, *que Rabelais, reçu bachelier de la Faculté de médecine de Montpellier et occupant déjà un poste de médecin au grand hôpital de Lyon, écrivit à la hâte, aux heures de ses repas,* les horribles et espouventables faicts et prouesses du très-renommé Pantagruel, roy des Dipsodes, filz du grand geant Gargantua. *Il introduisit dans ce livre, d'après ses souvenirs ou d'après des notes recueillies sur place, le* repertoire *des livres de la librairie de Saint-Victor, pour se moquer de ces livres, de leurs auteurs, des chanoines qui les avaient rassemblés, et des lecteurs ordinaires de cette bibliothèque scolastique.*

La dernière phrase du chapitre consacré à la nomenclature de ces beaux livres : « desquels aulcuns sont jà imprimez et les aultres l'on imprime maintenant en ceste noble ville de Tubinge, » cette phrase indique assez que Rabelais a fait parfois allusion à des manuscrits anciens conservés dans la bibliothèque, ou bien à des ouvrages qui étaient alors sous presse et dont la publication

prochaine avait été annoncée dans le monde des lettres. La ville de Tubinge, désignée comme lieu de l'impression d'une partie de ces livres, doit s'entendre de Lyon, sinon de Strasbourg, où l'imprimerie était plus active que partout ailleurs. Eloy Johanneau dit que « Tubinge était une ville où s'imprimaient alors tous les livres défendus en France. » Les Annales typographici, *de Maittaire et de Panzer, donnent un démenti formel à cette assertion dénuée de toute apparence de preuves. Le Duchat n'a pas mieux compris le texte de Rabelais, quand il prétend que cette phrase concerne des ouvrages plus satiriques que les précédents, et qui n'auraient pu s'imprimer en France, où la liberté de la presse n'existait pas comme en Allemagne. Les livres imprimés réellement à Tubinge depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1532, sont peu nombreux et n'offrent aucun intérêt. Il faut donc, répétons-le, chercher Tubinge à Lyon ou à Strasbourg, ces deux villes qui se disputaient la qualification d'Athènes moderne et qui produisaient, à elles seules, autant de livres que le reste de l'Europe savante.*

Lorsque Rabelais fit paraître, en 1533, sous le pseudonyme de maître Alcofrybas Nasier, le Pantagruel, *qui n'était pas réellement la suite de la* Chronique gargantuine *et qui n'annonçait pas devoir être suivi d'autres livres de la même histoire, il était connu à Lyon, sous son véritable nom, comme un habile médecin, surtout pour le traite-*

ment de la maladie vénérienne, comme un excellent astrologue *ou plutôt astronome (car on appelait* astrologue *quiconque s'occupait d'astronomie), et comme un docte linguiste. Il avait publié chez Sébastien Gryphe plusieurs éditions revues et annotées, dont il signait les préfaces et les dédicaces* (Hippocratis ac Galeni libri aliquot, 1532; J. Manardi Ferrariensis epistolarum medicinalium tomus secundus, 1532; Ex reliquiis venerendæ antiquitatis, Lucii Cuspidii testamentum, 1532); *il avait commencé la série des almanachs calculés* sur le méridional de la noble cité de Lyon, *qu'il continua sans interruption pendant dix-huit ou vingt ans, en prenant sur le titre de ces almanachs ou éphémérides la double qualité de médecin et d'astrologue. On peut donc assurer qu'il n'attachait pas encore à son* Gargantua *et à son* Pantagruel *assez d'importance, pour se faire honneur de ces facéties imprimées sans nom d'auteur et non encore avouées par lui. Ce fut seulement à partir du* tiers livre, *qu'il osa y mettre son nom et en accepter la responsabilité littéraire.*

Nous voulons induire de ces faits, que Rabelais, à l'époque où il composa son second livre, était essentiellement bibliographe et ne se piquait pas de se faire connaître en dehors du domaine de la science. Il est resté savant et bibliographe dans le roman bouffon qu'il a mis au jour, presque malgré lui et, dans tous les cas, avec autant d'insouciance que de légèreté. On n'a pas encore pensé

à établir quelle était la place de Rabelais parmi les doctes de son temps ; on n'a pas cherché à constater les services qu'il avait pu rendre aux sciences naturelles ; on ne s'est pas occupé du médecin, du physicien, de l'astronome, de l'humaniste et du linguiste : on n'a vu, on n'a étudié, on n'a admiré que l'auteur de Gargantua *et de* Pantagruel. *Nous nous proposons de consacrer plusieurs études spéciales à Rabelais bibliographe.*

Ce n'est pas seulement dans le catalogue de la librairie de Saint-Victor, que Rabelais se montre bibliographe fin et ingénieux ; son livre *par excellence, son* Gargantua *et son* Pantagruel, *mérite d'être examiné au point de vue des renseignements bibliographiques qu'on y trouve épars ; sa bibliothèque aussi, car Rabelais avait une bibliothèque à lui, peu nombreuse, mais bien choisie; cette bibliothèque, qui a laissé plus de traces qu'on ne le suppose, reprendra bientôt une sorte d'existence dans une notice où nous nous flattons de démontrer que Rabelais a été un bon bibliographe et même un sincère bibliophile.*

NOTICE

SUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR

1

NOTICE

SUR LA BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ABBAYE DE SAINT-VICTOR

Cette bibliothèque, une des plus anciennes et des plus célèbres qui existassent à Paris avant la révolution de 89, n'a pas été complétement dispersée et anéantie à cette dernière époque si désastreuse pour les collections de livres appartenant aux communautés religieuses; car la plupart des manuscrits anciens que possédaient les chanoines de l'abbaye de Saint-Victor, et dont ils étaient si fiers à juste titre, forment aujourd'hui un fonds spécial, très-riche et très-précieux, à la Bibliothèque impériale. Mais on a lieu d'être surpris que les historiens de cette abbaye n'aient pas consacré une notice de quelque étendue à la bibliothèque qui en faisait partie. Le P. Jean de Thoulouze, chanoine de Saint-Victor[1],

1. Les manuscrits du P. Jean de Thoulouze sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque impériale; en voici les titres : *Annales*

qui s'est occupé toute sa vie de recueillir les annales de la communauté, et qui a composé du fruit de ses recherches neuf ou dix volumes in-folio, accorde seulement une vingtaine de pages à un historique très-sommaire et très-incomplet sur une bibliothèque qu'il connaissait bien, puisqu'il en avait été le bibliothécaire avant de devenir prieur de l'abbaye. Les documents relatifs à l'origine de cette bibliothèque et à ses accroissements jusqu'au dix-septième siècle manquent donc, de telle sorte, que nous en sommes réduits à un petit nombre d'indications vagues et insuffisantes.

On peut supposer avec beaucoup de probabilité que l'abbaye de Saint-Victor posséda des livres, surtout des traités de théologie et de doctrine ecclésiastique, dès les premiers temps de sa fondation; car cette abbaye fut d'abord le berceau et le foyer éclatant de la scolastique, lorsque Guillaume de Champeaux, archidiacre de Paris, vint y fixer sa résidence, et y continuer les leçons publiques qu'il avait commencées dans les écoles de la cathédrale. Son illustre disciple, Pierre Abailard nous apprend lui-même que l'abbaye de Saint-Victor était alors, grâce à ce docte professeur, le rendez-vous des nom-

ecclesiæ Sancti Victoris ab anno 1110, 7 volumes in-fol.; *Antiquitatum regalis abbatiæ S. Victoris libri XII*, 2 vol. in-fol. Le P. Jean de Thoulouze avait publié en 1630 : *Abrégé de la fondation de l'abbaye de Saint-Victor lès Paris, succession des abbés, priviléges et singularitez d'icelle*, in-fol.; réimprimé dans les *Antiquités de la ville de Paris*, de Du Breul, édition de Cl. Malingre (Paris, P. Besongne, 1640, in-fol.).

breux adeptes de la philosophie des réalistes : « Nec tamen hic suæ conversionis habitus, dit-il dans son *Historia suarum calamitatum*, aut ab urbe Parisiaca, aut a consueto Philosophiæ studio, eam revocavit; sed in ipso quoq uemonasterio ad quod se religionis causa contulerat, statim more solito publicas exercuit scholas. »

La bibliothèque de Saint-Victor ne tarda pas à naître des écoles publiques qui s'étaient établies dans le domaine de l'abbaye et qui s'y maintinrent jusqu'au treizième siècle avec plus ou moins de succès. Lorsque enfin l'Université de Paris fut parvenue, à force de luttes et de négociations, à fermer ces écoles, et à faire rentrer les écoliers de Saint-Victor sous la discipline de la Sorbonne, l'abbaye, qui avait été le théâtre du professorat de tant de docteurs fameux, élèves et successeurs de Guillaume de Champeaux, n'en resta pas moins le sanctuaire de la philosophie scolastique, et conserva parmi ses priviléges la pénitencerie de l'Université de Paris. L'exercice des fonctions de pénitenciers, que remplissaient les chanoines de Saint-Victor, exigeait nécessairement l'usage d'une bibliothèque spéciale comprenant tous les ouvrages des Pères de l'Église grecque et latine, et surtout les volumineux écrits des décrétalistes du moyen âge. Voilà sans doute comment se forma la bibliothèque de l'abbaye.

Le P. Jean de Thoulouze[1] a constaté que les élé-

1. *Antiquit. S. Victoris*, t. II, p. 189. Voy. ce ms. du fonds S. Victor, coté 1039, à la Bibl. impér.

ments de cette bibliothèque existaient déjà dans les livres qui, depuis la fondation de l'abbaye, se trouvaient employés au service de l'église, du dortoir et des cellules. Il paraît même que la bibliothèque avait, dès 1181, un local particulier attenant au cloître, entre l'église et le dortoir : « Locus autem ille inter ecclesiam et dormitorium claustro contiguum vicinas habebat ædes Arnulphi, quondam Lexoviensis episcopi, apud nos demorantis anno 1181, quas post ejus obitum veterani abbates officio inhabitarunt. » Le bâtiment de la bibliothèque tombait en ruines à la fin du quinzième siècle : Nicolas de Lorme, trente-troisième abbé de Saint-Victor, fit construire un nouvel édifice pour y placer les livres qui étaient au nombre de 1500 environ : « Il fit bastir le corps d'hostel de la bibliothèque manuscripte, l'an 1501, F. Guillaume Tupin, chambrier, procurant cet ouvrage[1]. »

La construction de la bibliothèque ne fut achevée qu'en 1508 : les livres, du moins les manuscrits, étaient rangés sur des pupitres et attachés avec des chaînes de fer : *libros manuscriptos super pulpitis cum catenis constrictos*[2]. Il n'y avait pas encore de catalogue, et l'on a lieu de supposer que les livres avaient été autrefois enchaînés au hasard sur les pupitres, car un des plus savants chanoines de Saint-Victor, Claude de Grandrue, qui était entré dans la congrégation, en 1480, et qui avait été nommé

1. *Antiq. de Paris*, édit. de 1640, p. 465.
2. *Antiq. S. Vict.*, t. II, p. 130.

prieur de Puiseaux, fut choisi par l'abbé Nicolas de Lorme pour mettre en ordre la bibliothèque et pour en rédiger les catalogues vers l'année 1510. Il s'acquitta de sa tâche, dit un des historiens de l'abbaye Saint-Victor[1], « avec tout le discernement et la diligence imaginables, et ses manuscrits qui nous restent nous font connaître qu'il divisa les livres en trois classes. Il rangea, dans la première, les Bibles et les interprètes, les théologiens et les commentaires du droit canonique; dans la deuxième, les saints Pères, selon leurs traités, leurs homélies et leurs sermons, depuis Origène jusqu'à Gerson; dans la troisième, les historiens, les philosophes, les orateurs et autres écrivains semblables. Il fit aussi deux catalogues, l'an 1514: le premier, qu'il nomme *Tabulatum*, servant à trouver, dans chaque tablette, le volume qu'on cherche, et dans ce volume les différents traités qui s'y rencontrent; le second, qu'il nomme l'Ordre alphabétique, servant à trouver les auteurs dont on a besoin, selon les règles de l'alphabet. »

Les deux catalogues de Claude de Grandrue, qui servirent à l'usage de la bibliothèque pendant plus de cent cinquante ans, ne sont pas perdus; ils ont été découverts parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale. Le catalogue alphabétique, inti-

1. Les Vies et les Maximes saintes des hommes illustres qui ont fleuri dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris, par Simon Gourdan, chanoine régulier de cette maison, 6 vol. in-fol., t. II, p. 1046. Ms. du fonds S. Victor, coté 1040, Bibl. impér.

tulé : *Index eorum qui in bibliotheca cœnobii S. Victoris continentur*, forme un volume petit in-folio, coté 5667, dans le Supplément français. Le Catalogue par ordre alphabétique de matières, est resté dans le fonds de Saint-Victor, sous le n° 1122; il forme un volume in-4°, moitié vélin, moitié papier, sur lequel une main du dix-septième siècle a inscrit ce titre inexplicable : *Catalogus typographicus bibliothecæ manuscriptorum Sancti Victoris, a Cl. de Grandivico, canonico ejusdem abbatiæ, ordinatus, anno* 1514. Ce catalogue, qui est certainement l'original rédigé par Claude de Grandrue, porte une foule d'annotations écrites par plusieurs bibliothécaires du dix-septième siècle, qui ont consigné en marge l'absence ou la présence de certains manuscrits qu'on n'avait pas retrouvés lors des récollements de la bibliothèque, faits par le P. Picard, en 1604, et par le P. Bouet, quelques années plus tard.

Le P. Claude de Grandrue, après avoir terminé le classement définitif des manuscrits de Saint-Victor, quitta l'abbaye pour retourner à son prieuré de Puiseaux, où il mourut le 2 janvier 1520. Les noms des bibliothécaires qui lui succédèrent pendant le cours du seizième siècle, ne sont pas bien connus. On sait toutefois, que les fonctions de bibliothécaire étaient remplies par le chantre qui avait dans ses attributions la garde des armoires et des objets qu'on y renfermait. On peut, en conséquence, mettre au rang des bibliothécaires de Saint-Victor, Jacques de Lyons qui était chantre en 1550, et Guillaume

Cotin, qui mourut en 1586, lorsqu'il remplissait les fonctions de chantre et d'*armarius* ou sacristain. La Règle de Saint-Victor nous fait connaître en détail quelles étaient ces fonctions. Voici ce qui concerne la charge de gardien des armoires et de la bibliothèque.

« Armarius omnes libros ecclesiæ (id est, domus vel abbatiæ, si mavis, aut familiæ) in custodia sua habet, quos omnes nominibus propriis sigillatim annotatos habere debet, et per singulos annos, ad minus bis aut ter, eos exponere et recensere, et ne in eis aliquid vel tinea, vel alia qualibet corruptela infectum vel exesum sit, diligenter considerare. Ipsa autem armaria intrinsecus ligno vestita esse debent, ne humor parietum membranas rubigine aliqua, sive humectatione aliqua inficiat: in quo etiam diversi ordines seorsum ac seorsum distincti et convenienter coaptati esse debent, in quibus libri separatim ita collocari possint et distingui ab invicem, ne vel nimia compressio ipsis libris noceat, vel confusio aliquid specialiter in eis quærenti moram afferat, vel impedimentum.

« Debet etiam Armarius inter hos libros qui ad quotidianum officium ecclesiæ necessarii sunt, etiam de aliis aliquot, quos ad instructionem, vel ad ædificationem fratrum magis commodos et necessarios esse perspexerit, in commune proponere : quales sunt Bibliæ sacræ et majores Expositores et Passionarii, et Vitæ Patrum et Homiliarii. Cæteros autem, id est minores omnes et

quotidianos numquam extra armarium exponere debet, vel relinquere, nisi specialiter ab aliquo fratrum requirantur; sed et tunc quoque, quoscumque exposuerit in brevi annotare debet, ut sciat quos vel quot unicuique dederit. Illi vero qui ab Armario aliquos specialiter libros accipiunt, quamdiu eos habent, diligenter apud se custodiant, nec alibi exponant, vel relinquant, et cum expleverint in eis quod volunt, iterum Armario servandos reddant. »

Ce paragraphe est suivi de prescriptions relatives à la copie des manuscrits, laquelle était confiée aussi à la surveillance directe de l'*Armarius :*

« Omnes scripturæ, quæ in ecclesia, sive intus sive foris, fiunt, ad ejus officium pertinent, ut ipse scriptoribus pergamena, et cætera quæ ad scribendum necessaria sunt, provideat, et eos, qui pro pretio scribunt, ipse conducat. Quicumque de fratribus intra claustrum scriptores sunt, et quibus officium scribendi ab abbate injunctum est, omnibus his Armarius providere debet, quid scribant, et quæ ad scribendum necessaria sunt præbere, nec quisquam eorum aliud scribere quam ille præceperit, vel in ipsa scriptura præpter ejus voluntatem et dispositionem quisquam agere præsumat. Loca etiam determinata ad ejusmodi opus seorsum a conventu, tamen intra claustrum præparanda sunt, ubi sine perturbatione et strepitu scriptores operi suo quietius intendere possint. Et hæc quidem omnia, quamdiu typographia latuit, exacte satis

sunt observata : unde etiam nonnulli codices manu variorum fratrum nostrorum exscripti leguntur. »

Le catalogue des manuscrits, que la bibliothèque de Saint-Victor possédait au seizième siècle, est trop volumineux, pour que nous songions à le réimprimer; nous ne reproduirons même pas la liste abrégée des auteurs, telle que le P. Jean de Thoulouze l'a transcrite dans son recueil *Antiquitatum regalis abbatiæ S. Victoris Parisiensis libri XII*, mais nous croyons utile à notre sujet de publier textuellement la liste des anciens bienfaiteurs de la bibliothèque, d'après l'obituaire de l'abbaye. Ce document est précieux et intéressant pour l'histoire littéraire.

« Idibus januarii,

« Anniversarium magistri Adæ de Monsterolio, canonici nostri ad succurrendum, qui dedit nobis Bibliothecam, valentem xiiij libras.

« xv Calendas februarii,

« Anniversarium solemne magistri Joannis Daim, hujus ecclesiæ specialis amici et canonici ad succurrendum, qui dedit nobis Bibliothecam bonam et bene paratam, valentem xx libras.

« Item anniversarium magistri Hugonis Picardi, de cujus beneficio habuimus libros Augustini et Richardi, valentes xiv libras paris.

« xiij Calendas februarii,

« Anniversarium magistri Joannis de Canteu, canonici Morinensis, de cujus beneficio habuimus libros, valentes xiv libras parisienses.

« xi Calendas februarii,

« Anniversarium magistri Joannis Lombardi, nostri canonici, de cujus beneficio habuimus xi libras paris., et Pentatheucum bene glosatum, et Glossas super Vetus et Novum Testamentum, et quosdam alios libros.

« ix Nonas februarii,

« Anniversarium magistri Joannis Aurelianensis dicti de Porterello, electi Parisiensis, et postmodum dominicani, de cujus beneficio habuimus x libras parisienses, et unam Bibliothecam, valentem xij libras parisienses ad usum conventus.

« iij Nonas februarii,

« Obiit magister Bernardus, canonicus de Augusta, de quo habuimus Isayam glosatum.

« Idibus februarii,

« Commemoratio solemnis domini Joannis Marine, necnon parentum et omnium amicorum et benefactorum ipsius, de cujus beneficio habuimus in pecunia, libris, domibus, terris et vineis, usque ad valorem quadringentarum librarum et amplius.

« xv Calendas martii,

« Anniversarium solemne venerabilis viri domini Jacobi, dicti de Castanea de Tornaco, professoris legum et archidiaconi Leodiensis, de cujus beneficio habuimus totum Corpus librorum legalium, cum Summa Azonis, quorum pretium erat æstimatio 9 librarum paris.

« xij Calendas martii,

« Anniversarium magistri Joanni Aucher, quondam procuratoris regis in suo Parlamento, qui dedit nobis in fine suo unam bonam Bibliam, valentem 32 francos.

« xi Calendas martii,

« Anniversarium solemne Obizonis Medici, nostri canonici, qui ob perennem sui in oratione memoriam, dedit nobis libros Novi et Veteris Testamenti, glosatos et bene paratos.

« viij Calendas martii,

« Dedit nobis plures libros magister Girardus de Grandivilla, canonicus noster et quondam decanus Belvacensis.

« vij Calendas martii,

« Magister Joannes de Ravigniaco, regis consiliarius in suo Parlamento, et in pluribus ecclesiis beneficiatus, in fine suo, nobis unum optimum librum Decretorum legavit.

« v Calendas martii,

« Habuimus etiam, a magistro Stephano de Sancto Petro subtus Virliacum, libros nonnullos.

« Calendis martii,

« Anniversarium magistri Benedicti de Moreto, canonici Nivernensis, et Sancti Exuperii Corboliensis, qui dedit nobis, dum adhuc viveret, Bibliothecam bonam ad opus conventus.

« ij Nonas martii,

« Anniversarium fratris Francisci d'Ast, canonici nostri, qui dedit nobis libros juris cauonici et civilis.

« viij Idus martii,

« Habuimus etiam libros a magistro Joanne Rousse, doctore in theologia.

« xi Calendas aprilis,

« Obiit magister Joannes Jacobus, diaconus, noster canonicus, de cujus beneficio habuimus iv Evangelistas bene glosatos, et quosdam alios libros.

« iiij Nonas aprilis,

« Vir venerabilis magister Adenulphus de Anagnia, electus episcopus Parisiensis, et postmodum noster canonicus effectus, dedit nobis libros optimos, quos sibi summo studio paraverat, fere super totum Vetus et Novum Testamentum.

« Idibus aprilis,

« Obiit magister Bertholdus, de cujus beneficio habuimus Bibliothecam et Historias scholasticas.

« xiv Calendas maii,

« Habuimus pro fratre Adam de Issiaco et pro fratre Reginaldo de Lyricantu, suppriore nostro, quosdam libros.

« xi Calendas maii,

« Anniversarium magistri Symonis de Vincellis, de cujus beneficio habuimus quasdam Decretales, valentes ix libras parisienses.

« v Nonas maii,

« Anniversarium domini Bertholdi, archidiaconi Hibbipolensis, de cujus beneficio habuimus xx volumina librorum, quos omnes dedit ad usum scholarium.

« vi Idus maii,

« Anniversarium magistri Arnulphi Le Bescoche, canonici Sylvanectensis, doctoris in theologia, quondam magistri nostri, qui dedit Psalterium Lombardi, valens x libras.

« xvij Calendas junii,

« Anniversarium magistri Theobaldi de Corbolio, quondam succentoris ecclesiæ Bæ Mariæ Parisiensis, de cujus beneficio habuimus libros, valentes xv libras parisienses.

« Nonis junii,

« Habuimus etiam a domino Joanne Marine libros.

« vi Idus junii,

« Obiit Thomas de Bosco, qui dedit nobis quatuor libras, et libros naturales, sive de Medicina.

« Idibus junii,

« Obiit magister Rogerius Carnotensis, noster canonicus, de cujus beneficio habuimus xv libras, et Historias scholasticas.

« xiij Calendas julii,

« Habuimus et Bibliothecam ad opus conventus, a Mago Roberto de Diogilo, fratre nostro, ac decano Sylvanectensi.

« Nonis julii,

« Anniversarium solemne magistri Reginaldi de Beligardo, fratris nostri, ac parentum suorum, de cujus beneficio habuimus libros utriusque juris canonici et civilis.

« iv Idibus julii,

« Anniversarium patris et matris fratris Joannis de Abbatis Villa, canonici nostri, et avunculi sui fratris Ægidii, quondam abbatis S^ti^ Valerici supra mare; qui dedit nobis, pro animabus eorum, et pro anima sua, libros valentes lxx libras, ad usum fratrum et pauperum scholarium.

« ix Calendas augusti,

« Obiit Reimbaldus, clericus, qui dedit nobis Bibliothecam, valentem vij libras.

« iv Calendas Augusti,

« Dominus Stephanus, 67us Parisiensis episcopus, libros optimos, quos sibi paraverat, moriens nobis dereliquit.

« Calendis augusti,

« Anniversarium magistri Petri de Valentia, qui dedit nobis libros, valentes xxx libras, ad emendos redditus.

« xi Calendas septembris,

« Arnulphus, Lexoviensis episcopus, dedit nobis in vasis argenteis, et libris quibusdam legalibus, centum libras parisienses ad emendos redditus.

« Præterea meliorum quorumdam librorum lega-

lium sex volumina, et alios diversi generis libros, ad retinendum in armario nobis dedit.

« Nonis septembris,

« Anniversarium Volmari, clerici, qui dedit nobis Psalterium Lombardi, et Epistolas Pauli.

« ij Idus septembris,

« Obiit Hugo, canonicus ad succurrendum, qui dedit nobis Sententias magistri Lombardi.

« xiij Calendas octobris,

« Obiit magister Adam, qui dedit nobis Psalterium glosatum, et Decreta Gratiani.

« Item anniversarium magistri Gervasii, Anglici, qui dedit nobis omnes libros Veteris et Novi Testamenti glosatos, excepto libro Paralipomenon. Dedit etiam nobis Sententias magistri Petri Lombardi, et Historias scholasticas : hos omnes libros dedit ad usum claustralium et pauperum scholarium.

« x Calendas octobris,

« Anniversarium solemne Theobaldi, archidiaconi Parisiensis ecclesiæ, et nostri canonici, qui Bibliothecam quam sibi magna diligentia paraverat, libros scilicet Veteris ac Novi Testamenti, nobis reliquit.

« Item anniversarium magistri Anselmi, qui dedit nobis Decreta Gratiani.

« v Nonas octobris,

« Commemoratio parentum et benefactorum fra-

tris Petri Pictaviensis, de cujus beneficio habuimus xx volumina librorum.

« iv Nonas octobris,

« Anniversarium Onulphi Diaconi, canonici nostri, ad succurrendum, qui dedit nobis Sententias, Psalterium et Epistolas Pauli, de glosatura magistri Petri Lombardi.

« ij Nonas octobris,

« Obiit magister Richardus, qui dedit nobis Epistolas Pauli glosatas.

« Item anniversarium magistri Gaurini, quondam canonici de Nigella, nepotis fratris Girardi, quondam decani Belvacensis, qui dedit nobis libros, valentes xi libras paris.

« xvij Calendas novembris,

« Obiit magister Philippus de Bosco Communi, canonicus Laudunensis et noster, qui dedit nobis Bibliothecam optimam ad opus conventus.

« vij Calendas novembris,

« Habuimus libros a domino Joanne Marine, capicerio S. Opportunæ.

« iij Calendas novembris,

« Anniversarium honorabilium virorum Petri Scofer, et Conradi Henlif, ac Joannis Fust, civium de Monguntia, impressorum librorum, qui dederunt nobis Epistolas Bti Hieronymi impressas in pergameno, excepta tamen summa 12 scutorum auri

quam receperunt per manus domini Joannis Nicolaï, abbatis hujus ecclesiæ.

« ij Nonas novembris,

« Obiit magister Radulphus, de cujus beneficio habuimus Decreta Gratiani.

« vij Idus novembris,

« Anniversarium Petri de Villenay, et uxoris ejus, de quarum beneficio habuimus unam optimam Bibliam in gallico, pretii sex-viginti francorum.

« xvij Calendas decembris,

« Anniversarium Petri, clerici Lugdunensis, et Benedicti, fratris ejus, de quorum beneficio habuimus Bibliothecam bonam.

« xiij Calendas decembris,

« Obiit Assaldus, clericus, qui dedit nobis Decreta Gratiani.

« vij Calendas decembris,

« A domino Johanne, episcopo Ostiensi, et domino Joanne de Crepone, habuimus libros.

« Idibus decembris,

« Reverendus pater dominus Petrus, 72us Parisiensis episcopus, dedit nobis Bibliothecam, xviij librarum.

« xix Calendas januarii,

« Anniversarium magistri Nicolaï, ecclesiæ Meldensis canonici, de quo habuimus 50 libras et Decreta Gratiani.

« xviij Calendas januarii,

« Obiit Gilbertus, clericus de Cruncio, qui dedit nobis XII Prophetas.

« xi Calendas januarii,

« Habuimus etiam libros a domino Joanne Beauce.

« ix Calendas januarii,

« Anniversarium domini Bonifacii, legum professoris, qui dedit nobis Bibliothecam bonam ad usum conventus.

« viij Calendas januarii,

« Obiit Hilarius, clericus, canonicus ad succurrendum, de cujus beneficio habuimus Psalterium glosatum. »

« *N*ª. Nomine porro *Bibliothecæ* sacram Bibliam intellige. »

Le P. Jean de Thoulouze, qui nous fournit ce curieux extrait, ajoute que les abbés et les chanoines de Saint-Victor achetèrent de leurs deniers un grand nombre de manuscrits et de livres pour enrichir leur bibliothèque, et que la provenance de ces volumes était enregistrée au commencement et à la fin de chacun d'eux.

Au reste, cette bibliothèque passait déjà, au seizième siècle, pour la plus nombreuse et la plus importante qui existât alors en France, quelle que fût d'ailleurs la juste renommée de la Bibliothèque du roi, que les savants n'eurent guère l'occasion de visiter, tant qu'elle se trouva reléguée au château de Fontainebleau.

« La librairie de cette royalle abbaye, disait Pierre Bonfons, dans *les Fastes, antiquitez et choses plus remarquables de Paris* (Paris, Nic. et Pierre Bonfons, 1605, in-8, page 128), est reputée la mieux fournie de livres rares, qu'autre qui soit en ce royaume. »

Il y a quelques renseignements sur l'ancienneté de la bibliothèque de Saint-Victor, dans le *Traité des plus belles bibliothèques publiques et particulières*, par le P. Louis Jacob (Paris, Rolet Le Duc, 1644, in-8) : « Je treuve, dit le savant bibliographe, que plusieurs autheurs affirment que cette bibliothèque doit la gloire de ses progrez au roy François Ier, le protecteur des lettres ; neantmoins Claude Hemeré, en son *Académie de Paris*, chap. VI, nous asseure que Pierre de Cambe, évesque de Paris, allant au voyage de la Terre-Sainte, fit son testament l'an 1208, par lequel il donna sa bibliothèque à cette abbaye : « Legamus ecclesiæ S. Victoris infulam, dalmaticam et tunicam rubbeas, et Bibliothecam magnam[1]. »

« Monburnus, en son *Stellarium Ecclesiæ S. Victoris*, après avoir estalé plusieurs belles (*sic*) advantages de cet ordre de Chanoines réguliers et de cette maison de Sainct-Victor, venant à la Bibliothèque, il rapporte les vers d'un docte et pieux personnage

1. *Bibliotheca magna* signifie une grande Bible, et non pas une bibliothèque. Voy. plus haut la note latine qui termine l'extrait de l'Obituaire de Saint-Victor.

nommé Cornelius Godensis, qui abordent celuy qui la vient voir de cette sorte :

Qui tibi Grammaticos, qui Rhetores, quique Poetas,
Sive Machaonis visere quæris opem :
Sive libet Sophiæ textus, seu gesta Priorum
Et legere historias, huc sine fraude veni.
Quicquid Academii quondam schola protulit horti,
Seneca quicquid agit, seu Plato doctus habet,
Quicquid Eratosthenes, Apuleius et Ptolomæus
Disserit orthogono, tum digito, atque Polo,
Quicquid Aristoteles frenandis tradit Argis,
Seu sacra jura docent; hic reperiri licet.
Quid multis teneor fixum tibi pectore serva,
Quod non Victor habet, nec Regio ulla tenet,
Cresi divitias Vincentem Victor abunde
Hic aperit gazam plenus amore suam;
Hoc vel pro tantis contende rependere donis,
Ut nihil abripias nilque perire sinas. »

L'abbé Lebeuf, dans son *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris* (Paris, Prault, 1754, in-12, 15 volumes) n'a pas oublié la bibliothèque de Saint-Victor : « La bibliothèque de cette abbaye, dit-il, à la page 552 du second volume, avoit commencé, comme les autres du douzième siècle, par quelques ouvrages des Pères, auxquels on avoit joint les écrits des premiers auteurs de la maison et quelques scolastiques. Jean de La Masse, qui en étoit abbé, l'augmenta d'un grand nombre d'autres livres vers l'an 1448. On touchoit alors de fort près au temps auquel l'art de l'impression fut inventé. Cette bibliothèque fut pourvue, par les soins de l'abbé Jean Nicolaï, d'un gros volume des Épîtres de saint Jé-

rôme, imprimé l'an 1470, que lui donnèrent Pierre Schofer et Conrad Henlif, imprimeurs, moyennant douze écus d'or, et en considération du bon marché, on convint de célébrer leur anniversaire en cette église et celui de Jean Fust aussi imprimeur. »

L'acquisition de cet exemplaire des Épîtres de saint Jérôme est mentionnée en ces termes dans le Nécrologe de saint Victor, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale[1].

« III Kal. novembris. Anniversarium honorabilium virorum Petri Scofer et Conrardi Henlif, ac Johannis Fust, civium de Moguntia, impressorum librorum, nec non uxorum illorum, parentum, amicorum et benefactorum eorumdem. Qui Petrus et Conrardus dederunt nobis Epistolas beati Hieronimi, impressas in pergameno, excepta tamen summa duodecim scutorum auri, quam præfati impressores receperunt per manus domini Johannis, abbatis hujus ecclesiæ. »

L'exemplaire des Épîtres de saint Jérôme est mentionné comme un livre imprimé, dans ce passage du Nécrologe, et pourtant il avait été rangé comme un manuscrit, sur le pupitre BB, où il figura jusqu'au milieu du dix-septième siècle. A cette époque seulement, il fut réuni aux imprimés ainsi qu'une ancienne édition de Pline, qui s'était glissée aussi parmi les manuscrits, et qui appartenait au pupitre T. Ces deux ouvrages imprimés sur vélin, étant décrits

1. Fonds de Saint-Victor, n° 15, folio 255. Voy. ci-dessus, p. 18, l'extrait de l'Obituaire, relatif au même fait.

dans le catalogue de Claude de Grandrue sans aucune remarque qui les distingue des autres manuscrits, on est fondé à croire qu'ils avaient été vendus comme de véritables manuscrits exécutés par des procédés nouveaux, et qu'ils passaient encore pour tels en 1514, malgré la mention expresse du Nécrologe, qui donne à Pierre Schoiffer, à Conrad Henlif et à Jean Fust la qualification d'*imprimeurs de livres*.

Ce fut certainement sous le règne de François I[er] que la bibliothèque devint publique, et que les écoliers, qui la fréquentaient à cette époque où Rabelais y venait souvent travailler, firent main basse sur une quantité de livres qu'ils emportaient ou qu'ils mutilaient en dépit de la vigilance du bibliothécaire. Nous avons dit que la disparition d'un certain nombre de manuscrits avait été signalée dans le catalogue de Claude de Grandrue à la suite de plusieurs inventaires de la bibliothèque. Le P. Jean de Thoulouze[1] n'a pas négligé de rappeler que cette bibliothèque avait éprouvé des pertes très-regrettables, par le fait de l'indélicatesse et de la méchanceté de certaines personnes qu'il ne nomme pas; mais il semble éviter d'entrer à ce sujet dans des explications qui l'auraient forcé peut-être d'accuser nominativement les auteurs des larcins, qu'il déplore en ces termes :

« Curiosi quique imo et doctores indignabuntur, quod libros, tractatus, opuscula, et, uno verbo, quid-

1. *Antiquit. S. Victoris*, t. II, p. 134.

quidin manuscriptis nostris reconditum est, et nedum evulgatum, huc non recensuerim : unde bibliotheca Victorina possit in usus publicos aliquando prodire. Sed uno verbo velim omnibus satisfactum fore, si dixero, quod multis notum est, non infrequentes viros, ab uno sæculo et amplius, prætextu dediscendæ rei novæ, familiarem conversationem cum nostris junxisse, quorum benigno favore in ipsam bibliothecam frequentius admissi, libros integros, tractatus, opuscula, et cætera hujusmodi sibi grata visa exciderunt, transtulerunt et rapuerunt : quæ licet quantum in me fuit, dum in domo steti, et bibliothecæ curam gessi, sive inferior, sive superior, nec quicquam curiosum a me postulatum excerpendum denegavi, de hujusmodi nihilominus deprædatione nimis expertus, ne occasio detur hujusmodi rapacibus et prædonibus, ex indice rerum non evulgatarum, quidquam simile in posterum moliri : ideo de industria quæ aliquando publico commodo evulganda sunt reticeo. »

Il est très-probable que les livres imprimés, qui étaient venus, depuis l'invention de l'imprimerie, se joindre aux manuscrits, n'avaient pas été plus respectés que ces derniers, par les spoliateurs de la bibliothèque de Saint-Victor[1]. Nous devons dire pourtant que, d'après l'examen de l'ancien catalogue, enquête faite des manuscrits mutilés, on pourrait présumer que ces mutilations ont été exécutées dans

1. Une ancienne note qui précède le catalogue de Claude de Grandrue nous apprend que les spoliations avaient eu lieu *vi et furto*.

un but littéraire, c'est-à-dire, pour imprimer des traités inédits qui se trouvaient faire partie des volumes. Les savants des quinzième et seizième siècles ne ménageaient pas les manuscrits qu'ils voulaient livrer à l'impression, et ils s'en servaient comme d'une copie d'imprimerie qui s'éparpille entre les mains des compositeurs. C'est ainsi que tant de manuscrits précieux furent anéantis, pour avoir été employés chez l'imprimeur à fournir le texte des éditions primitives.

L'inventaire, qui constata l'absence d'une foule de livres, fut dressé en 1604 par les soins de Jean Picard, nommé garde de la bibliothèque dans les dernières années du seizième siècle. « C'étoit, dit Simon Gourdan, un homme d'un profond silence et d'une méditation continuelle. » Il mourut de la pierre, le 15 juin 1615; son épitaphe le représente « illustre en doctrine et supérieur à tous en piété. » Il eut pour successeur, dans la charge de bibliothécaire, Jean de Thoulouze, qui était fort jeune, lorsque son érudition, ses connaissances spéciales et son dévouement aux intérêts de la communauté le firent désigner pour remplir ces fonctions qu'il ne conserva pas jusqu'à sa mort, car il fut élu prieur-vicaire dans l'assemblée générale des religieux de l'abbaye, le 10 avril 1636. Jean de Thoulouze, tout occupé qu'il était de recueillir les matériaux d'une histoire de la maison de Saint-Victor, se montra toutefois très-jaloux d'améliorer la situation de la bibliothèque, qui ne contenait encore

rien de rare, rien d'ancien, en fait de livres imprimés[1], mais dont les manuscrits formaient la richesse réelle, nonobstant la perte de quelques-uns de ces monuments vénérables de la science du moyen âge. Nous supposons que ce fut par ses ordres que le P. Jacques Bouet de La Noue fit la *revue* des livres, en 1634, et nota sur le catalogue ceux qui manquaient à leur place sur les pupitres.

Claude Malingre, dans son édition des *Antiquités de la ville de Paris*, de Du Breul, publiée en 1640, attribue à la noble et intelligente initiative du P. Jean de Thoulouze, la nombreuse suite de portraits qui furent peints alors pour l'ornement de la bibliothèque; ces portraits étaient ceux « des hommes les plus rares et célèbres qui ont paru dedans et dehors de ladite maison, soit en dignité ecclésiastique, soit en sainteté de vie ou doctrine et escrits signalez. » Peu d'années après, en 1651, la bibliothèque, qui depuis le commencement du seizième siècle était placée dans une longue et vaste salle de plein pied avec le grand cloître, fut envahie subitement par les eaux, pendant une terrible inondation de la Bièvre, et il en résulta, pour les manuscrits, des dégâts

1. Voici les propres expressions de Jean de Thoulouze, dans ses *Antiquitates regalis abbatiæ Sancti Victoris :* « Quæret quis cur de libris vulgari typographia perviis in altera hactenus bibliotheca asservatis, et jam in altera parte renovatæ bibliothecæ reponendis, nihil scribo, et hæc est unica ratio, nimirum quod nihil rarum, nihil vetus, nihil multum contineat, quod possit convenire et assimilari illustrioribus bibliothecis, Regiæ nempe, Thuanæ, Petaviæ et aliorum celebriorum virorum. »

irréparables, qu'on voulut rendre impossibles à l'avenir. On exhaussa d'un étage le bâtiment de la bibliothèque, et l'on transporta les livres dans cette nouvelle salle qui ne contenait pas moins de douze cents armoires[1].

L'escalier qui conduisait à cette bibliothèque était hardi et commode, suivant Sauval[2]: il avait été construit par l'architecte Boudin. Il fallut bientôt rendre aux livres imprimés la salle du rez-de-chaussée, qui restait vide et inoccupée depuis le transport des livres à l'étage supérieur; car Henri du Bouchet, seigneur de Bournoville, venait de léguer, de son vivant, une bibliothèque considérable à l'abbaye de Saint-Victor. On ne saurait mieux exposer l'objet et les conditions de ce legs important, qu'en transcrivant l'acte de donation qui fut gravé en lettres d'or sur une table de marbre à l'entrée de la bibliothèque.

« Pardevant Jean le Caron, et Philippe Gallois, nottaires Garde-notes du Roy Nostre-Sire, en son Châtelet de Paris, soussignez, fut présent en sa personne, messire Henry du Bouchet, seigneur de Bournoville, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement, et grand'chambre d'icelle, demeurant ruë Sainte-Croix de la Bretonnerie, Paroisse S. Jean en Grève, lequel estant en quelque indisposition de corps, et très-sain d'esprit, mémoire, et entende-

1. « Ipso anno ædificium superexcelsum fuit et in superiori loco bibliotheca translata fuit in armariis numeris ferme mille ducentis consignatis. » *Antiquit. S. Victoris*, t. II, p. 190.

2. *Hist. et recherches des antiq. de la ville de Paris*, t. I, p. 409.

ment, considerant l'incertitude de la durée de nos jours; voulant disposer de ses affaires, a fait, dicté, et nommé ausdits Notaires son Testament et ordonnance de dernière volonté, en la forme et manière qui ensuit :

« Au nom du Père, et du Fils, et du S. Esprit.

« Premierement, il recommande de tout son cœur son ame à Dieu, suppliant tres humblement sa divine Majesté, etc.

« Veut son corps mort estre inhumé et enterré en l'Eglise S. Victor, où il élit sa sepulture, à cause du legs qu'il fait cy après de sa Biblioteque aux Religieux dudit S. Victor : et parce que ses Livres ont esté ses plus cheres délices, il est bien aise que son corps soit enfermé en mesme lieu après son decès, afin que ceux qui auront l'usage de ses Livres, pour étudier, se souviennent de prier Dieu pour luy; il desire que sondit corps, etc.

« Item, ayant avec beaucoup de peine et de soin travaillé depuis long-temps à faire une Biblioteque, et composé icelle des meilleurs Livres qu'il a pu recouvrer; desirant qu'elle soit exactement conservée et entretenuë pour le bien du public à perpétuité, il a estimé ne pouvoir faire un meilleur choix, que de la mettre, comme par depost, entre les mains de Messieurs les Chanoines Reguliers de l'Abbaye dudit S. Victor lez-Paris, ausquels il fait don et legs de sadite Biblioteque, consistant en tous ses Livres generalement quelconques, tant imprimez que manuscrits, Cartes, Stampes, Tailles-douces, Figures,

ses deux Globes, et Pied-d'Estaux, Tablettes, et generalement tout ce qui compose le Corps de sadite Biblioteque, sans aucune chose en reserver, ny retenir; voulant qu'aussi-tost son decès les clefs des lieux où sont sesdits Livres, Cartes, Stampes, et Globes, soient baillées et mises ès mains desdits Religieux, et mesme que le scellé soit apposé sur les serrures et portes desdits lieux, et qu'incontinent delivrance en soit faite ausdits Religieux par sondit Executeur, lequel il supplie très-instamment d'en prendre grand soin, et de faire que le tout soit executé avec fidelité et diligence, aux conditions suivantes, qui sont que les gens d'étude auront la liberté d'aller étudier en la Biblioteque de ladite Abbaye, où lesdits Livres seront transportez, mis, et tenus au meilleur ordre qu'il se pourra, trois jours de la semaine, trois heures le matin et quatre heures l'apresdinée, lesquels jours seront le Lundy, Mereredy, et Samedy; et s'il arrive qu'il soit Feste lesdits jours, il sera fait remise aux jours suivans, dont le Bibliotequaire donnera avertissement, et à cette fin lesdits Religieux seront tenus de faire que l'un d'eux se trouve ausdits jours et heures en ladite Biblioteque, pour avoir le soin de bailler et de remettre les Livres, après que les Etudians en auront fait usage. Et afin que les absences desdits Religieux soient moins à charge à ladite Maison, ledit sieur Testateur donne et legue ausdits Religieux trois cens quarante livres un sol neuf deniers de rente à prendre sur les Gabelles en deux parties à luy apparte-

nans, sçav., etc., pour en joüir par lesdits Religieux à perpetuité, à commencer du quartier payable à bureau ouvert lors de son décès, et estre employez aux necessitez desdits Religieux; et aussi, pour l'entretien de ladite Biblioteque, ledit sieur Testateur donne et legue ausdits Religieux, trois cens soixante dix livres de rente, à prendre sur le Clergé de France en trois parties à luy appartenans, l'une, etc., pour en joüir à commencer du quartier payable à bureau ouvert lors de sondit decès, à la charge qu'ils ne pourront estre divertis ni employez à autres choses qu'à l'achat des Livres nouveaux, à reparer ceux qui seront en peril, ou qui en auroient besoin, et aussi à faire mettre les armes dudit sieur Testateur sur tous lesdits Livres, et sur ceux qui seront achetez; voulant ledit sieur Testateur que la glose qu'il a vuë dans beaucoup de Manuscrits desdits Religieux, soit aussi pour les Livres qu'il leur laisse, qui porte : « Ea conditione quod Abbas et « conventus non possint alienare vel vendere; » voulant pareillement que, pour la conservation desdits Livres, les conditions qu'il a leuës dans le Chapitre 18 de leurs Constitutions soient inviolablement observées, qui portent que : « 1° Armarius omnes « Libros Monasterii in custodia habet. 2° Omnes pro« priis nominibus sigillatim annotatos habere debet. « 3° Per singulos annos bis aut ter ad minus eos re« censere, et ne in eis aliquid vel a tinea vel aliqua « alia corruptela infectum sit, diligenter considerare. « 4° Non debet foris, etc. » Et, au surplus, afin de

memoire perpetuelle de ce legs ainsi fait pour l'utilité du public, lesdits Religieux seront tenus de faire faire un Tableau, où sera inscrit ledit present legs avec toutes ses charges et conditions, et mettre ledit Tableau en un lieu éminent en ladite Biblioteque, et le faire rafraîchir et racommoder de temps en temps; en sorte que ce soit un moyen pour donner à connoistre à la postérité l'intention que ledit sieur Testateur a eû de servir au public; suppliant iceluy sieur Testateur Messieurs les Avocats Generaux du Parlement, de se donner la peine une fois l'année, à leur commodité, de voir l'ordre de ladite Biblioteque, et passer, s'il leur plaist, une journée avec lesdits Religieux, et les avertir des plaintes, si aucunes leurs estoient faites par les Gens d'Etude, et à cette fin sera mis ès mains desdits sieurs Avocats Generaux un extrait du present Testament concernant lesdits legs et les charges d'iceluy; et pour exécuter ledit present Testament, ledit sieur Testateur a nommé et élu Messire Jean-Jacques du Bouchet, seigneur de Ville-Flix son frere, qu'il supplie, etc. Ce fut ainsi fait, dicté, et nommé, par ledit sieur Testateur, ausdits Notaires, l'an 1652, le 27 jour de Mars avant midy. Et a ledit sieur Testateur, signé la minutte des presentes, avec lesdits Notaires soussignez, demeuré vers et en la possession dudit Gallois, l'un d'iceux. Signé : Le Caron. Gallois. »

Le buste en marbre blanc de Henri du Bouchet était placé au-dessus de la porte de la bibliothèque,

en souvenir du legs qui avait enrichi cette bibliothèque : au-dessous du buste, on lisait l'épitaphe du donateur, en regard de son testament. Cette épitaphe avait été composée sans doute par le bibliothécaire Eustache de Blemur, en témoignage de la reconnaissance des chanoines de Saint-Victor :

EPITAPHIUM.

SISTE VIATOR;
HIC INTER SANCTORUM, DOCTORUM
NOBILIUMQUE RELIQUIAS,
MISCENTUR CINERES
V. CL. HENRICI DU BOUCHET,
IN SUPREMA GALLIARUM CURIA
SENATORIS;
CUI
NOBILE BUCHETIORUM, ELBENOEORUMQUE
GENUS,
SANCTITAS,
INTEGRITAS SINGULARIS IN MUNERE,
DOCTRINA, ET ERUDITIO IMMENSA,
CUJUS MONIMENTUM ÆRE PERENNIUS RELIQUIT
IN PRÆCLARO BIBLIOTHECÆ DONO,
QUA REMP. LITTERARIAM COHONESTAVIT,
IN HAC REGALI ABBATIA,
MUSARUM APOTHECA,
IMMORTALITATEM CONSCIVERE;
TU NE INGRATUS ABSCEDE;
VITA FUNCTO BENE PRECARE, A QUO UT
IMMORTALITATEM NANCISCERE,
ACCEPISTI.
OBIIT, ÆRÆ CHRISTI AN. 1654, DIE 23.
APRILIS. ÆTATIS 61.

Le P. Eustache de Blemur, qui paraît avoir succédé à Jacques Bouet de La Noue, en qualité de bibliothécaire, était particulièrement connu et estimé de Henri du Bouchet, seigneur de Bournonville; voici ce que dit de lui Simon Gourdan, dans les *Vies et maximes des hommes illustres de Saint-Victor*[1]. « Eustache de Blemur s'est rendu recommandable, vers 1654, dans le soin de la bibliothèque, et il a écrit de sa propre main un gros volume in-folio, pour servir de catalogue, après avoir arrangé avec un soin extrême la bibliothèque donnée à Saint-Victor, en sa considération, par M. de Bournonville. Les savants hommes qui ont eu de son temps la communication des manuscrits de Saint-Victor le louent comme un bibliothécaire très-illustre par sa piété, son érudition, et sa charité très-obligeante à l'égard des hommes de lettres. »

A la mort de ce bibliothécaire, la bibliothèque de Saint-Victor fut confiée à la garde du P. Charles Le Tonnelier, qui travailla, dit Simon Gourdan, « avec une application infatigable, » à l'augmenter et à l'organiser. « C'était un homme doux, simple, affable, laborieux et très-officieux, » qui passa successivement par les charges de sacristain, de bibliothécaire, de sous-prieur, de maître des novices et de portier. Nous aimons à constater que le portier de l'abbaye de Saint-Victor, en ce temps-là, était toujours un des membres les plus lettrés de la communauté, car

1. T. II, p. 1048.

il avait la garde d'une librairie où l'on vendait les livres imprimés aux frais de l'abbaye et publiés par les religieux. Un grand nombre d'éditions imprimées au dix-septième siècle portent cette adresse : *Chez le portier du couvent de Saint-Victor, au faubourg Saint-Marcel*. Le P. Ch. Le Tonnelier décéda le 5 avril 1687, âgé de près de quatre-vingts ans.

Germain Brice, dans la première édition de sa *Description nouvelle de ce qu'il y a de plus remarquable dans la ville de Paris* (Paris, v[e] Audenet, 1685, 2 vol. in-12), témoigne des services que la bibliothèque de Saint-Victor rendait aux personnes studieuses : « Ce qu'il y a de plus curieux à voir, dit-il, en parlant de l'abbaye (p. 244 du tome I), c'est la bibliothèque, qui est nombreuse et remplie des meilleurs livres que l'on puisse trouver. Il y a aussi des manuscrits qui sont dans le grand cabinet du bout. C'est ce qui la rend d'une très-grande utilité et d'un merveilleux secours pour les studieux qui y peuvent venir trois fois la semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi, et y demeurent toute la journée si bon leur semble. Elle est la seule de tout Paris qui soit ouverte de cette manière. » Dans les autres bibliothèques, même dans celle du Roi, on n'était admis que *par faveur*. C'est là un fait remarquable que confirme le sieur de Blegny, dans ses *Adresses de Paris*, publiées sous le nom d'*Abraham de Pradel, astrologue lionnois* (Paris, v[e] de Denis Nyon, 1691, in-8) : « Les curieux, dit-il, (p. 11), par faveur, peuvent avoir quelque entrée dans la

Bibliothèque du Roi, rue Vivienne, et dans le cabinet des livres du château du Louvre. Il est d'ailleurs assez facile d'avoir accez chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève et chez les moines de Saint-Germain des Prez, qui ont de très-belles bibliothèques. Mais, outre cela, on entre dans celle de Saint-Victor, tous les lundis, mercredis et samedis, le matin, depuis huit heures jusqu'à midy, et l'après dînée, depuis deux heures jusqu'à cinq; où l'on peut consulter les auteurs d'autant plus activement, qu'elle est des plus complettes, et qu'on y met entre les mains des curieux tous les livres qu'ils demandent. On commence aussi à donner entrée les lundis et jeudis en celle du collège Mazarini. »

Un voyageur anglais, le docteur Lister, membre de la Société royale de Londres, qui visitait Paris en 1698, n'a pas manqué d'aller voir la bibliothèque de Saint-Victor : « C'est une belle galerie, dit-il dans la relation de son voyage[1]. Elle est ouverte trois jours par semaine, et une rangée de doubles pupitres en occupe le milieu avec des siéges et tout ce qu'il faut pour écrire, à l'usage de quarante ou cinquante personnes. Le catalogue n'était pas fini et l'on ne compte pas l'imprimer, ce que je croirais pourtant nécessaire à tous égards, pour la sûreté des livres, pour les échanges, et pour enregistrer les dons. Les manuscrits sont conservés à l'extrémité de la galerie. On dit qu'il y en a trois

1. A journey to Paris, in the year 1698, by Martin Lister. *London, Jac. Tonson*, 1699, in-8.

mille. Bien qu'ils ne soient pas très-anciens, on les a trouvés très-utiles pour publier les éditions les plus correctes de bon nombre d'auteurs. C'est une des plus charmantes salles qu'on puisse voir, à cause de l'admirable perspective qu'on a sous les yeux, et à raison du calme et du silence qu'on y trouve au milieu d'une si grande ville. »

La bibliothèque de l'abbaye était devenue considérable, en s'augmentant de trois ou quatre bibliothèques particulières qui lui avaient été léguées. L'exemple de Henri du Bouchet fut suivi par Jean-Nicolas de Tralage, par le président Cousin et par d'autres savants, que l'amour des lettres et l'estime qu'ils avaient pour les religieux de Saint-Victor, portèrent à laisser leurs livres à la communauté ou plutôt au public qui devait en jouir si libéralement. M. de Tralage avait rassemblé à grands frais une admirable collection de cartes et de mémoires géographiques : cette collection, unique au monde, entra tout entière, en 1698, dans la bibliothèque de Saint-Victor, avec tous les manuscrits que possédait le testateur. L. Cousin, président de la Cour des monnaies, et membre de l'Académie française, auteur de plusieurs beaux ouvrages d'histoire, mort en 1707, ne se contenta pas de léguer sa bibliothèque à l'abbaye de Saint-Victor; il y ajouta une somme de vingt mille francs, dont le revenu serait destiné à l'entretien de la bibliothèque, en imposant aux légataires la condition de dire tous les ans une messe haute le jour anniversaire de son décès, et de

prononcer en ce même jour un discours d'apparat *sur l'utilité des bibliothèques publiques.*

Ces augmentations presque simultanées de la bibliothèque de Saint-Victor n'avaient pourtant pas été trop favorables au bon ordre qui doit régner dans une grande collection de livres : tout était encore à faire pour le classement et pour le catalogue de cette précieuse bibliothèque, en 1723, lorsque J. C. Nemeitz, conseiller du prince de Waldeck, écrivit la relation de son *Séjour de Paris* (Leide, Jean Van Abacoude, 1727, 2 vol. in-12) : « Les chanoines de Saint-Victor, dit-il (p. 267 du tome I), possèdent une bibliothèque très-nombreuse, quoique pas trop bien disposée, comme il semble. Elle est considérablement augmentée par celles de Bournonville et de Cousin, qui les lui ont laissées en mourant, par legs. Le buste du premier, taillé en marbre, n'est pas loin de l'entrée de cette bibliothèque, accompagné d'une inscription fort spirituelle. Les manuscrits sont serrés dans un cabinet à part; je ne les ai pas pu voir, à cause de l'absence continuelle du véritable bibliothécaire qui est un chanoine nommé Noiret, à ce qu'on dit. Il y en a plus de mille, comme on dit. » J. C. Nemeitz, en faisant imprimer son ouvrage quatre ans après l'avoir écrit, a mis en note : « Depuis l'an 1723, M. Lebrun, chanoine de cette congrégation, en est le bibliothécaire, et M. Le Perruquier son substitut. »

Il est permis de croire que la bibliothèque était

un peu mieux rangée dix ans plus tard, quand elle fut visitée plus d'une fois, en 1733, par un autre voyageur allemand, savant critique et littérateur, Charles-Étienne Jordan, président de l'Académie de Berlin, qui a consigné dans ses notes de voyage le souvenir de sa visite[1]. Ces détails, les plus étendus, sinon les plus exacts, que nous ayons sur cette bibliothèque au dix-huitième siècle, méritent d'être reproduits ici, comme le résultat des observations, peut-être trop légères, d'un bibliophile étranger; voici sa relation :

« Je fus le 29 (mai) voir la bibliothèque de Saint-Victor. Elle est fort petite. Scaliger a eu tort de dire qu'il n'y a rien qui vaille dans cette bibliothèque et que ce n'est pas sans cause que Rabelais s'en est moqué. (*Scalig.*, édit. de Colomiés, p. 60.) Elle est assez nombreuse. Ils ont plusieurs milliers de volumes qui ne paraissent pas dans le vaisseau et qu'ils ont placés dans un appartement séparé. Il y a deux bibliothécaires, M. Contet, et l'abbé Dadon. L'un est religieux et le premier bibliothécaire; l'autre est aux gages de l'abbaye comme sous-bibliothécaire. Le premier est un homme très-poli, qui a de l'esprit et du goût. Le second est un des aimables jeunes hommes que l'on puisse voir, d'une politesse qui charme et d'une douceur qui prévient; il est très-versé dans la connaissance des livres. Je lui souhaiterais cependant une place plus convenable

1. *Histoire d'un voyage littéraire, fait en 1733 en France, en Angleterre et en Hollande.* La Haye, Adr. Moetjens, 1736, in-12.

et plus avantageuse : il faut espérer que l'abbé de Warwick, qui l'honore de son estime, travaillera à son avancement. Cette bibliothèque a peu de manuscrits. Ils en ont du Nouveau Testament, auxquels on attribue une antiquité que je ne crois pas réelle; au moins, celuy que j'ay vû, et que l'on donne pour le plus ancien, ne m'a pas paru tel. Ils ont un grand nombre de scholastiques manuscrits et quelques originaux de Gerson sur le concile de Constance. Je parlerai encore de cette bibliothèque dans la suite....

« J'ai été ce matin visiter la bibliothèque de Saint-Victor. Les livres de droit, qui y sont au nombre de quatre mille, y dominent. J'y ai vu un vieux livre d'église, en vers, dont se servit une princesse de France, qui commence ainsi :

Parler de Dieu le Fils Marie
S'entende cha viers moi et garde qu'il ne rie.

« Il y a de magnifiques vignettes, mais ce qu'il y a de peu convenable, ce sont les figures grotesques peintes au bas des pages : il y a même un moine qui baise une nonne. Il y a dans cette bibliothèque un volume d'écorce d'arbre, qui contient la dépense de chaque jour, pendant un voyage fait par le roi Philippe le Bel, depuis la fin d'octobre 1301 jusqu'à la fin du mois de mars de la même année, selon l'usage de commencer chaque année à Pâques. Un des articles est : *Plus, pour la culotte du roi.* Ils ont la magnifique Bible de Mayence, de Fust, en

deux volumes in-folio : elle est cependant appelée *opusculum....* »

Le 15 juin, « je fus chez le savant abbé Léonard, où je dînai avec la même compagnie qui étoit chez l'abbé Dadon. Nous fûmes tous ensemble, après le repas, voir la petite bibliothèque de Saint-Victor; il y a quantité de premières éditions, et je suis assuré que qui en auroit le catalogue trouveroit de quoi augmenter considérablement les *Annales typographiques* de M. Maittaire. Il y a dans ce même endroit un assortissement de cartes et d'estampes, qui vaut beaucoup d'argent. »

C. E. Jourdan, il faut l'avouer, jette un peu de confusion dans le récit de ce qui l'avait frappé à la bibliothèque de Saint-Victor; il décrit d'une manière assez peu satisfaisante la Bible manuscrite que la reine Blanche de Castille, mère de Louis IX, avait donnée à l'abbaye, et les curieuses tablettes de cire de Philippe le Bel. Il n'avait pas non plus une idée bien juste de l'importance de la bibliothèque, qui comptait alors environ 4000 manuscrits et plus de 80 000 volumes imprimés. Au reste, les religieux de Saint-Victor, par défiance ou pour toute autre cause, ne se montraient pas très-empressés de mettre en évidence les richesses de leur bibliothèque, et quand le P. Montfaucon leur envoya demander à plusieurs reprises un extrait du catalogue de leurs manuscrits, qu'il voulait faire figurer dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum* (Parisiis, Briasson, 1739, 2 vol. in-fol.), il n'obtint que des

promesses évasives, et il fut obligé de se contenter d'un ancien index très-sommaire et très-imparfait qu'il avait trouvé dans un manuscrit de la Bibliothèque du Roi. Il se plaignit, dans une note placée à la suite de cet index, d'avoir rencontré si peu de complaisance chez le bibliothécaire de Saint-Victor : « A bibliothecario expetii, dit-il (page 1375 du second volume), ut catalogum mihi suum explorandum commodaret; verum dum alii non pauci nec roganti mihi catalogos suos offerunt, hic suum concedendum esse non censuit. »

Nous sommes fondés à croire que le catalogue des manuscrits, dont le P. Montfaucon avait réclamé la communication, n'existait pas plus en 1739 qu'en 1698, quand le docteur Lister déplorait cette absence systématique de catalogue. On se servait toujours, suivant toute apparence, du vieux catalogue de Claude de Grandrue, car aucun autre catalogue plus moderne ne fait partie du fonds de Saint-Victor à la Bibliothèque du Roi. On peut en conclure que les religieux de Saint-Victor s'étaient opposés à la rédaction d'un nouveau catalogue des manuscrits. Quant au catalogue des livres imprimés, il avait été enfin achevé peu de temps avant la dispersion de la bibliothèque; il ne s'est pas trouvé parmi les catalogues des bibliothèques supprimées en 1792, et formant le dépôt central des livres du domaine de l'État[1], mais il est allé, on ne sait com-

1. Ces catalogues sont restés la plupart à la bibliothèque de l'Ar-

ment, se cacher dans le département des imprimés de la Bibliothèque impériale.

Daniel Maichel avait aussi visité la bibliothèque de Saint-Victor au milieu du dix-huitième siècle, et il n'avait pas mieux réussi à tirer du bibliothécaire les renseignements dont il se proposait de faire usage dans son *Introductio ad Historiam litterariam de præcipuis bibliothecis Parisiensibus* (Cantabrigiæ, typis academicis, 1771, in-8); car il termine en ces termes l'article très-succinct qu'il consacre à cette bibliothèque : « Numerum librorum definire non possum, quia numquam eum bibliothecarius mihi indicavit. Hoc autem expertus testari possum, eam excellere in libris theologicis atque ecclesiasticis, in quibus amplissima subsidia continet. In elegantioribus literis parum instructa est; quod idem et de scientiis philosophicis habendum. Editiones vetustiores ibi sat magno numero conspiciuntur; ita videas hic *Biblia Moguntina*, anno 1462; *Epistolas Hieronymi*, anno 1470, et plura alia.

« Manuscripti codices plurimi iique optimæ notæ ibi extant; præsertim in Historia ecclesiastica tam pulchra continet monumenta, ut multis aliis palmam præripere videatur. Atque inter alia hic maxime commemorandus codex, concilii Constantiensis acta sistens, ubi verba illa sessionis 4 in quibus Papa etiam in rebus ad fidem pertinentibus

senal, qui était le siége de la commission des bibliothèques nationales sous la République.

concilio subjicitur, authentica leguntur. Mentionem ejus fecit Maimbourgius in libro *de Prærogativis Ecclesiæ Romanæ*, atque ex illo sententiam Schelstratii, magni quondam Curiæ, pene dixerim, culinæ Romanæ adulatoris, qui verba ista pro falsis suppositisque habuerat, refutat. »

La bibliothèque s'était accrue tellement, par suite des legs et des dons qui y affluaient sans cesse, que le bâtiment qu'elle avait occupé depuis deux siècles et demi ne pouvait plus la contenir; ce bâtiment d'ailleurs croulait de vétusté. Il fallait songer à le refaire de fond en comble, ou plutôt à en construire un neuf, plus vaste et mieux approprié à sa destination. M. de Fitz-James, évêque de Soissons et abbé commendataire de Saint-Victor, étant mort en 1764, M. de Montazet, archevêque de Lyon, lui succéda. Le premier acte de cet abbé fut de prendre des mesures pour bâtir rapidement une nouvelle bibliothèque. Il obtint du roi, à cet effet, qu'une retenue annuelle de dix mille livres serait faite pendant quatorze ans sur les revenus de l'abbaye, et que ces dix mille livres seraient affectées tous les ans aux travaux de construction qui devaient s'exécuter sur les plans de l'architecte Danjan.

Ces travaux commencèrent presque aussitôt, et furent continués sans interruption pendant plus de quinze ans. La bibliothèque resta fermée au public tout ce temps-là, au grand regret de ses nombreux habitués, quoique les nouveaux bâtiments, qui s'élevaient sur le terrain du cimetière, eussent laissé sub-

sister les anciens qu'on ne voulait pas démolir avant l'installation de la bibliothèque dans le local qu'on lui destinait. C'était un grand corps de logis, long de vingt-quatre toises et haut de quinze, ayant à chaque extrémité un pavillon en avant-corps et couronné d'un entablement avec consoles à l'italienne. Le corps de logis était éclairé par cinq croisées ornées de bandeaux et de frises; chaque pavillon n'avait qu'une seule croisée, ornée de chambranles et de corniches avec balcons saillants. Suivant le *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris*, par Thiéry (Paris, Hardouin et Gattey, 1787, 2 vol. in-12), le gros œuvre était fini en 1787, mais rien n'avait été fait encore à l'intérieur du bâtiment, pour y établir la bibliothèque, qui était toujours inaccessible aux lecteurs.

Cette magnifique bibliothèque ne prit possession du local qui lui avait été préparé à grands frais, que pour être condamnée à disparaître tout à coup avec l'abbaye où elle s'était formée depuis six siècles. Par décret de l'Assemblée nationale, les biens des communautés religieuses faisaient retour à l'État, et les bibliothèques qui se trouvaient faire partie de ces biens allaient rentrer dans le chaos pour servir à créer de nouvelles collections publiques. Le bibliothécaire de Saint-Victor était alors le timide abbé François-Valentin Mulot, qui avait tristement embrassé la cause de la Révolution, et qui siégeait comme député à l'Assemblée nationale, non loin de son ami l'abbé Grégoire. Il n'essaya pas de sauver

sa bibliothèque, ou du moins il garda le silence dans les discussions auxquelles donna lieu le sort, un moment indécis, des livres qu'on faillit vendre à l'encan avec les édifices qui les renfermaient. La bibliothèque de Saint-Victor alla donc s'engloutir tout entière dans l'abîme du dépôt central, à l'exception des manuscrits qui furent réclamés par la Bibliothèque nationale de la République, et qui y arrivèrent à peu près tous avec le catalogue de Claude de Grandrue. Quelques-uns seulement, les moins précieux sans doute, furent gardés au dépôt, et passèrent ensuite à la bibliothèque de l'Arsenal, qui hérita aussi de vingt mille volumes imprimés provenant de Saint-Victor. Il ne restait plus qu'un souvenir déjà presque effacé de cette bibliothèque qui avait été si célèbre, lorsque le pauvre Mulot se rappela qu'il était bibliothécaire, pour publier un insignifiant *Mémoire sur l'état actuel de nos bibliothèques* (Paris, 1797, in-8). Le malheureux avait laissé périr la bibliothèque de Saint-Victor sans la défendre, lui qui en avait la garde, et qui n'aurait eu qu'un mot à dire, en s'appuyant du crédit politique de Grégoire, pour qu'elle fût conservée intégralement comme celle de Sainte-Geneviève, qui devait son salut à son ancien bibliothécaire l'abbé Mercier de Saint-Léger.

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE SAINT-VICTOR

CATALOGUE

DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE SAINT-VICTOR.

---

1. Bigua salutis
C'est-à-dire : La Bige du salut.

Allusion à différents recueils de sermons, publiés sous ce titre, par Michel de Hongrie (Michael de Hungaria), de l'ordre des frères mineurs :

« Sermones dominicales perutiles, a quodam fratre Hungaro ordinis minorum de Observantia comportati, Biga salutis intitulati. *Hagenaw*, *Henr. Gran*, 1498, in-4 goth. »

Plusieurs fois réimprimé.

« Fratris Hungari Sermones quadragesimales, Biga salutis dicti. *Hagenaw*, *Henr. Gran*, 1498, in-4 goth. »

Plusieurs fois réimprimé.

« Sermones de Sanctis perutiles, a quodam fratre

Hungaro..., Biga salutis intitulati. *Hagenaw, Henr. Gran*, 1498, in-4 goth. »

Plusieurs fois réimprimé.

Un autre écrivain mystique, non allemand, mais italien, Nicolas de Ausimo, avait donné auparavant à l'âme dévote un quadrige, au lieu d'un bige, pour s'élever au ciel par la prière :

« Nicolai de Auximo Quadriga spiritualis. *Esu*, 1475, in-4. »

Plus tard, les mystiques ont reproduit l'image du Chariot céleste dans le titre de leurs ouvrages; nous n'en citerons qu'un qui n'est pas dans le *Manuel du libraire :*

« Le Char sacré de l'Aurore de grâce, ou Horloge spirituelle roulante sur vingt-quatre heures, qui sont vingt-quatre considérations sur les principaux mystères de la vie de la Reine des cieux, œuvre composée premièrement par le P. François de Coriolan, capucin, et rendue nouvellement françoise, par un religieux du même ordre. *Lyon, Louys Muguet*, 1628, in-8. »

2. Braguetta Juris.

C'est-à-dire : La Braguette du Droit.

Ce titre burlesque pourrait bien faire allusion à l'ouvrage d'un vieux jurisconsulte, qui était alors l'oracle des Décretistes :

« Aureus tractatus domini Masuerii, judiciorum praxim, curiæque Parlementi stilum continens. *Parisiis, Joh. Petit*, 1523, in-8. »

Rabelais a pensé naturellement à une braguette,

en touchant cet *Aureus tractatus continens stilum curiæ*, etc. Il en existe une autre édition de Paris, sous ce titre : « Antonii Masueri Practica forensis, cui adjectus est libellus de exceptionibus in utroque jure M. Nepotis à Montealbano. »

Si cette édition est celle que Rabelais a eue devant les yeux, on peut croire qu'il joue ici sur le mot *forensis*, car la braguette était une pièce du haut de chausses, complétement accessoire, et, en quelque sorte, *foraine*, qui tenait par des aiguillettes au reste du vêtement. Il se moque ainsi de ces braguettes impertinentes, qui n'étaient pleines que de vent. Dans le livre III, chap. 8, il démontra plus tard que : « la braguette est la première pièce de harnoys entre les gens de guerre. » Puis, une belle citation le ramène à un des livres qu'il avait vus dans la bibliothèque de Saint-Victor : « C'est, dit-il, ce qui meut le vaillant Justinian, lib. IV *de Cagotis tollendis*, à mettre *summum bonum in braguibus et braguetis*. »

Est-il nécessaire d'ajouter que le mot *juris* rapproché de *bragueta* semble renfermer une allusion que Molière n'a pas évitée dans ce vers du *Tartuffe* :

Vous plaît-il un morceau de ce jus de réglisse?

Dans le chap. 21 du livre II, Rabelais a l'air de se souvenir de la *Bragueta Juris*, quand il nous représente Panurge, montrant sa longue braguette, et disant à une haute dame de Paris : « Voicy maistre Jehan Jeudy.... Il est gualant et vous scait tant bien treuver les alibis forains.... »

On peut supposer aussi que Rabelais a eu l'intention de comprendre dans le mot *bragueta* tous les

recueils de droit imprimés avec la dénomination de *Repertorium*, *Promptuarium*, *Manuale*, etc. Nous signalerons spécialement un manuscrit que nous avons remarqué dans l'ancien catalogue de Saint-Victor et dont l'auteur, Pierre de *Braque*, peut revendiquer la *Bragueta Juris*, comme un jeu de mots sur son nom :

Compendium breve juris canonici, edendo Petro de Braco, decretorum doctore, pup Q. n°13. (663.)

3. Pantofla Decretorum.
C'est-à-dire : La Pantoufle des Décrets.

Allusion à un recueil de Decrétales des papes; mais il n'est pas aisé de découvrir celui que Rabelais a voulu désigner plus particulièrement, car si le recueil de Gratianus de Clusio, *Decretum cum apparatu*, dont les manuscrits étaient nombreux à Saint-Victor, fut réimprimé plus de cinquante fois, de 1471 à 1500, et toujours de format in-folio, les différentes collections des Decrétales ont eu dans le même espace de temps plus de deux cents éditions, qui devaient être la plupart dans cette bibliothèque.

Rabelais avait déclaré une guerre impitoyable aux Décrétales. Le chapitre 53 de son quatrième livre est un terrible réquisitoire contre les *Sacres Decretales et leurs corollaires*, auxquels il attribue tous les maux des hérétiques et tous les biens des papistes : « Vous adonnants à l'estude unique des Sacres Decretales, dit-il ironiquement, vous serez riches et honorez en ce monde. Je dis consequemment qu'en l'autre vous serez infailliblement sauvez,

on benoist royaulme des cieulx, duquel sont les clefs baillées à nostre bon Dieu decretaliarche. »

Dans son premier livre, chapitre 22, Rabelais n'avait osé parler des Décrétales, qu'en les représentant comme « un gros breviere empantouphlé, pesant tant en gresse qu'en fermoirs et parchemin, poy plus poy moins, unze quintaux six livres. » Au second livre, le *breviere empantouphlé* devient audacieusement : *Pantofla Decretorum*.

Il est donc clair que Rabelais veut faire entendre par là que les Décrétales sont sorties tout armées de la pantoufle du pape ; de là le titre : *Pantofla Decretorum*. Quand Homenaz, au IVe livre, chap. 50, montre à Pantagruel l'archétype d'un pape : « Je le congnois, s'écrie Pantagruel, je le connois à la tiare, à l'aumusse, au rochet, à la pantophle. » Puis, les chapitres suivants sont remplis de *menus devis à la louange des Decretales*, soit Clémentines, soit Extravagantes.

Ce sont ces dernières probablement que Rabelais attribue surtout à la pantoufle décrétalique. Voici le titre d'une édition lyonnaise qu'il avait peut-être sous les yeux :

« Extravagantes xx Johannis XXII, seu Constitutiones xx Johannis papæ XXII, cum familiari apparatu domini Zenxelini de Cassanis, utriusque juris professoris, situatione competenti unicuique assignata. *Lugduni*, sine anno (vers 1490), in-fol. »

4. Malogranatum vitiorum.

C'est-à-dire : La Pomme de Grenade des vices ; et par équivoque : La Mauvaise Graine des vices.

Suivant Le Duchat, ce serait le véritable titre de la compilation d'un contemporain de Rabelais, Jean Gayler, de Kaisersberg, célèbre théologien allemand et prédicateur, qui a composé beaucoup de sermons et de livres mystiques du même genre :

« Le *Malogranatum vitiorum*, dit Le Duchat, a été imprimé, à Augsbourg, 1510, in-4. » Nous n'avons pas trouvé ce titre parmi les ouvrages de Jean Gayler ou plutôt Geiler, comme il signait tous ses livres. Mais les *Annales typographici* de Panzer (t. IV, p. 165) nous fournissent le titre suivant : « Mustum malorum Granatorum : de virtutibus et vitiis Christianorum. *Sine loco et sine anno* (circa 1490), in-fol. goth. »

Il y a encore, dans les *Annales typographici*, la description d'un ouvrage qui se rapporte au titre du livre de la bibliothèque de Saint-Victor.

Cet ouvrage, dont l'auteur, nommé Gallus, était abbé du monastère *Aulæ Regiæ* en Bohême, de l'ordre de Cîteaux, porte pour titre :

« Dialogus dictus Malogranatum. *Sine loco*, 1487, in-fol. goth. »

Ce dialogue est divisé en trois livres intitulés : *De statu incipientium*, *de statu proficentium*, *de statu perfectorum*.

Dans une édition anonyme, qui semble avoir été imprimée à Strasbourg vers 1476, in-fol., la préface commence ainsi : *Et dabo tibi mustum malorum granatorum meorum*. Can. VIII.

Ce titre de *Malogranatum* a paru si heureux à un écrivain mystique du seizième siècle, qu'il s'est empressé de se l'approprier :

« La Pomme de Grenade mystique, ou Instruction pour une vierge chrestienne, par le P. Crespet. *Paris*, 1585, in-8. »

L'ancien catalogue des manuscrits de Saint-Victor décrit une dizaine de traités *De vitiis ac virtutibus*, parmi lesquels ne figure pas le *Malogranatum* du catalogue de Rabelais. Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que cette expression se trouve dans un passage de l'*Historia occidentalis* de Jacques de Vitry, au sujet de Hugues de Saint-Victor, qui avait fait aussi un traité *De vitiis*. C'est un passage que réclame l'histoire de cette bibliothèque : « Multis a primordio parisiensibus magistris, viris litteratis et honestis, velut stellis fulgentibus illustrata et quasi margaritis pretiosis decorata : inter quos nominatissimus et præcipuus extitit citharista Domini, organum Sanctus Spiritus sancti, magister Hugo de Sancto Victore, editus, qui malogranata tintinnabulis conjungens, exemplo sanctæ conversationis multos ad honestatem incitavit et melliflua doctrina ad scientiam erudivit. »

5. Le Peloton de Théologie.

Allusion à l'ouvrage suivant, dont il existe plusieurs éditions contemporaines, et qui avait pour auteur un cordelier, *de cordes lié*, comme dit Clément Marot :

« Le très excellent et très devot traité appellé la Theologie spirituelle, extraicte des livres de Sainct Denis, translatée de latin en françois par ung venerable religieux de l'ordre des freres mineurs de

l'Observance, et proufitable à tout homme et femme pour unir son cœur en l'amour de Dieu. *Paris, Jehan Petit*, sans date (vers 1515), petit in-8 goth. »

Il est possible que le mot *peloton* soit une traduction pantagruélique des mots latins *Summa* ou *Compendium*, qui se montrent alternativement dans les titres des gros et petits traités de théologie, qu'on pouvait comparer à un peloton de fil destiné à guider les pas incertains des écoliers dans le dédale de la scolastique. Ce *Peloton de théologie* n'est pas sans similitude avec deux ou trois de ces lourdes compilations théologiques, que l'ancien catalogue des manuscrits de Saint-Victor place dans le pupitre G, consacré aux volumineux ouvrages d'Albert le Grand. Enregistrons ici leurs titres :

Prima pars Summæ Theologiæ domini Alberti Magni, ordinis patrum prædicatorum, n° 7. (445.)

Secunda pars Theologiæ, edita a domino Alberto Magno, n° 8. (447.)

Compendii Theologiæ, editi a domino Alberto Magno, libri septem, n° 10. (562.)

6. Le Vistempenard des Prescheurs, composé par Turelupin.

Dans les premières éditions du *Pantagruel* (celle de *Lyon*, *Claude Nourry*, sans date, in-4 goth.; celles de *Lyon*, *François Juste*, 1533, in-16, et 1534, in-8), Rabelais a mis en toutes lettres le nom de *Pepin;* c'est seulement dans l'édition de 1542, *E. Dolet*, que le nom de ce prédicateur a été remplacé par *Turelupin*. On ne peut donc pas douter

que Rabelais n'ait eu l'intention de se moquer de Guillaume Pepin et de ses sermons.

Ce dominicain avait une telle réputation au commencement du seizième siècle, quand il prêchait dans différentes églises de Paris, qu'on disait proverbialement : *Qui nescit pepinare, nescit prædicare*. Rabelais, en inventant le *Vistempenard* des Prêcheurs, joue sur les mots de *pepinare*, de *penis*, de *prædicare* et même de *pedicare*, qu'il mêle et change par contrepeterie ou par équivoque.

Les commentateurs se sont troublé la cervelle pour découvrir le véritable sens du mot *vistempenard* et pour fixer son étymologie. Nous ne les suivrons pas dans les tours de force de leur érudition. Il suffit de rappeler que Rabelais emploie ailleurs le participe *vistempenardé*, pour dire : qui semble devenu fou, et le substantif *penard*, dans le sens de : membre viril. « Et voyez comme le monde est empenardé! » s'écrie Panurge (liv. III, ch. 29). « Chascun exerçoit son penard, » lit-on dans le prologue de ce troisième livre. Ménage a donc eu raison de dire dans ses additions à son *Dictionnaire étymologique* : « C'est *penis* qui est le père de *penard*. »

Penard signifiait, au propre, une flèche garnie de plumes, un trait *empenné*; *vistempenard* était donc un gros *vireton* d'arbalète. Ce mot-là, pris au figuré, s'entendait d'un regard rapide et perçant comme une flèche, tel que le regard d'un fou. Voilà ce que Rabelais a voulu exprimer. Guillaume Pepin, dans ses prédications, lançait des regards terribles à son auditoire et avait l'air d'être en démence furieuse.

Ses sermons et ses autres écrits théologiques ont été souvent réimprimés à Paris et à Lyon pendant les quarante premières années du seizième siècle. Nous citerons seulement une édition de chacun de ces ouvrages qui avaient tous paru avant la publication du *Pantagruel :* « Expositio in Genesim. *Parisiis, Cl. Chevalon,* 1528, in-8 goth. — Expositio in Exodum. *Parisiis, Joh. Parvus,* 1528, in-8 goth. — Sermones dominicales totius anni. *Parisiis, Joh. Parvus,* 1527, in-8 goth. — Sermones de Sanctis. *Parisiis, Joh. Parvus,* 1528, in-8 goth. — Sermones quadragesimales. *Parisiis,* 1519, in-8 goth. — Sermones de Adventu Domini. *Parisiis,* 1520, in-8 goth. — Expositio Epistolarum quadragesimalium. *Parisiis, Thomas Kees,* 1511, in-8 goth. — Rosarium beatæ Mariæ, seu LV sermones. *Parisiis, Cl. Chevalon,* 1519, in-8 goth. — Parvum Rosarium seu parvum Mariale. *Parisiis,* 1513, in-16 goth. — Speculum aureum super VII Psalmos pœnitentiæ. *Parisiis, Joh. Parvus,* 1519, in-8 goth. — Destructio Ninive seu sermones XI. *Parisiis, Joh. Parvus,* 1518, in-8 goth. — Opusculum super Confiteor, seu de confessione. *Parisiis, Ægid. Gourmont,* 1524, in-8 goth. »

C'est la réunion de ces sermons que Rabelais appelle le *Vistempenard* (c'est-à-dire la trousse) *des Prescheurs.* Guillaume Pepin, moine d'Évreux, était mort, lorsque Rabelais l'a mis en cause, et il faut constater que les ecclésiastiques ne faisaient pas grand cas de ses ouvrages qui sont rares et même introuvables, parce qu'ils ont été détruits systématiquement.

Il n'y a pas loin de la flèche au carquois; nous ne serions pas éloigné de chercher le *Vistempenard des Prescheurs* dans un gros recueil de *loci communes* à l'usage des prédicateurs, lequel fut réimprimé plusieurs fois sous le nom de *Pharetra*, à la fin du quinzième siècle; voici le titre complet de ce livre, qui était alors dans toutes les bibliothèques de théologie : « Pharetra, auctoritates et dicta SS. Doctorum, Philosophorum et Poetarum ordine alphabetico disposita continens. *Sine loco et anno* (*Argentorati*, circa 1500), in-fol. »

Ce n'était pas là le seul guide-âne de la prédication : les élèves de *Turelupin* se servaient beaucoup d'un autre recueil aussi volumineux, qui eut un grand nombre d'éditions et dont l'auteur semble avoir quelque droit à revendiquer le *Vistempenard*, ne fût-ce qu'à cause de la rime de son nom : « Fr. Joannis Bromyard, ordinis Prædicatorum, Summa prædicantium, e divinis, canonicis et civilibus legibus ordine alphabetico contexta. *Lugduni*, 1522, in-4. »

Quant au nom de *Turelupin* ou *Turlupin*, il était devenu proverbial, dans le sens de : *fou furieux*, depuis que la secte des Turlupins avait scandalisé Paris en 1372 : ces hérétiques allaient nus et faisaient *la pauvreté* devant tout le monde.

7. La Couille barine des Preux.

Allusion à l'ouvrage suivant, qui était réputé indispensable dans une bibliothèque bien choisie :

« Les neuf Preux. — Cy fine le livre intitulé le

Triumphe des neuf Preux, onquel sont contenus tous les fais et proesses qu'ilz ont achevez durant leurs vies, avec l'ystoire de Bertran de Guesclin. *Abbeville, Pierre Gerard*, 1487, in-fol. goth. »

Le titre de ce livre, dédié à Charles VIII, varie dans les autres éditions: « Le livre des Neuf Preux et de leurs triumphes. *Paris*, *Michel le Noir*, 1507, in-fol. »

Il est possible aussi que Rabelais ait fait allusion à un autre ouvrage, du même genre, qui ne concerne qu'un seul des Neuf Preux, mais le plus vaillant et le plus digne d'être apprécié par des moines :

« Les excellentes, magnifiques et triumphantes chroniques de très louables et moult vertueux faictz de la saincte hystoire de Bible du très preux et valeureux prince Judas Machabeus, un des Neuf Preux très vaillant juif : et aussy de ses quatre freres, filz du bienheureux prince et grand pontif Mathias : translaté de latin en françois (par Charles de Sainct Gelais, chanoine et élû d'Angoulême). *Paris*, *Antoine Bonmere*, 1514, in-fol. goth. »

Si Rabelais a voulu désigner cet ouvrage, il a probablement mis en avant la *Couille barine des Preux*, pour rappeler que Charles d'Angoulême devait le jour au vénérable évêque d'Angoulême, Octavien de Saint-Gelais, qui eut au moins deux enfants naturels, et qui transmit à l'un d'eux sa mitre épiscopale, sinon sa *couille barine;* ce mot-là vient de *barrus*, éléphant, dit Le Duchat, « pour donner à entendre que ces preux avoient de grands talents pour le service des dames. » De tous temps les dames ont aimé les preux et quelquefois les élé-

phants; *mulier dignissima barris*, a dit Horace. (Epod. lib. I, 12.)

8. Les Hanebanes des evesques.

Ce titre renferme bien des équivoques et des jeux de mots, qui montrent avec quelle recherche de malice et d'esprit Rabelais avait composé son catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor.

La *hanebane* (en latin *hyosciamus*), que nous appelons aujourd'hui jusquiame, est une herbe dont les propriétés sont soporifiques et même vénéneuses. En outre, on nommait *hanebane* une vieille haquenée de parade.

Rabelais a voulu conserver les deux sens de ce mot, en le rapprochant du nom d'un poëte médecin contemporain, *Helius Eobanus*, de Hesse, professeur de rhétorique à Nuremberg. Les poésies d'Eobanus étaient aussi estimées en France qu'en Allemagne; ses ouvrages de médecine avaient fait une vive sensation dans la faculté de Paris, comme dans celle de Montpellier. Rabelais devait bien connaître les uns et les autres, qui se réimprimaient autour de lui, notamment la traduction des Psaumes de David en vers latins : *Psalterium Davidis totum elegiaco carmine*, et un traité d'hygiène : *Præcepta bonæ valetudinis conservandæ* (Parisiis, Sim. Colinæus, 1533, in-8).

De plus, Rabelais, dans ce titre de livre imaginaire, a fait allusion à un épisode très-important de la vie d'Eobanus, qui rencontra en Pologne l'évêque de Poméranie et devint secrétaire affidé de ce prélat,

que son amour pour les lettres avait rendu le mécène des savants. De là les *Hanebanes des évêques,* qui rappellent à la fois les poésies endormantes d'Hélius Eobane, ses mortels traités de médecine, et les bienfaits de son éminent protecteur.

Il ne faut pas oublier que le docte professeur, qui traduisait la Bible et l'Iliade en vers latins, avait fait une traduction latine versifiée de Théocrite, que Rabelais traduisait en prose à cette époque (voy. le Catalogue de la bibliothèque de M. Libri, 1847, n° 295). On peut donc supposer qu'une sorte d'antagonisme littéraire et médical s'était élevé, par correspondance, entre les deux littérateurs, entre les deux médecins.

9. Marmotretus, de baboinis et cingis, cum commento Dorbellis.

C'est-à-dire : Marmotret, sur les babouins et les singes, avec un commentaire de d'Orbellis.

Allusion plaisante à un livre célèbre de pédagogie, qui servait à l'éducation classique dans toutes les écoles, et qui fut réimprimé sans cesse au quinzième siècle jusqu'à l'époque de Rabelais; voici le titre de la première édition de ce livre attribué à Jean Marchesini, cordelier de Reggio en Italie.

« Mammetractus sive Expositio in singulos libros Bibliorum per singula capitula. *Moguntiæ*, *Petr. Schoiffer de Gernsshem*, 1470, in-fol. goth. à 2 col. »

Dans la plupart des réimpressions, le mot *Mammetractus* est changé en *Mamotractus* et en *Ma-*

motrectus. Rabelais a fait de ce dernier mot *Marmotretus*, comme s'il eût voulu indiquer que le livre était bon pour des *marmots ;* or, *marmot* est synonyme de *babouin* et de *singe*. Le titre original du *Mammetractus* lui a fourni naturellement ce jeu de mots, en répétant *singulos* et *singula*.

Quant à Nicolas de Orbellis ou Dorbellis, frère mineur du diocèse de Tours, au milieu du quinzième siècle, il a peut-être ajouté réellement un commentaire ou des additions au *Mammetractus*, mais les bibliographes ne citent de lui que ses nombreux commentaires sur le livre des Sentences de Pierre Lombard et sur les livres d'Aristote. Il est encore possible que, dans un de ces commentaires, Nicolas Dorbellis ait traité *ex professo* la question *de baboinis et cingis*.

Au reste, en plusieurs endroits du *Gargantua* et du *Pantagruel*, Rabelais se moque du *Mammetractus*, qu'il appelle toujours dérisoirement *Marmotret*, par analogie avec les *marmots* à qui le livre était destiné. L'auteur de ce livre tant de fois réimprimé donne lui-même dans sa préface le vrai sens du titre *singulier* qu'il avait choisi : *Et quia morem gerit talis decursus Pædagogi qui gressus dirigit parvulorum Mammotrectus poterit appellari ;* ce qui n'a pas empêché les imprimeurs d'intituler indifféremment leurs éditions : *Mamotrectus*, *Mamotretus*, *Mammetretus*, *Mammetractus*, et même *Mammothreptus*. Ce gros volume in-fol. ou in-4 renferme une simple exposition des termes de la Bible et du Bréviaire.

Voici le titre du *Mammotrectus* dans un manuscrit que possédait la bibliothèque de Saint-Victor : *Liber*

dictus Mamotretus, declarans dictiones inusitatas et earum accentus quæ habentur in singulis capitulis omnium et singulorum librorum totius Bibliæ, in antiphonario et hymnis Ecclesiæ, in Legendis et Vitis Sanctorum, etc., pup. B. n° 10. (75.)

10. Decretum Universitatis Parisiensis super gorgiasitate muliercularum ad placitum.

C'est-à-dire : Décret de l'Université de Paris contre le luxe des habits que portent les femmes de plaisir.

On est fondé à croire que Rabelais ne fait que transcrire l'intitulé d'un décret de l'Université de Paris, qu'il avait jugé assez plaisant pour être enregistré dans les joyeuses Chroniques de Pantagruel. Rabelais a justement consigné, dans le chapitre qui précède celui de la bibliothèque de Saint-Victor, un témoignage non équivoque du débordement des mœurs de l'Université, quand il fait dire à son écolier limousin : « Certaines diecules, nous invisons les Lupanaires de Champ Gaillard, de Matcon, de Cul de sac de Bourbon, de Huslieu, et en ecstase venereïque inculcons noz veretres ès penitissimes recesses des pudendes de ces meretricules amicabilissimes. »

On peut donc supposer que ces *meretricules* (*mulierculæ ad placitum*), qui habitaient les *lupanaires* du quartier de l'Université, avaient enfreint les anciennes ordonnances royales relatives au costume qu'elles devaient porter; ce qui avait sans

doute déterminé le recteur à publier un décret contre leur luxe immodéré de toilette, en un mot, contre leur *gorgiaseté*. Dès l'année 1360, le prévôt de Paris avait fait défense aux femmes de mauvaise vie, sous peine de confiscation et d'amende, de porter sur leurs robes ou sur leurs chaperons « aucuns gez ou broderies, boutonnieres d'argent blanches ou dorées, ni des perles, ni des manteaux fourrez de gris. » Cette défense fut renouvelée plus d'une fois, et toujours sans succès, par les prévôts de Paris, et même par arrêt du parlement. Un arrêt du 26 juin 1420 interdit à ces femmes « de porter des robes à collets renversez et à queue traisnante, ni aucune fourrure de quelque valeur que ce soit, des ceintures dorées, des couvre-chiefs, ni boutonnieres en leurs chaperons. » Les délinquantes étaient condamnées à l'amende, et les objets qu'elles avaient sur elles en contravention de la loi, se vendaient au profit du domaine de Paris. Voy. l'*Hist. de la Prostitution*, par Pierre Dufour, t. IV, p. 148.

Nous sommes persuadé qu'on trouverait là trace du *decretum* en question dans les registres manuscrits de l'Université de Paris. Quant au sens du mot *gorgiasitate*, les commentateurs sont d'accord pour l'interpréter de travers. Voici, par exemple, comment Le Duchat a traduit le titre latin rapporté par Rabelais : « Decret par lequel l'Université de Paris permet aux jeunes femmes d'étaler leur gorge à plaisir! » Dans la vieille langue, *Gorgiaseté* est un substantif qui correspond à l'adjectif *gorgias*, *gorgiase*, et au verbe *se gorgiaser*.

11. L'Apparition de saincte Geltrude a une nonnain de Poissy estant en mal d'enfant.

Malgré ce titre qui semblerait avoir été arrangé plaisamment d'après celui d'un ouvrage français, on peut croire que Rabelais a voulu faire allusion à un livre latin, dont l'intitulé n'est pas moins singulier que le précédent :

« Speculum spiritualis gracie ac mirabilium revelationum divinitus factarum sacris virginibus Mechtildis ac Gertrudis. *Impressum* (*Magdebourg*) *impensis provide viri J. Thanners Herbopolensis, anno Virginei partus* 1510, in-4 goth. »

Cette manière de dater une impression est assez bizarre, pour que Rabelais s'en soit souvenu, car il avait dû être frappé du rapprochement étrange que présentent les couches de la sainte Vierge (*anno Virginei partus*) avec de merveilleuses révélations faites à des vierges sacrées dans un couvent.

Les Révélations de sainte Gertrude furent fabriquées en Allemagne à l'instar des *Revelationes celestes* de sainte Brigide de Suède, lesquelles étaient sans cesse réimprimées par toute la chrétienté pour la plus grande joie des âmes pieuses. L'inventeur de ces Révélations de sainte Gertrude essaya de renchérir sur celles de sainte Brigide, en intitulant son livre apocryphe : *Sanctæ Gertrudis exercitia nonnulla insinuationum divinæ pietatis*. Les premières éditions sont fort rares, et nous ne les voyons pas citées par les bibliographes. Nous n'en connaissons qu'une réimpression française, *Paris*, 1588, in-8. On pourrait supposer que le livre fut d'abord mis à l'index et supprimé.

Rabelais avait en vue, non-seulement de lancer une épigramme contre les religieuses de Poissy, dont la conduite n'était pas trop exemplaire, mais encore de rappeler indirectement le mystère de l'Incarnation et la Salutation angélique, en signalant les *insinuations* de sainte Gertrude, qui jouait peut-être le rôle de sainte Marguerite auprès des femmes en couches.

12. Ars honeste petandi in societate, per M. Ortuinum.

C'est-à-dire : L'Art de péter honnêtement en compagnie, par maître Ortwin.

Allusion aux titres des différents ouvrages publiés par *Ortuinus Gratius* (Hardouin de Graës), de Deventer.

« Fasciculus rerum expetendarum ac fugiendarum, cui operi insunt summorum aliquot virorum epistolæ, libelli, tractatus, opuscula, orationes numero 66, in quibus multæ causæ religionis excutiuntur. *Coloniæ*, *Quentel*, 1525, in-fol. — Lamentationes obscurorum virorum. *Coloniæ*, *Quentell*, 1518, in-4. — Epistola apologetica ad obscurorum Reuchlinistarum cohortem missa. *Coloniæ*, *Quentell*, 1518, in-4. »

Ortuinus Gratius avait publié aussi en 1514 : *Librum Werneri Rolewink de laudibus Westphaliæ correctum et emendatum.*

Enfin, comme le dit Le Duchat, Ortuinus, en tête de son *Fasciculus*, s'intitule : *Bonarum artium professor*, et son nom latin de *Gratius* pourrait bien

avoir suggéré à Rabelais l'idée d'ajouter l'adverbe *honeste* à l'*Ars petandi.*

Quant à cet *Ars petandi*, qui devait inspirer deux siècles plus tard six ou huit écrivains facétieux, il s'est rencontré tout naturellement dans les titres des livres d'Ortwin Gratius. Rabelais a été frappé du rapprochement et du rapport de ces deux mots *fasci*CULUS et *ex*PETEND*arum ;* il a remarqué des syllabes homogènes dans *opuscula*, *excutiunt*, etc.; il a interprété à sa manière ces *Lamentationes obscurorum*, et le titre du livre était trouvé.

Hardouin de Graës, docteur en théologie, de Cologne, avait montré un zèle et un acharnement incroyables dans la grande querelle des moines et des théologiens contre Reuchlin. Celui-ci s'était bien vengé, en le vouant au ridicule dans les *Epistolæ obscurorum virorum.* Rabelais, qui avait sans doute connu Reuchlin, et qui estimait ses ouvrages, vient à la rescousse, pour ainsi dire, et se fait le champion de l'illustre savant, en flétrissant ses adversaires et ses accusateurs.

Le titre de livre imaginé par Rabelais, qui se souvenait *de laudibus Westphaliæ*, a été *répété* au dernier siècle par un maître de pension de Paris, P. T. N. Hurtaut, qui était maître ès arts comme Hardouin de Graës; mais Hurtaud s'est caché sournoisement sous le voile de l'anonyme pour mettre au jour *l'Art de peter* (Westphalie, 1754, in-12).

13. LE MOUSTARDIER DE PENITENCE.

Allusion à l'un des deux livres suivants :

« Les Sept degrez de l'echelle de penitence, figurez et exposez en vray sur les Sept psaulmes penitentielz, composez par ung très souverain docteur en théologie nommé maistre Pierre de Aliaco. (Trad. par Antoine Belard.) *Sans nom et sans date* (vers 1510), in-4 goth. »

Plusieurs fois réimprimé.

« Le Mirouer de penitence, faict et composé nouvellement en l'an mil cinq cens et VII, par celuy qui autrefoys a compillé en francoys le Livre de la femme forte (Francois Le Roy). *Paris*, *Simon Vostre*, sans date (1510), in-4 goth. »

Rabelais a modifié un peu les titres de ces traités mystiques, pour faire opposition à un autre traité latin, qu'on réimprimait souvent et qui est intitulé :

« Pœniteas cito, iste libellus nuncupatur. *Coloniæ, Henr. Quentel*, 1491, in-4 goth. »

« *Moustardier*, dit Le Duchat, fait ici allusion à *moult tarder*, de *multum tardare*. Un prêcheur, qui avait parié de commencer son sermon par crier trois fois *moûtarde*, avec une pause à chacune des deux premières, s'écria pour la troisième : *Moult tarde le pécheur à faire pénitence !* »

On comprend que Rabelais ait traduit le *Pœniteas cito*, par *Moustardier*, pour exprimer justement le contraire et pour jouer sur les mots. Quant aux *Sept degrés de l'échelle de pénitence*, Rabelais nous donne à entendre que ceux qui voulaient les gravir, ne devaient pas s'amuser à la moutarde.

Un imitateur de Rabelais a publié un opuscule ordurier sous ce titre mystique : *Le Moustardier spirituel qui fait esternuer les ames dévotes constipées*

dans la devotion, avec la Seringue spirituelle du méme auteur. Cologne, imprimerie de Pierre Marteau; s. d., in-12.

14. Les Houseaulx, alias les Bottes de patience.

Les ouvrages philosophiques et théologiques écrits en latin et en italien sur la patience, et imprimés avant 1532, sont assez nombreux; citons seulement : Joh. de Tambaco, *Consolatorium theologicum sive speculum Patientiæ*, dont il existe une dizaine d'éditions; *Tractato de la Patientia* (Venetiis, 1490, in-4); Fridericus Nausea, *de Patientia liber* (Moguntiæ, J. Schoeffer, 1530, in-8, etc.); mais nous n'avons trouvé que deux ouvrages écrits en français, dont les titres aient quelque analogie avec celui que Rabelais avait recueilli dans la bibliothèque de Saint-Victor :

« Traicté intitulé et appellé l'Armure de patience en adversité, très consolatif pour ceux qui sont en tribulation et prouffitable à toutes gens. *Paris, vᵉ de Thielman Kerver*, 1530, p. in-8 goth. »

« La grande et merveilleuse patience de Griselidis, fille d'un pauvre homme appellé Janicolle, du pays de Saluces. *Lyon, Cl. Nourry alias le Prince*, 1525, in-4 goth. »

La première édition de la *Patience de Griselidis* est de 1484, à Lodeac en Bretagne, et le livre a été plus d'une fois réimprimé. Mais l'édition de Lyon, que nous avons citée, semblerait, à cause de l'adresse du libraire (*Claude Nourry alias le Prince*),

que Rabelais connaissait bien, lui avoir fait fabriquer *les Houseaulx alias les bottes de patience*.

Au reste, un manuscrit de la *Patience de Griselidis* se trouvait dans la bibliothèque de Saint-Victor. Voy. Montfaucon, *Bibl. bibliothecarum*, t. II, p. 1372.

Nous ne serions pas surpris que Rabelais, en inventant le titre de *Bottes de patience*, eût songé au célèbre ouvrage de Boèce, *de Consolatione philosophiæ*, dont les éditions étaient aussi multipliées que les manuscrits, et portaient toujours en tête de leur titre le nom de l'auteur, qu'on écrivait tantôt *Boetii* et tantôt *Boethii*, mais qu'on prononçait *Botii;* ce que Rabelais a bien pu traduire plaisamment par *bottes*.

Il faut, en outre, remarquer que le titre du livre de l'abbaye de Saint-Victor rappelle ces expressions encore usitées : *armé*, *chaussé*, *botté de patience*.

15. Formicarium artium.
C'est-à-dire : La Fourmilière des arts.

Allusion à l'ouvrage suivant :

« Formicarii libri V moralisati, in quo piger discipuli et theologus præceptoris habebit officium, juxta editionem fratris Joannis Nyder. *Sine loco et anno* (Coloniæ, circa 1477), in-fol. goth. »

Plusieurs fois réimprimé à la fin du quinzième siècle. Le titre d'une autre édition sans date, sortie sans doute des presses de Jean Guldenschaff, imprimeur à Mayenne vers la même époque, rappelle davantage le titre du *Formicarium artium :*

Joannis Nyder, theologiæ doctoris, Formicarium in V libros divisum, quibus Christianus quilibet admirabili formicarum exemplo ad parandam sibi sapientiam eruditur.

On voit, dans le titre de la première édition, que cet ouvrage, entre les mains des écoliers, était destiné à remplacer les leçons orales des maîtres ès arts (*magistri artium*), ce que peut-être Rabelais a constaté burlesquement dans son *Formicarium artium*.

Le Duchat fait remarquer que le chancelier Bacon, dans son traité *de Augmento scientiarum* (ch. 6 du livre I), a cité, d'après Rabelais, le *Formicarium artium* comme un livre véritable!

16. De Brodiorum usu et honestate chopinandi, per Silvestrem Prieratem jacobinum.

C'est-à-dire : De l'Usage des jus de viandes et de l'honnêteté de chopiner, par Silvestre Prieras, jacobin.

Ce titre fait allusion aux titres de différents écrits que le savant théologien, Silvestre Prieras ou de Prierio, de l'ordre de Saint-Dominique, avait publiés depuis le commencement du seizième siècle :

« Rosa aurea, videlicet expositio super Evangelia totius anni. *Bononiæ*, 1503, in-4. »

Souvent réimprimé.

Le mot *expositio* est indiqué, par *chopinandi* (l'art de vider les pots), dans le titre du livre imaginaire de la bibliothèque de Saint-Victor.

« Errata et argumenta Martini Lutheri recitata,

detecta, repulsa et copiosissime trita. *Romæ, per Ant. Bladis de Asula*, 1527, in-4. »

Copiosissime trita, voici les jus de viandes, qui sont encore mieux qualifiés dans le titre de la troisième partie de cet ouvrage : *De juridica et irrefragabili veritate Romanæ ecclesiæ Romanique pontificis liber tertius.*

Les *pots*, qui avaient frappé Rabelais dans le titre de l'*Expositio super Evangelia*, se retrouvent encore dans les *Conclusiones de Potestate papæ*, qui figurent sur le titre de ce fameux factum théologique dirigé contre Luther, car il y a une édition intitulée : « R. F. fratris Silvestri Prieratis, in præsumptuosas Martini Lutheri conclusiones de Potestate papæ dialogus. Ad Leonem X pontificem. *Sine loco*, 1520, in-4. »

Les jus de viandes reparaissaient encore d'une manière mystique, sinon gastronomique, dans le sujet d'un sermon de Silvestre de Priero :

« Sermo de immolatione Agni paschalis. *Mediolani*, 1509, in-8. »

Enfin Rabelais représente ce savant maître du sacré palais (c'était la dignité que lui avaient valu ses services à la cour de Rome), remplissant les fonctions de sommelier et invitant les convives à chopiner honnêtement, à cause de son ouvrage sur les cas de conscience :

« Summa summarum quæ Sylvestrina dicitur. *Bononiæ, Benedict. Hector*, 1515, in-fol. »

Silvestre de Prierio était mort depuis 1523; Rabelais pouvait donc sans danger le prendre à parti, en représailles de ses violentes attaques contre Lu-

ther et les hérétiques. Il se sera rappelé aussi sans doute un autre écrit plus hostile et plus perfide encore, qui avait fait beaucoup de bruit, et dont Prierio n'était pas l'auteur, quoiqu'on le lui eût attribué généralement. Voici le titre de cet écrit imprimé en 1519 : *Tractatus quidam solemnis de arte et modo inquirendi quoscumque hæreticos.*

17. Le Beliné en Court.

Allusion au vieux poëme moral, en prose et en vers, de René d'Anjou, roi de Sicile : *l'Abusé en Court*, qui avait été réimprimé quatre ou cinq fois à la fin du quinzième siècle. Voy. les différentes éditions de cet ouvrage décrites dans le *Manuel du libraire*. Du Verdier transcrit, d'après une autre édition, le titre détaillé de ce livre : « l'Abusé en Court, qui se complaint à l'Acteur du temps perdu qu'il a fait tout le temps de sa vie, et l'Acteur luy donne bon enseignement et à toutes personnes. *Lyon*, *Jean Lambany*, sans date, in-4. »

Le Duchat dit, dans ses notes sur le titre de ce livre, que « *beliner* quelqu'un, c'est en faire une espèce de bélier ou cocu. Ainsi, *le Beliné de Court* pourroit bien ne signifier autre chose que l'*homme devenu cocu à la cour*, comme il s'en trouvait plusieurs à celle du roi François Ier. » Cependant, Rabelais, en employant ce même mot *beliné* dans le prologue du livre IV, lui donne une signification précise, en y ajoutant les mots *corbiné*, *trompé*, *affiné*. Quant au jeu du *beliné*, qui est mentionné parmi les Jeux de Gargantua, on ne sait pas ce que

ce pouvait être, et nous sommes forcé de conjecturer que ce jeu consistait à imiter les béliers, lorsqu'ils se heurtent l'un contre l'autre la tête en avant.

Il ne serait pas impossible que, dans *le Beliné en Court*, Rabelais ait eu la pensée de mettre en cause le fameux Jacques Colin, abbé de Saint-Ambroise à Bourges, et la traduction française que cet abbé préparait alors du *Libro del Cortegiano* du comte de Castiglione. Nous entrevoyons quelque analogie, non-seulement entre le nom de *Colin* et le *belin*, dont on a fait le *beliné*, mais encore entre le rôle que l'abbé de Saint-Ambroise jouait à la cour et la position équivoque d'un courtisan *trompé*, *affiné*. Jacques Colin, secrétaire du roi, et comme le dit un contemporain : *ob id regis lateri affixus* (voy. la note de La Monnoye, à l'article de J. Colin, dans la *Bibl. franç.* de La Croix du Maine), se flattait d'avoir assez de crédit pour amener François Ier à protéger ouvertement les novateurs et à entrer à son tour dans le parti de la Réforme; mais il fut étrangement mystifié et *beliné*, en voyant le roi se prononcer avec éclat dans le sens contraire, et ordonner des poursuites rigoureuses contre les luthériens. Jacques Colin eut bien de la peine à sauver ses amis, notamment Clément Marot, qu'il nommait son *compère*. Remarquons aussi que depuis ce moment-là l'abbé de Saint-Ambroise tomba en disgrâce, et se vit supplanté, par conséquent *beliné* auprès du roi, par le jeune Pierre du Chastel, qu'il avait produit à la cour de France.

C'était François Ier lui-même qui avait invité son secrétaire à traduire en français le *Cortegiano*, et

Jacques Colin se fit aider par Mellin de Saint-Gelais; toutefois, cette traduction ne fut imprimée qu'en 1537, à Paris, chez J. Longis, in-8, après la mort du traducteur.

18. Le Cabat des notaires.

Allusion à l'ouvrage suivant, que nous trouvons cité dans la *Bibliothèque françoise* de La Croix du Maine :

« Le Prothecole des notaires, tabellions, greffiers et sergens, etc., contenant la forme et maniere de faire tous contrats, actes de justice, commissions et rapports de sergens à cheval et à verge, inventaires, comptes, demandes et autres choses singulieres, par Louis Berthelemy, notaire royal au Chastelet de Paris. *Paris, Durand Gerlier*, 1518. »

Du Verdier cite une édition, sans nom d'auteur, *Paris*, *Maurice Mesnier*, 1553, in-16, à laquelle on avait ajouté *le Guidon des notaires et secretaires*, qui a dû paraître séparément et qui correspond également au titre du livre cité par Rabelais.

Le *Cabat des notaires* parodie assez plaisamment le *Prothecole*, que les amateurs d'équivoques métamorphosaient en *Pot à colle* et en *Porte colle*. Le Duchat nous apprend que les notaires, au seizième siècle, plaçaient leurs minutes et autres actes dans des cabas ou paniers. Rabelais avait déjà dit au ch. 54 du liv. I :

A vous, pour debattre,
Soient en pleins *cabatz*
Procès et desbatz.

Au reste, le *Cabat des notaires* avait une antiquité respectable, puisqu'il remontait, dit-on, aux Romains et aux Grecs.

Les livres écrits en français sur le style et la pratique des notaires étaient encore à peu près inconnus à cette époque, où la plupart des actes se rédigeaient pourtant en langue vulgaire; mais il y avait divers traités du notariat, écrits en latin, très-usuels en France comme en Italie et en Allemagne, où ils furent d'abord imprimés, entre autres celui qui porte pour titre : *de Arte Notarii* (Coloniæ, Henr. Quentell, circa 1520, in-8).

Rabelais peut avoir emprunté l'idée de son *Cabat* au *libellus* d'un jurisconsulte de l'Université de Padoue, Joannes Jacobus Canis, qui a publié : *Libellus de Tabellionibus* (Bononiæ, Henr. de Colonia, 1482, in-4).

Il y a, dans l'ancien catalogue des manuscrits de Saint-Victor, plusieurs traités qu'on doit mettre aussi dans le *Cabat des notaires;* nous n'en citerons qu'un :

Summa magistri Rolandi de officio tabellionatus, in decem pactos principales divisa, seu de officiio notarii, de contractibus et ultimis voluntatibus, pup. S. n° 5. (830.)

19. Le Pacquet de mariage.

Ce titre nous paraît faire allusion à l'ouvrage suivant :

« Le Guidon et gouvernement des gens mariez, traité singulier du saint sacrement, estat et fruict de mariage; et de la grande excellence, perfection,

dignité, vertu et louenge d'icelluy, induisant, par auctoritez, raysons et exemples, à y avoir et nourrir union, amour, loyaulté, paix et honnesteté, et à fuyr les faultes et corruptions contraires; et de la grande gravité et terribles pugnitions du peché de adultere. Compilé par maistre Raoul de Montfiquet, docteur en théologie. *Paris*, *Durand Gerlier*, sans date (vers 1530), in-4 goth. »

C'est ce titre lourd et verbeux que Rabelais a voulu qualifier par le mot *paquet*, qui rime avec le nom de l'auteur, Raoul de Montfiquet.

Au reste, Rabelais a dû souligner plus d'un mot fertile en allusions, dans ce titre qui semble correspondre à la définition qu'il donna plus tard du *Paquet de mariage :* « La femme du seigneur de Merville (dit-il au ch. 8 du livre III) considera en esperit contemplatif, que peu de soing avoit du pacquet et baston commun de leur mariage. » Ce paquet et ce bâton, suivant l'interprétation de Le Duchat, ce sont « le sac et les quilles du marié. »

Il est possible que Rabelais ait compris dans ce *paquet*-là tous les livres et surtout les gros livres, écrits en latin par des théologiens ou des jurisconsultes, livres que le mariage avait engendrés et que l'imprimerie ne se lassait pas de mettre au jour; citons seulement : Joannes Andreas, de Bologne, *Tractatus seu summula de sponsalibus et matrimonio* (Brixiæ, 1492, in-4); Raymundus de Pennaforti, *Summa de pœnitentia et matrimonio* (Parisiis, 1500, in-4); et surtout le savant ouvrage d'André Tiraqueau, qui était l'ami de Rabelais : *De legibus*

connubialibus et jure maritale (Parisiis, Petr. Vidoue, 1524, in-4).

Enfin Rabelais, qui connaissait le *Livre de Matheolus*, qu'il cite plus d'une fois, ainsi que le *Rebours de Matheolus*, dans son *Pantagruel*, a bien pu se souvenir d'une édition de ce dernier ouvrage, portant pour titre :

« Le livre du Resolu en mariage, traictant et demonstrant la grant procsse et resistance que ont eu et ont de present les femmes contre les hommes et principalement contre les puissans, fiers et hardis. *Paris*, *V. de Jehan Trepperel* (vers 1525), in-4 goth. »

20. Le Creziou de contemplation.

Voici quelques-uns des livres auxquels Rabelais peut avoir fait allusion :

« Modus et ratio de divine contemplation, translaté de latin en françois. *Paris*, *Antoine Caillaut*, 1505, in-4 goth.

« Les Contemplacions historiez sur la passion Nostre Seigneur, composées par maistre Jehan Gerson, docteur en théologie. *Paris*, *Ant. Verard*, sans date, in-fol. goth.

« Le Mirouer de contemplacion, faict sur la très sainte vie, mort et passion de N. S. J. C. *Paris*, *Guill. Eustace*, 1517, in-8 goth.

« Le Sentier et adresse de dévotion et contemplation intellectuelle : jadis composé en latin et nouvellement translaté en françois (par frère Nicole Caling) à l'édification et instruction de tous bons et

loyaux chrestiens. *Tholose*, *Jacq. Colomiés*, sans date (1530), in-4 goth. »

Nous croyons que c'est ce dernier ouvrage que Rabelais a voulu désigner plus particulièrement, à cause du lieu de l'impression et aussi eu égard au style mélangé de languedocien que le frère Nicole Caling a employé dans sa traduction.

Le Duchat dit que *creziou* est un creuset, dans le patois du Dauphiné et du Lyonnais; *crizou*, en basse Normandie, aurait le même sens. Éloy Johanneau prétend que *creziou*, en Savoie, est une lampe à crochet. Suivant nous, c'est un sentier, un chemin creux, en languedocien.

Nous ne serions donc pas éloigné de croire que Rabelais eût voulu ici, en se servant de cette expression, indiquer quelqu'un de ces ouvrages mystiques, qui étaient traduits en languedocien ou en catalan, et imprimés pour l'usage spécial des habitants du Languedoc et de l'Espagne. Voici un de ces livres, que Rabelais a bien pu qualifier de *creziou*, creuset, par allusion aux travaux et aux ouvrages alchimiques de l'auteur supposé, Raymond Lulle :

« Libro d'oracions y contemplacions del enteniment en Deu, compost per Ramon Lull, traduit en lengua valenciana per Joan. Bonlabii. *Valencia, Jo. Joffre*, 1521, in-fol. »

Ce n'est pas le seul livre en langue catalane qui nous ait offert quelque analogie avec le *Creziou de contemplation*, et nous nous sommes arrêté quelques instants devant ce titre recueilli par Panzer, t. III, p. 61:

« Joannis Escriva contemplacio a Jesus crucificat. *Valentiæ, per Jac. de Villa*, 1495. »

21. Les Fariboles de Droit.

Ce titre nous paraît désigner particulièrement l'ouvrage suivant, tant de fois réimprimé à cette époque en français et surtout en latin :

« Les Paraboles de maistre Alain (trad. du latin en vers franç.). *Paris, Antoine Verard*, 1492, in-fol. goth. »

Les savants et les commentateurs ont donné carrière à leur érudition et à leur fantaisie, pour établir l'étymologie du mot *fariboles*, qui était encore bien nouveau du temps de Rabelais : suivant Henri Estienne, il viendrait du grec παραβολή ; suivant Ménage et Le Duchat, il serait formé du mot *frivoles*, qui aurait le même sens ; suivant Ducange, il dériverait de *faria*, mot de la basse latinité signifiant une confusion de paroles ; suivant De l'Aulnaye, il comprendrait les deux mots latins *fari*, parler, et *bulla*, bulle de savon ; suivant Éloy Johanneau, il serait composé de *far*, farine, et de la finale *bolus*, etc.

Suivant nous, on peut se fier à l'étymologie proposée par Henri Estienne, d'autant plus que *paraboles* se prenait dans le sens de *fariboles*, et réciproquement. « Je croy, dit Jehan Le Maire dans ses *Illustrations des Gaules* (ch. 7 du IIe livre), que ces choses ne sont toutes que paraboles, mensonges et abusions. »

Rabelais a considéré les *Paraboles* d'Alain de Lille,

qu'il cite ailleurs avec un profond mépris (liv. I, chap. 14), comme de vraies *fariboles*. Cependant, on les lisait, on les commentait, on les admirait dans toutes les universités depuis le quatorzième siècle.

Il est possible que Rabelais ait eu encore en vue deux autres recueils de Droit, qu'on imprimait de son temps :

« Le livre des institutions des Drois, appellé Institute, translaté de latin en françois (et en vers, par Richard d'Annebaut) et corrigé en diligence par plusieurs docteurs et souverains legistes. *Sans lieu ni date* (vers 1510), in-fol. goth. »

« Les Constitucions et ordonnances faictes et compilées pour le bien et utilité des regnicoles de France, par les amateurs de justice : les roys Charles septiesme, Loys unziesme, Charles huictiesme, Loys douziesme et François Ier du nom, actuellement regnant, au grand prouffist et soulagement de tous praticiens. (Recueilli par Gilles d'Aurigny.) *Sans nom de lieu* (*Paris*), 1527, in-8 goth. »

L'éditeur de ce recueil, Gilles d'Aurigny, prenait le surnom de l'*innocent esgaré*, ce qui s'accorde assez bien avec les *fariboles* de Droit, qu'il rassemblait pour le bien des *regnicoles* de France. Quant à la traduction des Institutes en vers françois, c'est, à coup sûr, l'œuvre d'un faiseur de *fariboles*.

22. L'Aguillon de vin.

Jeu de mots sur le titre du traité de saint Bonaventure, traduit du latin par Jean Gerson, chancelier de France :

« L'Aguillon d'amour divine. *Paris, Pierre le Caron*, 1474, petit in-4 goth. »

Souvent réimprimé. Quelques éditions sont intitulées : *l'Esguillon d'Amour divin.*

Il y a encore un autre ouvrage mystique, imprime au quinzième siècle, dont le titre a beaucoup de rapport avec le précédent :

« L'Esguillon de la crainte de Dieu, pour bien mourir. *Paris*, 1492, in-fol. goth. »

Rabelais, au ch. 2 du second livre, explique ce qu'on entendait par des *aiguillons de vin*, lorsqu'il représente Badebec préludant à l'enfantement de Pantagruel, par l'évacuation successive de mulets chargés de sel ; de dromadaires chargés de jambons et de langues de bœufs fumées ; de chameaux chargés d'anguillettes, etc. « Voicy bonne provision, dirent les sages-femmes : aussi bien, ne beuvions-nous que laschement, non en lancement. Cecy n'est que bon signe, ce sont *aiguillons de vin.* »

Le traité de saint Bonaventure, *Stimulus amoris in Deum*, avait été imprimé plusieurs fois en latin, et la bibliothèque de Saint-Victor en possédait plusieurs manuscrits. Voy. l'ancien catalogue de cette bibliothèque, pupitre LL.

23. L'Esperon de fourmaige.

C'est une allusion moqueuse à l'ouvrage suivant :

« L'Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à touttes bonnes œuvres vertueuses

et moralles, par consequent pour les faire coheritiers de Jesu-Christ expressement nobles et genereux. Lourdement forgé et rudement limé par noble homme fraire (sic) Antoine du Saix, commandeur de Sainct-Antoine en Bresse. *Sans nom* (*Paris*, *Geoffroy Tory*), 1532, in-4. »

Cet ouvrage, en vers, dont le sujet comprend l'éducation des princes et celle des enfants, renferme de très-vives sorties contre les hérétiques. Il n'en fallait pas davantage pour tourner Rabelais contre l'auteur, qu'il connaissait personnellement, pour l'avoir rencontré chez les frères du Bellay. On trouve, en effet, à la suite de *l'Esperon de discipline*, des épîtres à Guillaume du Bellay, seigneur de Langey, et à Jean du Bellay, évêque de Paris, qui n'était pas encore cardinal. De plus, dans ces épîtres où Antoine du Saix fait l'éloge de plusieurs poëtes et savants contemporains, Rabelais n'est pas nommé. On est donc certain que la bonne intelligence ne régnait pas entre eux à cette époque. Rabelais a remplacé plaisamment le mot de *discipline* par celui de *fourmage*, se rappelant que l'auteur était de Bourg en Bresse où l'on fabriquait alors comme aujourd'hui plûs de fromages que de livres.

Quant au sens figuré de *l'Éperon de Fourmage*, il est d'autant plus aisé à comprendre qu'on dit encore proverbialement que le fromage excite la faim et anime la soif. Toutes les fois que Rabelais décrit un repas, il ne manque pas d'y faire figurer le fromage parmi les *compulsoires de beuvettes*. On le mangeait alors *à l'entrée de table* et comme pour aiguiser l'appétit : de là sans doute le vieux dicton

cité par Rabelais, chap. 8 du liv. III : « Nous disons que par esperons on commence soy armer. » L'usage de servir le fromage avant le repas s'est conservé dans le Nord, en Russie et en Pologne.

24. Decrotatorium Scholarium.

C'est-à-dire : le Décrotoire des Écoles.

Rabelais fait non-seulement allusion à la malpropreté des maîtres ès arts et des écoliers de son temps, qu'on voyait ramasser fièrement la crotte de toutes les rues, ce qui leur avait valu le surnom proverbial de *crottés de Paris*, mais encore il désigne spécialement un ouvrage, intitulé *Decrotatorium Vanitatis*, que les bibliographes spéciaux, Mattaire et Panzer, n'ont pas cité parmi les écrits de Henri de Langestein, dit de Hesse, de l'ordre des Chartreux, professeur de théologie au quatorzième siècle. Voici la traduction de cet ouvrage mystique :

« La Decrotoire de Vanité, par Henry de Langestein, avec deux exhortations, l'une à la communion, et l'autre au saint sacrifice de la messe, par Math. Galenus; trad. du latin par Paul Du Mont. *Douay, J. Bogard*, 1581, in-16. »

Henri de Langestein, dont la vie entière fut consacrée au professorat théologique, employa beaucoup d'années, comme le dit Conrad Gesner, à l'explication de la Genèse, mais il n'alla pas au delà du 4e chapitre, dans les interminables commentaires, avec lesquels il se flattait de *décroter* l'ignorance de ses élèves. Rabelais, qui avait eu entre les mains divers ouvrages de scolastique, composés par cet infati-

gable *décroteur* de la Bible et du livre des Sentences, semble avoir voulu rappeler surtout un lourd factum, très-singulier, que ce théologien allemand lança contre les moines mendiants, qui niaient l'immaculée conception de la Vierge; voici le titre de ce factum réimprimé dix ou douze fois depuis 1480 :

« Henrici de Hassia, contra disceptationes et contrarias prædicationes fratrum mendicantium super Conceptione B. V. Mariæ et contra maculam S. Bernardo mendaciter impositam. *Argentorati, typis Renati Beck*, sine anno, in-4 goth. »

N'oublions pas d'ajouter que Rabelais a pu vouloir prêter un sens exclusivement figuré au *Decrotatorium Scholarium*, et ce serait alors l'ouvrage suivant qu'il aurait ridiculisé sous un titre, où *Decrotatorium* représente, par simple analogie de mot :

« Le Directoire de Conscience; epistre envoyée au duc de Bourbon, par l'Evesque de Cavaillon (F. Toussaint de Villeneuve).... *Lyon*, 1488, in-fol. goth. »

Ce *Directoire* de conscience, *pour bien édiffier l'homme qui a desir de bien vivre et bien mourir*, devait servir à *décroter* les âmes qui s'étaient salies dans la fange du péché.

25. Tartaretus, de modo cacandi.

C'est-à-dire : Tartaret, sur la manière de faire caca.

Allusion aux nombreux traités que Pierre Tartaret, professeur de théologie en Sorbonne, avait faits pour exposer à ses élèves presque toute la philosophie d'Aristote. Rabelais se moque évidemment

du retour fréquent de la syllabe *ca* dans les titres de ces traités, parmi lesquels figure la *Physica*, qui semble correspondre plus directement au fameux chapitre des aniterges de Gargantua.

« Expositio in totam fere philosophiam Aristotelis : in Logicam, Physica, de Cœlo et mundo, Generatione et corruptione, Meteora, de Anima, de Sensu et sensibili, etc., et Metaphysica quædam. *Basileæ*, 1508, in-fol. »

« Expositio totius Logicæ Aristotelis : item Physica. *Parisiis*, *Claud. Dàvost*, 1509, in-4. »

« Questiones super VI libros Ethicorum Aristotelis. *Parisis*, *Joh. Lambert*, 1496, in-4. »

Enfin, Pierre Tartaret avait commenté encore d'autres ouvrages d'Aristote, mais ces commentaires sont restés manuscrits, ainsi que l'ouvrage suivant que Rabelais pouvait avoir en vue, lorsqu'il attribuait à ce docteur un traité sur la manière d'aller à la garderobe :

Tractatus de intentione et rarefactione et condensatione formarum.

Ce dernier traité, cité par J. J. Frisius dans ses additions à la *Bibliotheca* de Conrad Gesner, existait en manuscrit chez Marc Widler, de Zurich. Rabelais en connaissait au moins le titre , si Pierre Tartaret l'avait lu à ses élèves, et cette *condensatio formarum* s'était présentée naturellement à l'esprit du facétieux pantagrueliste, comme une image fort exacte *de modo cacandi*.

Pierre Tartaret, dont les gloses sur la philosophie d'Aristote ont eu beaucoup de vogue de son vivant, avait professé à Paris vers la fin du quinzième siècle

jusqu'en 1509. Son vrai nom était *Tataret*. Rabelais préfère *Tartaretus* (une partie de ses livres écrivent ainsi son nom), comme pour faire allusion à ces fameuses *tartres bourbonnoises*, dont il donne la recette au ch. 16 du liv. II. Au reste, ce passage est peut-être le souvenir de quelque épisode burlesque de la vie du docte théologien. On peut supposer, en effet, que les écoliers de la classe de théologie s'étaient divertis aux dépens de leur professeur, en apportant à son cours les parfums saisissants d'une *tartre bourbonnoise*.

26. Les Fanfares de Rome.

Ce titre de livre peut se rapporter à uu si grand nombre d'ouvrages différents, que nous avons hésité longtemps avant de prendre parti pour l'un ou pour l'autre; nous nous sommes demandé si Rabelais avait voulu procéder ici par allusion au nom d'un auteur, ou bien au titre d'un livre, ou bien au sujet d'un ouvrage. Dans l'hésitation où nous sommes à l'égard des *Fanfares de Rome*, voici trois systèmes d'explication, entre lesquels on devra faire un choix.

Cherchons d'abord l'interprétation du mot *fanfares*. Au ch. 23 du livre I, Rabelais emploie le verbe *fanfarer*, dans le sens de *parader*. « Fanfare, dit Nicot, dans son Dictionnaire, c'est proprement quand ceux qui veulent jouster se monstrent en la lice avec trompettes et clairons, et *fanfarer*, c'est faire telles fanfares. » Le Duchat rappelle, dans une note, que l'*Apologie pour Hero-*

dote, ch. 39, nomme *fanfares* les pompeuses cérémonies du service divin dans l'Église romaine. *Fanfares* serait donc synonyme de *pompes*, *cérémonial*. On peut supposer néanmoins que Rabelais, en parlant des *Fanfares de Rome*, a voulu représenter le bruit qu'avait fait dans la chrétienté le sac de la ville éternelle prise d'assaut et occupée par les lansquenets du connétable de Bourbon en 1527. César Grollier, dans sa relation inédite de cet événement, raconte que « on entendoit les cris et les hurlements misérables des femmes romaines et des religieuses, que les soldats menoient par trouppes pour saouler leur luxure. » Voy. les Observat. hist. des frères de Sainte-Marthe sur les Lettres de Rabelais (*Brusselle*, *Fr. Foppens*, 1710, in-12, page 95).

Si l'on admet cette dernière supposition, il y a un petit livre français qui vient la confirmer :

« Petit traieté contenant la deploration de toutes les prinses de Rome, depuis sa fondation jusqu'à la derniere prinse des Espagnolz qui a esté plus cruelle que toutes autres (par Jacques Godard). *Paris*, *J. Longis*, 1528, in-8 goth. »

On peut découvrir aussi un nom d'auteur dans ces *Fanfares de Rome*, et nous avons pensé à un moine du treizième siècle, Augustinus *Triumphus*, qui étoit l'ami de Gilles de Rome et qui composa, sur le pouvoir de l'Église, un livre dédié au pape Jean XXII : « Triumphus Augustinus de Ancona, Summa de ecclesiastica potestate. *Augustæ*, *per Joh. Schuszler*, 1473, in-fol. goth. »

Enfin, une de ces équivoques, que Rabelais cherche toujours dans la similitude ou la consonnance des

mots, nous fait penser qu'il a peut-être désigné, dans les *Fanfares de Rome*, un ouvrage sur la liturgie de l'Église romaine, ouvrage anonyme souvent réimprimé à cette époque, mais dont l'auteur, nommé Mathias Farinator, de Vienne en Autriche, florissait dans l'ordre des Carmes au quatorzième siècle. Cet ouvrage est intitulé : *Pharetra Ecclesiæ, lib. I.* Nous croyons que c'est le même livre dont il existe plusieurs éditions sous ce titre : *Pharetra fidei catholicæ sive ydonea disputatio inter Christianos et Judæos* (Lipsiæ, Kacheloven, 1494, in-8).

On comprend que Rabelais ait été tenté de mettre en œuvre l'analogie de consonnance que présente le nom de l'auteur, *Farinator*, et le titre de son livre : *Pharetra*, avec le mot *Fanfares.*

27. BRICOT, DE DIFFERENTIIS SOUPPARUM.

C'est-à-dire : Bricot, sur les différences des soupes.

Ce titre fait certainement allusion par équivoque aux titres de trois ouvrages de Thomas Bricot, docteur en Sorbonne.

L'un, *Textus suppositionum Logicæ Petri Hispani et quæstiones*, est imprimé avec l'ouvrage suivant : *Georgii Bruxellensis interpretatio in Summulas Petri Hispani, cum Thomæ Bricot quæstionibus* (Lugduni, Jannot de Campis, 1509, in-8).

L'autre : *Textus Aristotelis super octo libris Physicorum, abbreviatus per M. Thomam Bricot, cum continuatione textus M. Georgii et quæstionibus ejusdem* (Parisiis, Henr. Stephanus, 1524, in-fol.).

Le troisième : *Textus abbreviatus super tota Naturali Philosophia*, est imprimé à la suite du *Textus abbreviatus totius Logices Aristotelis* (Parisiis, Dionysius Roce, sine anno, in-8).

Le Duchat fait remarquer que le nom de Bricot signifie en allemand *bouillon cuit*, ce qui peut avoir donné lieu à la plaisanterie de Rabelais, lequel joue certainement sur les mots *super et suppositionum*, qu'on prononçait alors à l'italienne : *souper et souppositionum*. On prononçait aussi à la parisienne, *Bicot* et *Bicotius*, au lieu de *Bricotius* et de *Bricot ;* l'analogie avec *biscoctus*, deux fois cuit, et *biscota*, biscotes pour les soupes, s'est présentée certainement à l'esprit de Rabelais.

Il y avait, du reste, à cette époque, plusieurs personnages du nom de Bricot : outre celui qui a écrit *super* la Logique et la Physique d'Aristote, Bernier et Le Duchat citent encore Guillaume Bricot et Jean Bricot ; le premier, docteur en Sorbonne et pénitencier de Notre-Dame, grand ennemi de Reuchlin (voy. l'épître 54 du livre II des *Epistolæ obscurorum virorum*), et Jean Bricot « ce fameux théologien de la faculté de Paris, dit Bernier dans son *Jugement sur la vie et les ouvrages de Rabelais*, lequel, haranguant le roi François I[er], à la tête de l'Université, lui dit à propos de la dissipation qu'il faisoit des finances, que s'il continuoit à en user ainsi, et à avoir les mains percées comme le saint dont il portoit le nom, il feroit autant de pauvres forcés, que ce saint en avoit fait de volontaires. »

Salomon Macrin, secrétaire du cardinal Jean Du

Bellay, et ami de Rabelais, a réuni Bricot et Tartaret dans une strophe de ses *Hymni selecti :*

> Cum Tartaretus, cumque Bricotius,
> Sorbonnicorum et turba sodalium
> Perplexa acutis syllogismis
> Socraticas temeraret aures.

28. Le Cullot de Discipline.

Ce titre de livre semble correspondre à l'ouvrage suivant, plutôt qu'à tout autre :

« Le livre de la Discipline d'amour divine : la repeticion de la Discipline avec les proprietez d'amour seraphique. *Paris*, *Regnault Chaudiere*, sans date (1519), in-8 goth. »

Plusieurs fois réimprimé.

Il s'agit, en effet, dans le *Cullot de Discipline*, soit de la correction fraternelle que les moines s'administraient entre eux, soit de la punition du fouet que la règle universitaire infligeait aux écoliers, lors même qu'ils avaient barbe au menton ; témoin, l'exemple mémorable de saint Ignace de Loyola, qui était encore au collége à l'âge d'homme, et qui se laissait fouetter le plus dévotement du monde.

Les commentateurs, et Le Duchat à leur tête, ont imaginé les explications les plus saugrenues pour une expression qui s'explique toute seule : le *Culot de discipline* est mis là pour *discipline du culot*, et *culot* ne peut pas avoir d'autre sens que celui de la partie du corps, à laquelle s'adressait nominativement la discipline.

Il existe plusieurs traités imprimés dès ce temps-là, pour combattre ou pour défendre la correction fraternelle qui était en vigueur dans tous les couvents. Voici l'indication de deux de ces traités que Rabelais avait pu voir dans la bibliothèque de Saint-Victor :

« Tractatus de fraterna correctione, auctore quodam patre ord. Carthus., conventus Coloniensis. *Coloniæ*, *sine anno* (circa 1490), in-4. »

« Bernardini Arevalensis, ordinis Minorum, tractatus de correctione fraterna, editus opera F. Garsiæ de Castillo. *Methimmæ Campi*, *Fr. a Canto*, 1557, in-8. »

Ce second traité de discipline a été rédigé bien longtemps avant la date de cette édition.

Si Rabelais a voulu jouer sur le mot *discipline*, en l'appliquant au *culot*, plutôt qu'à l'éducation intellectuelle des enfants, on doit croire que l'ouvrage qui s'est présenté d'abord à son esprit, a été celui-ci, souvent réimprimé à Paris et à Lyon : « Boetius, de disciplina Scholarium, ab Ascensio explanatus. *Lugduni*, 1502, in-4. »

Remarquons que le *culot* se trouve dans le prénom du commentateur de ce traité, Jodocus Badius Ascensius, que connaissait bien Rabelais.

29. La Savate d'humilité.

Nous trouvons dans la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier, que Jacob de Pierre-Vive, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, a traduit en français et a fait imprimer à Paris, chez Simon Vostre, en 1510,

trois livres ou petits traités de saint Bernard, dont le premier est intitulé : *Traité des Degrez d'humilité.*

Rabelais a pu vouloir dire que, pour monter ces degrés-là, il faut traîner la *savate.*

Mais nous croyons que Rabelais, suivant son habitude, s'est inspiré du titre abrégé qu'il aura lu sur le dos ou sur la tranche d'un livre, à la bibliothèque de Saint-Victor. Il s'agirait donc ici du traité de Jérôme Savonarole, de Ferrare :

« Tractato dell' Humilita, composto per frate Hieronimo da Ferrara. *Firenze, Ant. Mischomini,* 1492, in-4. »

Non-seulement Rabelais, dans la *Savate d'humilité*, fait allusion à ce titre abrégé : Sav. *de l'humilit.*, mais encore il témoigne du peu d'estime que lui inspiraient le fanatique Savonarole et ses ouvrages.

Nous avons aussi cherché à retrouver la *Savate d'humilité* dans le traité de saint Bernard, *De gradibus humilitatis ad Godefridum*, imprimé parmi ses *Opuscula universa*, à Paris, chez Jean Petit, 1523, in-fol. Rabelais semble vouloir dire qu'on ne monte ces degrés-là qu'en traînant la savate.

Nous remarquons dans l'ancien catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor l'ouvrage suivant, qui se trouvait dans un recueil de traités mystiques, écrits en français : *Duodecim gradus humilitatis in vita Beati Benedicti*, pup. TT, n° 7. (956.)

30. Le Tripier de bon pensement.

Ce titre de livre, dans lequel le mot *tripier* rem-

place celui de *trépied* pour amener une équivoque, nous paraît faire allusion à deux ouvrages à la fois, tout à fait différents d'ailleurs :

Le premier de ces deux ouvrages aura fourni à Rabelais l'emploi assez inusité du mot *trépied;* il est intitulé :

« Le Passetemps et le Songe du triste. *Paris, Jehan Longis*, 1530, in-8 goth. »

L'auteur de ce recueil de poésie est inconnu; mais on lit à la fin du volume ce quatrain singulier qui renferme la date de l'impression exprimée en rébus :

> L'an de trois croix cinq croissans ung trepier,
> Vindrent d'Espagne noz seigneurs filz de France,
> Et à Bayonne de juillet le premier
> De leur otage fut faicte delivrance.

Rabelais a voulu peut-être se moquer de ce *trepier*, qui représente le millésime, et de ce rébus de Picardie qui avait procuré *un bon pensement* au lecteur.

Quant au sujet purement édifiant que semble annoncer le titre du livre de la bibliothèque de Saint-Victor, il se retrouve assez identiquement dans une ancienne traduction du *Cordiale quatuor novissimorum :*

« De quatuor novissimis, ou les quatre choses dernieres auxquelles la nature humaine doit tousjours penser (en vers et en prose, par Thomas le Roy). *Audenarde, Arnault l'Empereur*, sans date, in-4 goth. »

31. Le Chaulderon de magnanimité.

Ce titre de livre pourrait bien être tout simple-

ment une équivoque plaisante sur le nom d'un vieux commentateur des Décrétales, et sur le titre *décrétalien* qu'il a commenté. Nous lisons dans la *Bibliotheca* de Conrad Gesner :

« Gaspar Calder scripsit in locum de pœnit. et remiss. C. nostro postulasti, in 5 Decretalium. »

Rabelais avait pu lire sur le dos d'un grand volume : *G. Calder. de pœnit. et remiss.*

Nous ne devons pas non plus oublier que la plupart des livres mystiques qui parurent à cette époque, et dont Rabelais ridiculise les titres bizarres, furent publiés par le libraire Regnault *Chaudière*, qu'on peut supposer avoir été très-dévot lui-même, et, par conséquent, très-antipathique à l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel*. Regnault Chaudière exerça depuis 1515, jusqu'en 1551, suivant le Catalogue des libraires et imprimeurs de Paris, par Lottin.

Il est bon aussi de remarquer que, dès ce temps-là, on employait au figuré le mot *chaulderon*, pour caractériser le son sourd et mat d'une cloche fêlée. et, par conséquent, d'une mauvaise horloge. Nous rapprocherons donc du titre du livre recueilli par Rabelais, les titres de deux ouvrages édifiants, que la bibliothèque de Saint-Victor possédait inévitablement :

« L'Oreloge de devocion, composé en francoys, par maistre Jean Quentin, docteur en théologie, penitencier de Paris. *Paris*, *E. Jehannot*, sans date (vers 1500), in-4 goth. »

« L'Orloge de Sapience, en laquelle est contenu deux livres : le premier fait mention de la mort et

passion de N. S. J. C., et de plusieurs belles doctrines que Sapience enseigne à son disciple, et le second enseigne comment ung bon chrestien se doit gouverner en ce monde pour acquerir le royaulme de Paradis (trad. du latin de Henry de Suso). *Paris, Denis Janot* (vers 1530), in-8 goth. »

La première édition de cette *Horloge* française, qui fit beaucoup de bruit dans le monde mystique, est de la fin du quinzième siècle, *A. Verard*, 1593, in-fol. goth.

32. Les Hanicrochemens des Confesseurs.

Allusion à l'ouvrage suivant, qui était encore le guide-âne des confesseurs, du temps de Rabelais, et qui fut réimprimé plus de vingt fois à la fin du quinzième siècle :

« Fratris Joannis Nyder, ordinis prædicatorum, Manuale Confessorum, ad instructionem spiritualium pastorum. Ejusdem tractatus de Lepra morali. *Parisiis, Gering*, 1477, in-4 goth. »

On peut supposer que Rabelais ayant lu sur la couverture d'un exemplaire de la bibliothèque de Saint-Victor : *Johan. Ny. Man. Confessorum*, l'idée lui est venue de traduire ainsi le titre du livre : *Hanicrochemens des Confesseurs*.

Il y avait, au reste, parmi les manuscrits de cette bibliothèque, plusieurs *Sommes* des Confesseurs; voici les titres de quelques-unes :

Summa Confessorum, edita a fratre Johanne de Saxonia, ordinis fratrum minorum, doctore juris utriusque, continens duos libros principales, quo-

rum primus tractat de vitiis capitalibus; pup. PP. n° 7 (520).

Summæ Confessorum, editæ a quodam Johanne Lectore, ordinis prædicatorum, cujus sunt quatuor libri principales, pup. PP. n° 9 (519).

Tertii libri Summæ Confessorum, compilatæ a quodam Johanne, ordinis prædicatorum, tricesimus quartus titulus, qui est de pœnitentiis et remissionibus, pup. PP. n° 10 (502).

La bibliothèque de Saint-Victor devait être très-riche en traités sur la confession et sur les devoirs des confesseurs, puisque les chanoines de cette abbaye étaient pénitenciers de l'Université de Paris. On y trouvait certainement, outre les nombreux ouvrages latins relatifs au sacrement de la pénitence, les premiers livres imprimés en français sur la matière, entre autres :

« Cy après ensuit la Confession maistre Jehan Gerson. *Sans lieu ni date* (Paris, vers 1490), in-4 goth. »

« Confession generale, avec certaines regles au commencement, tres-utiles tant à confesseur que à penitens, composée par frere Jehan Columbi. *Lyon, Claude Nourry*, sans date (vers 1530), in-8 goth. avec fig. »

On peut regarder Rabelais comme l'inventeur du mot *hanicrochements*, qui a fait entrer *anicroche* dans la langue.

33. La Crocquignolle des Curez.

Allusion évidente à l'ouvrage suivant :

« Le Manipulus Curatorum, autrement dit le Doc-

trinal des Curez, tres-utile et necessaire pour instruire les simples clercs aux sept sacremens de sainte Eglise, translaté de latin, par maistre Guy du Rocher, docteur en theologie. *Paris, v^e J. Trepperel*, sans date (vers 1510), in-4 goth. »

Cette traduction française a été réimprimée plusieurs fois ; quant à l'original latin, composé au quatorzième siècle par *Guido de Monte Rocherii*, les éditions en sont beaucoup plus nombreuses. La première, sans lieu ni date (*per Christoph. Beyamum et Joh. Glim*), doit avoir paru vers 1471.

Le livre décrit plus haut est tout différent d'un ouvrage contemporain portant un titre analogue, et traduit également du latin ; voici le titre de cet ouvrage, qui a eu plus de vingt éditions successives :

« Le Doctrinal de la foy catholique, auquel est contenu le Manipule des Curez, composé par Guy de Roye, arcevesque de Sens. *Paris, Pierre Le Caron* (vers 1496), in-4 goth. »

L'auteur, Guy de Roye, qu'il ne faut pas confondre avec Guy de Mont-Rocher, déclare, dans sa préface, qu'il a fait son livre *grossement pour les simples gens lais*, auxquels il l'offre avec vingt jours d'indulgences attachés à chaque lecture d'un des 92 chapitres qui le composent. Rabelais a donc pu dire que ce *manipule* était la *croquignole*, pâtisserie sèche et croquante, que les bons curés distribuaient à leurs paroissiens.

Il y a, en outre, une équivoque dans le rapprochement de *manipule* et de *croquignole*, en prenant ce dernier mot dans l'acception d'un léger coup donné sur la main avec les doigts.

Les curés ne manquaient pas de livres spéciaux composés à leur usage : *Speculum Curatorum* (Parisiis, Delabarre, s. a., in-8 goth); *Defensorium Curatorum contra Privilegiatos* (Lovanii, s. a, in-4 goth.); *Directorium Curatorum, doctoris Joh. Aurbach* (s. l. et s. a., in-4). On s'était même apitoyé sur leurs misères : *De Miseriis Curatorum et Plebanorum historia* (Antuerpiæ, s. a., in-8). Dans le chap. 12 du liv. IV, Rabelais nous apprend que le curé d'une paroisse servait ordinairement de sommelier à son seigneur, « comme lors estoit la coustume en France. »

La bibliothèque de Saint-Victor possédait plusieurs manuscrits du *Manipulus Curatorum*, dans le pupitre coté GG.

34. Reverendi Patris fratris Lubini, provincialis Bavardiæ, de croquendis lardonibus libri tres.

C'est-à-dire : Du révérend Père frère Lubin, provincial de Bavarderie, Sur les lardons à croquèr, trois livres.

Rabelais ne fait pas ici allusion à un livre, mais bien aux ordres monastiques en général, que les novateurs avaient personnifiés sous le nom d'un personnage imaginaire appelé frère Lubin. Clément Marot, dans une ballade célèbre, a dépeint le caractère de ce personnage qui représente l'esprit monacal et la moinerie tout entière :

> Pour courir en poste à la ville
> Vingt fois, cent fois, ne scay combien,



Pour faire quelque chose ville,
Frere Lubin le fera bien;
Mais d'avoir honneste entretien
Ou mener vie solitaire,
C'est à faire à un bon chrestien :
Frere Lubin ne le peut faire.

Pour mettre (comme un homme habile)
Le bien d'autruy avec le sien,
Et nous laisser sans croix ne pile,
Frere Lubin le fera bien :
On a beau dire : Je le tien!
Et le presser de satisfaire,
Jamais il ne vous rendra rien :
Frere Lubin ne le peut faire.

Pour desbaucher par un doux stile
Quelque fille de bon maintien,
Point ne faut de vieille subtile,
Frere Lubin le fera bien.
Il presche en theologien,
Mais pour boire de belle eau claire,
Faites-la boire à vostre chien,
Frere Lubin ne le peut faire.

Pour faire plus tost mal que bien,
Frere Lubin le fera bien,
Et si c'est quelque bon affaire,
Frere Lubin ne le peut faire.

Cette ballade, qui circulait vers 1530, produisit une terrible réaction contre les moines, tellement que le peuple les désignait sous le sobriquet de *frère Lubin*, et leur faisait croquer des lardons, c'est-à-dire les accablait de brocards et d'avanies. Rabelais n'a pas voulu être le dernier à leur lancer un sarcasme que les vers de Clément Marot avaient déjà rendu proverbial.

Il résulte du titre de ce livre imaginaire, que le frère Lubin, provincial de Bavarderie, était surtout le type des frères prêcheurs, comme le dit la ballade :

Il prêche en théologien.

C'est donc sans application réelle à frère Lubin, que Le Duchat a tiré du fameux *Liber conformitatum* un passage singulier où l'on voit saint François d'Assise faire pénitence, lorsqu'il avait mangé du lard à ses repas, *coquinam conditam lardo*.

35. Pasquilli, doctoris marmorei, de capreolis cum chardonneta comedendis tempore paschali ab Ecclesia interdicto.

C'est-à-dire : Pasquin, docteur en marbre, Sur les chevreaux à manger à la chardonnette, dans le temps pascal interdit par l'Église.

On peut supposer que Rabelais reproduit le véritable titre d'un *pasquil* imprimé, car nous possédons plusieurs de ces pasquils (voy. les *Annales* de Panzer, t. IX, p. 188), facétieux ou satiriques, qui étaient affichés d'abord sur la statue de Pasquin, à Rome, avant d'être répandus dans le public par la voie de l'impression clandestine. Un des pasquils, décrits par Panzer, représente la statue de Pasquin, telle qu'elle était alors, telle qu'elle est encore aujourd'hui, mutilée et défiguée, à ce point, qu'on ne sait pas ce qu'elle a dû être. Un autre pasquil, qui se compose de dix feuillets in-8, s'adresse en ces termes au lecteur : « Vidistine sæpiuscule, lector, labores nostros quibus hactenus contra corruptos

nostri ævi mores sudavimus. » On voit, dans les lettres de Rabelais, qu'il avait grand soin, pendant son séjour à Rome en 1536, de recueillir les oracles de Pasquin.

La pasquil de la bibliothèque de Saint-Victor est une satire contre les cardinaux et les prélats romains, qui avaient une dispense pour manger de la chair de chevreau, les jours maigres, sans enfreindre les lois du jeûne. Le Duchat cite un passage du livre de La Bruière Champier, *de Re cibaria* (lib. XIV, cap. 7), pour prouver que la *chardonnette* était de la fleur d'artichaut; mais Lenglet-Dufresnoy, dans une note de son édition de Clément Marot, dit, avec plus de raison, que la *chardonnette* n'est autre que le chardon d'Espagne. Les gourmets de l'Église romaine faisaient beaucoup de cas de ce mets réservé pour le carême, comme Marot nous le fait entendre dans ces deux vers de sa seconde épître du *Coq à l'Asne :*

> Mais Rome tandis bouffera
> Des chevreaux à la chardonnette.

36. L'INVENTION SAINTE CROIX A SIX PERSONNAIGES, JOUÉE PAR LES CLERCS DE FINESSE.

C'est un mystère ou une moralité, qui fut jouée à Paris, vers ce temps-là, par les clercs de la Basoche, et qui a été probablement imprimée, quoiqu'on n'en ait pas encore signalé un seul exemplaire existant. On sait que plusieurs de ces compositions dramatiques, qui eurent tant de vogue à cette époque, sont aujourd'hui perdues. Quelques-unes ne sont arrivées jusqu'à nous qu'en manuscrit, après avoir obtenu les

honneurs de l'impression. Il y en a d'autres, dont on ne connaît qu'un exemplaire unique. « Il ne seroit jamais fait, dit Du Verdier, dans sa *Bibliothèque françoise* (t. III, p. 104, de l''édit. de Rigoley de Juvigny), si je voulois insérer ici tous les escrits qui ont esté publiés sous le titre de *Mystères*, tant le nombre en est grand. C'estoient des histoires et jeux qu'on souloit représenter et réciter publiquement sur eschafaut : parquoy, ces trois ou quatre, que j'ay mis ci-devant, suffiront. » Or, de tous ces mystères que Du Verdier avait sous la main à la fin du seizième siècle, il n'en reste pas vingt dont nous puissions citer les titres.

Rabelais désigne certainement les clercs de la Basoche, qui avaient le privilége de jouer des moralités et des farces, en public, à certaines fêtes de leur corporation, sous la conduite de la *Mère sotte* et du *Prince des sots*, élus chaque année par les Basochiens avant la procession du 1er mai. Nous avons un précieux spécimen de ces représentations scéniques, dans le *Jeu du Prince des sots et Mere sotte, joué aux Halles de Paris le mardy gras l'an mil cinq cents et unze*, comprenant une sottie, une moralité et une farce, composées par Gringore.

Le Duchat rappelle, à l'occasion du *jeu de l'Invention Sainte Croix*, que dans les *Contes et Discours d'Eutrapel* (chap. 1er), Lupolde, « grand et souverain practicien et magnifique songeur de *finesses*, » avait dans son étude « trois ou quatre tableaux attachez par cy par là, où estoient despeints entre autres un relief d'appel, en l'autre fines aiguilles, et en plusieurs l'*Invention Sainte Croix*. » C'était là

sans doute un jeu de mots , devenu proverbial chez les Basochiens, pour désigner les moyens les plus subtils de trouver ou *inventer* de l'argent; car la plupart des pièces de monnaie étaient marquées d'une croix, avec cette inscription : *Sit nomen Domini benedictum.*

Après avoir fait mention du tableau allégorique que Noël Du Fail, auteur des Contes d'Eutrapel, a placé dans l'étude d'un homme de loi, nous devons citer un manuscrit qui se trouvait dans la bibliothèque de Saint-Victor, avec ce titre : *De inventione artis juris, sive de legibus.* Voy. la *Bibl. Bibliothecarum* de Montfaucon, p. 1373.

37. Les Lunettes des Romipetes.

Malgré l'analogie de ce titre avec ceux de deux ouvrages français imprimés à cette époque, *Les Lunettes des Princes* et *La Lunette des Chrestiens*, il serait possible que Rabelais eût voulu faire allusion à un livre latin, en jouant à la fois sur les mots du titre, et sur le nom de l'auteur. Au reste, ce livre ne nous est connu que par cette citation très-incomplète, que nous fournit la *Bibliotheca universalis* de Gesner, augmenté par Simler et Frisius (*Tiguri, ap. Christ. Froschoverum*, 1584, in-fol.):

« Bonifacii de Luna Viaticæ excursiones. Jussu Joannis Gobhon Jauriensis ac comitis, editæ Paris., in-quarto. »

Rabelais parle souvent, dans son roman satirique, des *romipètes* ou des pèlerins qui faisaient le voyage de Rome pour gagner des indulgences.

Voici maintenant les titres des deux livres français, où Rabelais avait trouvé ses *Lunettes :*

« Les Lunettes des Princes, avecques aulcunes balades de plusieurs matieres composées par feu Jehan Meschinot, seigneur de Mortiers, escuyer en son vivant, principal maistre d'hostel de la duchesse de Bretagne, à present royne de France. *Nantes*, *Estienne Larcher*, 1491, in-4 goth. »

Le savant auteur du *Manuel du libraire* a décrit vingt-deux éditions de ce recueil de poésies morales et religieuses, auxquelles Meschinot avait donné le titre de *Lunettes des Princes,* « pource que tout homme peut estre dict *Prince* en tant qu'il a receu de Dieu gouvernement d'ame. » Rabelais a peut-être voulu dire que de pareils vers, plus édifiants que poétiques, étaient bien faits pour des dévots qui entreprenaient le voyage de Rome.

Le second ouvrage, que Rabelais a pu se rappeler, ne fût-ce que pour l'opposer au précédent, est cité par Du Verdier en ces termes :

« La Lunette des Chrestiens, par laquelle ils pourront facilement voir les raisons pour lesquelles moult de miseres et calamitez adviennent journellement en ce monde, contre la fausse opinion de plusieurs disant icelles miseres et calamitez estre ès choses qui veritablement sont ordonnées de Dieu. Imprimée en vieille lettre, in-16, sans nom ni date. *Luthérique*. »

Rabelais a l'air de conseiller la lecture de ce livre aux bons catholiques qui allaient à Rome pour gagner des indulgences, et surtout aux théologiens qui se rendaient au concile de Trente, car, suivant sa

Briefve declaration d'aulcunes locutions plus obscures, il entendait « Concilipètes, comme Romipètes, allant au Concile. »

Les écrivains mystiques ne pouvaient manquer d'emprunter les *lunettes* que Rabelais avait données aux Romipètes ; ainsi, Paul Du Mont, de Douai, a mis au jour un petit livre qui eût été digne d'entrer dans la bibliothèque de Saint-Victor :

« Les Lunettes spirituelles, pour conduire les femmes religieuses en chemin de perfection, par Denis le Chartreux, docteur extatique. *Paris, Cavellat*, 1597, in-16. »

38. Majoris, de modo faciendi boudinos.

C'est-à-dire : Major, Sur la manière de faire des boudins.

Ce titre de livre peut être interprété de différentes façons, quoiqu'il n'y ait pas doute sur le personnage que Rabelais a voulu tourner en ridicule. C'est Jean Major, d'Hadington en Écosse, docteur en théologie de l'Université de Paris, et principal du collége de Montaigu, un des plus savants commentateurs du livre des Sentences et une des lumières de la scolastique au commencement du seizième siècle. Il avait longtemps professé la philosophie, et il comptait parmi ses élèves une foule d'hommes remarquables, entre autres Almain, Jérôme Hangest et Robert Ceneau ; mais il appartenait néanmoins à l'impitoyable tribunal de la Sorbonne, qui demandait sans cesse la mort des hérétiques.

Le Duchat dit, sans prouver son assertion, que

ce sorbonniste n'étant apparemment pas plus sobre que ses collègues, « Rabelais l'introduisit ici enseignant publiquement l'*Art de faire des boudins*, c'est-à-dire le moyen de farcir les boyaux en mangeant et buvant à plaisir et à ventre déboutonné. » L'abbé de Marsy et d'autres commentateurs répètent à peu près la même chose; mais cette allusion à la prétendue gourmandise de Jean Major aurait besoin d'être au moins justifiée.

Faire des boudins est une locution populaire qui a plusieurs sens distincts : elle signifie, tantôt aller à la selle d'une manière satisfaisante, tantôt produire des ouvrages sans valeur jetés dans le même moule comme des excréments, tantôt enfin répandre le sang humain. Rabelais peut avoir appliqué ces diverses acceptions au vieux dicton proverbial, qu'il a transformé en titre de livre.

Ainsi, Jean Major avait rédigé des commentaires sur les Sentences de Pierre Lombard, et ces volumineux commentaires, connus dans l'Université, sous le nom générique de *Sophisticalia parisiensia,* avaient été imprimés à Paris, de 1509 à 1517. Les quatre volumes in-folio qui composent cette glose sur les quatre livres de Pierre Lombard pouvaient passer pour de longs boudins farcis de mille choses (*sophisticalia*), non pas inodores, car ils sentaient l'école d'une lieue. Rabelais ne traitait pas mieux la glose de Major sur les Sentences de Pierre Lombard, que celle d'Accurse sur le texte des Pandectes : « La bordure d'iceux, c'est assavoir la glose d'Accurse est tant salle, tant infame et punaise, que ce n'est qu'ordure et villenie. » Ch. 5 du liv. II.

Mais l'ouvrage que Rabelais désigne plus particulièrement, comme un traité sur la manière de faire des boudins, c'est le dernier livre de Jean Major, dirigé contre les hérétiques, puisque la conséquence de ce livre était la mort sanglante de ces criminels de lèze-majesté divine. Voici le titre du réquisitoire auquel Rabelais semble rapporter les persécutions religieuses qui firent plusieurs victimes, entre autres l'illustre Louis de Berquin :

« Johannis Majoris Hadingtoni, in quatuor Evangelia expositiones et disputationes contra hæreticos plurimæ. *Parisiis, apud Jodocum Badium Ascensium*, 1529, in-fol. »

39. La Cornemuse des Prelatz.

Rabelais cite encore ce même ouvrage, dans le prologue du liv. V de *Pantagruel*, où il l'attribue à un *vénérable docteur;* il en cite même des vers qui ressemblent assez aux *quadrains* de Michel de Nostradamus, lesquels ne furent imprimés que vingt ou vingt-deux ans plus tard. On pourrait donc supposer que c'est le titre réel d'un livre, aujourd'hui perdu ; mais ce livre-là ne pourrait être qu'une facétie, comme le *Cornement des cornardz*, publié, en 1831, d'après un ancien manuscrit, et nous aimons mieux croire à une équivoque ingénieuse imaginée par Rabelais.

La *cornemuse* est un instrument monotone, aux sons nasillards et discordants, qui devient bientôt insupportable pour des oreilles musicales ; Rabelais qualifie de *cornemuseurs hebraïques* (liv. II, chap. 1) les *massorets* ou les commentateurs juifs de la Bible,

pour indiquer combien ils sont prolixes et fatigants dans le Talmud.

Quant aux prélats, Rabelais avait pu apprécier par lui-même à la cour de Rome leur paresse proverbiale et leur orgueilleuse fatuité, qui lui ont permis de créer le verbe *se prélasser*, quand il nous représente dans son Enfer (liv. II, chap. 30) « Diogenes, qui se prelassoit en magnificence, avec une grande robbe de pourpre et ung sceptre en sa dextre. » On donnait, en Italie, le nom de *prélat*, non-seulement aux évêques qui vivaient en cour papale, mais à tous les hauts dignitaires ecclésiastiques qui menaient un grand train et faisaient bonne chère.

Nous croyons que Rabelais avait en vue d'adresser, dans la *Cornemuse des prélats*, une épigramme à la *muse* ou à la poésie d'Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. En effet, les œuvres morales et allégoriques de ce poëte épiscopal étaient en grand honneur dans les bibliothèques ; comme on le voit par une quantité de beaux manuscrits qui ont été exécutés à cette époque, et par un grand nombre d'éditions qui se sont succédé pendant trente ou quarante ans. On comprend que ces poésies, composées par un évêque aumônier du roi, aient été recommandées comme une lecture saine et édifiante, quoiqu'elles contiennent souvent, sous leurs obscures allégories, les plus grossières obscénités.

La *Cornemuse* s'applique sans doute plus particulièrement au volume suivant, dont il existe au moins cinq éditions :

« S'ensuyt la Chasse et le Depart d'Amours, nouvellement imprimée à Paris : où il y a de toutes les

tailles de rimes que l'on pourroit trouver, composée par reverend pere en Dieu messire Octavien de Sainct-Gelaiz, evesque d'Angoulesme. *Paris*, *Ph. Le Noir*, sans date, in-4 goth. »

Les autres recueils de poésies composées par Octavien de Saint-Gelais sont : *Le Sejour d'honneur* (Paris, Ant. Verard, sans date, in-4 goth.), qui a eu quatre ou cinq éditions ; *le Vergier d'honneur*, auquel a eu part maître Andry de la Vigne, secrétaire du duc de Savoie (*sans lieu ni date*, in-fol. goth.), qui compte au moins sept éditions, et *le Tresor de Noblesse* (Paris, Ant. Verard, sans date, in-4 goth.).

Enfin, Rabelais n'ignorait peut-être pas qu'un moine allemand, de l'ordre des Chartreux, Jacques de Guytrode, prieur du couvent des SS. Apôtres, près de Liége, avait composé, en 1472, un ouvrage intitulé : *Speculum Prælatorum*.

40. Beda, de optimitate triparum.

C'est-à-dire : Beda, De l'excellence des tripes.

Ce titre de livre nous paraît renfermer une plaisante allusion au traité de Beda Venerabilis : *De tropis Sacræ Scripturæ liber*, qui avait été réimprimé deux ou trois fois séparément sous ce titre : *De schematibus et tropis sacrarum literarum libellus* (Basilcæ, 1527, in-8). De *troporum* à *triparum*, il n'y a qu'un pas.

Rabelais donne en même temps un coup de patte à Noël Beda, docteur de Sorbonne, qui s'était mis à la tête de la croisade des sorbonnistes contre

les professeurs du Collége Royal. Beda, ainsi que la plupart des docteurs en théologie, était grand partisan de la bonne chère. Le Duchat a remarqué qu'il est traité de *gros soupier*, dans l'*Anatomie de la Messe*, imprimée en 1555. On trouve, dans les œuvres de Clément Marot, les *Vers affichez à Paris, quand Beda fut forbanny, voulant esmouvoir le peuple à la sedition contre le Roy*, avec la réponse. Voici la fin de cette réponse qui prouve que Beda et ses amis pouvaient traiter en connaissance de cause la grave question *de optimitate triparum :*

Ilz aiment tant les vins delicieux,
Qu'on peult nommer cabaretz leurs escholes,
Mais refroidir fauldroit leurs chauldes cholles
Par le rebours de ce qu'ilz ayment mieulx :
En l'eau.

Ajoutons à cela que, par une singulière analogie, Noël Beda ou Bède, était de la maison des seigneurs de la Gormandière, en Picardie.

Ce docteur de la faculté de théologie de Paris, principal du collége de Montaigu, avait déclaré une guerre à mort aux luthériens et à tous les hérétiques en général : non-seulement il avait écrit et parlé en chaire contre eux, mais encore il les avait dénoncés au Parlement et il était parvenu à faire commencer les poursuites judiciaires, qui, de 1525 à 1532, firent un certain nombre de victimes pendues ou brûlées; ce que Rabelais semble avoir compris dans le traité *De optimitate triparum*. Les novateurs avaient une telle horreur de cet ennemi sorbonnique, qu'ils se coalisèrent à leur tour contre lui

pour le faire tomber en disgrâce et le mettre hors d'état de leur nuire. Ce fut en 1533 que Noël Beda, qui avait osé attaquer ouvertement l'institution du Collége Royal, fut condamné à l'exil et à la prison, par arrêt du Parlement de Paris. On croit qu'il mourut prisonnier d'État au château du Mont Saint-Michel.

Noël Beda avait publié un gros livre contre les nouveaux traducteurs des livres saints, Érasme et Fabri ou Le Fevre d'Estaples : *Annotationum in Jac. Fabri libri II; in Erasmum, liber I* (Coloniæ, 1526, in-4), et un terrible réquisitoire contre les luthériens : *Apologia adversus clandestinos Lutheranos* (Parisiis, Badius Ascensius, 1529, in-4).

41. La Complaincte des Advocatz sur la reformation des dragées.

Ce ne sont pas seulement les épices des juges que Rabelais appelle des *dragées*, mais encore les procès eux-mêmes, qui ruinaient le plaideur en frais de justice, dans lesquels le juge, l'avocat et le procureur trouvaient leur profit.

Nous pensons que Rabelais a rapporté exactement le titre d'une de ces *Complaintes* en vers, qui avaient alors la vogue et qui naissaient de la circonstance, comme la *Complaincte de Rivière de Seine* (1530), la *Complaincte du Commun à l'encontre des Usuriers*, etc.

La plupart de ces poésies populaires ont disparu, quoique réimprimées plusieurs fois. On trouvera peut-être un jour celle que Rabelais a signalée et

qui paraît se rapporter à une ordonnance de François Ier pour l'abréviation des procès.

Le titre cité par Rabelais a quelque analogie avec celui de deux pièces satiriques qui furent publiées à la même époque, et qui s'étaient emparées du mot de *réformation*, pour piquer la curiosité du public :

« La Reformation des Dames de Paris faicte par les Dames de Lyon (1531), in-8 goth. »

« La Reformation des Tavernes et Cabarets (1530), in-8 goth. »

On pourrait supposer que Rabelais avait en vue la première de ces deux pièces, si elle a été composée, ainsi que nous le présumons, par un poëte nommé Maximien, qui s'intitulait *l'Advocat des Dames*, à cause d'un petit poëme qu'il avait publié sous ce titre.

Au reste, Rabelais, dans plusieurs endroits de son *Pantagruel*, notamment dans les chapitres 37-42 du troisième livre, a manifesté son aversion pour les procès. On doit supposer qu'il connaissait le *Refugium Advocatorum* (Argentorati, 1510, in-4), le *Formularium Advocatorum* (Hagenoæ, 1503, in-4), et divers autres traités professionnaux, plusieurs fois imprimés avant 1532.

42. Le Chatfourré des procureurs.

Rabelais ayant consacré dans son cinquième livre deux chapitres à la peinture des mœurs et du caractère des *chats-fourrés*, qui vivent de corruption, nous sommes tenté de croire que ces *chats-fourrés* ne sont autres que des procureurs du pape, c'est-à-

à-dire des inquisiteurs et des vendeurs d'indulgences.

Ce titre de livre ferait donc allusion à l'ouvrage suivant, qui a été réimprimé plus de vingt fois au quinzième siècle et qui était le code des *Procureurs d'Église*, comme on les appelait :

« Formularium Procuratorum. *Romæ, per Mag. Joh. Bremer*, 1478, in-fol. goth. »

Le titre de ce formulaire variait un peu dans chaque édition ; la dernière, que Rabelais avait peut-être sous les yeux, est intitulée :

« Formulare Advocatorum et Procuratorum romanæ Curiæ et regii Parlementi, practicam ostendens secundum jura communia. *Parisiis, Franç. Regnault*, 1528, in-8. »

Rabelais n'aimait pas les chats-fourrés, que frère Jehan voulait mettre *à sac*, pour venger le pauvre monde ; il eut surtout à se plaindre d'eux à Rome, en 1536, lorsqu'il travaillait à obtenir de la chancellerie papale une bulle d'absolution qui l'autorisât à changer de religion, c'est-à-dire d'ordre religieux, et à porter l'habit séculier : « Restera seulement à payer, dit-il dans ses lettres à l'évêque de Maillezais, les referendaires, procureurs, et autres tels barbouilleurs de parchemin. » Le mot *chaffourer* s'employait aussi dans le sens de barbouiller, griffonner : « D'abundant en ont chaffouré leur robidilardicque loy. » Liv. I, chap. 3.

Il ne serait pas impossible que Rabelais eût considéré comme le guide suprême des chats-fourrés un livre, souvent réimprimé à cette époque et pourtant fort rare aujourd'hui, qui met en scène un des diables

les plus experts du monde infernal avec le chapeau d'un procureur. Voici le titre de ce livre, d'après une édition sans date du commencement du seizième siècle :

« S'ensuyt la consolation des pecheurs, autrement dit Belial, procureur infernal. (Translaté du latin de Jacobus de Theramo par frère Pierre Ferget, docteur en théologie, de l'ordre des Augustins.) *Paris* (vers 1525), in-4 goth. »

On devine toutes les ruses et toutes les finesses que peut imaginer le procureur infernal dans le procès de Jésus-Christ.

43. Des Pois au Lart, cum commento.

Rabelais joue ici avec le nom de Pierre Lombard, qui s'était sans doute offert à ses yeux plus ou moins abrégé sur les étiquettes d'un grand nombre d'exemplaires du livre des *Sentences*, tant de fois réimprimé et toujours avec un commentaire. On peut même supposer que la tranche ou le dos des volumes reliés portait cette inscription énigmatique : P. L^{ard}, *cum commento*. Cet ouvrage, *libri IV Sententiarum*, est un de ceux que l'imprimerie du quinzième siècle a reproduits le plus souvent dans toutes les parties de l'Europe catholique. Pierre Lombard, dit le Maître des Sentences, a été l'oracle de la scolastique, jusqu'au milieu du seizième siècle, et c'était s'exposer aux foudres de l'Université que de parler de lui comme l'a fait Rabelais, notamment dans le ch. 17 du second livre : « J'eus unq aultre procès bien ord et bien salle contre maistre Fify et

ses suppostz, à ce qu'ilz n'eussent plus à lire clandestinement de nuict la Pippe, le Bussart, ni le Quart des Sentences, mais de beau plein jour, et ce ès Escholes de Feurre, en face de tous les artiens sophistes. » C'était une audace inouïe que de comparer les quatre livres des Sentences aux tonneaux des vidangeurs de maître Fify, sobriquet qu'on avait donné alors à l'entrepreneur du service de vidange des fosses d'aisances.

Quoique notre explication du titre des *Pois au lart* soit aussi satisfaisante que possible, nous ne devons pas perdre de vue que Rabelais avait souvent l'idée de frapper à la fois sur plusieurs livres qu'il confondait dans un égal mépris. Ainsi, nous remarquons que ce titre *Des Pois* est la traduction exacte du surnom d'un théologien célèbre, qui faisait beaucoup parler de lui, depuis qu'il avait publié sous le voile de l'anonyme son fameux *Liber conformitatum* (Mediolani, per Gotardum Ponticum, 1510, in-fol.). Dans ce curieux livre, qui traite des conformités de la vie de saint François d'Assise avec celle de Jésus-Christ, nous voyons le saint faire pénitence, lorsqu'il avait mangé un ragoût accommodé au lard, *cibaria condita cum lardo*. Bartholomeo degli Albizzi, auteur de cette bouffonnerie édifiante, signait ses ouvrages : *Bartholomæus de Pisis*.

L'ancien catalogue des Mss. de la bibliothèque de Saint-Victor nous apprend que les commentateurs du livre des Sentences remplissaient les pupitres cotés J., K. et L. Voici les noms d'une partie de ces commentateurs, dans l'ordre du catalogue : Thomas de Aquino, Durandus, Bonaventura, Petrus de

Tharenta, Guillemus Altissiodorensis, Henricus de Gandavo, Hugolinus Constantinopolitanus, Ægidius de Roma, Holcotus, Franciscus de Maronis, Galienus de Ortho, Bernardus de Tulla, Ricardus de Mediavilla, Hernandus de Bellovisu, Thomas de Argentina, Joannes de Bachonis, Petrus Aureolus, etc.

44. La Profiterolle des Indulgences.

Ce titre, qui renferme une double épigramme contre les indulgences de l'Église romaine, nous paraît faire allusion, par un simple jeu de mots, au titre d'un livre de tout autre nature, qui figurait alors dans les grandes bibliothèques et qui ne pouvait manquer de faire partie de la bibliothèque de Saint-Victor.

« Le livre des Prouffits champestres et ruraulx, compilé par maistre Pierre de Crescences et translaté depuis en langage françois. *Paris, Anthoine Verard*, 1486, in-fol. goth. »

Souvent réimprimé à Paris et à Lyon, avec des développements dans le titre, tels que celui-ci : « Contenant la vertu des plantes, herbes, bestes et autres choses moult utilles et prouffitables à toutes gens. » On conçoit que Rabelais ait pu attribuer plaisamment cette vertu-là aux indulgences papales, qu'on appelait aussi par métaphore *herbes de la Saint-Jean.*

En tous cas, c'est le nom de l'auteur, *Petrus de Crescentiis* en latin, et de *Crescences* en français, qui est traduit en équivoque par le mot *indulgences*.

Quant à *profiterolle*, qui était, au figuré, une pâte cuite sous la cendre, selon le dictionnaire de Nicot, il signifiait un petit profit et une source de

profits pour les vendeurs et les acheteurs d'indulgences, profits en ce monde et dans l'autre.

D'après son système de bibliographie satirique, Rabelais rappelle, par la même occasion, différents gros livres relatifs aux indulgences, livres que la bibliothèque de Saint-Victor possédait aussi :

« Ludovicus Bologninus, de Bononia. De indulgentiis tam generalibus quam particularibus. *Bononiæ*, 1489, in-fol. »

« Nicolaus Richardus. Liber de indulgentiis. *Sine loco*, 1487, in-fol. »

« Joannes Pffer, de Widenberg, prof. Friburg. De materiis indulgentiarum. *Sine loco*, 1482, in-fol. »

« Nicolaus Weigel. Clavicula indulgentialis. *Sine loco*, 1480, in-fol. »

« Joannes de Fabrica, ord. min. De indulgentiis pro animabus in Purgatorio. *Sine anno*, 1487, in-fol. »

Rabelais avait pu remarquer, parmi les Mss. de Saint-Victor, plusieurs exemplaires d'un traité spécial intitulé : *Tractatus super indulgentiis concessis anno* 1388, *a papa Bonifacio octavo*, pup. FFF., n° 22 (952).

45. Aristotelis libri novem de modo dicendi horas canonicas.

C'est-à-dire : D'Aristote, neuf livres sur la manière de dire les heures canoniales.

Ce titre, qui ne se trouve que dans l'édition de François Juste, 1533, fait allusion aux ouvrages suivants :

« Alberti de Ferrariis tractatus de horis canoni cis. *Lovanii*, 1485, in-4. »

Souvent réimprimé.

« Johan. Moesch, artium et sacræ theologiæ professoris, tractatus de horis canonicis dicendis. *Basileæ*, *Joh. de Besikein*, 1489, in-4. »

En outre, Gesner, dans ses *Partitiones theologicæ* (Tiguri, 1549, in-fol.), cite deux fois un traité de Jean Eccius, *De oratione et horis canonicis*, que Rabelais semble désigner particulièrement dans ce titre de livre qu'il a supprimé depuis dans les éditions postérieures à celle de 1533.

Jean Eccius, d'Ingolstadt, avait fait imprimer des commentaires sur l'Éthique et la Dialectique d'Aristote (*Augustæ Vindelicorum*, *Joh. Miller*, 1517, in-4 et in-fol.). Voilà pourquoi Rabelais affecte de confondre le commentateur avec Aristote, auquel il attribue un traité sur la manière de dire les heures canoniales. On peut supposer qu'il aura fait disparaître ce titre comme trop analogue à celui que portaient les ouvrages d'Alberto de Ferrariis, de Jean Moesch et de Jean Eccius.

Nous remarquerons, en passant, que Frédéric Nausea, évêque de Vienne, en Autriche, un des plus infatigables adversaires du luthéranisme, et qui se piquait en même temps d'imiter Aristote en écrivant des traités sur toutes les sciences, avait publié à Venise, en 1525, in-8, un volume intitulé : *De divinis in ecclesia officiis vernacula lingua agendis*. Rabelais aurait sans doute, comme Aristote, été d'avis de dire les heures canoniales en français, s'il eût pensé qu'elles devaient être dites.

46. Præclarissimi juris utriusque doctoris maistre Pilloti Raquedenari, De bobelinandis Glosse Accursiane baguenaudis repetitio enucidiluculidissima.

C'est-à-dire : Du très-illustre docteur en l'un et l'autre Droit, maistre Pillot Raquedenare, Sur les baguenaudes de la Glose d'Accurse à répetasser, nouvelle œuvre très-élucidée.

Ce titre de livre est certainement imaginaire, mais il fait allusion aux travaux réels d'un jurisconsulte sur le Droit romain et sur les commentaires d'Accurse. Nous n'avons pas découvert le véritable nom de ce jurisconsulte que Rabelais appelle *Pillot*, par analogie avec *Pillard*. On peut supposer que c'est Jean Gillot, qui composait à cette époque un ouvrage de jurisprudence : *De juridictione et imperio libri duo*, *cum Isagoge in juris civilis sanctionem*, imprimé depuis à Paris, en 1538. On peut supposer que Rabelais a changé *Gillot* en *Pillot*, pour rappeler les habitudes rapaces du personnage. Quant à la qualification de *Raquedenari* ou *Racledenier*, elle signifie que maître Pillot aurait trouvé à tondre sur un œuf. Il ne faut pas oublier que, dans le chap. 8 du livre I, un des bergers qui gardaient les vignes de Gargantua, *nommé Pillot*, accourt vers son maître pour lui raconter les dégâts que fait l'armée de Pichrocole dans la contrée envahie. Remarquons encore, à propos du nom de Raquedenare, que Rabelais avait pu connaître aux Écoles de Décret, à Paris, un nommé Thomas *Pinchemaille*, de la Nation de Picardie, qui professait le Droit

canon en 1532. Voy. *Hist. Universit. Parisiensis*, autore Bulæo, t. VI.

Les baguenaudes sont des espèces de poches ou vessies qui renferment les graines du baguenaudier et qui éclatent quand on les presse du doigt; au figuré, ce sont des niaiseries, des bagatelles, des jeux d'enfants.

47. Stratagemata Francarchieri de Bagnolet.

C'est-à-dire : Les Stratagèmes du Franc-Archer de Bagnolet.

Dans le titre de ce livre, Rabelais semble faire allusion à trois ou quatre ouvrages différents. Ainsi, ce sont d'abord les *Stratagemata* de Sextus-Julius Frontinus, si souvent réimprimés depuis les premiers temps de l'Imprimerie jusqu'en 1530 : Rabelais avait lu sans doute sur le titre du volume : *Stratagemata Fr.*, ce qui lui a rappelé le *Franc-Archer de Bagnolet*, cet admirable type de la pusillanimité fanfaronne, que Villon a mis en scène dans un *Monologue* qui devait divertir beaucoup le spectateur. Ce monologue a été ajouté à toutes les éditions de Villon, depuis celle de *Paris*, *Galliot du Pré*, 1532, in-8; mais on en a une ancienne édition séparée, sans date, avec ce titre : *Farce nouvelle du Franc-Archier de Baignolet, imprimée nouvellement à Paris*, dans le recueil unique de Farces, que possède le British Museum de Londres, et qui a été réimprimé pour la première fois dans l'*Ancien Théâtre François* (Paris, P. Jannet, 1854, 10 vol. in-12), publié par Viollet Le Duc et Anatole de Montaiglon.

Mais il est possible que Rabelais ait malicieusement fait allusion à un de ses propres ouvrages, que nous ne connaissons que par la mention si précise qui en est faite dans la *Bibliothèque françoise* de Du Verdier : « Claude Massuau a traduit du latin de maistre François Rabelais, Stratagèmes, c'est-à-dire prouesses et ruses de guerre du preux et très-célèbre chevalier Langey, au commencement de cette guerre Césariane, imprimés à Lyon, in-8, par Sébast. Gryphius, 1542. » On ne possède pas un seul exemplaire de cette traduction ni de l'original latin. Nous croyons qu'il faut en conclure que l'ouvrage ayant déplu à la famille Du Bellay, tous les exemplaires de l'original et de la traduction ont été soigneusement détruits.

Le personnage du Franc-Archer de Bagnolet était si populaire à cette époque, que Rabelais l'a fait figurer dans son enfer (liv. II, chap. 30, du *Pantagruel*) : « Je veys, raconte Epistemon, le Francarchier de Baignolet qui estoit inquisiteur des hereticques. »

48. Franctopinus, De re militari, cum figuris Tevoti.

C'est-à-dire : Franc Taupin, De l'Art militaire, avec figures de Tevot.

Rabelais n'aurait pas songé sans doute à faire figurer dans son catalogue les traités classiques d'Ælien, de Frontin et de Vegèce, quoique souvent réimprimés alors avec ce titre identique : *De re militari*, mais il a voulu se moquer de ceux qui

préféraient à ces savants traités celui que Robert Valturio avait composé sous le même titre, vers la fin du quinzième siècle, par ordre du duc de Rimini, Sigismondo Pandolfo Malatesta, et qui venait d'être réimprimé à Paris avec beaucoup de luxe par Christian Wechel.

La première édition de ce traité, imprimée par Jean de Verone, *artis impressoriæ magister* (Verona, 1472, in-fol.), était ornée de magnifiques gravures en bois d'après les dessins de Matteo Pasti; les éditions subséquentes, publiées en Italie, avaient aussi des gravures plus ou moins bien exécutées. L'imprimeur de Paris, Christian Wechel, ne voulut pas rester au-dessous des imprimeurs de Vérone; il se vante même, dans le titre de son édition, de les avoir surpassés :

« En tibi, Lector, Robertum Valturium, ad illustrem heroam Sigismundum Pandulfum Malatestam, Arminensium regem, De re militari libri XII, multo emaculatius, ac picturis, quæ plurimæ in eo sunt, elegantioribus expressum, quam cum Veronæ initio artis chalcographicæ anno MCCCCLXXXIII invulgaretur. *Parisiis, apud Christianum Wechelum, sub insigni scuti Basiliensis I. D.*, XXXI *mense Julio*, in-fol. »

Cette édition, vraiment remarquable, eut tant de succès, que l'éditeur la reproduisit en 1534 et en 1535, sans y faire aucun changement. Les gravures, qui en faisaient l'ornement, avaient été exécutées par un très-habile artiste. On a pensé que Léonard de Vinci n'était pas étranger à l'illustration de ce beau livre.

Rabelais attribue ces figures à *Tevot*, par le même motif qui lui fait changer en *Franctopinus* le nom de *Valturius*. Le *franc-taupin* était le type de la couardise, comme le *franc-archer* représentait le fanfaron, qu'on vit reparaître un siècle plus tard sous le nom de *matamore*. On appelait *francs-taupins* les milices fournies par les communes pour le service du roi et formant le ban et l'arrière-ban de l'armée féodale; ils étaient mal vêtus et mal armés, sans discipline et sans organisation militaire : ils ne servaient, à vrai dire, qu'à ravager le pays. Pendant la bataille, ils s'enfuyaient ou se cachaient comme des taupes. Le Duchat, dans son commentaire (note sur le chap. 35 du liv. I), rapporte une chanson populaire dans laquelle les faits et gestes du franc-taupin sont énumérés avec beaucoup de gaicté et de malice. Rabelais n'a pas oublié ces pauvres soudards dans la fameuse guerre des Fouaces, et il fait jouer à *Bon Joan, capitaine des francs-topins*, le rôle du franc-taupin de la chanson :

Et si disoit qu'il venoit de l'armée,
Mais onc n'avoit donné un horion,
Deriron, vignette sur vignon.

Quant à Tevot, c'était le franc-taupin par excellence, le héros du genre, et les farces du seizième siècle lui avaient donné une immense popularité. Une de ces farces, la seule qui soit venue jusqu'à nous, dans le recueil unique conservé au *British Museum* de Londres, est intitulée : *Farce nouvelle de Colin, fils de Thevot, le maire, qui vient de Naples et amene un Turc prisonnier, à quatre per-*

sonnaiges, c'est assavoir : Thevot le maire, Colin son filz, la femme, le Pelerin; le père dit du fils :

> Jamais ne fut tel champion,
> Ne plus vaillant homme de guerre,
> Pour tost s'en retourner grant erre.

Rabelais, chap. 9 du livre III, a recueilli ce proverbe, qui caractérise la valeur du franc-taupin : *Saulve, Tevot, le pot au vin, c'est le cruon !*

Il n'est peut-être pas inutile de mentionner que les catholiques avaient surnommé *Francs-Taupins* les partisans de la Réformation, probablement à cause de leur habitude de se cacher comme des taupes, surtout pour aller au prêche. Artus Desiré, qui, par haine contre Clément Marot, était devenu un des ennemis acharnés de la nouvelle doctrine, a publié un petit livre intitulé :

« Le Miroir des Francz Taulpins, autrement dits Antichrestiens, et de la nouvelle alliance du tresmiserable et reprouvé Luther, precurseur des fils de perdition, faict et composé sur les contradictions d'iceluy et de tous ses faulx supposez, en la foy deffectueux. *Paris, Jehan André*, 1546, pet. in-8. »

49. De usu et utilitate escorchandi equos et equas, authore M. nostro de Quebecu.

C'est-à-dire : De l'usage et de l'utilité d'écorcher les chevaux et les cavales, par notre maistre de Quebecu.

Il faut remarquer d'abord que ce titre de livre

ne figure pas dans l'édition de 1533 ; on ne le voit paraître que dans celle de 1534, qui a été publiée en 1535, par conséquent au milieu de la sanglante persécution contre les luthériens, motivée par des placards blasphématoires et impies qui furent affichés dans Paris le dimanche 18 octobre 1534.

Cette remarque préliminaire était indispensable pour faire comprendre l'allusion que renferme le titre du livre attribué à notre maître de Quebecu. Le livre n'existait pas, mais le prétendu auteur était un être réel, qui jouait alors un bien triste rôle en se mettant à la tête des plus furieux persécuteurs de l'hérésie.

C'était un docteur de théologie, nommé Du Chesne (*De Quercu*), ami et complice du farouche Beda, et comme lui représentant de la Sorbonne. Il avait commencé son rôle d'*écorcheur* des hérétiques en 1517, lorsque le savant Jacques Lefevre d'Estaples osa corriger le texte de la Vulgate : « Ce qui despleut tellement aux barbares docteurs en Sorbonne, et nommement à deux grosses bestes, à sçavoir Beda et De Quercu, qui estoient lors les chefs de ceste Faculté, que jamais il ne cesserent, qu'ils ne l'eussent contraint de leur ceder la place. » (*Hist. ecclés. des Églises réformées*, par Théod. de Beze, t. I, p. 2 de l'édit. de 1580.) En 1528, Beda et De Quercu redoublèrent de zèle, et le Parlement de Paris, à leur sollicitation, poursuivit plusieurs novateurs qui furent brûlés vifs. (*Hist. ecclés.*, p. 7.) Les deux redoutables bourreaux de la Sorbonne se déchaînèrent aussi contre les livres d'Érasme, qui, dans un passage de ses *Colloquia*, dit avec dédain que

Beta fait le sage et que Du Chesne prêche à Paris (*Betam sapere Parisiis, et Quercum concionari*).

La grande persécution de 1534 donna bien de la besogne à De Quercu, qui eut la joie de voir emprisonner, juger, condamner, exiler et supplicier un grand nombre de luthériens. C'est à ce dernier exploit que Rabelais fait allusion; ce sont les luthériens qu'il désigne sous le nom équivoqué de *equos* et *equas*, qu'il faudrait écrire *æquos* et *æquas* et qu'il faut traduire par : les *justes*, hommes et femmes.

Quant au nom parodié de l'auteur, que Rabelais appelle *De Quebecu*, il est aisé de voir que ce nom se rapporte à celui de Du Chesne, *De Quercu*. De plus, nous regardons ce nom *De Quebecu* comme un souvenir de la première expédition de Jacques Cartier, qui venait de découvrir le Canada et qui était revenu à Saint-Malo le 5 septembre 1524. Rabelais avait probablement entendu le récit de cette découverte, et le nom de *Quebecu* désignait déjà dans la langue des sauvages de la Nouvelle-France l'endroit où fut fondée, quelques années plus tard, la ville de Quebec. Rabelais voulait donc dire par là que De Quercu était aussi barbare que les habitants anthropophages des pays découverts par Jacques Cartier.

« On croit, dit Bernier dans son *Rabelais réformé*, que c'est une raillerie sur les ouvrages de Guillaume *a Quercu*, théologien de Paris, qui a corrigé le *Summa aurea Guilhelm. Altissiod. in Sententias*. Paris, 1500, in-fol. »

50. La Rustrie des Prestolans.

C'est-à-dire : La bêtise des Juges de village.

Allusion au célèbre ouvrage de Jean Boutillier, tant de fois réimprimé aux quinzième et seizième siècles, depuis la première édition de Bruges, Colard Mansion, 1479, gr. in-fol. goth. : *La Somme rurale*. Cet ouvrage, dont plusieurs éditions portent pour titre : *Le grand Coustumier general de pratique, autrement appellé Somme rural* (sic), était le guide, et l'on peut dire le guide-âne, de tous les petits officiers de justice dans les bailliages et les prévôtés.

L'épigramme de Rabelais contre ces juges ignorants et rustres, est facile à comprendre : « Rustrerie, dit-il dans le chap. 27 du livre V de *Pantagruel*, ce sont belles testes de moutons, teste de veaux, teste de bedouaux. »

Le mot *prestolant*, que le dictionnaire italien d'Oudin traduit par *Podesta*, vient du bas latin *prestula*, qui signifiait un morceau de parchemin qu'on attachait à une charte par un sceau pendant. De *prestula*, on avait fait *prestulanus* : c'est là le prestolant, c'est le juge qui rend un arrêt suivant les termes d'une charte royale ou seigneuriale. Voy. le Glossaire de Ducange.

51. M. N. Rostocostojambedanesse, De moustarda post prandium servienda, lib. quatuordecim, apostilati per M. Vaurrillonis.

C'est-à-dire : De notre maître Roticuitjambeda-

nesse, Sur la moutarde à servir après dîner, quatorze livres apostillés par maître de Vaurrillon.

Allusion aux commentaires du savant jurisconsulte Angelo de Gambellione, d'Arezzo, sur le Droit romain, et particulièrement au suivant :

« Angeli de Gambiglionibus de Aretio, Super tit. Digest. de Apellationibus. *Venetiis*, *Vindelinus de Spira*, sine anno, in-fol. goth. »

Ce traité a été plusieurs fois réimprimé à part ou avec d'autres traités du même jurisconsulte. Dans l'édition de Venise, 1579, in-fol., il est accompagné du commentaire *ad tit. Dig. de Re judicata*.

Rabelais joue évidemment sur les mots : il regarde les appellations après un premier jugement, comme de la moutarde après dîner, c'est-à-dire comme inutiles. Au chap. 9 de son *Gargantua*, il avait déjà enregistré ce rébus de Picardie proverbial : « Et ung pot de moutarde, que c'est mon cueur à qui moult tarde. » Ici, en disant que la moutarde ne convient pas pour la digestion du dîner, il rappelle plaisamment qu'Angelo de Gambellione a commenté le Digeste.

Angelo de Gambellione passait pour un oracle dans les écoles de Décret, où ses livres, souvent réimprimés au quinzième et même au seizième siècle, étaient dans les mains des maîtres et des écoliers. Il avait professé le Droit à l'Université de Ferrare.

Rabelais a fait d'*Angelo de Gambellione* (on disait aussi *Gambilionum* et *a Gambylonibus*) le nom bouffon de *Rostocostojambedanesse*. Le mot italien *Rostocosto* répond à *Angelo*, parce qu'on

représentait les anges de premier ordre couleur de feu, et les *jambes de lion* se sont transformées en *jambe d'ânesse*.

Quant à l'apostillateur que Rabelais lui a donné, probablement à cause d'une certaine analogie dans le nom latinisé de *Vaurrillon* (qu'on prononçait *Vorrillion*), c'est un théologien, natif de Lyon, Guillaume Vorilonge, qui a écrit un commentaire sur le livre des Sentences (*Lugduni*, 1484, in-fol. goth.) et un *Repertorium super Quodlibet Scoti* (Paduæ, sine anno, in-4).

On comprend maintenant les étranges rapprochements équivoqués, qui existent entre Angelode Gambellione, *Vaurrillon*, de Lyon, et *Rostocostojambedanesse*.

52. Le Couillaige des Promoteurs.

Ce titre de livre nous paraît devoir se rapporter à l'ouvrage suivant, qui a été souvent réimprimé au commencement du seizième siècle :

« Directorium Concubinariorum saluberrimum, quo quædam stupenda et quasi inaudita pericula quam apertissime resolvuntur, nedum clericis hoc crimine pollutis, sed et communi populo præsertim erga sacerdotes concubinarios quam utilissimum, ob infinitos laqueos, quibus tam ipsi, quam indoctum vulgus, præter ipsos irretiuntur. *Coloniæ*, 1508, in-4. »

L'auteur de ce singulier ouvrage est un savant théologien, contemporain de Rabelais, nommé Jacques Wimpheling, de Schelestadt. Il avait la mono-

manie de son sujet, car il a publié, en outre : *Avisamentum de concubinariis non absolvendis* (Coloniæ, Quentell, 1504, in-4), et *De fide concubinarum in sacerdotes questio accessoria* (sine loco et sine anno, in-4).

On nommait *couillage* un droit ou tribut que les évêques levaient sur les prêtres de leur diocèse, par l'entremise des promoteurs ou officiers ecclésiastiques, droit établi depuis le premier concile de Tolède et moyennant lequel un curé pouvait avoir une concubine. « Oserois-je bien parler, dit Henri Estienne dans l'*Apologie pour Hérodote* (ch. 21), de l'infâme tribut qu'on souloit faire payer aux prestres, pour estre dispensez d'en tenir (des concubines) et le nommer par son nom le *couillage?* J'ay dict ce mot pour ne frustrer la postérité. »

Le droit fut aboli au milieu du seizième siècle pour accorder satisfaction, en apparence, à l'opinion publique. Mais la chose continua de subsister gratuitement, comme on le voit dans un livre non moins curieux que ceux de J. Wimpheling :

« Speculum concubinariorum sacerdotum, monachorum ac clericorum. *Coloniæ*, 1599, in-4. »

L'ancien catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor nous signale un manuscrit dont le titre bizarre renferme des équivoques que Rabelais a pu vouloir faire saillir dans le *Couillage des Promoteurs;* voici ce titre : *Summa collationum dicta Collagium, composta a fratre Johanne Galensi ordinis fratrum minorum, cujus sunt partes septem : prima de constitutione reipublicæ et membris suis*, pup. LL. n° 15. (1055.)

53. JABOLENUS, DE COSMOGRAPHIA PURGATORII.

C'est-à-dire : De la Cosmographie du Purgatoire, par Jabolenus.

Les bibliographes ne font mention que d'un seul écrivain de ce nom; voici la note de la *Bibliotheca* de Gesner : « Priscus Jabolenus, vetus J. C., scripsit ex Cassio libros 15, Epistolarum lib. 14, ad Plautium lib. 5. » Ce vieux jurisconsulte n'est cité nulle part, et Rabelais n'a certainement pas songé à lui.

Le *Jabolenus* de Rabelais se trouve dans l'édition de 1534 pour la première fois, et disparaît dans celle de 1542, pour reparaître dans les suivantes. Nous sommes tentés de croire que c'est un nom fabriqué qui fait allusion à un contemporain et qui rappelle le second précepteur de Gargantua, cet « autre vieux tousseux, nommé maistre Jobelin Bridé, qui luy leut Hugutio, Hebrard, Grecisme, Le Doctrinal, etc. » *Jabolenus* ressemble fort à *Jobelin*.

Ce Jobelin Bridé, suivant nous, ne serait autre que le fameux sorbonniste Noël Beda, qui faisait une si rude guerre aux luthériens et qu'Érasme avait surnommé *Beta*, synonyme de *Jobelin*. Le nom de *Bridé*, qui se rapporte à l'expression proverbiale d'*oison bridé*, a trop d'analogie avec *Beda*, *Bedé* et *Bede*, pour qu'on hésite à reconnaître son origine. Cependant Beda n'a pas fait de livre intitulé : *De Cosmographia Purgatorii*. On peut supposer que Rabelais fait allusion à son libelle dénonciateur contre les luthériens, que ce terrible homme

se proposait de *purger*, à sa manière, du péché d'hérésie :

« Natalis Bedæ Apologia adversus clandestinos Lutheranos. *Parisiis*, *typis Ascensianis*, 1529, in-4. »

Nous avons eu de la peine néanmoins à renoncer à la découverte d'une *Cosmographia Purgatorii*, en examinant tous les livres imprimés à cette époque qui traitent du Purgatoire. Nous nous sommes même arrêté avec quelque hésitation devant l'ouvrage de Jacques Hochstrat, *De Purgatorio* (Antuerpiæ, Mich. Hillen, 1525, in-4), et devant celui d'Alph. Riccius, de l'ordre des Frères Mineurs, *Dialogus de Purgatorio* (Parisiis, 1509, in-4). Enfin, nous pensions avoir reconnu la *Cosmographia Purgatorii* dans l'un des deux livres suivants :

Jacobi Marchepallu, *De animabus incolentibus Purgatorium*, *an possint per papam dispensari*. Cité par Gesner comme imprimé à Lausanne.

Modus redimendi animas in Purgatorio existentes. Sine loco et sine anno (circa 1500), in-4. Cité par Panzer.

Ce qui nous autorisait à penser que le traité *de Cosmographia Purgatorii* avait été écrit, sinon imprimé, c'est le titre d'un livre de Pierre Viret, qui semble avoir eu à cœur de faire une réfutation de ce traité :

« Disputations chrestiennes touchant l'estat des Trespassez, faites par dialogues, sçavoir la Cosmographie infernale, le Purgatoire, le Limbe, le Sein d'Abraham et la Descente aux Enfers. *Genève*, *de l'impr. de Jean Gerard*, 1552, in-8. »

Cependant, il ne s'agit peut-être ici que du Pur-

gatoire de Saint-Patrice, en Irlande, dans lequel un grand nombre de pèlerins se vantaient d'être descendus, au treizième siècle, avant qu'on en eût fait murer l'entrée. La bibliothèque de St-Victor contenait plusieurs anciennes descriptions de ce Purgatoire écrites en latin et en français. Une de ces descriptions fut imprimée plusieurs fois, vers cette époque, à Paris et à Lyon, sous ce titre : *Le Purgatoire Sainct-Patrice*. Au reste, plusieurs moines avaient raconté aussi leur descente dans le véritable purgatoire, et Mathieu Pâris, qui s'est plu à consigner en sa chronique les particularités de ce voyage imaginaire, semble avoir voulu retracer la cosmographie d'un pays que tant de gens étaient forcés de visiter après leur mort malgré eux.

Rabelais avait pu voir dans la bibliothèque de Saint-Victor plus d'un manuscrit où figurait le traité intitulé : *Purgatorium S. Patricii* (voy. l'ancien catalogue, pup. TT. n° 17), mais il n'avait rencontré Jabolenus que dans le champ vague de son imaginative.

54. Quæstio subtilissima : Utrum Chimera in vacuo bombinans possit comedere secundas intentiones : et fuit debatuta per decem hebdomadas in concilio Constantiensi.

C'est-à-dire : Question très subtile, savoir si la Chimère, bourdonnant dans le vide, peut manger les secondes intentions ; laquelle fut débattue pendant dix semaines dans le concile de Constance.

Allusion aux écrits de Jean Wiclef et de Jean Huss, sur le sacrement de l'Eucharistie, lesquels

furent condamnés par le concile de Constance. Ces écrits, imprimés après la mort de leurs auteurs, sont les suivants :

« Johannis Wiclef Dialogorum libri IV. *Sine loco*, 1525, in-4. »

« Johannis Huss opera quæ extant. *Norimbergæ, in offic. Montani et Neuberi*, 1558, 2 vol. in-fol. »

On trouve dans ce second recueil divers traités sur l'Eucharistie :

« De Sacramento corporis et sanguinis Domini. »

« De sanguine Christi sub specie vini a laicis sumendo. »

« Determinatio quæstionis, cum suo tractulo de omni sanguine Christi glorificato. »

« De corpore Christi in Sacramento altaris, quod non creatur neque incipiat esse, contra crassos papistarum errores. »

Jean Huss, qui fut brûlé le 6 juillet 1415, après avoir été jugé par les pères du concile de Constance, avait adopté la doctrine de Wiclef sur le sacrement de l'Eucharistie, en établissant la communion sous les deux espèces : cette doctrine fut condamnée comme hérétique dans la 8ᵉ session du concile.

Cette session ne dura pas dix semaines, comme le dit Rabelais, puisqu'elle se tint du 4 au 12 mai 1415, mais la proposition hérétique de Wiclef, soutenue par Jean Huss, occupa beaucoup, en effet, les pères du concile.

Ce que Rabelais appelle la Chimère n'est autre que la religion catholique, qui vomit feux et flammes contre ses ennemis. Quant aux *secondes intentions*, ce sont les deux espèces, c'est-à-dire le pain

et le vin de la communion des Hussites. Rabelais se sert plaisamment du jargon de la scolastique pour caractériser les deux espèces : s'il avait ajouté une note explicative à ces *secondes intentions*, il eût renvoyé son lecteur au traité spécial de saint Thomas d'Aquin, *de secundis intentionibus*, ou bien à celui de Natalis Herveus, *de intentionibus secundis* (Venetiis, Sim. de Luere, sine anno, in-4).

On a vu, dans la notice sur la bibliothèque de Saint-Victor (page 43), que les actes originaux du concile de Constance étaient conservés dans cette bibliothèque : ils se trouvaient dans plusieurs manuscrits du pupitre P., que l'ancien catalogue nous fait connaître en détail. On y remarque diverses propositions singulières qui semblent se rapporter à la *Chimère* que Rabelais a représentée bourdonnant dans le vide ; voici une de ces propositions :

Quare vacantiæ, quas lucra vocant, nullo modo sunt jure de præterito debitæ, nec profuturo imponendæ vel exigendæ.

55. Le Maschefain des Advocatz.

Ce titre nous paraît faire allusion à un formulaire, écrit en latin et souvent réimprimé, que nous avons déjà cité (page 113) et qui devait être dans les mains de tous les avocats :

« Formularium Advocatorum et Procuratorum Romanæ curiæ et regii Parlamenti, practicam secundum jura communia clarissime ostendens. *Basileæ*, 1499, in-fol. »

Il nous semble que Rabelais a voulu jouer sur le

mot *formularium*, qu'on prononçait *formoularium*, ce qui établit un rapport d'assonance avec deux mots latins : *forum*, barreau (*fors* en vieux français), et *molarium*, de meule ou de moulin. On comprend que cette équivoque ait fait jaillir le *Maschefain des Advocatz*, d'autant mieux que *formula*, dans la basse latinité, signifiait une sorte de gâteau ou de brioche.

Au reste, l'épithète de *maschefain* ou *maschefein* appliquée aux avocats et aux praticiens, était tellement usuelle alors, qu'on en avait fait le synonyme des gens avides qu'elle caractérisait. Rabelais l'emploie lui-même dans son inscription de l'abbaye de Thelème :

> Cy n'entrez pas, maschefains, practiciens,
> Clercs, basochiens, mangeurs de populaire....

Dans le chap. 15 du livre V, il explique ainsi cette expression : « Au temps passé on les nommoit *maschefains*, mais las! ils n'en maschent plus. Nous, de present, les nommons *maschelevreaux*, *mascheperdrix*. » Le proverbe populaire : « Avoir l'appétit ouvert comme la gibecière d'un avocat, » se trouve aussi dans Rabelais, liv. I : « J'ay un estomach pavé, creux comme la botte sainct Benoist, tousjours ouvert comme la gibbecessiere d'un advocat. »

N'oublions pas de citer un ouvrage que nous avons trouvé dans l'ancien catalogue des Mss. de Saint-Victor et qui répond assez au *Maschefain des Advocats*.

Albertani Brixiensis causidici libri XV de doctrina dicendi et tacendi, pup. JJ. n° 17. (396.)

56. Barbouillamenta Scoti.

C'est-à-dire : Les Barbouillages de Scot.

Allusion à l'énorme quantité de papier, que Jean Duns, moine écossais de l'ordre des Frères Mineurs, avait barbouillé en écrivant sur tous les sujets de la théologie et de la philosophie. Rabelais veut parler aussi des innombrables éditions de ces écrits, qui furent imprimés séparément jusqu'à ce que le savant Luc Wadding les eût réunis dans les œuvres complètes, qui ne remplissent pas moins de 13 volumes in-folio (*Lugduni*, *Durand*, 1639). La suite des éditions partielles, publiées dans le quinzième siècle, formerait plus de 300 volumes in-fol. et in-4.

Le Duchat rapporte, dans ses notes sur ce titre de livre, que le peintre Holbein avait interprété plaisamment un passage de l'*Encomium Stultitiæ* d'Érasme, en représentant « Jean Scot à qui l'âme sortoit par la bouche sous la figure d'un enfant, *stulta cacantis logicalia*. » Rabelais connaissait peut-être ce détail, puisqu'il a fait figurer, dans son fameux chapitre sur l'*invention d'un torchecul*, le Docteur subtil, en disant : « Et ne pensez que la beatitude des heroes et semi-dieux, qui sont par les Champs Elysiens, soit en leur asphodele, ou ambroisie, ou nectar, comme disent ces vieilles icy : elle est, selon mon opinion, en ce qu'ils se torchent le cul d'ung oyson. Et telle est l'opinion de maistre Jehan d'Escosse. »

Les manuscrits de Jean Duns Scot devaient être assez rares, puisque nous n'en avons trouvé qu'un seul dans l'ancien catalogue de Saint-Victor : *Quæs*

tiones de quodlibetis Johannis Scoti ordinis minorum, pup. J. n° 11. (492.)

57. La Retepenade des Cardinaulx.

Encore un titre plein d'équivoques obscures et singulières.

La *ratepenade*, en languedocien *ratopenado*, en latin *mus pennatus*, c'est la chauve-souris. Mais il faut remarquer que, dans les éditions faites sous les yeux de Rabelais, ce mot est écrit, sans doute à dessein, *retepenade*. Or, nous voyons dans le Glossaire de Ducange, que, dès le treizième siècle, on appelait *retepenis* le droit de morte-paye, c'est-à-dire la capitation que payait un enfant nourri dans sa famille. La *retepenade* serait donc pour les cardinaux le privilége d'être entretenus aux frais de l'Église sans lui rendre aucun service, comme de vieux serviteurs invalides chez leurs maîtres.

De plus, Rabelais, qui avait vu de près le genre de vie que les cardinaux menaient à Rome, et qui ne les épargne pas dans son *Pantagruel*, surtout dans le livre V où les *cardingaux* sont mis en scène sous la figure d'oiseaux stupides, fait peut-être allusion à un ouvrage de théologie, qu'il appelle la *Retepenade des Cardinaux*, en jouant sur le nom de l'auteur de cet ouvrage, Raymundus de Pennaforti, de l'ordre des Bénédictins :

« Summula clarissimi jurisconsultissimique viri Raymundi, brevissimo compendio sacramentorum alta complectens mysteria : de sortilegiis, symonia, furto, rapina, usura, atque variis casibus resolutiones

abunde tradens : pastoribus, sacerdotibus, omnibusque personis divino charactere insignitis, summe necessaria. *Coloniæ, Quentell*, 1495, in-4. »

Rabelais a pu trouver plaisant, en lisant sur le dos du livre : *Ray. de Pennaf.*, de traduire ce nom d'auteur en *retepenade* et d'approprier à l'usage des cardinaux un ouvrage où le savant théologien traitait de la simonie, du vol, de la rapine, de l'usure et autres *mystères cardinalesques*.

58. De calcaribus removendis decades undecim, per Albericum de Rosata.

C'est-à-dire : Sur la manière d'éloigner les éperons, onze decades, par Alberic de Rosata.

Allusion indécente à un des ouvrages du célèbre jurisconsulte, Alberic de Rosata ou de Roxiate, qui florissait au quatorzième siècle, et dont les gloses sur le Droit romain furent souvent réimprimées dans les premiers temps de l'imprimerie :

« Alberici de Roxiate subtilis et perutilis tractatus de testibus. *Mediolani*, 1493, in-fol. »

Réimprimé avec le *Compendium de testibus*, de Fr. Curtius, à Paris, chez Jean Petit, sans date, in-8.

Rabelais, en jouant sur le mot *testibus*, qui signifie *testicules* aussi bien que *témoins*, le remplace par *calcaribus*, qui avait au figuré le même sens dans la langue érotique de l'ancienne Rome, parce que les *testes* sont les éperons du plaisir dans les joutes de Vénus.

Suivant une interprétation plus honnête, sinon plus exacte, Rabelais aurait voulu dire que maître

Alberic de Roxiate, en commentant toutes les parties de la jurisprudence de l'antiquité (ses œuvres forment plus de 8 volumes in-folio), avait en quelque sorte dompté la bête de somme du Droit, et que, grâce à lui, les écoliers pouvaient la chevaucher sans éperons.

59. Ejusdem, De castrametandis crinibus lib. tres.

C'est-à-dire : Du même, Sur la castramétation des cheveux, trois livres.

Toutes les éditions portaient ainsi *crinibus*, avant que celle de Dolet eût donné la variante de *criminibus*. Il est possible, il est probable que *crinibus* soit une faute d'impression, laquelle provenait de ce que le mot *crimiiubus* se trouvant écrit avec des abréviations sur le manuscrit de l'auteur, les premiers imprimeurs l'avaient mal lu ; Rabelais avait accepté comme une bonne plaisanterie cette faute née du hasard de l'impression et ne s'était pas décidé d'abord à la corriger.

Rabelais avait voulu faire allusion à un gros livre d'Alberic de Roxiate, réimprimé plus de six fois en Italie au quinzième siècle, et deux ou trois fois en France depuis le commencement du seizième siècle. Ce livre est intitulé : *Dictionarium juris civilis et canonici, seu de verborum rerumque significatione in jure*. L'édition de Lyon, que Rabelais avait sans doute sous les yeux, fut imprimée en 1524, in-fol., par Jean Molyn.

Rabelais s'était proposé de faire entendre que

le vieux jurisconsulte de Bergame avait, dans son *Dictionarium utriusque juris*, assis le camp des crimes et des délits; mais il jugea plaisant de laisser subsister le mot *crinibus*, qui faisait un étrange système de castramétation ; en effet, l'art d'arranger les cheveux sur la tête exigeait une sorte de tactique assez compliquée, et à plus forte raison, quand il fallait les façonner en perruque. Peut-être Rabelais a-t-il voulu dire que la chevelure des savants, et notamment des jurisconsultes, avait une garnison comme un camp fortifié. Dans le chap. 37 du livre I, il avait déjà raconté « comment Gargantua soy pignant faisoit tomber de ses cheveulx les boullets d'artillerie, » tellement que son père Grandgousier pensait que c'étaient des poux, qu'on appelait alors des *esparviers de Montaigu*.

60. L'entrée d'Antoine de Leive ès terres de Bresil.

Le titre de ce livre a été ajouté dans l'édition de 1542, et, dans les éditions postérieures, il a subi un changement qui prouve que les éditeurs n'avaient pas bien compris l'idée de Rabelais, car ils ont mis *ès terres des Grecs*, au lieu de : *ès terres du Brésil.*

Rabelais a parodié le titre d'une de ces publications populaires qu'on publiait à un grand nombre d'exemplaires et qu'on criait dans les rues aux entrées des rois, des reines et des dauphins de France (comme *l'Entrée de la Royne en sa ville et cité de Paris*, 1531, in-4, et *l'Entrée de Monsei-*

gneur le Dauphin, faicte en l'antique et noble cité de Lyon, 1533, in-4), afin de rappeler la désastreuse expédition de Charles-Quint en Provence, et la triste fin de son général Antoine de Leyva, qui passait pour avoir été l'instigateur de cette expédition.

La Provence, ce sont les *terres du Brésil,* c'est-à-dire que tout y était noirci par le feu et *brésillé* par la dévastation systématique qui fit de cette belle contrée un désert épouvantable : « Les fours et moulins furent détruits, les blés et les fourrages brûlés ; les puits gâtés ; les vins répandus à ruisseaux. » Voy. l'*Histoire de France*, de Henry Martin, 4e édit., t. VIII, p. 237 et suiv. L'armée impériale, qui était entrée en France le 25 juillet 1536, ne trouva sur son passage que des ruines fumantes, et, pour seuls adversaires, la famine et la peste. Ce fut sous les murs de Marseille assiégée, que le général espagnol périt, emporté par la contagion (10 septembre).

L'auteur anonyme de la *Chronique du Roy François Ier*, publiée par M. Georges Guiffrey (Paris, Jules Renouard, 1860, in-8, p. 150), parle en ces termes de la retraite de l'empereur : « N'ayant faict chouse de ce monde qui appartienne à la guerre, a donné à entendre à beaucoup de gens qu'il n'estoit allé en France pour aultre chose, sinon pour y sacrifier et immoler Anthoine de Lesve, et pour luy faire de son peché porter la peine en ce pays-là dont il avoit cherché la ruyne. »

Rabelais a peut-être fait allusion à une pièce volante, qu'il avait vu colporter à Lyon et dont il pourrait bien être l'*acteur :*

« Du glorieux retour de l'Empereur de Provence, par ung double de lettres, escriptes de Bouloigne à Romme à l'abbé de Caprare, translaté d'italien en francoys. Adjousté le double du dicton prononcé à la condempnation de l'Empoisonneur de feu monseigneur le Dauphin de France. *On les vend à Lyon, en la rue Merciere, par Jean Monsnier*, 1537, in-8 de 8 ff. »

61. Marforii, bacalarii cubantis Romæ, de pelandis mascarandisque cardinalium mulis.

C'est-à-dire : De Marforio, bachelier gisant à Rome, Sur la manière de housser et de masquer les mules des cardinaux.

Rabelais, après avoir mentionné le titre d'un pasquil publié sous le nom et les auspices de Pasquin *docteur en marbre*, ne pouvait oublier une réplique de son très-humble antagoniste Marforio, statue antique également défigurée qui gisait à terre dans une des cours du Capitole de Rome et qui prenait aussi la responsabilité des satires et des épigrammes qu'on voulait bien lui confier. Panzer, dans ses *Annales typographici* (t. IX, p. 188), cite une de ces répliques, imprimée à la suite d'une épître de Pasquin : *Responsio Marforii Romani ad Pasquinum*. Marforio se posait comme simple bachelier vis-à-vis du docteur Pasquin, mais il n'en avait pas, pour cela, moins d'esprit et de méchanceté.

Nous ne doutons pas que Rabelais, qui écrivait probablement à Rome son second livre, n'ait consi-

gné ici le titre exact d'un *chansonnet* (c'est ainsi qu'on nommait ce genre d'écrit; voy. la lettre XIII de Rabelais), affiché sur le dos de Marforio. Au reste, il avait pu voir de ses propres yeux le luxe effréné des cardinaux romains; car il parle, dans ses lettres à l'évêque de Maillezais, de leurs *mules en pontifical*, c'est-à-dire couvertes de riches housses et empanachées, comme pour des mascarades.

62. Apologie d'icelluy contre ceulx qui disent que la mule du pape ne mange qu'a ses heures.

C'est encore un *chansonnet,* qui aura paru sous le nom et la protection de Marforio, pendant que Rabelais était à Rome. Peut-être l'avait-il composé lui-même; car ce proverbe célèbre se trouvait déjà dans le *Gargantua*, ch. 5 : « Ventre saint Quenet, parlons de boire! Je ne boy qu'à mes heures comme le mule du pape. »

On a dit depuis : « Fantastique comme la mule du pape. Il est quinteux comme la mule du pape, qui ne boit et ne mange qu'à ses heures. » Voy. *Le livre des Proverbes français*, par Leroux de Lincy, 1re édit., t. I, p. 25.

Reste à découvrir l'origine de ce proverbe. Nous pensons que le mot *mule* doit s'entendre ici de la *pantoufle* du pape, qui ne se laissait pas baiser à toute heure. Le jeu de mots fournit matière à de plaisants rapprochements, d'autant plus que la fin de la phrase, *à ses heures*, est sujette à équivoque, par allusion aux *Heures* du pape, *Horæ pontificales*.

63. Pronosticatio quæ incipit : Sylvii Triquebille, balata per M. N. Songecrusyon.

C'est-à-dire : Pronostication qui commence par : *Sylvii Triquebille*, mise en ballade par notre maître Songecrusyon.

On a dit, dans différents ouvrages de bibliographie, que ce titre de livre faisait allusion au suivant :

« Pronostication de maistre Albert Songecreux, bisscain. *Sans nom et sans date*, in-4 goth. de 4 ff. »

Le savant auteur du *Manuel du libraire* nous apprend que l'exemplaire de ce rare opuscule en vers, vendu chez le duc de la Vallière, portait cette date, d'une écriture fort ancienne : *Proclamatum mense decemb.* 1527. Il ajoute que Rabelais a cité cette pièce, sous un titre latin, dans son catalogue de la bibliothèque de St-Victor.

On pourrait plutôt supposer que Rabelais s'est souvenu ici des *Contredits de Songecreux*, ouvrage en vers de Pierre Gringore, plusieurs fois réimprimé avant 1530, et qu'en faisant commencer la Pronostication par ces mots : *Sylvii Triquebille*, il a voulu faire une joyeuse allusion à la *Grande et veritable pronostication des C... sauvaiges, avec la maniere de les apprivoiser* (Rouen, Yves Gomont, s. d., in-8 goth. de 10 p.).

Au reste, Rabelais, qui a composé lui-même et publié une *Pantagrueline Prognostication* à la suite de son second livre de *Pantagruel*, connaissait bien la fameuse *Pronosticatio* de Jean Lichtenberger, puisqu'il l'a imitée.

Mais la *Pronostication* que Rabelais admet parmi

les livres de scolastique et de théologie, qui composaient la bibliothèque de St-Victor, nous paraît se rapporter très-spécialement à un volume mystique qui venait de voir le jour au moment même où le *Pantagruel* était mis sous presse :

« Prognostication du ciecle (*sic*) advenir, contenant troys petitz traitez : le premier, comment la mort entra premierement au monde : le second, des ames des trespassez, et de la difference du paradis : le tiers, de la derniere tribulation et de la resurrection du corps, et que le temps du jugement et le jour, nul homme ne le sçait. *Lyon, Olivier Arnollet*, 1533, pet. in-8. »

On lit au verso du titre : « Benoist Gillebaut, à tres-religieuse dame Jehane Massée, abbesse de Sainte-Claire de Provins. » *Gillebaut*, qu'on prononçait *Guillebaut*, n'a-t-il pas certaine analogie avec *Triquebille?* Ce traité pieux fut achevé d'imprimer le 16 avril de l'année 1533 ; or, cette année-là commençait à Pâques qui tombait le 28 mars, d'où il résulte que cette *Prognostication* a été mise en vente à Lyon, cinq ou six mois avant que François Juste eût publié la première édition du *Pantagruel.*

Rabelais, en attribuant ce livre à *Songecrusyon*, nom dérivé de *Songecreux* qui était le sobriquet de Gringore comme *Prince des Sots*, aura cherché à se venger de la concurrence que Benoît Gillebaut lui faisait en publiant à Lyon une rapsodie mystique sous le nom de *Prognostication* pour détourner à son profit une partie du succès de la *Pantagrueline Prognostication.*

Cependant, les deux mots *Sylvii Triquebille*, qui

se trouvent au commencement de la *Pronosticatio* de maître Songecrusyon, offrent exactement le nom de Jacques Sylvius (Du Bois), d'Amiens, docte médecin qui professait vers cette époque à la faculté de Paris, et qui s'honorait toujours d'être sorti du collége de Tréguier, que les écoliers nommaient *Triquet* par corruption. *Triquebille* représente assez bien un boursier de *Triquet*. Rabelais connaissait beaucoup Jacques Sylvius et avait peut-être suivi son cours sur la médecine de Galien. Sylvius préparait une édition critique des livres de ce médecin grec, et, pour se délasser des fatigues du travail, il avait publié un petit livre de grammaire : *In linguam Gallicam isagoge : item grammatica Latino Gallica.* (Parisiis, Rob. Stephanus, 1531, in-4). *His libris docet multarum Gallicæ linguæ vocum etymologiam*, dit-il dans sa préface, *et orthographiam novam literis quibusdam et signis ad id confictis et grammaticos canones præscribit.* Voilà bien de quoi justifier le sobriquet de Songecrusyon.

64. Boudarini episcopi, De emulgentiarum profectibus enneades novem, cum privilegio papali ad triennium et postea non.

C'est-à-dire : De Boudarin, évêque, Sur les profits des émulgences, avec privilége du pape pour trois ans et ensuite non.

Nous avions pensé d'abord, avec la plupart des commentateurs, que ce titre de livre avait rapport à un ouvrage sur les indulgences ou sur les bénéfices ecclésiastiques ou sur les taxes de l'Église romaine.

Notre premier soin a donc été de rechercher l'indication des livres imprimés, relatifs à ces matières, que Rabelais pouvait avoir rencontrés dans la bibliothèque de St-Victor, où devaient être aussi diverses éditions des *Taxæ cancellariæ et Pœnitentiariæ :*

« Nicolai Richardi, liber de indulgentiis. *Sine loco*, 1487, in-fol. »

« Ludovici Bolognini, de indulgentiis tam generalibus quam particularibus. *Bononiæ*, *Plato de Benedictis*, 1489, in-fol. »

« Nicol. Weigel, Clavicula indulgentialis. *Sine loco*. 1480, in-fol. »

« Joh. Pfeffer, de Wydenberg., de materiis indulgentiarum. *Sine loco*, 1480, in-fol. »

Le mot *emulgentiarum*, « qui signifie, dit Le Duchat, l'action de traire les animaux qui donnent du lait, » semblait être mis là, dans un titre de livre accommodé à l'humeur de Rabelais, pour remplacer *indulgentiarum*. De plus, suivant Le Duchat, « Rabelais avait voulu qu'un ouvrage qui traitoit des indulgences fût divisé en neuf *ennéades* ou en neuf neuvaines de *livres*. » En effet, une bulle d'indulgence était en quelque sorte une excellente vache à lait dans toute la chrétienté, avant la réformation de Luther. Quant à l'évêque *Boudarin*, ce nom forgé à plaisir signifiait, selon Éloy Johanneau, un homme bien nourri, un gros ventru.

Mais, en étudiant plus attentivement le titre de livre inventé par Rabelais, nous nous sommes convaincu que le livre des Sentences de Pierre Lombard, tant de fois commenté, expliqué et extrait par les docteurs en théologie, n'était autre que la source des

Émulgences, que le facétieux bibliographe attribue à l'évêque Boudarin, c'est-à-dire à Jean Major, qui est déjà nommé dans ce catalogue pour son prétendu traité: *De modo faciendi boudinos*. On voit que le nom de *Boudarin* peut être traduit par *boudinier*.

Rabelais, en mettant *boudinarii* au lieu de *Boudarini*, semble n'avoir pas voulu perdre une équivoque sur le nom de Noël Beda, que Jean Major avait eu pour professeur au collége de Montaigu. C'est à Beda que Jean Major, qui se regardait comme l'humble élève de ce fougueux sorbonniste, dédie un de ses commentaires sur les Sentences, en lui disant: *Auspiciis tuis, Beda etiam venerabilis, ad M. N. Standonch Mechliniensem adductus sum, quo nomine non parum tibi debeo.* Ce fut Beda qui lui conseilla de se déclarer avec violence contre les luthériens et de les poursuivre impitoyablement sur le terrain de la théologie.

Jean Major, né en Écosse, avait fait ses études dans l'Université de Paris, où son savoir et son éloquence se distinguèrent en plusieurs circonstances. Il ne devint pourtant pas *évêque*, comme semble l'annoncer cette qualification d'*episcopi*, qui est ici une allusion au nom propre du personnage (*Major*), et qui signifie seulement le premier entre les théologiens et les faiseurs de boudins. Un de ses contemporains, Antoine Coronellus, le nomme *Theologorum Parisiensium, ac philosophorum principem eminentissimum*.

On devine que, dans la pensée de Rabelais, les boudins de Jean Major, sont ses interminables gloses sur les Sentences de Pierre Lombard :

« In quartum Sententiarum commentarius. *Parisiis*, *Joh. Granjon*, 1509, in-fol. »

« In primum et secundum Sententiarum commentarius. *Parisiis*, *ap. Jod. Badium Ascensium*, 1510, in-fol. »

« In tertium Sententiarum commentarius. *Parisiis*, *Joh. Granjon*, 1517, in-fol. »

Ce que Rabelais appelle les *Profits des Emulgences*, ce sont alors les gros produits que Jean Major tirait de la vente de ses copieux commentaires, réimprimés plusieurs fois à Paris et à Lyon.

Cependant, malgré toutes les probabilités qui recommandent cette explication, nous ne devons pas négliger de rappeler que l'*évêque Boudarin* pourrait bien être aussi Jean Boudet, qui fut évêque de Langres, après avoir été président aux enquêtes au parlement de Paris. Cet évêque posa la première pierre de la nouvelle église de l'abbaye de Saint-Victor, et fut le meilleur ami de l'abbé Jean Bordier, alors en exercice, et de l'illustre Jean Budé. Jean Bordier lui avait dédié son édition des œuvres de Hugues de Saint-Victor; Budé disait de lui : *Vir singularis et multiplicis eruditionis*. Rabelais n'était-il pas jaloux de l'amitié que Budé accordait à ce digne évêque? Jean Boudet portait un cilice, se macérait sans cesse à coups de discipline, jeûnait et ne buvait que de l'eau, quoiqu'il eût de grands biens et de nombreux bénéfices. Ce serait donc par dérision que Rabelais aurait attribué à ce saint homme le traité *De emulgentiarum profectibus*. Voy. dans le *Gallia Christiana*, t. IV, p. 634, les vers latins que l'abbé Bordier adresse à Jean Boudet.

65. Le Chiabrena des Pucelles.

C'est-à-dire : Les Simagrées des Filles.

Rabelais, qui cite des vers empruntés au *tiers* livre du *Chiabrena des Pucelles* (liv. III, ch. 8), semble ainsi nous indiquer que nous devons chercher cet ouvrage parmi les ouvrages de poésie. De plus, dans un autre passage (liv. IV, ch. 10), il nous apprend ce que signifiait le mot *Chiabrena*, dont l'invention pourrait bien lui appartenir, lorsqu'il fait dire à frère Jehan, parlant de la cuisine : « J'en sçay mieulx l'usaige et cerimonies, que de tant chiabrener avec ces femmes, magny magna, chiabrena, révérence, double reprise.... Bren, c'est merde à Rouen. Tant chiasser et ureniller. »

Nous pensons donc que Rabelais a fait allusion en même temps à un certain nombre de poëmes et de pièces de vers, consacrés à la peinture et à la critique des grimaces que font les filles, *magni magna*, *chiabrena*, quand elles vont devenir femmes. Voici quelques-uns de ces opuscules, que Rabelais a compris probablement dans le *Chiabrena des Filles*.

« La Complainte et lamentation des belles et illustres dames et belles pucelles, filles de Rome, adroyssant au tres-chrestien roy de France et à madame la Regente. *Sans lieu ni date* (Paris, vers 1527), in-8 goth. de 7 ff. »

« Doctrinal des Filles. *Lyon*, *Pierre Mareschal*, sans date, pet. in-4 goth. de 6 ff. »

Plusieurs fois réimprimé.

« Doctrinal des nouvelles mariées, *Lantenac*, *Jean Crès*, 1491, in-4 goth. de 6 ff. »

« Grande et veritable prognostication des C... sauvaiges, avec la maniere de les apprivoiser : nouvellement imprimé par l'auctorité de l'abbé des Conars. *Rouen*, *Yves Gomont*, sans date (vers 1530), in-8 goth. de 5 ff. »

Nous sommes tenté de croire que Rabelais avait surtout en vue la première pièce, dans laquelle les pucelles de Rome se plaignent d'avoir été violées par les lansquenets du connétable de Bourbon après la prise de cette ville. On voit tout ce qu'elles eurent à souffrir en cette circonstance, dans une relation contemporaine, publiée par les frères Sainte-Marthe, parmi leurs notes sur les Lettres de Rabelais : « On entendoit les cris et les hurlemens miserables de femmes romaines et des religieuses, que les soldats menoient par troupes pour saouler leur luxure; se pouvant dire (suivant les expressions du narrateur) que les jugemens de Dieu sont cachez aux mortels, attendu qu'il suffiroit que la renommée chasteté des femmes romaines fust aussi vilainement et miserablement forcée. »

Malgré ces analogies frappantes, il serait possible que Rabelais eût trouvé son *Chiabrena* dans le titre d'un livre rare et très-célèbre à cause de sa fausse date, qui l'avait fait placer, dans quelques bibliothèques, comme le premier livre imprimé à Venise : voici ce titre, mêlé de latin et d'italien :

« Decor Puellarum : questa sie una opera laquale se chiama Decor Puellarum : zoe honore delle donzelle. *Venetiis*, *Nic. Jenson*, 1461 (1471), in-4. »

Le *Chiabrena des Pucelles* se présente assez naturellement dans le *Chiama Decor Puellarum*.

66. Le Cul pelé des Vefves.

Nous ne connaissons que deux livres, écrits en français, sur les veuves et le veuvage, qui aient été publiés avant le livre II de *Pantagruel.* Le premier nous est indiqué par Panzer; le second, par Du Verdier; et la description de ces deux ouvrages laisse beaucoup à désirer :

« De l'Estat de veuvage : de la maniere de prier Dieu : la vie de sainte Monique, opuscules de sainct Augustin, trad. par Adrian Gemelli (Jumel), prestre docteur en theologie et archidiacre de Laon, en Picardie. *Paris, Jean Petit*, 1517, in-4. »

« Recueil de toutes les veufves femmes, tant du vieil que du nouveau Testament, lesquelles ont veçu sous la regle de S. Paul, par Gilles Cailleau, de l'ordre des Cordeliers. »

Il est possible même que ce Recueil soit resté manuscrit, puisque Du Verdier ne donne ni le lieu ni la date de l'impression.

Nos suppositions se reportent donc sur un ouvrage célèbre, écrit en latin, que Rabelais regardait peut-être comme indigne de son auteur :

« Desiderii Erasmi Roterodami Vidua Christiana, ad serenissimam pridem Hungariæ Bohemiæque reginam Mariam, Caroli Cæsaris ac Ferdinandi regis sororem. *Basileæ, in officina Frobeniana*, 1529, in-8. »

M. Brunet, dans une note de son admirable *Manuel du Libraire*, nous rappelle que la dédicace de cette édition commence par une étrange faute d'impression, que Rabelais devait avoir remarquée et qui a pu lui donner l'idée du *Cul pelé des Vefves :*

« Mentula (au lieu de *mente illa*) usam eam semper fuisse, quæ talem feminam deceret. »

Ce fut sans doute pour avoir occasion de corriger cette faute inexplicable, qu'Érasme fit réimprimer son livre, la même année, à Paris, chez Henri Vidoue, in-8 goth. Nous serions porté à croire que Rabelais, qui pensait à tout en fait d'équivoques, avait remarqué aussi la bizarre rencontre, en pareil sujet, de *Vidua* et de *Vidoue*.

Enfin, il aura songé naturellement au *Cul pelé des Vefves*, en lisant le titre d'un livre mystique, composé par maître Jehan de Lacu, chanoine de Lille : *La Quenouille spirituelle* (Paris, Guill. Niverd, sans date, in-8 goth. de 23 ff.). Les pauvres veuves passaient le temps à filer cette quenouille-là.

67. La Coqueluche des Moines.

Nous croyons que ce titre de livre est une traduction plaisante du titre d'un livre latin, qui venait d'être publié à Paris, peut-être d'après le manuscrit de la bibliothèque de St-Victor (pupitre EE. n° 19 [307]), au moment où Rabelais rédigeait le catalogue burlesque de cette bibliothèque; il en avait vu probablement un exemplaire à Lyon, envoyé à Hubert Susaneau, son ami :

« Smaragdi, observandi patris abbatis divi Michaelis, ordinis sancti Benedicti, Diadema Monachorum : opus nunquam antea impressum (cum hendecasyllabo carmine Huberti Susanei ad Natalem Bedam, olim scolæ Montisacuti in Academia Parisiensi moderatorem, cui hunc librum dedicat frater

Joannes Joannellus Basaverianus). *Parisiis, sub prelo Jodoci Badii Ascensii*, 1532, in-8 goth. »

Rabelais n'avait sans doute pas résisté au plaisir de ridiculiser un livre dédié au sorbonniste Noël Beda, que les luthériens abhorraient et qui le leur rendait bien. Au reste, le titre de livre forgé par Rabelais fait allusion à différents ouvrages composés en l'honneur des moines et du monachisme :

« Joh. Trithemii, De proprietate monachorum. *Moguntiæ*, 1495, in-4. »

« Ejusdem, De triplici regione claustralium et spirituali exercitio monachorum. *Moguntiæ*, 1498, in-4. »

« Guill. Paraldi, episc. Ludg., tractatus de professione monachorum. *Parisiis, Joan. Parvus*, sine anno, in-8. »

« Joan. de Breitenbach, Lipsiens., repetitio de statu monachorum. *Sine loco et sine anno*, in-4. »

« Eckardi abbatis, Lanternæ monachorum, libri V, etc. »

Le mot *coqueluche* avait alors deux sens bien marqués : capuchon, et rhume opiniâtre. La *coqueluche*, que nous nommons maintenant *grippe*, fit invasion en France sous le règne de Charles VI, en 1414; on commença, dès ce temps-là, à porter des *coqueluches*, qui ressemblaient au capuchon des moines; la mode des coqueluches passa, mais le nom en resta à la cuculle ou capuce monastique. Le Duchat ajoute cette note à la *Coqueluche des Moines* : « Raillerie sur le capuchon des moines et sur leurs dévotions nocturnes, qui leur engendroient la coqueluche, sorte de méchant rhume qui malgré

leur habit ne les quittoit non plus qu'ils abandonnoient leur capuchon. » Le mot *coqueluchon* était devenu synonyme de *moine*.

Pierre Gringore avait publié un petit poëme intitulé : *La Coqueluche* (Paris, P. Le Dru, 1510, in-8 goth.), mais on n'en connaît plus un seul exemplaire.

68. Les Brimborions des Padres Celestins.

Ce titre de livre semble faire allusion à un petit recueil de prières en l'honneur des reliques des Dix mille Martyrs, que le couvent des Célestins de Paris prétendait posséder. Ce recueil, dont nous supposons l'existence, sans autres preuves que celles de la probabilité, devait être semblable aux livrets du même genre, qu'on vendait dans tous les lieux de pèlerinage, et il pouvait ainsi avoir quelque analogie avec le suivant :

« Passio XI millium martyrum, jussu Raymundi cardinalis impressa. *Coloniæ*, 1503, in-4. »

Il est tout naturel que Rabelais se soit élevé, de toute la hauteur de son bon sens, contre ce culte superstitieux des reliques, que Calvin allait bientôt stigmatiser de ridicule et de mépris dans son fameux *Traicté des reliques* (Genève, Jean Gerard, 1543, in-8), en demandant qu'il fût dressé un inventaire de tous les corps saints qui étaient honorés tant en Italie qu'en France et autres pays catholiques.

La chapelle des Dix mille Martyrs avait été fondée, dans l'église des Célestins, vers la fin du quinzième siècle : Charles de Bourbon, archevêque de

Lyon, en posa la première pierre, et Louis de Beaumont, évêque de Paris, en fit la dédicace l'an 1482. On lisait sur la muraille cette inscription :

Millibus hæc denis tuis fossis Diva Capella
De populi donis ultro patrata fuit.

Une confrérie des Dix mille Martyrs était attachée à cette chapelle qui produisait de bons revenus aux *Padres Célestins;* car, tous les membres de cette confrérie participant aux prières et autres bienfaits spirituels de la communauté entière, les aumônes et les dons arrivaient en abondance dans la bourse du couvent.

Ce sont ces Dix mille Martyrs que Rabelais désigne par ce mot de *brimborions*, qui signifiait alors comme aujourd'hui des bagatelles, des débris à jeter au vent. Étienne Pasquier dérive *brimborion* de *breviarium*, qu'on avait transformé en *brebiarium* par corruption, et qui se prenait dans le sens de *menus suffrages* ou petites oraisons. Voilà pourquoi Oudin, dans son Dictionnaire françois-italien, rend ce mot-là par : *prieghere senza attentione*. *Brimborion* serait plutôt un diminutif de *brimbe*, formé de *bribe*. On disait *brimber*, que nous expliquerons ainsi : manger à petites bouchées, *morsiller*.

Brimborions est donc le synonyme de *rogatons*, qu'on employait plus généralement pour caractériser ces *bribes* de corps saints, auxquelles on accordait un véritable culte par toute la chrétienté et qui eurent une si terrible guerre à subir de la part des huguenots du seizième siècle.

Rabelais s'est peut-être souvenu aussi que la

bibliothèque de St-Victor conservait, parmi les mss. du chancelier Gerson, un certain nombre de traités mystiques ou théologiques relatifs aux *padres Célestins*, qui en faisaient certainement leur nourriture spirituelle; citons seulement les deux suivants : *De sollicitudine ecclesiasticorum ad Cælestinos*, pup. NN. n° 5 (542), *Epistola ad fratrem suum Cælestinum exhortativa*, pup. NN. n° 4 (568).

69. Le Barraige de manducité.

Dans ce titre de livre, Rabelais joue sur la *manducité* et la *mendicité* des moines mendiants; il fait aussi allusion à la traduction du traité de Jean Gerson : *De mendicitate spirituali*, traduit en français sous ce titre :

« La Mendicité spirituelle, les Meditations de l'âme, le Consolatif de tristesse. *Paris*, *Michel Le Noir*, 1500, in-4 goth. »

Plusieurs fois réimprimé.

Rabelais appelle *manducité* l'état des ordres mendiants, par rapport à l'idole des Gastrolâtres, nommée *Manduce*, de *manducare* : « C'estoit une effigie monstrueuse, ridicule, hideuse et terrible aux petits enfans, ayant les œilz plus grandz que le ventre, et la teste plus grosse que tout le reste du corps, avec amples, larges et horrificques maschoueres bien endentelées, tant au-dessus comme au-dessoubz, lesquelles avecques l'engin d'une petite chorde cachée dedans le baston doré l'on faisoit l'une contre l'autre terrificquement clicqueter, comme à Metz l'on faict du dragon de S. Clement (liv. IV, ch. LIX). » Rabelais

énumère ensuite les offrandes qu'on apportait à cette idole les jours gras et les jours maigres, offrandes conquises par la *mendicité* et consacrées à la *manducité*, suivant le vocabulaire équivoqué de Rabelais.

Quant au *barraige*, on désignait ainsi un droit domanial, que le propriétaire d'une *barre* ou d'un passage fermé au moyen d'une barrière prélevait à son profit sur les chevaux, les charrois, les marchandises, etc. A l'époque de la féodalité, tous les chemins étaient ainsi soumis au droit de barrage, qui arrêtait sans cesse les passants et les forçait d'ouvrir leur escarcelle. Il en était de même de la quête des moines qui levaient un impôt permanent sur la charité publique : « Des plus friands morceaux qui passoient par vostre gorge, j'en prenois le barraige, » dit Rabelais dans le ch. 32 de son second livre. Rabelais avait peut-être entrevu ce droit de barrage dans un livre d'Engelbert Messmaker (en latin *Cultrifex*), que les ordres mendiants eurent le soin de faire souvent réimprimer : *Declaratio et defensorium Privilegiorum fratrum Mendicantium.*

Il est assez singulier que la Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor possédât un manuscrit intitulé : *Joannis de Pinchariis*, *Apologia contra oblocutores mendicitatis*. C'est la *Bibliotheca manuscriptorum* de Montfaucon, qui nous fait connaître ce manuscrit que Rabelais semble vouloir signaler dans le *Barraige de manducité.*

Les plus beaux privilèges des ordres mendiants étaient de date assez récente, car ils émanaient d'une bulle d'Alexandre V, qui figurait plusieurs fois dans les recueils manuscrits de Saint-Victor,

sous ce titre : *Bulla papæ Alexandri quinti anno Domini* 1489 *concessa Mendicantibus*.

70. Le Claquedent des Maroufles.

Ce titre de livre a l'air de faire allusion à l'ouvrage suivant, qui est une imitation libre d'un livre du pape Jean XXI, intitulé : *Practica medicinæ*, *quæ Thesaurus Pauperum nuncupatur*, publié et imprimé au quinzième siècle sous le pseudonyme de *Petrus Hispanus* :

« Le Tresor des Paovres : qui parle des maladies qui peuvent venir au corps humain. Et des remedes ordonnez contre icelles. Avec la Cirurgie et plusieurs autres practiques nouvelles, selon maistre Arnoul de Villeneuve, et maistre Girart de Solo, docteurs en medecine de Montpellier. *Paris*, *Michel Le Noir*, 1517, in-4 goth. »

Rabelais avait sans doute beaucoup de mépris pour cette compilation, que recommandait en vain le grand nom d'Arnauld de Villanova et qui n'est qu'un amas indigeste de *secrets* plus ou moins contestables, de recettes incohérentes et de grossières superstitions.

C'est pour cela que Rabelais fait mine d'y chercher la recette du procédé que les gueux employaient pour se faire claquer les dents lorsqu'ils demandaient l'aumône. Le mot *claquedent* signifie ici l'action de claquer des dents comme font les épileptiques et les fous. Ce mot-là était ordinairement synonyme de gueux : « Un grand vilain claquedent, monté sur hautes mules de bois. » (Liv. IV, ch. 9.) On voit

au ch. 25 du livre I, que la qualification de *claque-dent* était une injure ou *épithète diffamatoire*.

Quant à *maroufle*, d'où ne dérive pas, comme on l'a dit, le terme populaire de *maraud*, ce mot-là, formé de l'italien *rufiano* et du provençal *roufi*, s'employait dans le sens de gueux, de coquin, de drôle, etc.

71. La Ratouere des Theologiens.

Le titre de ce livre, assez amphibologique, nous semble rappeler plaisamment le titre suivant :

« Le Racional des divins offices, translaté de latin en françois l'an 1372, à la requeste de tres-saige prince Charles Quint, roy de France (par frère Jean Goulain), et veu et corrigé par aucuns docteurs de Paris. *Paris*, *Antoine Verard*, 1503, in-fol. goth. »

Cet ouvrage, dont l'original latin a été imprimé plus de vingt fois au quinzième siècle, était sans doute à la Bibliothèque de St-Victor qui possédait dans tous les cas plusieurs anciennes éditions du texte de Guillaume Durand, évêque de Mende, et Rabelais n'aura pas résisté au plaisir d'équivoquer sur le titre du *Rationale divinorum officiorum*.

Au reste, on est fort en peine de découvrir le sens qu'il attachait à ce titre : *La Ratouere des Theologiens*. Le mot *ratouere* ou *ratière* signifie un trou de rat et un piége à prendre les rats. Par conséquent, Rabelais veut-il dire par là que les Théologiens se laissent prendre aux amorces de la scolastique, ou bien qu'ils se retirent dans leur fort.

derrière quelque paradoxe, quand ils craignent d'être obligés de se rendre ? Est-ce une allusion aux moines *ras*, qui mangent le pauvre monde ? On peut rapprocher de la *Ratouere des Theologiens* cette phrase du discours du seigneur de Humevesne (ch. 12 du livre II) : « Si l'iniquité des hommes estoit aussy facilement veue en jugement categoricque, comme on congnoist mousches en lait, le monde ne seroit tant mangé des rats, comme il est. »

Nous avions pensé que Rabelais s'était peut-être moqué d'un certain nombre de traités théologiques écrits en latin qui présentent dans leurs titres la syllabe *rat* placée tout exprès pour faire songer à *ratouere*.

« Modus et ratio de divine contemplation. *Paris, Ant. Verard*, sans date (vers 1506), in-4 goth. »

« Des. Erasmi, Rot., Ratio et methodus compendio perveniendi ad veram theologiam. *Basileæ, J. Froben*, 1519, in-8. »

Souvent réimprimé à Bade, à Strasbourg, à Cologne, etc.

« *Ratio brevis discendæ theologiæ*, » par Philippe Melanchthon, traité qui a dû paraître à part, avant d'être compris dans les œuvres de l'auteur, ainsi que le suivant : *De studiis theologicis oratio*.

72. L'Ambouchouer des Maistres en artz.

Rabelais, dans ce titre de livre imaginaire, veut-il se moquer de la parole creuse et sonore des maîtres ès arts parlant en chaire *ore rotundo?* Veut-il

plutôt, comme le pense Le Duchat, plaisanter sur la manière dont on faisait des maîtres ès arts, aux Écoles de Paris, en les mettant en forme, pour ainsi dire, à l'instar d'une botte sur l'embouchoir ou plutôt l'*embauchoir?* C'est là ce qu'il est impossible de savoir et même de discuter.

Nous avons d'abord cherché un nom d'auteur, puis un titre de livre, dans cet *ambouchoir*, qui n'a pas été placé là sans intention; nous sommes parvenu à découvrir que vers cette époque Jacques Bouchereau avait fait imprimer à Lyon un extrait des œuvres d'Aristote, sous le titre de *Flores Aristotelis;* or, les livres de cette espèce, et il en existait beaucoup portant le nom de *Flores*, *Floretus*, *Florilegium*, etc., étaient et devaient être particulièrement utiles aux maîtres ès arts, qui y trouvaient une érudition toute faite et facile à retenir.

Mais, après de nouvelles recherches dans l'histoire de l'Université, nous avons reconnu que Rabelais s'est amusé ici aux dépens de Pierre Cordonnier, docteur en théologie devenu chartreux, qui, sous le nom latinisé de *Sutôr*, faisait parler de lui dans le monde scolastique et théologique. Cet *ambouchoir*, que Rabelais recommande à l'usage des maîtres ès arts, nous paraît être l'ouvrage suivant, que Pierre Sutor avait publié pour leur apprendre comment il fallait traduire la Bible, c'est-à-dire la mettre en forme française :

« Petri Sutoris, cartusiani, theologiæ professoris, de tralatione Bibliæ et novarum interpretationum reprobatione : lucubrationes variorum voluminum lectione undequaque collectæ suam capiunt perio-

dum. *Parisiis, caracteribus P. Vidovæi, impensis vero honesti viri Joannis Parvi*, 1525, in-fol. »

La première édition, 1524, est intitulée : *De translatione Bibliorum.*

Pierre Sutor était un des plus ardents adversaires de la Réforme, de Luther et d'Érasme ; il avait publié contre ce dernier une *Apologia* qui ressemblait fort à une accusation en hérésie. La faculté de théologie s'était alors attaquée aux livres d'Érasme, comme aux travaux de Lefevre d'Étaples sur le texte de la Bible ; Pierre Sutor, en sa qualité de docteur en théologie, venait en aide à la croisade des théologiens et des maîtres ès arts, dirigée par Noël Beda.

Rabelais se trouvait donc naturellement assez mal disposé à l'égard de ce *Cordonnier* de la Bible, et l'on peut même soupçonner qu'il faisait, en outre, une allusion plaisante à un autre livre de Pierre Sutor : *De potestate Ecclesiæ in occultis* (Parisiis, Gaygnot, 1534, in-8), quoique ce livre n'eût pas encore vu le jour, en prononçant et en écrivant *Botestate* au lieu de *Potestate ;* c'est bien là cette fameuse *Botte fauve* qu'il nous montre, plus haut, *incornifistibulée* dans la Somme de saint Thomas.

73. Les Marmitons de Olkam a simple tonsure.

Rabelais fait ici allusion aux nombreux écrits de scolastique, que de simples clercs avaient apprêtés, comme des marmitons, pour ainsi dire, dans la cuisine d'Occam. Ce savant disciple de Scot était depuis le quatorzième siècle l'âme des écoles de théologie.

Non-seulement on étudiait ses ouvrages remplis de paradoxes et de subtilités qui l'avaient fait surnommer *Doctor invincibilis*, mais encore on s'emparait sans cesse de ses idées et de ses raisonnements pour les appliquer à de nouveaux combats de dialectique. Ce sont les partisans d'Occam que Rabelais appelle ses marmitons.

Nous serions tenté d'expliquer, par ce simple titre d'un livre de la Bibliothèque de Saint-Victor, plusieurs chapitres du livre IV qui sont restés inintelligibles, savoir la bataille des Cuisiniers contre les Andouilles (chap. 38 et suivants). Ces cuisiniers ne seraient autres que de jeunes sophistes qui s'attaquent aux vieilles questions de la scolastique : « Par le trou Madame! dist frere Jehan, j'oserois jurer qu'ilz autresfois avoient andouilles combattu ou gents aussi peu estimez que andouilles, pour lesquelles abattre, combattre, dompter et sacmenter trop plus sont sans comparaison cuisiniers idoines et suffisants, que touts gents d'armes, estradiots, souldars et pietons du monde. » Aussi, Rabelais semble-t-il faire un appel aux armes de la raison et de la logique contre les *andouilles* (*sophisticalia*) de la religion romaine.

Quant à l'application du nom de *cuisiniers* ou *marmitons* à des écoliers en philosophie, on peut la trouver dans le mot *coqui*, lequel renferme les deux termes usuels de la discussion scolastique, le *quo* et le *qui* qu'on employait aussi souvent que *quod* et *quid*. Tous les livres d'Occam, réimprimés souvent à la fin du quinzième siècle, sont des chefs-d'œuvre de cette discussion scolastique, qui mettait volontiers

en cause le pape et la puissance du saint-siége. Voici les titres de quelques-uns de ces ouvrages réimprimés plusieurs fois à la fin du quinzième siècle :

« Guill. de Ockam Centiloquium theologicum, continens omnem fere theologiam speculativam sub centum conclusionibus. *Lugduni, Joh. Trechsel*, 1495, in-fol.— Quodlibeta septem una cum tractatu de Sacramento altaris. *Parisiis, Pet. Rubens*, 1487, in-4. — Opus nonaginta dierum. *Lugduni, J. Trechsel*, 1495, in-fol. — Quæstiones et defensiones in IV libros Sententiarum. *Lugduni, J. Trechsel*, 1495, in-fol. — Compendium errorum Johannis papæ XXII. *Lugduni, J. Trechsel*, 1496, in-fol. — Tractatus logicæ, seu Summa totius logicæ. *Parisiis*, 1488, in-fol. »

Enfin, il ne faut pas oublier de citer une satire en vers, qui semble, quoique d'une date postérieure, se rapporter à la fois au titre de l'ouvrage que Rabelais prétendait avoir vu dans la Bibliothèque de Saint-Victor et au combat martial où Pantagruel *rompoit les andouilles au genoil :*

« La Polymachie des Marmitons, en laquelle est amplement descrit l'ordre que le Pape veult tenir en l'armée qu'il veult mettre sus pour l'elevement de sa marmite, avec le nombre des capitaines et soldats qu'il veut armer pour mettre en campagne. *Sans nom de lieu*, 1562, pet. in-8 de 7 ff. »

Rabelais qualifie peut-être de *Marmitons de Olkam* les théologiens de la Sorbonne, qui, à l'exemple de leur docte patron, travaillaient à faire bouillir et rôtir les hérétiques, ce qui constituait un des ragoûts de la cuisine papale. Ne manquons pas de si-

gnaler, à ce propos, le manuscrit suivant, que possédait la Bibliothèque de Saint-Victor : *Prima pars dyalogi magistri Guillemi Olkam, quæ est de hereticis et continet septem libros partiales*, pup. MM. n° 9.

74. MAGISTRI N. FRIPPESAULCETIS, DE GRABELATIONIBUS HORARUM CANONICARUM, LIBRI QUADRAGINTA.

C'est-à-dire : De notre maître Frippe-Sauce, sur les grabelations des Heures canoniales, quarante livres.

Ce titre nous paraît faire allusion à celui d'un livre spécial, qui était alors le traité le plus complet et le plus estimé sur la matière et qui avait été réimprimé plus de trente fois depuis l'origine de l'imprimerie; voici la plus ancienne édition :

« Alberti de Ferrariis tractatus de Horis canonicis. *Lovanii, Joh. de Wesphalia*, 1485, in-4. »

L'auteur, célèbre jurisconsulte de Parme, était né à Ferrare et se nommait *Trottus* en latin, *Trotti* en italien. C'est à ce nom de *Trottus* que Rabelais semble vouloir rapporter le mot *grabelatio*, formé du verbe *grabeler*, synonyme de *dépêcher*. On disait un *dépêcheur* de messes, et un *grabeleur* de prières. Rabelais traduit donc facétieusement *Trottus* par cette analogie française : *qui trotte*, c'est-à-dire qui grabelle, qui se dépêche.

Il existait d'autres traités sur les Heures canoniales, notamment celui-ci, qui a été imprimé avant 1530, quoique nous n'en connaissions qu'une édition bien postérieure à cette date :

« Directorii Horarum canonicarum tractatus et exercitatorii vitæ spiritualis. *Venetiis*, 1555, in-8. »

Gesner cite encore trois autres traités qui n'ont peut-être pas été imprimés séparément : *De Horis canonicis*, per Joh. de Lignano ; *De Horis canonicis dicendis*, auctore J. Mœsch ; *De Horis canonicis dicendis et cautelis circa eas*, per Nic. Plovium.

Rabelais, de même que les luthériens, ne faisait pas grand cas des Heures canoniales, bien qu'il eût demandé au cardinal Du Bellay une place de chanoine dans l'abbaye de St-Maur des Fossés. Il partageait à cet égard l'opinion de Melanchthon, qui raconte cette anecdote dans les *Loci communes* de J. Manlius : *Politianus*, *canonicus Florentinus*, *interrogatus an legisset Horas canonicas*, *dixit : Semel perlegi istum librum et nunquam pejus collocavi tempus*.

Quant au nom de *Frippesaulce* attribué à l'auteur, sans autre motif que celui d'une assonance similaire des deux mots *Frippesaulcetis* et *Ferrariis*, il faut l'interpréter ainsi : *avale-sauce*, car *fripper*, du bas latin *frippare*, signifie *happer*.

Nous ne trouvons, dans l'ancien catalogue des mss. de St-Victor, qu'un seul traité anonyme sur les Heures canoniales, intitulé : *Devotæ meditationes septem Horarum canonicarum*, pup. TT. n° 17. (823.)

75. Cullebutatorium Confratriarum, incerto authore.

C'est-à-dire : Le Culbutatoire des Confrairies, par un auteur incertain.

Ce titre de livre semble renfermer une équivoque sur le mot *Bullarium;* il pourrait bien reproduire à peu près le titre d'un recueil de bulles des papes, relatives à la réglementation des confréries, ou bien à celle de plusieurs ordres monastiques, qui furent en effet réformés au commencement du seizième siècle, parce qu'ils étaient tombés dans le relâchement le plus scandaleux. Quant aux confréries, nous ne voyons pas, comme le dit Le Duchat, qu'elles aient été renversées à cette époque.

Loin de là, ces confréries avaient pris une prodigieuse extension, surtout dans les différents corps d'arts et métiers; elles étaient le prétexte et la cause de bien des excès en tout genre et surtout d'orgies qui se renouvelaient à chaque réunion des confrères. Les papes et les évêques eurent beaucoup de peine à mettre un frein à ces abus, mais ils se gardèrent de supprimer les confréries qui procuraient de grosses sommes aux paroisses. Nous avons trouvé seulement une bulle imprimée, qui confirme la réformation d'une de ces associations pieuses et profanes à la fois. Voici le titre de cette bulle :

« Bulla Sixti IV qua renovatur Confraternitas hospitalis S. Spiritus. Datum Romæ apud sanctum Petrum. *Romæ*, 1477, in-4. »

En revanche, les bulles, qui établissaient des confréries nouvelles, sans préjudice des anciennes, sont assez nombreuses. Nous connaissons aussi les statuts de plusieurs de ces confréries (voy. le *Bibl. franç.* de Du Verdier, t. I de l'édit. de Rigoley de Juvigny, p. 432), mais elles ne furent pas *culbutées*, suivant l'expression de Rabelais, qui fait peut-être allusion

aux culbutes indécentes qu'on se permettait dans les assemblées des confrères.

Enfin, le titre du livre, que nous n'avons pas retrouvé d'une manière certaine, a plus d'un rapport avec le suivant :

« Reformatorium vitæ, morumque et honestatis clericorum saluberrimum, cum fraterna quadam resipiscendi a viciis exhortatione et ad penitentiæ portum applicandi admonitione : cum expressione quorundam signorum ruinæ et tribulationis Ecclesiæ. *Basileæ, per Mich. Furter*, 1444 (sic), in-8 goth. »

L'auteur de cet ouvrage, daté par erreur de 1444, au lieu de 1494, est Jacques Philippi, curé de Saint-Pierre de Bâle. Rabelais rencontrait dans ce titre une application toute naturelle à la réformation générale des ordres religieux, que les luthériens avaient à cœur de *culbuter*.

On peut supposer que les nombreuses confréries de Paris avaient donné lieu, lorsque Rabelais rédigeait le catalogue des livres de Saint-Victor, à diverses publications destinées surtout aux membres de ces confréries et aujourd'hui perdues. Le plus ancien de ces livrets que nous connaissions est intitulé :

« Le Manuel de la grant phrairie des bourgeoys et bourgeoyses de Paris. *Paris*, 1534, in-8.

76. Le Cabourne des Briffaulx.

Ce titre est encore chargé d'équivoques et de jeux de mots. Aucun des commentateurs de Rabelais ne nous paraît l'avoir compris. Nous y chercherons

un titre de livre véritable, après avoir trouvé le vrai sens des mots *cabourne* et *briffaulx*.

Rabelais nous apprendra lui-même ce qu'il entend par *briffaulx :* « Les briffaulx vivent de nonnains, » dit-il dans le chap. 33 du livre V ; déjà il nous avait raconté comment la nonnain sœur Fessue avait été engrossée par le *jeune briffault Dam Roydimet* (liv. III, ch. 29). La définition de ce mot par Le Duchat est donc très-exacte : « Les briffaux, autrement appellez *frères-chapeaux* parce qu'ils portent des chapeaux au lieu de froc, sont des frères lais fondés en bref du Pape et entretenus par des religieuses non rentées, afin de quêter pour elles. » Rabelais les appelle *semi-brefs de bulles* (liv. V, ch. 27).

Quant à *cabourne*, tous les commentateurs se sont donné bien du mal pour n'y rien entendre. Le Duchat, dans ses notes sur Rabelais, dit que c'est le *cabron*, morceau de drap fait en ovale que portaient les capucins pendant leur noviciat; de là « une espèce de stupidité dans les novices de cet ordre. » Dans ses notes sur le Dictionnaire étymologique de Ménage, il soutient que *cabourne*, venant de *caput*, doit signifier une espèce de capuchon réservé à certains briffaux ou moines novices.

Nous nous fondons sur l'étymologie latine *cabus* et *cabo*, pour avancer que *cabourne* signifie plutôt *fumier* ou *colombier ;* dans la langue du treizième siècle, *cabourne* est une hutte, un réduit, un chenil, rempli de fumier.

Quant au livre que ce titre rappellerait par une analogie assez éloignée, nous avons jeté les yeux sur

un ouvrage que Rabelais avait peut-être rencontré dans la bibliothèque de St-Victor et dont l'auteur, Jean Mauburnus ou Mauborne, de Bruxelles, avait été prieur de cette abbaye au quatorzième siècle.

« Rosetum exercitiorum spiritualium et sacrarum meditationum. *Parisiis*, *impensis Joh. Parvi et Joh. Schabeleri*, 1510, in-4. »

La première édition avait paru à Bâle en 1504, in-fol., sans nom d'auteur, avec cette recommandation finale : *Opus excellentissimum, cuique sacerdoti religiosove inexplicabiliter utile et necessarium.*

On peut supposer que Rabelais avait trouvé plaisant de traduire *Rosetum* par *Cabourne*, en défigurant le nom de l'auteur, qui avait laissé beaucoup d'ouvrages inédits parmi les manuscrits de la Bibliothèque abbatiale. Celui que nous allons citer semble surtout se rapporter à la *Cabourne des Briffaulx ;* l'ancien catalogue transcrit ainsi l'intitulé du premier feuillet : *Rubrica trium librorum partialium cujusdam libri dicti : De profectione religiosorum*, pup. LL. n° 11. (944.) Le même pupitre en renfermait deux autres exemplaires.

77. Le Faguenat des Hespaignolz, supercoquelicanticqué, par Fra Inigo.

Rabelais, dans ce titre de livre, a fait porter ses allusions satiriques sur plusieurs personnes et sur divers objets. D'abord, nous croyons qu'il veut désigner les ouvrages élémentaires et scolastiques du vieux

médecin-grammairien Petrus Hispanus, qui étaient alors réimprimés et commentés sans cesse pour l'usage des colléges et des écoliers. On peut même supposer qu'en parlant du *Faguenat des Hespaignolz* il rappelait le titre des deux recueils suivants :

« Petri Hispani textus omnium tractatuum etiam sincategreumatum et parvorum logicalium, cum copulatis secundum doctrinam D. Thomæ Aquin. juxta processum magistrorum Coloniæ. *Coloniæ, Henr. Quentell*, 1489, in-4 goth. »

« Practica medicinæ quæ Thesaurus Pauperum nuncupatur. *Antuerpiæ, Theod. Martini*, 1476, in-fol. »

Souvent réimprimé et traduit en français. Cet ouvrage est attribué aussi au pape Jean XXI.

On trouve, dans ces deux titres, plus d'un rapport essentiel avec *faguenat*, mot nouveau dont nous attribuons la formation à Rabelais et qui signifie une odeur fétide d'excréments échauffés, telle que celle qui s'exhale d'une assemblée de gueux. Il faut remarquer que Rabelais écrit *faguenat* (ce qui autorise l'étymologie de *fæcatæ nates*) et que plus tard le mot s'est toujours écrit *faguenas*. Eloy Johanneau fait dériver ce mot-là de *fabaginus*, adjectif de *faba*, fève ; Ménage l'avait tiré de l'italien *facchino*, faquin ou portefaix ; d'autres étymologistes lui donnent pour racine le mot espagnol *fajas*, maillot d'enfant. Quoi qu'il en soit, *faguenas* s'entend d'une odeur de pauvre, de malade, de populace, etc.

La mention positive du nom de Fra Inigo, Ignace de Loyola, nous a fait penser naturellement que Rabelais avait eu en vue de ridiculiser ce fondateur de *religion* claustrale, qui commençait à faire parler

de lui. En effet, on pourrait découvrir dans *faguenat* les deux noms abrégés d'Ignatius et de son maître Pierre Faber, qui étudiaient ensemble au collége de Sainte-Barbe et qui préparaient déjà le livre des Exercices spirituels (*Exercitia spiritualia*), imprimé seulement dix ans plus tard. Rabelais a peut-être voulu réunir le maître et l'élève dans le mot *faguenat*, composé de *Faber* et *Ignatius*, par contraction.

Rabelais avait sans doute rencontré à Paris Ignace de Loyola, qui se faisait remarquer par sa misère et sa malpropreté, lorsqu'il mendiait dans la rue accompagné de ses compagnons qui devaient être les premiers apôtres de la secte jésuitique : Jacques Laynez, Alfonse Salmeron, Nicolas Alfonse Bobadilla et Simon Rodriguez.

Fra Inigo apprenait la grammaire au collége de Montaigu en 1528, et, quoiqu'il fût âgé de vingt-sept ans, il se faisait donner le fouet, par humilité, en présence de ses camarades. Vers 1530, il suivait les cours de philosophie au collége de Sainte-Barbe; mais, dès cette époque, il était chef de secte et il avait autour de lui des disciples qui écoutaient ses leçons. Ce fut le 15 août 1534 qu'ils prononcèrent leurs vœux dans l'église de Montmartre, hors Paris.

Rabelais, en signalant le *Faguenat des Hespaignolz*, accusait Fra Inigo de renchérir sur la saleté de ses compatriotes, *cagots*, *marranes* ou *marrabais*, et mettait en relief les chausses malpropres de cet écolier de 27 ans, qui était fouetté à Montaigu. Au reste, les écoliers de ce collége étaient passés maîtres en fait de malpropreté, et Rabelais les compare aux

guenaulx de Sainct Innocent, en disant que leur collége avait bien mérité son sobriquet de *Colliege de pouillerie*. (Livre I, ch. 37.)

78. La Barbotine des Marmiteux.

Ce titre de livre semble faire allusion à la fois à la mine piteuse des dévots et à l'ouvrage d'un grammairien connu dans les écoles de rhétorique.

La barbotine est une plante employée en médecine comme vermifuge. Or, Rabelais veut faire entendre que les *marmiteux*, c'est-à-dire les dévots qui jeunent et qui pratiquent la vie ascétique, ont l'air d'avoir des vers, c'est-à-dire ont le teint pâle et jaune.

Clément Marot se sert du mot *marmiteux* dans le sens de cafard à l'air humble et triste, comme les moines qui vivaient autour de la *marmite* papale, et qu'il dépeint ainsi dans l'*Amour fugitif :*

.... Vey à part une tourbe
D'hommes piteux, ayans la teste courbe,
L'œil vers la terre en grant cerimonie,
Pleins, à les veoir, de deuil et agonie,
Disans à eux mondenitez adverses,
Et en habits monstrans sectes diverses.

Quant à la *barbotine*, ce mot a trop d'analogie avec le verbe *barboter*, synonyme de *marmotter*, pour que Rabelais n'ait pas voulu représenter ces diseurs de patenôtres, qui sans cesse remuent les lèvres et murmurent des prières.

Rappelons enfin, sans y attacher trop d'importance, que Gellius Bernardinus Marmita, de Parme, était un grammairien du seizième siècle, dont les

longs commentaires sur les tragédies de Sénèque ont été plusieurs fois imprimés en France :

« Senecæ tragediæ cum commentariis Bernardini Marmitæ. *Lugduni*, *Ant. Cambillon et Mar. Sarazin*, 1491, in-4. »

79. POLTRONISMUS RERUM ITALICARUM, AUTHORE MAGISTRO BRUSLEFER.

C'est-à-dire : Le Poltronisme des affaires d'Italie, par maître Brûlefer.

Ce titre de livre fait allusion, par analogie, au sujet d'un traité d'Étienne Brûlefer, *De timore servili et aliis donis omnipotentis Dei*, et en même temps, par équivoque, au titre de cet autre traité du même auteur :

« Stephani Bruslefer, tractatulus idemptitatum et distinctionum rerum. *Basileæ, Jacob. de Pfortzheim*, 1512, in-4. »

Étienne Brûlefer, docteur de l'Université de Paris, et religieux de l'ordre des Frères Mineurs, avait professé la théologie à Mayence et à Metz. C'est dans cette dernière ville que Rabelais l'avait connu à la fin de sa vie. Le Duchat rapporte que ce moine, qui « enseignoit que ni le pape, ni les conciles, ni même l'Église en corps ne pouvoient établir de nouvel article de foi, condamna le mérite des œuvres : pour raison de quoi ses confrères ne pouvant le souffrir l'obligèrent à se retirer sous la protection de Diether, archevêque de Mayence. » Brûlefer avait commencé à prêcher et à professer sous le règne de Louis XI. On le nommait quelquefois *Burlifer*.

Voici la liste de ses autres ouvrages, qui eurent plusieurs éditions en France, en Italie et en Allemagne :

« Opuscula varia theologica. *Parisiis*, *Joh. Parvus*, 1499, in-8. — Formalitates cum argumentationibus ad eas. *Mediolani*, *Ulric. Seinzenzeller*, 1496, in-4. — Reportata in IV Bonaventuræ libros Sententiarum. *Basileæ*, *Pfortzheim*, 1501, in-fol. »

Sa retraite auprès de l'archevêque de Mayence prouve qu'il n'était pas très-courageux de sa personne, lorsqu'il osait soutenir des propositions assez hardies contre la puissance du pape.

80. Raimundus Lullius, de bastifolagiis Principum.

C'est-à-dire : Raymond Lulle, Sur les batifolages des Princes.

Ce titre doit faire allusion aux traités philosophiques de Raymond Lulle, que Rabelais regardait comme des *batifolages*, et surtout à ceux dont les titres reproduisent à peu près le mot *Principum* : *De Principiis*. — *De Principiis theologiæ*. — *De Principiis philosophiæ libri X*.

Ces traités furent imprimés séparément, avant d'être réunis dans les œuvres complètes de Raymond Lulle. Le dernier est intitulé : *Metaphysica nova et Philosophiæ in Averroistas expostulatio, qui liber alias inscribitur Duodecim principia philosophiæ aut Physica* (Parisiis, Ascensius, 1516, in-4).

Rabelais comprend aussi les œuvres cabalistiques de Raymond Lulle parmi ses *batifolages*, quoique

cet illustre philosophe scolastique soit certainement bien innocent des ouvrages d'astrologie, d'alchimie et de magie, qu'on a publiés sous son nom. Le Duchat veut que Rabelais ait désigné plus spécialement ces ouvrages apocryphes comme les batifolages des Princes, dans l'intention de critiquer « l'entêtement ridicule que plusieurs princes témoignoient pour la recherche de la pierre philosophale, depuis Raymond Lulle qui passait pour l'avoir trouvée. » Il fallait, en effet, être fort riche pour subvenir aux dépenses ruineuses qu'exigeaient les opérations de l'art hermétique, et les princes seuls pouvaient faire les frais d'une folie aussi coûteuse.

Henri Corneille Agrippa de Nettesheim, dans la préface de ses *Commentaria in Artem brevem Raymundi Lulli* (Coloniæ, ap. Joh. Soterem, 1531, in-8), insiste particulièrement sur le prodigieux génie de Raymond Lulle dans la découverte des principes de toutes choses : « Habet enim principia universalia, generalissima ac notissima, cum mutua quadam habitudine ac artificioso discurrendi modo, in quibus aliarum scientiarum principia et discursus, tanquam particularia in suo particulari, elucescunt. » Ce sont justement ces *principes* que Rabelais a compris dans les Batifolages des *Princes*.

81. Callibistratorium Caffardiæ, authore M. Jacobo Hochstraten, hereticometra.

C'est-à-dire : Le Callibistratoire de Caffardise, par maître Jacques Hochstraten, héréticomètre.

Ce titre fait allusion à l'ouvrage suivant :

« Justificatorium Principum Alamaniæ, ab eximio sacræ theologiæ professore et artium magistro fratre Jacobo Hochstraten, ordinis prædicatorum, compilatum, dissolvens rationes clarissimi utriusque juris doctoris et equitis magistri Petri Ravennatis, quibus principum judicia carpsit. *Coloniæ, Joh. Landen*, 1509, in-4. »

Le farouche dominicain de Cologne, qui savait être courtisan lorsque son intérêt l'exigeait, avait déjà publié un autre mémoire sur le même objet : *Defensio principum Alemaniæ, in eo quod sceleratos detinent insepultos in ligno* (Coloniæ, J. Landen, 1504, in-4). Il avait voulu prouver, en invoquant l'autorité des livres saints et des décrétales, que les princes d'Allemagne faisaient bien de laisser pourrir au gibet et sans sépulture les corps des criminels.

Mais ce terrible homme ne se bornait pas à prendre fait et cause contre les pendus; il avait à cœur, en sa qualité d'inquisiteur, de pourvoir aux besoins de la potence et de lui envoyer le plus qu'il pourrait d'hérétiques. Il n'avait pas réussi dans sa conspiration théologique contre le savant Jean Reuchlin qu'il eût voulu faire brûler avec ses livres ; ce fut lui, au contraire, que l'évêque de Spire condamna en le menaçant d'excommunication. Jacques Hochstraten, pour se venger de cet échec, dénonçait les hérétiques au pouvoir séculier et dressait leur acte d'accusation perpétuel dans une série de gros factums pleins de fiel et de venin. Voici les titres de ces livres que Rabelais regardait comme le repaire de la cafardise :

« Jacobi Hochstratani cum divo Augustino Collo-

quia contra enormes atque perversos Martini Lutheri errores, libri VI. *Coloniæ*, 1522, in-4. »

« Epitome de fide et operibus adversus chimericam illam et monstrosam M. Lutheri libertatem, quem ipse falso et perdite Christianissimum appellat, per venerandum hæreticæ pravitatis inquisitorem. *Coloniæ*, *Quentell*, 1525, in-4. »

« Disputationes aliquot contra Lutheranos. Item contra VIII Lutheranorum blasphemias, quas presse et nervose et argumentis ad hominem impugnat et evertit. *Coloniæ*, 1526, in-4. »

Rabelais comprend tous les écrits de Jacques Hoehstraten dans ses basses œuvres de Cafardise. Quant au *callibistratorium*, le sens burlesque de ce mot est établi par Rabelais lui-même dans son fameux chapitre 15 du livre II, sur *la manière bien nouvelle de bastir les murailles de Paris :*

« Je voy que les callibistris des femmes de ce pays sont à meilleur marché que les pierres : d'iceulx fauldroit bastir les murailles, en les arrangeant par bonne symetrie d'architecture et mettant les plus grands aux premiers rangs et puis en taluant à dos d'asne arranger les moyens et finablement les petits. »

Le *Callibistratorium* signifie proprement l'arsenal secret, et Rabelais avait bien une intention d'équivoque quand il forgeait ce mot-là pour remplacer *Justificatorium*.

82. Chaultcouillonis, de magistro nostrandorum magistro, nostratorumque beuvetis, lib. octo gualantissimi.

C'est-à-dire : De Chautcouillon, sur le Maître,

maître de nos maîtres, et sur les buvettes desdits maîtres, huit livres très-galants.

Ce titre de livre facétieux doit faire allusion à un ouvrage inédit ou imprimé d'Antoine Couillard, sieur de Pavillon, ouvrage que nous n'avons pas réussi à découvrir, car le premier ouvrage de maître Couillard, qui soit cité par les bibliographes La Croix du Maine et Du Verdier, est le suivant, dont il a peut-être existé une édition antérieure :

« Instruction et exercice des Greffiers des justices, tant royales que subalternes, des Prevostz et Baillifs de ce royaume. *Paris, Jean Longis*, 1543, in-8. »

Ce titre-là, en effet, se concilie assez bien avec le titre de livre plaisamment défiguré par Rabelais, qui traduit à sa manière le nom de *Couillard*, par *Chaultcouillonis*.

Cet Antoine Couillard, qui eut le courage d'arborer son nom malhonnête en tête de tous ses ouvrages, était de Lorris, en Gâtinais. Il se consacra d'abord à la jurisprudence, et il fut un des bons avocats du Parlement de Paris, avant de se vouer exclusivement à la pratique des lettres. Antoine Couillard se trouvait lié avec Clément Marot, puisqu'il publia plus tard quelques poésies que ce poëte lui avait confiées. On peut donc supposer que Rabelais l'avait rencontré dans l'intimité de Clément Marot, à Paris ou à Blois.

Nous croyons qu'il faut chercher, dans le titre du livre attribué à Couillard, une allusion à un magistrat ou à un basochien portant le nom de *Le Maistre*, qui est représenté par le latin *de Magistro*. Il y avait alors au Palais plusieurs personnages nommés *Le*

Maistre, entre autres Gilles Le Maistre, savant jurisconsulte, avocat éloquent, qui fut choisi spécialement par François Ier pour remplir les fonctions d'avocat général et qui devint premier président du Parlement sous Henri II. Voy. son article dans le Dictionnaire de Moreri de 1759.

Quant aux buvettes du Palais, où les juges et les avocats allaient se rafraîchir, elles étaient célèbres dès l'origine du Parlement de Paris. C'est à elles qu'il faut rapporter l'étymologie de cette expression populaire que Rabelais avait empruntée à la farce de Pathelin : *avocat d'eau douce*, pour dire un avocat sans cause. On conçoit qu'un pauvre avocat sans cause ne buvait que de l'eau claire à la buvette, tandis que ses confrères *buffetaient* du bon vin aux frais de leurs clients.

83. Les Petarrades des Bullistes, copistes, scripteurs, abbreviateurs, Referendaires et dataires, compilées par Regis.

Allusion à un ouvrage d'Urbanus Regius, encore inédit à cette époque, mais annoncé au monde savant ecclésiastique, qui l'attendait avec impatience. Voici le titre de la première édition posthume :

« Urbani Regii, Loci communes theologici ex patribus ac scolasticis neotericis collecti. Edidit cum præfatione Pomeranus. *Francofurdi, apud Petrum Brubàchium*, 1545, in-4. »

Cet ouvrage avait été commandé à l'auteur par le duc de Brunswick, au service duquel Urbanus Regius s'était attaché depuis l'année 1530. Il s'agissait de

recueillir, dans les écrits théologiques anciens et modernes, toutes les locutions hostiles et injurieuses (*horridiores formæ loquendi*) qui n'avaient servi qu'à semer la division entre les chrétiens, et celles, au contraire, honnêtes et décentes (*propriæ et concinnæ*) qui étaient faites pour engager à la concorde et à la piété. (Melc. Adam, *in Vitis Theolog.*, cité par Bayle, *Dict. crit. et hist.*) On comprend que Rabelais craignait de voir son Pantagruel mis en cause dans la question.

Urbanus Regius, originaire de Langenargen, sur le lac de Constance, avait été professeur de rhétorique et de théologie à Ingolstadt. Il s'était consacré presque exclusivement à la défense de la réformation. Il entretenait des relations épistolaires avec Érasme, qui a fait son éloge, et avec les principaux savants contemporains. Il publia un grand nombre d'écrits relatifs à la polémique religieuse. Il mourut à Cell en 1541.

Son véritable nom était Roy, ou plutôt *Du Roy*, qu'il latinisa, pour échapper aux plaisanteries que le nom de *Roy* lui attirait de tous côtés. Voy. l'article de Regius, dans le *Dict. crit. et hist.* de Bayle. Nous sommes tenté, en effet, de reconnaître Regius dans le *pauvre roy Anarche*, que Rabelais ridiculise avec acharnement, à la fin du second livre de Pantagruel. Il le représente comme un ivrogne (chap. 30) : « Incontinent qu'il ostoit le goubelet de la bouche, la langue luy brusloit ; par ce, l'on ne faisoit que luy entonner vin en gorge avec un embut. Dont dist Panurge : De quel mestier ferons-nous monsieur Du Roy icy, affin qu'il soit jà tout expert

en l'art, quand il sera de par delà à tous les diables ? » Le chapitre suivant est rempli par l'histoire du roi Anarche, que Panurge marie à une vieille lanternière et dont il fait un crieur de sauce verte : « Congnoissez-vous ce rustre ? » dit Panurge, en amenant à Pantagruel le roi Anarche, revêtu d'un costume grotesque. — « Non certes ! dist Pantagruel. — C'est monsieur Du Roy de trois cuictes. Je le veulx faire homme de bien : ces diables de rois icy ne sont que veaulx, et ne scavent ny ne valent, sinon à faire des maulx ès pauvres subjets et à troubler tout le monde par guerre pour leur inicque et detestable plaisir. »

Rabelais veut dire sans doute que *Monsieur Du Roy* n'avait employé son talent et son savoir qu'à semer la zizanie parmi les novateurs, zuingliens, luthériens, anabaptistes, etc. Voy. la vie d'Urbanus Regius, écrite par son fils Ernest et placée en tête de ses OEuvres (*Norib.*, 1562, 3 v. in-fol.).

84. Almanach perpetuel pour les goutteux et les verolez.

Rabelais avait vu sans doute beaucoup de calendriers et d'almanachs dans la bibliothèque de Saint-Victor, car ce genre de livres populaires s'était prodigieusement multiplié depuis la découverte de l'imprimerie ; ils ont à peu près tous disparu sans laisser même la trace de leur titre, mais on ne peut douter de leur nombre presque incroyable, quand on voit, dans les *Annales typographici* de Panzer la liste des éditions du *Kalendarium*, de Jean Regio-

montanus, depuis celle de Nuremberg, 1473. Ce mathématicien astrologue avait aussi composé un almanach perpétuel : *Ephemerides sive almanach perpetuum, ab anno* 1473 (Venetiis, Petrus Lichstenstein, 1498, in-4). On connaît d'autres almanachs perpétuels écrits en latin à la même époque :

« Almanach perpetuum cœlestium motuum, traductum a lingua hebraica (Abrahamæ Zacuti) in latinam per Jos. Vizinum. *Leiriæ, Magister Ortas*, 1496, in-4. »

« Joannes Michael, Germanus Budorensis, Almanach perpetuum R. Abrahae Zacuti, a se emendatum, interpolatum et auctum imprimi curavit. *Venetiis*, 1499, in-4. »

Mais ces almanachs, exclusivement astronomiques, n'avaient pas un intérêt direct pour les goutteux et les vérolés. Les bibliographes ne citent qu'un seul almanach écrit en français, avant celui que Rabelais publia lui-même à Lyon à la fin de l'année 1532, au moment même où paraissait le second livre de *Pantagruel;* voici le titre de cet almanach antérieur au premier Almanach de Rabelais :

« Almanach de B. Le Sourt pour l'an bissextil 1528. *Paris*, *Simon de Colines*, 1528, in-4 goth. »

La Croix du Maine, qui mentionne cet Almanach, ne nous en apprend pas davantage sur le livre ni sur son auteur. Cependant, il est certain que chaque nouvelle année faisait pulluler les almanachs et les prognostications, non-seulement en France, mais encore par toute l'Europe; car Rabelais, qui fit imprimer à Lyon, par son libraire François Juste, un *Almanach* et une Prognostication Pantagrueline,

pour l'année 1533, signale avec mépris, dans ce second opuscule, « un tas de Prognostications de Lovain, faictes à l'umbre d'un verre de vin, » et invite ses lecteurs à ne rien croire de ce que peuvent dire « ces fols astrologes de Lovain, de Nurnberg, de Tubinge et de Lyon. » On ne connaît aucun des almanachs auxquels Rabelais fait ici allusion, si ce n'est que La Croix du Maine a indiqué Olivier de Gras ou Le Gras, docteur en l'Université de Louvain et astrologue, comme ayant « écrit plusieurs Prognostications et Almanachs imprimés à Paris et à Rouen en diverses années, sçavoir est pour l'an 1544, 1548, auquel temps il florissoit. »

Nous arrivons ainsi à démontrer d'une manière presque certaine que Rabelais a voulu parler de son propre Almanach, qui n'existe plus aujourd'hui, mais dont le titre nous a été conservé par Antoine Le Roy :

« Almanach pour l'année 1533, calculé sur le meridien de la noble cité de Lyon et sur le climat du royaulme de France, composé par moy Francois Rabelais, docteur en médecine et professeur d'astrologie. »

Le petit extrait que cite Antoine Le Roy, dans ses *Rabelæsiana elogia*, d'après un exemplaire de cet Almanach, qu'il possédait, ne se rapporte pas, il est vrai, aux goutteux et aux vérolés, mais on doit présumer que Rabelais, en prenant la qualité de docteur en médecine sur le titre d'un almanach, ne pouvait se dispenser de donner des conseils et des consolations aux *buveurs très-illustres* (goutteux, par jeu de mots), et aux *vérolés très-prétieux*, pour lesquels il avait fait imprimer son *Gargantua*.

On peut donc supposer que c'est ce livre même « dont il a esté plus vendu par les imprimeurs en deux moys qu'il ne sera acheté de Bibles en neuf ans » (Prologue du deuxième livre), que Rabelais appelle : « Almanach perpétuel pour les goutteux et les verolez. »

85. MANIERES RAMONANDI FOURNELLOS, PER M. ECCIUM.

C'est-à-dire : Les manières de ramoner les fourneaux, par maître Eckius.

Allusion aux écrits de Jean Eckius, qui se montrait très-acharné à faire brûler les luthériens en Allemagne et qui a publié contre eux un grand nombre de pamphlets, notamment celui-ci, que Rabelais avait sans doute sous les yeux :

« Enchiridion Locorum communium adversus Lutherum et alios hostes, ex septima authoris recognitione, cum annotationibus P. Tillemanni. *Parisiis*, *Simon Colinæus*, 1527, in-8. »

Ce sont ces *Loci communes* que Rabelais compare aux fours bannaux, surtout en se rappelant qu'on y trouve un chapitre : *De hereticis comburendis*. L'*Enchiridion* d'Eckius avait eu beaucoup de retentissement dans toute l'Europe, et son résultat avait été d'exciter les magistrats et les théologiens à redoubler de zèle dans les attaques et les poursuites contre les hérétiques. Au reste, Eckius donnait lui-même l'exemple de cette ardeur d'intolérance et de persécution : « Moi qui suis le dernier des hommes, écrivait-il à l'évêque de Wirtzbourg en

1529, j'ai souvent combattu et de près et de loin contre ces bêtes féroces : de près à Leipzig contre Luther qui est la tête de ce dragon ; et contre Carlostad, dans une dispute de vingt jours; à Bade, contre le capharnaïte OEcolampade, en présence des douze cantons des Suisses et des députés de quatre évêques ; et je les ai attaqués de loin par une grande quantité de livres publiés en Allemagne et en Italie, du nombre desquels est le Manuel des controverses (*Enchiridion Locorum communium*) que j'ai publié en faveur de ceux qui n'ont pas le loisir, à cause de leurs occupations, de lire de gros volumes, afin qu'ils eussent en main de quoi réfuter les hérétiques. »

Il était donc tout simple que Rabelais essayât de déverser du ridicule sur ce pamphlet qu'il voyait réimprimer sous ses yeux à Paris, et dont il redoutait avec raison l'influence sur l'esprit fanatique des docteurs de Sorbonne, ce qui ne l'empêchait pas d'apprécier l'érudition, l'esprit et la puissance de logique du théologien d'Ingolstadt.

86. Le Poulemart des Marchans.

Allusion à l'un des deux traités suivants :

« S'ensuit la Regle des Marchans, nouvellement translatée de latin en françois. *Provins, Guillaume Tavernier*, 1496, in-4 goth. »

C'est un extrait de la *Summa Confessionum* de Joannes Lector ou Jean le Liseur, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui vivait au quatorzième siècle.

« Devot et salutaire traité intitulé la Marchandise spirituelle utile et necessaire à tous marchands et marchandes et generalement à tous les chrestiens et chrestiennes, divisée en sept regions spirituelles appliquées aux sept jours de la semaine. *Paris, Jean Saint-Denis*, 1500, in-4 goth. »

Rabelais ne peut pas avoir voulu rappeler un autre ouvrage, dont le titre se rapporte sans doute au *Poulemart des Marchands*, mais qui, ayant été écrit par un luthérien ou novateur, n'aurait pas été admis dans la bibliothèque de Saint-Victor; en voici le titre :

« Le Livre des Marchans, fort utile à toutes gens, pour congnoistre de quelle marchandise on se doit garder d'estre trompé : lequel a esté nouvellement reveu et fort augmenté par son premier autheur, bien expert en tel affaire. *Sans nom*, 1534, petit in-8 goth. »

Au reste, dès cette époque, le terme de *marchands* avait été pris au figuré par les novateurs, surtout par les sectaires de Calvin, pour désigner les hommes de bonne volonté qui marchaient dans la voie de l'Évangile et ceux que le *Ramasseur*, un des plus actifs apôtres de la nouvelle doctrine, entraînait à sa suite dans son voyage de mystérieuse propagande.

Quant au sens véritable du mot *poulemart*, il signifie une ficelle très-solide, que nous nommons *fouet*, et dont les marchands du Lyonnais et du Dauphiné faisaient usage pour lier des paquets. Rabelais, dans le ch. 2 du premier livre, se sert de l'expression : *fil de poulemart*.

87. Les Aises de la vie monacale.

Nous supposons que Rabelais qui, dans son roman satirique, s'est complu à peindre la vie monacale sous toutes ses faces, a fait allusion, dans ce titre de livre imaginaire, à différentes apologies de l'état monastique, écrites en latin, dont le titre reproduit le mot *laudes*, qui fournit tout naturellement une équivoque (en prononçant *lot d'aise*) au rédacteur bouffon du catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor.

Voici la nomenclature des livres qui semblent avoir servi de thème aux *Aises de la vie monacale :*

« Joh. Trithemii, abb. Spanhem., Laudes vitæ monasticæ. »

« Hieronym. Stridonensis, vitæ solitariæ Laudes. »

« Jodoci Clichtovei, Laudes monasticæ religionis. *Parisiis, Henr. Stephanus*, 1513, in-4. »

Ce dernier ouvrage surtout aura frappé Rabelais qui a traduit, dans son langage équivoqué, *laudes* par *aises*.

Quant à ces *aises* de la vie monacale, frère Jean nous en donne un avant-goût, lorsqu'il s'écrie à la fin du ch. 10 du quatrième livre : « Vertus Dieu! *da jurandi :* pourquoy plus tost ne transportons-nous noz humanitez en belle cuisine de Dieu? Et là ne considerons le braulement des broches, l'harmonie des contrehastiers, la position des lardons, la temperature des potages, les preparatifs du dessert, l'ordre du service du vin? *Beati immaculati in via*. C'est matiere de breviaire. »

88. Le Galimaffrée des Bigotz.

Nous avions cru reconnaître ici l'ouvrage suivant :

« Enscignemens moraux et les concilles des Devots. *Sans nom et sans date* (vers 1505), pet. in-4 goth. de 20 ff., avec fig. en bois. »

Mais nous nous sommes arrêté ensuite à un livre mystique beaucoup plus connu et réimprimé dix ou quinze fois à la fin du quinzième siècle :

« Le livre intitulé la Dyete de salut, fait par monseigneur saint Pierre de Luxembourg, exortant une sienne seur à despriseinent du monde et des choses mondaines, pour plus facilement parvenir au royaulme de paradis. *Sans nom et sans date* (vers 1480), in-4 goth. de 42 ff. »

Antoine Du Four, évêque de Marseille et aumônier d'Anne de Bretagne, a fait aussi une *Diete de salut*, en latin, qui fut traduite et imprimée en 1557 à Paris, chez Guillaume Guillard, in-16. Ces deux *Dietes* sont différentes, mais également mystiques et dignes de servir de galimafrée aux bigots.

Le mot *diete*, du bas latin *dieta*, s'employait alors dans le sens de régime de vie, de nourriture, d'ordinaire de table. La *galimafrée* était un ragoût de débris de viandes, provenant de la desserte. Rabelais donne le nom de *Galimafrée* à un des nobles cuisiniers qui furent enclos dans la Truye; voy. ch. 40 du liv. IV. Cette *Galimafrée des Bigots* est donc un ramassis de choses bonnes pour les gens, que Rabelais appelle, au Prologue du quatrième livre, « caphards, cagotz, matagotz, boti-

neurs, papelards, burgots, patespelues, porteurs de rogatons et chattemites. »

En recherchant un nom d'homme qui pût équivoquer avec le mot *galimafrée*, nous avons trouvé celui de frère Jehan *Gachi*, de Clusrs, qui avait publié un recueil de mélanges en vers et en prose, intitulé :

« Trialogue nouveau contenant l'expression des erreurs de Martin Luther, les doleances de ierarchie ecclesiastique et les triumphes de verité invincible. *Sans lieu ni date* (Turin, 1524), in-4 goth. »

89. Histoire des Farfadets

Allusion à l'ouvrage suivant :

« La merveilleuse hystoire de l'Esprit, qui depuis nagueres s'est apparu au monastere des religieuses de Sainct Pierre de Lyon, laquelle est pleine de grant admiration. (Par Adrien de Montalembert.) *Paris*, *Guill. de Bossozel*, 1528, petit in-4 goth. »

Réimpr. à Rouen, chez Rollin Gautier, en 1529, in-4.

Rabelais peut aussi avoir fait allusion à une relation imprimée de la fourberie des Cordeliers d'Orléans, qui avait causé un grand scandale à cette époque, mais cette relation n'est pas venue jusqu'à nous, et l'*histoire des Farfadets d'Orléans*, que Sleidan raconte sous l'année 1534 (liv. IX de son ouvrage : *De statu religionis et reipublicæ, Carolo V cæsare, commentarii*), se trouve rappelée par Rabelais lui-même, liv. III, ch. 23, où Panurge conseille à Raminagrobis de demander l'absolution aux

fratres mendiants, « affin qu'apres son trespas ilz ne le declairent hereticque et damné, comme les farfadetz feirent de la Prevoste d'Orléans. » Il paraît que, par suite de la *diablerie* d'Orléans et de quelques autres du même genre, on désignait les moines sous le nom de *farfadets :* « De faict, dit Rabelais (liv. IV, ch. 46), monsieur Lucifer se paist à tous ses repas de farfadets pour entrée de table. »

On lit dans l'*Alphabet de l'Auteur françois :* « L'auteur pareillement au chap. suivant du troisième livre monstre assez quels sont ces farfadets, à scavoir trompeurs et mensongers. » Henri Estienne, dans l'*Apologie pour Hérodote* (ch. 28), cite aussi, avec de curieux détails, « l'Esprit forgé par les Cordeliers d'Évreux et un autre depuis en l'Esprit d'Orleans. »

90. La Bellistrandie des Millesouldiers.

Ce titre paraît être une allusion maligne à l'ouvrage suivant, qui a pour auteur Jean Bouchet :

« La deploration de l'Eglise militante sur les persecutions interiores et exteriores, et imploration de aide en ses adversitez, par elle soutenue en l'an 1510 et 1511, que presidoit en la chaire monseigneur St Pierre Julius Secundus : composé par le Traverseur des voies perilleuses. *Paris, Guillaume Eustace*, 1512, in-8 goth. »

Rabelais était l'ami du poëte-procureur de Poitiers, Jean Bouchet, mais il ne savait pas résister au plaisir de faire un bon mot ; d'ailleurs, Jean Bouchet, après avoir penché un moment vers la réforme,

s'était rattaché avec frénésie à la communion romaine, et Rabelais lui gardait rancune de cette reculade antiphilosophique.

La Croix du Maine cite un autre livre qui peut bien être aussi pour quelque chose dans la *Bellistrandie des Millesoudiers*. Ce sont *Trois livres de l'Armée chrestienne*, écrits d'abord en latin et traduits ensuite en français, par Brun de la Pompéraie, dit le capitaine Silly, gentilhomme tourangeau qui avait latinisé son nom en *Bruno Pomperanus*. Son livre aurait été, suivant La Croix du Maine, imprimé à Paris, à Poitiers et autres lieux; mais nous ne le trouvons décrit par aucun bibliographe.

Tous les commentateurs se sont grossièrement trompés, en cherchant à expliquer ce que Rabelais entendait par la *Bellistrandie des Millesoudiers*. C'est incontestablement une épigramme contre la coquinerie des soldats de milice qui vivaient sur le plat pays, suivant leur propre expression, et qui ne se piquaient pas de devenir des héros, en touchant leurs *gages*, c'est-à-dire leur solde. Dans le ch. 26 de *Gargantua*, Rabelais a fait un triste tableau des dégâts commis par les gens de guerre : « Adoncques, sans ordre et sans mesure prindrent les champs les uns apres les autres, guastans et dissipans tout par où ilz passoient, sans espargner ny paovre ny riche, ny lieu sacré ny prophane,... etc. »

Bellistrandie pour *bellistrerie*, c'est le genre de vie d'un gueux, d'un fainéant, d'un vaurien; *millesoudiers*, c'est sans doute une équivoque sur le mot latin *miles* et sur le mot français *soudard*, formé de *soldarius*: Rabelais, par un de ces pléonasmes qui lui

sont si familiers, a réuni les deux mots en un seul, comme pour renchérir sur le mot *soldat* ou *soudoyer*.

Avant que nous eussions constaté que Rabelais pouvait bien s'en prendre ici aux soldats de l'Église militante qui avait fort à faire en ce temps-là pour résister aux attaques des novateurs, un nom de jurisconsulte s'était présenté à nous comme un prototype des *mille soudiers* que Rabelais accuse de *bellistrandie :* Jean Nicolas *de Milis* a compilé au quinzième siècle un *Repertorium juris*, qui a été imprimé à Cologne, à Louvain, à Rome, à Bâle et ailleurs. C'eût été faire un jeu de mots tout à fait rabelaisien, que de traduire *de Milis*, par *de mille militibus*.

91. Les Happelourdes des Officiaux.

Ce titre de livre nous paraît renfermer à la fois une équivoque grossière sur le nom d'un docteur en théologie, Guillaume Houppeland, archiprêtre de Saint-Severin, à Paris, qui vivait à la fin du quinzième siècle, et une allusion malicieuse à un ouvrage célèbre de ce même écrivain ecclésiastique. Voici le titre de cet ouvrage, qui a eu plusieurs éditions :

« Divinarum literarum interpretis, viri profundissimi nec parum in sacris Ecclesiæ canonibus eruditi, magistri Guillemi Houppelandi, libellus perutilis de Animæ hominis immortalitate et statu post mortem, variis profecto antiquorum Patrum, sive philosophorum, sive poetarum sententiis refertissimus. *Parisiis*, *Dyonis. Roce*, 1499, in-8 goth. »

Happelourde voulait dire, suivant les glossaires,

faux diamant, faux semblant, fausse apparence, mine trompeuse, ou plutôt, suivant nous, balourdise. Les *officiaux* ou officiers de la justice épiscopale avaient sans doute tout ce qu'il fallait pour confirmer le sens des *happelourdes* que Rabelais leur attribue.

Le jeu de mots sur le nom de *Houppeland*, transformé en *happelourde*, est tout à fait dans le génie de Rabelais, qui trouvait au moindre changement de lettre ou de syllabe ample matière à équivoque par assonance.

Au reste, on peut supposer que la qualification de *profundissimi* appliquée à un docteur de Sorbonne, lui ait donné l'idée plaisante d'en faire un *official:* « Un pot à pisser, c'est ung official, » dit-il au ch. 9 du liv. I, et il nous montre plus loin, au ch. 21, Gargantua « pissant plein official. » Au livre IV, l'*official* devient un *pital*, et la *Brieve declaration d'aucunes dictions plus obscures* l'explique ainsi : « Pital, terrine de selle percée : tuscan; dont sont dicts *pitaliers* certains officiers à Rome qui escurent les selles percées des reverendissimes cardinaux estans en conclave reserrez pour l'election d'un nouveau pape. »

92. La Bauduffe des Thesauriers.

Ce titre de livre peut être interprété de tant de façons que nous nous bornerons à présenter les différents sens qu'on peut lui donner, sans oser nous prononcer pour l'un ou pour l'autre.

Les commentateurs ne sont pas d'accord sur la signification du mot *Bauduffe;* c'est un torchon,

de l'italien *batuffolo ;* c'est une toupie, du languedocien *boudufo;* c'est une vessie, un boyau, par corruption du mot *baudruche*. La définition de ce dernier mot, dans le Dictionnaire de l'Académie, nous paraît mériter d'être placée ici : « Pellicule de boyau de bœuf, qui sert principalement aux batteurs d'or pour réduire l'or en feuilles, en le battant entre deux peaux de cette espèce. » Autrefois, la *baudruche*, du bas latin *baudrea*, servait au même usage et se prononçait *baudruffe*, *bauduche* et *bauduffe*, comme il est écrit, dans le chap. 13 du livre I, parmi tous les essais du petit Gargantua pour l'invention d'un torche-cul.

On voit déjà comment Rabelais a pu imaginer la *Bauduffe des Thesauriers*, en pensant à la manière dont on bat l'or pour le réduire à la plus mince épaisseur. Du temps de Rabelais, les trésoriers de France, surtout ceux de l'épargne, ne délivraient pas volontiers les deniers dont ils avaient la garde, mais ils se montraient en revanche très-ardents à battre monnaie au nom du roi. Clément Marot adressait une épître au chancelier Duprat, « pour se plaindre du trésorier Prud'homme faisant difficulté d'obéir à l'acquit despeché. » Puis, il venait solliciter en vers ce trésorier lui-même, qui se faisait tirer l'oreille pour acquitter la pension du poëte :

Va tost, dixain, solliciter la somme :
J'en ay besoin : pourquoy crains et t'amuses?
Tu as affaire à un deux fois Preud'homme,
Grand amateur d'Apollo et des Muses.

Le poëte Guillaume Crétin n'avait pas réussi à se

mettre bien avec les trésoriers, car il leur dit leur fait en ces termes :

> Vous mettez sus la rage aux tresoriers,
> Disant qu'ouvriers sont d'embler et piller....
> Financiers notables
> Sont fermes, estables,
> Gracieux, traictables,
> D'honneur les concierges,
> Courtois, charitables,
> Humbles, amyables,
> Humains pitoyables,
> Et droicts comme cierges....
> Dys-je pas vray ? On sçait ce qui en est :
> Dieu, si je mens, me pardoint, s'il luy plaist[1]

Nous ne connaissons qu'un seul ouvrage publié à cette époque sur les fonctions des trésoriers, et encore est-il écrit en latin :

« Andreæ ab Exea, de Ærario, Fiscoque, ac utriusque Ratiociniorum præfectura libellus. *Lugduni*, *Sebast. Gryphius*, 1532, pet. in-4. »

Il est à peu près certain que les épreuves de cette édition avaient été lues par Rabelais qui remplissait le rôle de correcteur dans l'imprimerie des Gryphe.

Mais, si Rabelais a voulu employer le mot *bauduffe* dans le sens languedocien de *toupie*, on doit interpréter autrement le titre de ce livre imaginaire, qu'il a placé dans la bibliothèque de Saint-Victor.

Est-ce une allusion aux jeux enfantins des boursiers du collége des Trésoriers, collége qui dépendait spécialement de la Sorbonne et qui servait de pépinière à la théologie scolastique ? Ce collége avait été fondé à Paris, au treizième siècle, par

Guillaume de Saone, trésorier de Notre-Dame de Rouen. Il n'admettait plus alors que six grands boursiers, qui recevaient chacun dix sols tournois par semaine.

Enfin, suivant ses habitudes, Rabelais a peut-être joué sur les mots en faisant allusion à cet ouvrage classique de Jean Magdaliu Gaudensis, théologien de Cologne, qui a publié des vers latins et un *Correctorium Bibliæ :*

« Erarium aureum poetarum, omnibus latinæ linguæ cujuscunque etiam facultatis fuerint professoribus accomodum : immo et omnium poetarum sine ipsis commentariis elucidatum. Denuo accurate revisit Hermanus Buschius Monasteriensis. *Coloniæ*, *Henr. Quentell*, 1502, in-4. »

Dans le chap. 38, liv. III, Rabelais raconte que les *généraux* des finances, qui n'étaient autres que les trésoriers de France, furent surpris un jour, à Montpellier, jouant à la *mousche* et se daubant à qui mieux mieux dans leur salle de réunion, au lieu de s'occuper des affaires bursales. Ces honnêtes gens n'avaient pas d'affaire plus sérieuse que celle de faire fortune et de battre monnaie à leur profit. On pourrait donc encore supposer que Rabelais a pensé à eux en rencontrant sous sa main à la bibliothèque de Saint-Victor :

« Le premier volume de la Thoison d'Or, composé par reverend pere en Dieu Guillaume, jadis evesque de Tournay, abbé de Sainct-Bertin et chancelier de la Thoison d'Or du bon duc Philippe de Bourgogne. *Paris*, *François Regnault*, 1516, 2 tom. en 1 vol. in-fol. goth. »

Nous trouvons, dans une ancienne note, un rapprochement ingénieux qui nous invite à chercher la *Baudu𝔶ffe des Thesauriers* dans la fameuse Vie des saints, connue sous le nom de *Legenda Aurea*, par Jacques de Voragine.

93. Badinatorium Sophistarum

C'est-à-dire : Le Badinatoire des Sophistes.

Dans l'édition de Dolet, publiée à Lyon, en 1542, on lit *Sorboniformium* au lieu de *Sophistarum*.

Ce titre de livre fait sans doute allusion à deux ouvrages publiés par le fameux imprimeur grammairien Jodocus Badius Ascensius, qui était le traducteur de l'un et l'auteur de l'autre :

« Navis stultifera, a domino Sebastiano Brandt primum ædificata; deinde a Jacobo Lochero Philomuso latinitate donata, et demum ab Jodoco Badio Ascensio vario carminum genere non sine eorumdem familiari explanatione illustrata. *Parisiis, in Ædibus Ascensianis*, 1505, in-4 goth. »

Souvent réimprimé et traduit en français par Jehan Philippe Manstener.

« Jodoci Badii Ascensii Stultiferæ navicula, seu Scaphæ fatuarum mulierum circa sensus quinque exteriores fraude navigantium. *Argentinæ, Joh. Prusz*, 1502, in-4. »

La première édition avait paru sans nom d'auteur, à Paris, chez Engilb. de Marnef, en 1500. Cet ouvrage allégorico-moral fut réimprimé plusieurs fois et traduit en français par Jean Droyn.

Rabelais, dans le titre de livre qu'il a imaginé,

joue à la fois sur le nom de l'auteur, *Jodocus Badius*, et sur les titres de ses deux ouvrages, *Navis stultifera* et *Stultiferæ navicula*, par l'analogie qu'il tire de la première syllabe (*sots*, *stulti*) du mot *sophistarum*. Ces deux ouvrages, très-lus et très-appréciés dans l'Université de Paris où Josse Bade s'était fait une grande popularité, passaient aux yeux des *sophistes* pour des chefs-d'œuvre de fin et subtil badinage. Josse Bade, qui avait son imprimerie et sa boutique dans la rue Saint-Jacques, date ainsi ses éditions : *Ex officina nostra in Parrhisiorum Academia nobilissima*.

94. Antipericatametanaparbeugedamphicribationes Mendicantium.

C'est-à-dire, par à peu près : Les subtilités infinies de la scolastique des Frères Mineurs.

Ce long titre, composé d'une foule de prépositions grecques qui servaient à la dialectique, nous paraît faire allusion à l'ouvrage suivant, sans cesse réimprimé depuis la première édition que nous citons :

« Henrici de Hassia, Contra disceptationes et contrarias prædicationes F. F. Mendicantium super conceptione Mariæ Virginis et contra maculam S. Bernardo impositam. *Mediolani*, 1480, in-4. »

Depuis le commencement du quinzième siècle, les théologiens, et surtout ceux des ordres monastiques, s'étaient vivement préoccupés de la conception de la Vierge Marie, les uns pour soutenir que la mère de Dieu avait été conçue sans péché, les

autres, qu'elle avait apporté en naissant la tache originelle. Ce fut une longue et vive dispute qui a continué jusqu'à nos jours, où le dogme de l'Immaculée-Conception a été reconnu par l'Église.

Voici l'indication de quelques-uns des ouvrages auxquels donna lieu cette grande dispute scolastique :

« De immaculata conceptione B. Virginis Mariæ. *Hispali, Paulus de Colonia*, 1491, in-4. »

« Defensorium inviolatæ perpetuæ virginitatis Mariæ. *Eustudii*, sine anno (circa 1490), in-4. »

« Clypeus contra jacula in sacra et immaculata Virginis Mariæ conceptione. *Lipsiæ*, 1489, in-4. »

« De purissima conceptione Virginis Mariæ et de festivitate S. Annæ. *Sine loco*, 1522, in-4. »

« Corroboratio determinationis de immaculata conceptione Virginis Mariæ. *Sine loco et sine anno*, in-4. »

« Defensorium impiæ falsitatis, a quibusdam pseudo patribus ordinis Prædicatorum excogitatum, principaliter contra mundissimam superbenedictæ Virginis Mariæ conceptionem. *Sine loco*, 1509, in-4. »

Dans l'édition des œuvres de Rabelais (en quatre livres), publiée en 1553, sans nom de lieu, in-16, on lit *Merdicantium* au lieu de *Mendicantium*, et cette variante a été adoptée par quelques éditeurs. D'autres ont préféré la leçon de *Medicantium*, laquelle se trouverait justifiée par une citation du 15e chapitre de ce même livre : *Frater Lubinus, libro de Compotationibus medicantium.*

95. Le Limasson des Rimasseurs.

Rabelais a certainement voulu introduire dans ce titre une de ces contrepéteries qui lui étaient familières et dont Étienne Tabourot a donné des exemples si plaisants dans ses *Bigarrures du seigneur des Accords*, car on dira, par un lapsus linguæ, si l'on n'y prend garde : *Le Rimasson des Limasseurs*. Il fait évidemment allusion à un ouvrage de P. Fabri, de Rouen, curé de Méray, ouvrage qui a été le guide-âne des rimeurs et des rimasseurs de son temps. Voici le titre de la première édition :

« Cy ensuit le grant et vray Art de pleine Rethorique, par lequel un chacun en le lisant pourra facilement composer et faire toutes descriptions tant en vers qu'en rithme. *Rouen, Simon Gruel*, 1521, in-4 goth. »

Réimprimé sous différents titres. Il ne faut pas le confondre avec un autre livret du même genre qui n'a pas eu moins de dix éditions et que Rabelais a pu regarder aussi comme un Limaçon des Rimasseurs. Ce livret, dont l'auteur n'est pas connu, est intitulé dans une des dernières éditions :

« L'Art et science de Rethorique pour apprendre à faire rimes et ballades. *Tholose, Jehan de Guerlins*, s. d. (vers 1525), in-8 goth. »

Rabelais a peut-être pensé encore au *Jardin de plaisance et fleur de Rethorique*, contenant ballades, rondeaux et autres *vieilles rimailles*, comme dit Du Verdier, plusieurs fois réimprimé au commencement du seizième siècle. Ce jardin-là offrait natu-

rellement ses limaçons et ses rimassons aux limasseurs et aux rimasseurs.

Il est plaisant de voir un poëte prendre au sérieux le titre bizarre forgé par Rabelais et s'en emparer pour l'imprimer en tête de ses poésies: Ubert Philippe de Villiers fit paraître *le Limas*, à Paris, chez Duchemin, en 1564, in-8.

96. Le Boutevent des Alchymistes.

Ce titre de livre est très-probablement une allusion aux écrits de Corneille Agrippa de Nettesheim, sur la science hermétique, et particulièrement aux deux ouvrages suivants :

« Henrici Corn. Agrippæ in Artem brevem Raymundi Lullii Commentaria. *Coloniæ, opera Joannis Soteris*, 1531, in-8. »

« Henrici Cornelii Agrippæ de Nettesheym, a Consiliis et Archivis inditiarii sacræ Cæsareæ Majestatis, De occulta philosophia libri tres. *Antuerpiæ, Joan. Grapheus*, 1531, in-4. »

Le second de ces deux ouvrages attira bien des désagréments à Corneille Agrippa, qui faillit être poursuivi, à Anvers, comme sorcier, par l'inquisition. Le livre fut pourtant réimprimé à Paris et à Lyon, sans être mis à l'index et censuré en Sorbonne.

Le *boutevent*, qui est écrit *boutavant* dans les premières éditions du *Pantagruel*, doit signifier un soufflet, et représente les efforts inutiles des alchimistes, qui ne produisent que du vent au lieu d'or. On peut supposer avec beaucoup de raison, que Rabelais a employé le mot de *boutevent* ou *boutavant*,

pour faire allusion au livre célèbre d'Agrippa : *De incertitudine et vanitate scientiarum invectiva*, qui parut d'abord à Anvers en 1530, et qui fut réimprimé partout.

Rabelais avait été en rapport personnel avec Corneille Agrippa, soit à Paris, soit à Metz, soit à Lyon; mais ils étaient restés ennemis l'un de l'autre, si l'on en juge par le chapitre injurieux que l'auteur de *Pantagruel* a consacré à Her Trippa (ch. 25 du troisième livre). « Il est de son costé, dit Panurge, paovre plus que ne fut Irus : au demourant, glorieux, outrecuidé, intolerable, plus que dix-sept diables; en un mot, *ptochalazon*, comme bien proprement telle peaultraille de bellistrandiers nommoient les anciens. Allons, laissons icy ce fol enragé, mat de catene! ravasser tout son saoul avec ses diables privez. Je croirois tantost que les diables voulussent servir un tel maraud! »

Cependant Agrippa se vantait de posséder la Pierre Philosophale, et quoiqu'il fût toujours dans le plus affreux dénûment, on lui attribuait le pouvoir de faire de l'or à volonté pour ses propres besoins. Martin Delrio, dans ses *Disquisitiones magicæ*, raconte (lib. II, quæst. 12) que cet alchimiste, en voyageant, payait ses hôtes en monnaie qui paraissait très-bonne, mais qui, au bout de quelques jours, se changeait en corne ou en coquille. Corneille Agrippa, malgré son alchimie, son astrologie et son immense savoir, mourut dans la misère, abandonné de tous, et même de son chien magique, sur un grabat de l'hôpital de Lyon, en 1535, et ce

fut peut-être Rabelais, médecin de cet hôpital, qui le soigna pendant sa dernière maladie.

97. La Nicquenocque des Questeurs, cabbezacée par frere Serratis.

Ce titre bizarre et peu intelligible semble être une allusion facétieuse à l'ouvrage suivant :

« Pauli Cerrati Albensis Pompeiani, de sacra virginitate, lib. 3. *Parisiis*, 1528, in-8. »

Le prix de ce petit livre est ainsi marqué dans un ancien catalogue : *væneunt* 10 *denariolis gallicis*. Voy. Gesneri *Bibliotheca*, au nom de Paulus Cerratus, qui correspond à celui de *Paulus Serratus :* « Fortasse idem est, quem supranominavi Paul. Cerratum, » dit le bibliographe. Dans ses *Pandectæ*, Gesner cite encore cet ouvrage que nous n'avons pas trouvé cité ailleurs, et donne à l'auteur le nom de *Cerratius*. Il est possible que le livre de Paul Serrat ou Serratis ait été supprimé, à son apparition, comme le livre de Michel Servet : *De Trinitate erroribus libri septem* (1531). Remarquons, en passant, que les deux noms de *Servetus* et de *Serratus* offrent quelque similitude, qui serait plus complète si Gesner avait écrit *Servatus*.

Quoi qu'il en soit, le titre de livre inventé par Rabelais nous paraît pouvoir s'expliquer ainsi : « La coquille de noix des frères quêteurs, recueillie au profit de la besace, par frère des Serres. » *Niquenocque* s'employait dans le sens de *baguenaude*, *bagatelle;* il doit dériver de l'italien, puisqu'on y reconnaît les mots *nicchio*, coquille, et *noce*, noix.

Nous supposons que cette nicquenocque n'est autre que la sacrée virginité des nonnains, qui recevaient la nuit des frères quêteurs et qui les hébergeaient de leur mieux, en l'honneur du froc et de la besace.

Voici l'explication de Le Duchat : « On appelle *nicquenocque* à Loudun une chiquenaude, et livre I, ch. 22, la *nicquenocque*, qui est un des jeux de Gargantua, semble en effet devoir s'entendre des chiquenaudes que les enfants se donnent par manière de jeu. Mais ici la *Nicquenocque des Questeurs* semble désigner ces *petits questeurs voutez*, qui se *nichent de nuit* dans les maisons des particuliers pour y faire la besogne du maître du logis. A l'égard de *Serratis*, le nom de ce frère quêteur est fait de *serrer*, et il désigne l'inclination d'un moine quêteur à bien serrer ce qu'on lui donne. Enfin, pour ce qui est de *cababesacée*, ce mot, qui est un adjectif formé de *cabas* et de *besace*, donne à entendre qu'un quêteur a coutume de mettre dans sa besace une partie seulement de ce qu'il attrape, mais que certain panier ou *cabas* qu'il y renferme sert à mettre à part les miches entières de la quête. »

Les conteurs du seizième siècle ne tarissent pas sur les histoires des frères quêteurs dans les couvents de femmes, et Rabelais a sacrifié aussi au goût du temps en narrant l'histoire de sœur Fessue et de frère Roidymet. Voy. ch. 19 du troisième livre. Voy. aussi dans les Colloques d'Érasme celui que Clément Marot a traduit en vers sous le titre de *Colloque de la Vierge mesprisant mariage*.

98. Les Entraves de religion.

Ce titre de livre, qui a trait évidemment aux vœux monastiques et surtout à celui de virginité, nous semble faire allusion à l'ouvrage suivant, dont il existe plusieurs éditions :

« Le livre intitulé le Chasteau de Virginité, composé pour le salut et edification de dame Ysabel de Villeblanche, religieuse du couvent des dames de Beaumont emprès Tours, par Georges de Esclavonie, chanoine et penitencier de l'eglise de Tours. *Paris*, *Antoine Verard*, 1505, in-4. »

Rabelais joue ici sur le nom de l'auteur *Georges de Esclavonie*, en rattachant les *entraves de religion* au *Chasteau de Virginité*. Mais, dans le cinquième livre de *Pantagruel* (ch. 27 et suivants), il nous prouve que ces entraves avaient été assez relâchées pour ne gêner personne.

La question des vœux monastiques était une de celles qui préoccupaient le plus les novateurs, et ils avaient réussi à entraîner un grand nombre de religieux et de nonains, qui jetaient le froc aux orties. Aux noces de Martin Luther avec la nonne Catherine de Bora, on avait entendu Jérôme Emserus chanter comme un énergumène cette joyeuse antienne en l'honneur des époux :

Hi sunt veteres coloni,
Nostri ordinis Patroni,
Quibus ille militat.
Septa claustri dissipamus,
Sacra vasa compilamus,
Sumptus unde suppetat.

I cuculla, vale lappa,
Vale prior, custos, abba,
Cum obedientia.
Ite vota, preces, horæ,
Vale timor cum pudore,
Vale conscientia.

Vers la même époque, Clément Marot composait en vers français une charmante pièce, intitulée : *De l'Amour fugitif*, contre les ordres religieux et contre les *entraves de religion :*

Si vont querir libelles sophistiques,
Corps enchassez et bulles papistiques,
Et là dessus vouerent tous à Dieu
Et au patron de leur couvent et lieu,
De Cupidon lier, prendre et estraindre,
Et son pouvoir par leurs œuvres contraindre.

Luther avait publié son fameux traité *De votis monasticis judicium* (Wittembergæ, 1521, in-4), pour briser le joug de ces vœux contre nature, comme dit Clément Marot :

Outrecuidées sectes,
Seures se font d'avoir de Dieu la grâce,
Et de garder chose qu'humaine race
Ne peut de soy!

Rabelais était bien aise de faire chorus avec Luther et Clément Marot, en vouant au ridicule tous les vieux livres traitant de la profession monastique et en proclamant que les règles de la vie religieuse n'étaient plus que des entraves à moitié brisées en France comme en Allemagne.

Il avait remarqué sans doute dans la bibliothèque

de l'abbaye un certain nombre de manuscrits contenant la règle de saint Augustin, sous laquelle s'étaient rangés les chanoines réguliers de Saint-Victor; un seul de ces manuscrits nous paraît digne d'être cité : *Regula sancti Augustini, de latino in gallicum versa et commentata per fratrem Thomam Benoit, religiosum monasterii Sanctæ Genovefæ parisiensis*, pup. CC, n. 19. (367.)

99. La Racquette des Brimbaleurs.

Ce titre de livre renferme évidemment plusieurs équivoques assez difficiles à expliquer; ce qui ne justifie pourtant pas cette étrange interprétation de Le Duchat : « La *grille* qui empêche les moines d'aller faire avec les religieuses un tout autre carillon que celui des cloches. » Eloy Johanneau a pourtant renchéri sur le commentaire de Le Duchat, en disant : « Rabelais entend par *brimballeurs* les prêtres et les moines greluchons, brimballant ou faisant brimballer et carillonner les cloches, c'est-à-dire leurs grelots. »

Brimbaleur, que Rabelais emploie plus d'une fois avec complaisance, signifiait, en effet, la même chose que *sonneur d'antiquailles*. On disait *brimbaler* dans le sens de *faire l'amour;* témoin ces vers du *Champion des Dames*, de Martin Franc :

Et d'Absalon qui viola
Les concubines de David,
Ou bien d'Amon qui *brimbala*
Sa sœur Thamar et la ravist.

On disait aussi le *brimbaler* pour l'acte amou-

reux, comme nous l'apprend encore le même *Champion des Dames :*

> La jeune vefve mesmement
> Ne sçauroit pas un pas aller,
> Qu'on ne die legierement
> Qu'elle cherche le *brimballer.*

Nous ne pouvons donc pas douter que Rabelais n'ait voulu, dans sa *Raquette des Brimbaleurs*, faire allusion au *jeu des amoureux*, qui se renvoient la balle, suivant une expression figurée qu'on peut bien appliquer à la circonstance.

D'après cette supposition, on doit reconnaître dans le titre de livre imaginé par Rabelais le titre de l'ouvrage suivant :

« L'Amoureux traicté que Nostre Seigneur Jesus-Christ a faict et desmontré au sainct Sacrement de l'autel et est intitulé le Salut aux Amoureux : item les profits de la messe; l'oraison d'un bon Preudhomme, qu'il disoit en oyant messe devotement : item une tres belle balade. *Paris, Nyverd*, sans date (vers 1520), in-16 goth. »

Rabelais, en annonçant le *Salut aux Amoureux*, semble comparer l'oraison dévote à une raquette qui envoie au ciel les amoureux de Jésus-Christ.

100. L'Accoudouere de Vieillesse.

Ce titre de livre nous paraît faire allusion à l'ancienne traduction française du *Regimen sanitatis* d'Arnauld de Villanova, traduction qui fut publiée après que le texte latin eut été revu, en 1480, par

la Faculté de médecine de Montpellier. Voici le titre primitif de cette traduction :

« Le regime tres utile et tres proufitable pour conserver et garder la santé du corps humain. *Sans lieu ni date* (vers 1490), in-4 goth. »

Ce titre a été changé ainsi dans une édition que Rabelais pourrait bien avoir eue sous les yeux à l'abbaye de Saint-Victor :

« Le regime de santé pour conserver le corps humain et vivre longuement : le souverain remede contre l'espidemie, la congnoissance des urines, corrigé par plusieurs docteurs regens en medecine regens à Montpellier : avec une recepte pour conserver et garir de la grosse verolle. *Paris, Alain Lotrian et Denis Janot*, sans date (vers 1530), in-4 goth. »

Rabelais professait peut-être une grande estime pour ce recueil de préceptes d'hygiène, mais, dans le ch. 13 du liv. III, il ne semble pas vouloir, comme l'a dit Le Duchat, se ranger à l'opinion de ceux qui prétendaient que le chef de l'École de Salerne était né à Villeneuve, en France : quand il cite le *docte Villanovanus françois*, il désigne plutôt sous ce nom Michel Servet, le célèbre auteur du traité *de Trinitatis erroribus*, qui avait publié l'ouvrage suivant :

« Michaelis Villanovani, Syruporum universa ratio, ad Galeni censuram diligenter expolita. *Parisiis, ex offic. Sim. Colinæi*, 1537, in-8. »

Quoique l'*Accoudouere de Vieillesse*, fabriqué par Rabelais, semble impliquer un ouvrage destiné à prolonger les jours des vieillards, en leur permettant, pour ainsi dire, de s'appuyer sur la clôture de

la vie, il est possible que le savant bibliographe pantagruéliste ait été frappé du nom bizarre que portait le premier éditeur du traité *de Senectute*, de Cicéron : c'est Jean *Cubitensis*, qui a publié à Leipsig les plus anciennes éditions de ce traité, à partir de celle de 1503 :

« Marci Tullii Ciceronis, de Senectute liber, acri cura et diligentia magistri Johannis Cubitensis emendatus. *Lipsiæ, per Baccalarium Martinum Herbipolensem*, 1503, in-fol. »

Le même libraire a donné de nouvelles éditions du texte revu par Jean *Cubitensis*, en 1507, 1509 et 1514. L'analogie du nom de *Cubitensis* avec l'*Accoudouere* n'a pas l'air d'être un effet du hasard.

Nous ajouterons que le *de Senectute*, connu plutôt sous son premier titre de *Cato major*, a été traduit en français et souvent réimprimé dès la fin du quinzième siècle, sous ce titre : *Le grant Cathon en francoys*.

La bibliothèque de Saint-Victor possédait deux ou trois manuscrits d'une ancienne traduction de ce traité, par l'infatigable translateur du quinzième siècle, Laurent de Premierfait. Voici comment le catalogue mentionne cette traduction : *de Senectute translatus de latino in gallicum anno Domini* 1404 *ex precepto Ludovici Borbonii, per magistrum Laureanum de Premierfait.* Pup. TT. n° 13. (1097.)

101. La Museliere de Noblesse.

Ce titre de livre peut faire allusion à un des ouvrages suivants :

« La contreversie de Noblesse..., laquelle a esté faicte et composée par un notable docteur en loix et grant orateur nommé. Surse de Pistoye (trad. en franç., par Jean Miclot). *Sans nom et sans date (Bruges, Colart Mansion*, vers 1475), in-fol. goth. »

« Le traicté de la vraye Noblesse, translaté nouvellement de latin (de Jodocus Clichtoveus) en francois. *Paris, Jehan Longis*, sans date (vers 1530), petit in-8 goth. »

« Le tresor de Noblesse, faict et composé par Octavien de Sainct-Gelais. *Paris, Ant. Verard*, s. d., in-4 goth. »

« Breviaire des Noblès, faict et composé par maistre Alain Chartier, notaire et secretaire du roy. *S. l. ni d.*, in-8 goth. »

Nous croyons que Rabelais s'est surtout proposé, en cataloguant la *Muselière de Noblesse*, de faire allusion, par équivoque, à l'ouvrage d'Octavien de Saint-Gelais, qu'il avait connu et qu'il n'aimait pas. Le mot *muselière* semble être un plaisant diminutif de *muse*. Quant au sens que Rabelais attachait à ce titre de livre, l'abbé de Marsy l'explique très-bien en disant que c'est « l'art de museler et de brider la Noblesse, de réprimer les prétentions des nobles, qui, du temps de l'auteur, s'efforçoient de se soustraire à l'autorité du roi. »

La bibliothèque de Saint-Victor possédait un manuscrit contenant trois traités sur la noblesse, par Gerson :

Opuscula tria de nobilitate, a de Gersonio edita; pup. SS. n° 19. (804.)

102. La Patenostre du Cinge.

Nous ne connaissons que deux opuscules dont les titres offrent quelque analogie éloignée avec celui-ci :

« La patenostre des Verollez, avec leur complaincte contre les medecins. *Sans lieu ni date* (vers 1520), in-8 goth. de 4 feuillets. »

« Le Pater noster des Flamans, Hennouyers et Brebansons. *Sans lieu ni date* (vers 1525), in-8 goth. de 4 feuillets. »

Mais ce n'est pas de ces pièces de vers qu'il est question ici. Rabelais a voulu faire allusion aux moines, qui lui doivent leur sobriquet de *singes :*

« Si entendez pourquoy ung cinge en une famille est tousjours mocqué et hercelé, avait-il dit dans son *Gargantua* (ch. 43), vous entendrez pourquoy les moines sont de tous refuyz et des vieulx et des jeunes. Le cinge ne garde point la maison comme ung chien ; il ne tire pas l'arroy comme le beuf ; il ne produict ny laict, ny laine, comme la brebis ; il ne porte pas le faix, comme le cheval. Ce que il fait est tout conchier et deguaster, qui est la cause pourquoy de tous reçoit mocqueries et bastonnades. »

« On appelle proprement *patenostre du singe*, dit Le Duchat, une apparence de dévotion qui aboutit à quelque friponnerie. »

« On appelle *patenotres du singe*, dit le Dictionnaire de Trévoux, le murmure que font les singes, quand ils grondent et remuent les babines. » C'est dans ce sens que Regnier a employé cette expression proverbiale :

Comme un singe fasché j'ay dit ma patenostre.

103. Les Grezillons de Devotion.

Rabelais avait rencontré dans la bibliothèque de Saint-Victor plusieurs ouvrages mystiques écrits en français, et imprimés avant 1532, qui traitaient de la dévotion, et qui affichaient ce grand mot dans leurs titres, par exemple :

« Le thresor de Devotion, traitant plusieurs belles vertus, par lesquelles on peut apprendre à aymer Dieu, traduit de la langue castillane en françois. *Lyon, Claude Nourry dit Le Prince*, sans date (vers 1512), in-16. »

« L'horloge de Devotion, profitable pour exciter l'ame endormie par paresse, composé en françois par maistre Jehan Quentin, penitencier de Paris. *Sans nom et sans date* (vers 1515), in-4, fig. »

Réimprimé plusieurs fois.

« Le jardin de Devotion, auquel l'Ame devote quiert son amoureux Jhesucrist. *Bruges, Colard Mansion*, sans date (vers 1475), in-fol. goth. »

Mais ces titres-là ne correspondent pas tout à fait à celui que Rabelais avait inventé, car, suivant Le Duchat, les *grézillons de la dévotion* représenteraient « la coutume qu'ont les superstitieux, quand ils disent leurs patenotres, de s'entortiller les pouces avec le chapelet, comme avec des *grézillons*. » On nommait ainsi la petite ficelle qui servait à donner la question ordinaire, en serrant les pouces du patient. Selon Éloy Johanneau, les *grézillons* étaient des menottes en fer qu'on mettait aux mains des criminels.

Ces commentateurs n'ont eu égard qu'au sens

figuré des *grézillons*, qu'on employait, il est vrai, pour désigner les menottes, les poucettes ou d'autres instruments de torture, à cause des cris incessants que jetaient les malheureux qu'on appliquait à la question. Il est certain que le peuple donnait et donne encore le nom de *grézillons* à de petits insectes noirs qui se multiplient dans les lieux chauds, surtout dans les fours et les cheminées, et qui font un bruit aigu insupportable, qu'on peut appeler un cri plutôt qu'un chant : de là leur dénomination vulgaire de *cricri*. Quant au mot *grézillon*, il nous paraît formé de *grésil*, parce que ces insectes tombent dans le feu, sur le pain en cuisson ou dans la marmite, comme le *grésil* dans les champs De *grézillon* on a fait, par contraction, *grillon*, qui est en usage aujourd'hui.

Rabelais a donc voulu, par les *Grézillons de devotion*, exprimer les cris et les chants monotones des prêtres et des moines dans les églises et dans les couvents; il a fait allusion, en même temps, à la multiplication effrayante de ces diseurs d'oremus. D'après le sens que nous attribuons aux *grézillons*, ce titre de livre se rapporterait bien à quelque recueil d'oraisons ou à quelque traité sur la prière. Voici ceux que nous fournit la bibliographie du commencement du seizième siècle :

« Les grans suffraiges et devotes oraisons à Nostre Seigneur. *Paris*, *Ant. Verard*, s. d., in-8 goth. »

« Le livre de vraye et parfaicte oraison. *Paris*, *Christ. Wechel*, 1529, in-8 goth. »

« Tres excellent et tres devot exercice pour jeunes gens lesquels veullent parvenir en bref à perfection

de leur estat, specialement pour les religieuses de l'ordre de Sainte Clere. *Paris, Alain Lotrian*, s. d. (1530), in-8 goth. »

« Les louenges à Nostre Seigneur, à Nostre Dame et aux benoitz Saintz et Saintes de Paradis. *Paris, Ant. Verard*, s. d. (vers 1502), in-4 goth. »

Rabelais comprenait certainement, dans les *grézillons de dévotion*, tous les livres d'heures, tous les psautiers, et d'autres exercices de piété qui étaient alors dans les mains des personnes dévotes. On aura un idée générale de la quantité de livres d'heures qu'on imprimait à cette époque, en parcourant la notice assez étendue, et pourtant encore incomplète, que le savant auteur du *Manuel du libraire* a consacrée à ce genre de livres.

Si l'on préfère se rattacher à l'opinion d'un commentateur qui a vu plutôt dans ces *grézillons* les grains d'un chapelet ou d'un rosaire, on pourrait en chercher l'image dans les titres des ouvrages suivants :

« Le Chapelet de Jesus et de la Vierge Marie. *Sans lieu ni date* (vers 1500), in-8 goth. de 8 feuill. »

« Chappelet des Vertus, auquel est traité de plusieurs vertus et des vices contraires à icelles. *Lyon, Guill. Le Roy*, s. d. (vers 1490), in-fol. goth. »

L'ancien catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor nous offre un manuscrit, dans le titre duquel on retrouve quelque analogie avec les *Grézillons de Dévotion :*

« *Liber dictus La Glenne quatuor statuum devotionis, continens* XVI *capitula cujuslibet status*, pup. MM. n° 20. » (958.)

104. La Marmite des Quatre Temps.

Allusion à un ouvrage mystique très-étrange, dont le titre diffère dans chaque édition. Voici la première :

« Quadragesimal spirituel, c'est à scavoir la sallade, les feubves frites, les poys passez, la purée, la lamproye, le saffren, les orenges, la violette de mars, les pruneaulx, les figues, les amandes, le miel, le pain, les eschauldez, le vin blanc et rouge, l'ypocras, les invitez à disner, etc. *Paris*, *Michel Lenoir*, 1521, in-4 goth. »

La seconde édition nous paraît être celle que Rabelais avait sous les yeux ; elle est intitulée :

« Le Quadragesimal spirituel qui traicte de toutes sortes de viandes qui sont necessaires pour user en karesme, avec les servans et servantes qui servent à table, etc. *Paris*, *Jehan Janot*, sans date, in-4 goth. »

Au reste, il y a eu certainement vers cette époque un ouvrage papiste, dans lequel l'Église de Rome était comparée à une marmite, car cette comparaison, devenue populaire et proverbiale, a servi de texte non-seulement aux épigrammes et aux plaisanteries des Huguenots, mais encore à plusieurs pamphlets imprimés contre ce qu'on avait nommé la Marmite du pape.

A défaut de cet ouvrage orthodoxe, que les parties intéressées ont peut-être fait disparaître, nous citerons quelques-uns des écrits pour et contre, auxquels il a donné lieu :

« Satyres chrestiennes de la Cuisine papale (par P. Viret). *Genève*, *Conrad Badius*, 1560, in-8. »

« L'extrême onction de la Marmite papale, petit traitté auquel est amplement discouru des moyens par lesquels la Marmite papale a esté jusques ici entretenue à profit de mesnage. *Sans nom*, 1561, pet. in-8 de 14 feuill. »

« Resolution sur certains pourtraits et libelles, intitulez du nom de *Marmite* faulsement imposé contre le clergé de l'Eglise de Dieu : par laquelle est prouvé que le nom de *Marmite emflambée* est propre à la nouvelle Eglise, par Thomas Beaulxamis. *Paris*, *Hier. de Marnef*, 1568 ou 1569, in-8. »

« La Marmite renversée et fondue, de laquelle nostre Dieu parle par les saints prophètes, où est prouvé que la secte calvinique est la vraie marmite, par Th. Beaulxamis. *Paris*, *Guill. Chaudiere*, 1572, in-8. »

Voy. plus haut, page 177, *la Barbotine des Marmiteux*, et page 166, *les Marmitons de Olcam à simple tonsure*.

105. Le Mortier de la vie politique.

Ce titre se rapporte incontestablement à un petit livre, qui était bien à sa place dans l'abbaye de Saint-Victor, puisque l'auteur avait la double qualité de chanoine et d'*esleu evesque* d'Angoulême :

« Le Politicque de la chose publique. *A la fin* : C'est la fin de ce petit œuvre nommé le Politicque, compillé par maistre Charles de Sainct Gelais, chanoyne et esleu evesque d'Angoulesme, en l'honneur et reverence de Francoys roy des Francoys premier de ce nom. *Paris*, *Lefevre*, 1522, in-8 goth. »

Rabelais joue sur le mot *compilé*, qui lui fournit ce plaisant *Mortier de la vie politique*. Au surplus, s'il a songé à ce petit volume au milieu des gros livres de l'abbaye de Saint-Victor, c'est apparemment à cause d'une brouille qui existait entre lui et le bâtard de l'évêque d'Angoulême. Rabelais, on ne sait pourquoi, fut toujours en délicatesse, sinon en hostilité, avec tous les membres de la famille de Saint-Gelais, et pourtant la fameuse *pince* de Mellin de Saint-Gelais n'osa jamais mordre sur lui, quoique l'auteur du *Gargantua* eût attaqué sans façon le redoutable Mellin, en citant une cinquantaine de vers de ce poëte, comme une énigme rimée dans le style de Merlin le prophète. Voy. ch. 58 du livre I.

Nous croyons avoir prouvé que le *Mortier de la vie politique* était, dans la pensée de Rabelais, la *compilation* de Charles de Saint-Gelais; mais, si l'on préfère voir dans ce *mortier*, au lieu d'un vase de marbre ou de fer destiné à piler des drogues, le bonnet, le chaperon des présidents et des conseillers du Parlement, nous devons mentionner d'autres ouvrages qui se rapporteront mieux à cette coiffure magistrale.

Nous signalerons d'abord la vieille traduction française du célèbre traité d'Egidio Colonna, *de Regimine principum libri tres :*

« Miroir exemplaire, selon la compilation de Gilles de Rome, du regime et gouvernement des rois (trad. par Henry de Ganchy), et avec est le secret d'Aristote appellé le Secret des secrets, et les noms des roys de France. *Paris*, *Guill. Eustace*, 1517, petit in-fol. goth. »

Citons aussi la vieille traduction des Politiques d'Aristote :

« Le livre de Politique d'Aristote (trad. en françois par Nicol. Oresme). *Paris*, *Ant. Verard*, 1489, in-fol. goth. »

Et enfin la vieille traduction de l'ouvrage de Francesco Patricio de Sienne : *de Regno et regia institutione opus :*

« Livre tres fructueux et utile à toute personne, de l'instruction et administration de la chose publique, composé en latin par Fr. Patrice de Senes et translaté en françois. *Paris*, *Galiot du Pré*, 1520, in-fol. goth. »

On pourrait croire, en effet, que Rabelais a dû penser au *mortier* que portaient Egidio Colonna, Nicolas Oresme et Francesco Patricio, s'il a eu l'idée d'inscrire leurs livres dans son catalogue sérieux et bouffon.

106. Le Mouschet des Hermites.

Ce titre nous semble faire allusion aux œuvres scolastiques d'un théologien de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, qui avait écrit et professé dans l'école de l'abbaye de Saint-Victor.

Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de cette abbaye nous offre la mention suivante : *Hervæi de Cauda*, *in S. Thomam*. Voy. *Bibliot. Bibliothecarum manuscriptorum*, de Montfaucon, t. II, p. 1372.

Nous n'avons pas d'autre renseignement sur cet écrivain ecclésiastique, car ce n'est pas certainement

le même à qui la *Bibliotheca universalis* de Gesner attribue un ouvrage de dialectique imprimé avec le nom de saint Thomas d'Aquin : *Summa Logicæ Aristotelis*. Celui-ci est connu sous le nom de Thomas Anglicus ou de Hervæus Brito, tandis que le premier se nommait Hervæus de Cauda ou de La Queue; l'un était de l'ordre des Frères-Prêcheurs, et l'autre, de l'ordre de Saint-Augustin.

Or, dans Rabelais, *mouschet* signifie une queue d'animal, spécialement de renard, comme au ch. 15 du livre II, où se trouve la fameuse histoire tirée du prétendu traité de *Frater Lubinus : De compotationibus Mendicantium*. Une vieille sempiterneuse est tombée de peur, en apercevant un lion, qui se sent ému de pitié à l'aspect d'une plaie énorme qu'il soupçonne assez ancienne, mais qu'il voudrait préserver des mouches; il appelle à son aide un renard qui pas sait par là : « Esmouche là bien fort, je t'en prie, et dedans, et dehors, lui dit cet honnête lion; tu as bonne queue et longue, esmouche, mon amy!... esmouche fort et ne t'ennuye point. Ung bon esmoucheteur, qui en esmouchetant continuellement esmouche de son *mouschet*, par mousches jamais emmousché ne sera. »

La conclusion que Rabelais tire de ce bel exemple, c'est que les murailles de Paris étant bâties avec les matériaux que propose Panurge, « fauldroit garder ces murailles des mousches et mettre esmoucheteurs à gages. » Cet apologue renferme-t-il un sens qui se cache sous des équivoques grossières et médiocrement plaisantes? Serait-ce simplement un conte tel que les moines en faisaient à table?

Rabelais aura voulu donner par là une haute idée de la vigueur du *mouchet* infatigable des ermites; il se souvenait d'avoir lu, dans le *Libro dell' origine degli volgari Proverbii* d'Aloise Cintio degli Fabrizii, la nouvelle intitulée : *Alli cani magri van le mosche*, qui a été imitée dans les *Cent nouvelles nouvelles* (la 14ᵉ) sous le titre du *Faiseur de papes.*

107. La Barbute des Penitenciers.

Rabelais connaissait bien les écrits d'André Barbatia ou Barbutius, de Santo Bartholomeo, savant jurisconsulte qui professait à Bologne au quinzième siècle, puisqu'il le cite comme une de ses autorités (liv. III, 36); nous pensons donc que la *Barbute des Pénitenciers* fait allusion à ce Barbatia qui a compilé beaucoup de commentaires sur les décrétales, publiés en Italie avant et après sa mort. (*Andreæ de Bartholomeo Consiliorum partes IV.* Mediolani et Venetiis, 1489-1500, 4 vol. in-fol.) Un seul de ses ouvrages de droit canonique a été imprimé à Paris; c'est celui auquel Rabelais fait allusion : *Andreæ Barbaciæ lectura in Clementinas.* (Parisiis, apud Reginaldum Chauldiere, 1517, in-4.)

Les pénitenciers étudiaient les cas de conscience dans les glosses de Barbatia et se guidaient d'après ses avis, quoiqu'on reprochât à ce casuiste d'être trop pointilleux et trop obscur. Au reste, ils avaient pour se conduire dans les circonstances les plus délicates une foule de livres, tels que ceux ci : *Liber pœnitentialis, sive tractatus de casibus reservatis qui ex pœnitentiis occurrunt* (sine loco et sine anno,

sed circa 1500, in-fol.); *Pœnitentiales canones, per Episcopum Civitatensem compositi* (Romæ, Ulr. Han, sine anno, in-4); *Pœnitentiarius de confessione; Eruditorium pœnitentiale*, etc.

Les pénitenciers, en siégeant à leur tribunal, portaient la *barbute*, c'est-à-dire le capuchon fermé entièrement et figurant une espèce de masque percé de deux trous à l'endroit des yeux, comme celui des confréries de pénitents du Midi. Le grand pénitencier du saint-siége siégeait encore, il n'y a pas longtemps, avec la *barbute*, le jour du vendredi saint.

Il ne serait pas étonnant que Rabelais eût voulu signaler ici le code secret de la chancellerie romaine, qui n'était pas encore bien connu en France et dont les protestants s'emparèrent bientôt pour le mettre au pilori de la publicité : *Taxæ Cancellariæ apostolicæ et sacræ sanctæ Pœnitentiariæ*. (Parisiis, per Tossanum Denis, sine anno, petit in-4 goth.)

N'oublions pas de rappeler aussi que les religieux de l'abbaye de Saint-Victor étaient chargés spécialement, depuis le douzième siècle, de confesser les écoliers de l'Université de Paris, et que ces religieux s'intitulaient : *Pénitenciers de l'Université de Paris, pour les cas réservés à l'ordinaire et au pape.* Voyez les *Antiquitez de Paris*, de Du Breul, augmentées par Cl. Malingre, 1640, in-fol., p. 439.

Nous avons déjà fait mention de plusieurs livres pénitentiaux, dont les manuscrits étaient dans la bibliothèque de Saint-Victor (voyez plus haut, p. 97); en voici encore un qui mérite d'être cité : *Liber pœnitentialis, seu de pœnitentiis diversis pro diversitate culparum indulgendis*, pup. Q. n° 16. (585.)

108. Le Trictrac des frères Frapars.

Le titre de ce livre imaginaire nous paraît le chef-d'œuvre des équivoques rabelaisiennes. Il signifie proprement le *traintrain* ou *trantran* de la vie des moines débauchés; mais, si nos suppositions ne sont pas trop problématiques, il voudrait dire bien autre chose, car il ferait allusion à un ouvrage sur le mal de Naples et sur les divers phénomènes de ce vilain mal, que Rabelais savait traiter mieux que tous les médecins de Lyon.

On comprendra le sens mystérieux de *trictrac*, en lisant cette épigramme de J. B. Rousseau, dans laquelle un confesseur examine les cas de conscience d'un débauché naïf qui feignait de ne pas savoir au juste ce qu'il avait fait :

Certain François, habitant de Florence,
Se confessoit du péché de la chair
A père Isac, qui lui dit : « Parlez clair :
Le cas est-il de Toscane ou de France?
Expliquez-vous, le point est important.
— Peu m'en souvient, dit l'autre en hésitant;
De nuit le tout s'est fait à l'aventure. »
Le confesseur, trouvant la chose obscure :
« Cela, dit-il, faisait-il *ric* ou *rac*?
— *Ric*, répondit le pénitent sincère.
— Parbleu, le cas, reprit le bon Isac,
Est donc toscan, n'en doutez pas, compère. »

Le *ric* et le *rac* se trouvaient donc réunis dans le *trictrac des frères frappars*, et ce trictrac-là engendrait souvent le *ricqueraque* qui caractérisait un ulcère vénérien de la pire espèce. Rabelais nous a

conservé ce juron contemporain des terribles symptômes de la maladie vénérienne : « Le mau fin feu de ricqueracque, aussi menu que poil de vache renforcé de vif argent, vous puisse entrer au fondement! »

Clément Marot a composé l'épitaphe satirique de *frère Jehan l'Evesque, cordelier, natif d'Orléans;* cette épitaphe a bien l'air de rappeler le titre du livre de l'abbaye de Saint-Victor :

Cy gist repose et dort leans
Le feu evesque d'Orleans :
J'entends l'Evesque en son surnom,
Et frere Jehan en propre nom,
Qui mourut l'an cinq cent et vingt
De la verole qui luy vint.
Or, afin que Sainctes et Anges
Ne prennent ces boutons estranges,
Prions Dieu qu'au frere frappart
Il donne quelque chambre à part.

Ces vers, composés à l'occasion d'une mort qui avait pu causer quelque scandale, prouvent que les moines, principalement les *frères frappars*, c'est-à-dire les religieux des ordres mendiants, contribuaient de toutes manières à la propagation du virus vénérien. Le Duchat dit, dans ses notes sur le chap. 54 du *Gargantua*, que « *frappart* est un sobriquet donné par les novices à leurs maîtres toujours trop sévères à leur gré. » Ce surnom générique des moines se rapporte moins, selon nous, à l'usage qu'ils faisaient de leur discipline et de leur corde à nœuds pour se mortifier la chair, qu'à leurs prodigieux talents pour confesser les femmes, comme

le dit Clément Marot dans une autre épitaphe de moine :

> Cy gist cordelier Semidieux,
> Dont nos dames fondent en larmes,
> Pour ce qu'il les confessoit mieulx
> Qu'Augustins, Jacobins, ne Carmes.

Nous présumons donc que Rabelais, en inventant *le Trictrac des freres Frappars*, a fait allusion à l'un ou l'autre de ces deux *tractatus*, qu'il traduit par *trictrac :*

« Tractatus cum consiliis circa pudendagram, seu morbum gallicum, auctore Gaspare Torrella. *Per Petrum de Laturre* (*Romæ*), 1497, in-4 goth. »

« Tractatus de pestilentiali scorra, sive mala de Franczos, originem, remediaque ejus continens, compilatus a venerabili viro magistro Josepho Grunpeck de Burckhausen. *Sine loco et sinea nno* (Augsbourg, vers 1497), in-4 goth. »

La présence de ces deux traités dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor était d'autant plus logique et convenable, que le premier est dédié au cardinal Valentinus, et le second à Bernard de Waldkirch, chanoine d'Augsbourg.

Si, comme le dit Le Duchat, les novices donnaient à leurs maîtres le sobriquet de *frappars*, à cause des coups de discipline qu'on ne leur épargnait pas dans. le temps du noviciat, on peut croire que Rabelais s'est souvenu d'un traité qui devait être élémentaire chez les novices de Saint-Victor et dont la bibliothèque de l'abbaye lui eût offert plusieurs exemplaires manuscrits : *Tractatus ma-*

gistri Hugonis de Sancto Victore, de institutione novitiorum. Ce traité avait été imprimé dans les *Opuscula* de l'auteur (Parisiis, Henricus Stephanus, 1506, in-4), mais la traduction française était restée inédite; on la voyait dans le pupitre TT, n° 18. (909.)

109. Lourdaudus, de vita et honestate Bragardorum.

C'est-à-dire : Lourdaud, Sur la vie et l'honnêteté des Braguards.

Ce titre fait probablement allusion à un ouvrage de Raymond Jourdain (Raymundus Jordanus), publié sous son pseudonyme d'*Idiota :*

« Idiotæ, de statu religiosorum et conditione libri tres. *Parisiis, Simon Colinæus*, 1521, in-8. »

Le pseudonyme de l'auteur, *Idiota*, l'*Idiot*, est rendu presque littéralement par *Lourdaudus;* quant aux *Braguards*, c'est sans doute le nom corrompu des *Begghuards* ou *Begards*, hérétiques du treizième siècle, qui parurent en Allemagne sous l'habit du tiers ordre de saint François, et qui furent condamnés dans le concile de Vienne, en 1311, comme coupables de monstrueuses erreurs au double point de vue du dogme et de la morale. Il y eut contre eux plus d'une sanglante persécution, mais on n'en continua pas moins à donner aux religieux du tiers ordre de saint François, le nom de *beguards*, que Rabelais a transformé en *braguards*, parce que ces religieux portaient, sous leur robe de bure, des *bragues* ou braies, pour couvrir ce qu'ils appelaient leur pauvre humanité.

On avait longtemps ignoré quel était l'écrivain mystique et ascétique qui avait pris par humilité le pseudonyme d'*Idiota* et que l'on désignait sous la dénomination du *savant Idiot*. On le supposait tantôt contemporain de saint Bernard et tantôt antérieur au dixième siècle. Enfin on découvrit d'une manière certaine qu'il s'appelait Raymond Jourdain, et qu'il avait été prévôt d'Uzès, en 1381, puis abbé de Celles dans le diocèse de Bourges. Cette découverte eut lieu, après la publication de son principal ouvrage, qui fut réimprimé nombre de fois au commencement du seizième siècle :

« Contemplationes Idiotæ, de amore divino, de virgine Maria, de vera pœnitentia, de continuo conflictu carnis et animæ, de innocentia perdita, de morte. *Parisiis, in ædibus Henr. Stephani*, 1519, in-4. »

Rabelais avait exprimé très-nettement que ce savant Idiot, dont le véritable nom venait d'être révélé, ne pouvait être qu'un lourdaud.

110. Liripipii sorbonnici moralisationes, per M. Lupoldum.

C'est-à-dire : Sur le liripipion sorbonnique, Moralisations, par maître Lupolde.

Allusion au célèbre commentaire de Nicolas de Lyra, sur la Bible, et en même temps aux additions qui avaient été faites à ce commentaire par Paul de Santa Maria, évêque de Burgos. Nicolas de Lyra, né dans le bourg de Lyre, près d'Évreux, à la fin du treizième siècle, était cordelier et professa la

théologie avec beaucoup d'éclat à Paris ; son énorme commentaire de la Bible (*Postillæ perpetuæ in V. et N. Testamentum*), réimprimé plusieurs fois, sous différents titres, dès les premiers temps de l'imprimerie (la plus ancienne édition est celle de Rome, Conrad. Sweinheym et Arn. Pannartz, 1471, 5 vol. in-fol.), figurait naturellement dans toute bibliothèque monastique; mais Rabelais a eu surtout en vue un autre ouvrage de ce théologien mystique, ouvrage moins volumineux réimprimé aussi six ou huit fois, à la fin du quinzième siècle :

« Nicolai de Lyra, mystica seu moralis expositio sacri canonis Bibliæ, seu postillæ morales seu mysticæ super omnes libros sacræ Scripturæ, etc. *Lubeck*, *Joh. Koelhof*, 1478, in-fol. goth. »

Cet ouvrage est intitulé *Moralia* et même *Moralisationes*, dans les manuscrits et dans d'autres éditions. C'est donc Nicolas de Lyra que Rabelais a désigné, par un jeu de mots, sous le nom de *Liripipii sorbonnici*, qui signifie, à proprement parler, un *liripipion*, chaperon ou aumusse de docteur en Sorbonne. Quant à Paul de Santa Maria, qui se nommait *Lupoldus* et qui avait été juif avant de devenir évêque, il composa, au quatorzième siècle, plusieurs gros livres d'élucubrations sur les Écritures, lesquels furent imprimés pour faire suite aux *Postillæ* ou *Moralisationes* de Nicolas de Lyra. Rabelais semble donc avoir eu sous les yeux le volume suivant :

« Dialogus qui vocatur Scrutinium Scripturarum, per rev. patrem dominum Paulum de Sancta Maria, quem composuit post additiones positas ad Postil-

lam Nicolai de Lyra. *Moguntiæ*, *Petrus Schoiffer*, 1478, in-fol. »

L'histoire littéraire nous offre, en outre, deux écrivains du nom de *Lupoldus*, contemporains de Rabelais, savoir : Lupoldus Bebenburgius, évêque de Bamberg, auteur d'un livre intitulé : *Germanorum principum zelus et fervor in christianam religionem* (Basileæ, Joh. de Bergm. de Olpe, 1497, in-fol.), et *Lupoldus* ou *Leupoldus*, fils de l'archiduc d'Autriche, auteur du traité d'astronomie : *De astrorum scientia* (Venetiis, March. Gessa, 1520, in-4).

111. Les Brimbelettes des Voyageurs.

Allusion à l'un des ouvrages suivants, ou peut-être à tous les deux à la fois :

« Viat de salut, où est comprins l'exposition du Symbole, des dix Commandements, du Pater et de l'Ave Maria : instruction pour soy confesser, avec des oraisons et plusieurs autres devotes chansons. *A Longeville*, *devant Bar-le-Duc*, 1527, in-8 goth. »

« Quatre voyes spirituelles pour aller à Dieu : c'est assavoir la voye purgative, la voye illuminative, la voye unitive et la voye superlative. *Paris*, sans nom de libraire et sans date (vers 1520), in-4 goth. »

Rabelais donne en même temps un petit coup de patte aux ouvrages mystiques et poétiques de son ami Jean Bouchet, qui s'intitulait le *Traverseur des voyes perilleuses*, en tête de ses livres en vers et en prose.

Le Duchat et Menage pensent que le mot *brimbelettes* signifie *jouets d'enfants*, car ils le font dériver de *bimbelot* et de *bimbelotier*, qu'ils tirent de l'italien *bimba*. Mais, du temps de Rabelais comme du nôtre, les brimbelettes étaient de petits gâteaux secs qu'on emportait en voyage : ce mot-là, en se corrompant, a formé *bribelette* et *bribe*.

Si nous avions trouvé quelque ouvrage relatif au viatique ou à l'extrême-onction, nous ne douterions pas que Rabelais n'eût traité en plaisanterie ces *brimbelettes* que les bons chrétiens achetaient à leurs curés pour faire le grand voyage en état de grâce ; mais nous ne connaissons aucun livre de ce temps-là, qui ait été destiné à servir de pâture édifiante aux voyageurs de l'autre monde.

Le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de St-Victor, publié par Montfaucon, cite seulement un traité qui ne semble pas avoir été imprimé : *Ricardi Bituricensis, super Viaticum*. Voici le titre détaillé de cet ouvrage, d'après l'ancien catalogue. *Practica Constantini, Montis Cassianensis monachi, quam vocant Viaticum, cum expositione Gerardi Bituricensis cujus sunt septem libri*, pup. T, n° 18. (705.)

Il y a pourtant différents recueils publiés sous les titres de *Viaticum*, *Viatorium*, *Peregrinatorium*, etc. Nous indiquerons seulement le *Viatorium seu Instructorium clericorum*, que Rabelais pouvait d'autant mieux connaître, que ce volume avait été imprimé à Poitiers en 1516.

Nous devons encore, pour le cas où Rabelais n'aurait pas employé le mot *voyageur* dans le sens mys-

tique, signaler une relation de voyage qui avait pu le frapper, puisque c'était l'itinéraire d'un moine dominicain allant à Rome dans le but de gagner les indulgences du jubilé :

« Bernardi de Lutzemburgo, ord. Prædicatorum, opusculum de jubilæo, sive peregrinatorium ad urbem Romanam, in triginta dietas redactum, in quo miræ antiquitates et sacrorum interpretum sententiæ referuntur : adjicitur ad calcem peregrinatorium locale a Colonia incipiendo ad Urbem. *Coloniæ*, *Pet. Quentel*, 1525, in-4. »

Enfin, parmi les *brimbelettes* dont Rabelais ne devait pas faire beaucoup de cas, il faut citer la grande trilogie poétique de Guillaume de Guilleville, moine de Chalis, car ce recueil de rimes allégoriques, quoique composé au quatorzième siècle, était lu et relu, imprimé et réimprimé pour l'édification des fidèles, sinon pour la satisfaction des bons esprits :

« Le Romant des trois Pelerinaiges : le premier pelerinaige est l'homme durant qu'est en vie : le second de l'ame separée du corps : le tiers est de Nostre Seigneur Jesus, en forme de monotesseron, c'est assavoir les quatre Evangiles mises en vue et le tout magistralement, cointement et si utilement pour le salut de l'ame, qu'on ne pourroit mieulx dire ne escrire. *Sans lieu ni date* (*Paris*, vers 1500), in-4 goth. »

112. Les Potingues des Evesques potatifs.

C'est-à-dire : Les Buveries des évêques in partibus.

Rabelais joue ici sur la qualification des évêques *potatifs* ou *in partibus* et sur le nom d'un évêque français de cette espèce, qui fut créé, en France, par le pape, avec l'agrément du roi et malgré les anciens usages de la Pragmatique-Sanction.

Cet évêque, nommé Henri Potin, était Normand, de l'ordre des Carmes et du diocèse de Rouen; le pape le nomma évêque de Philadelphie, en Asie Mineure, *in partibus Infidelium*, et Charles VIII approuva cette nomination que le clergé gallican vit avec autant de surprise que de répugnance.

Henri Potin a composé plusieurs ouvrages de théologie qui sont cités par Simler (*Bibliotheca Gesneri*), mais qui ne semblent pas avoir été imprimés : *Lectura Sententiarum lib. IV; Conciones ad clerum et populum libri II; Quadragesimale coram rege Carolo*, etc. Il mourut à Rouen en 1502.

Nous pensons qu'il ne buvait pas plus que tout autre évêque *potatif*, mais Rabelais n'aura pas su résister au double jeu de mots que lui fournissaient le nom et la qualité d'Henri Potin.

Quant au mot *potingue*, qui s'est conservé dans la langue anglaise (*poting*), il dérive du latin *potare* et représente l'action de boire, de mettre la main au pot; il est resté avec le même sens dans le jargon du bas peuple.

113. TARRABALATIONES DOCTORUM COLONIENSIUM ADVERSUS REUCHLINUM.

C'est-à-dire : Les Tarrabalations des docteurs de Cologne contre Reuchlin.

- Allusion à trois pièces satiriques qui firent beaucoup de bruit en Allemagne et même dans toute l'Europe savante, lorsque Jean Reuchlin les publia, avec le concours de ses amis Ulric de Hutten, Buschius, et autres, pour se venger des docteurs de Cologne avec lesquels il fut en querelle pendant plus de dix ans.

Voici les titres de ces trois pièces, plusieurs fois réimprimées, auxquelles Rabelais a déjà fait allusion (Voy. plus haut, p. 67) :

« Epistolæ obscurorum virorum ad venerabilem virum magistrum Ortuinum Gratium Daventriensem, variis locis et temporibus missæ, ac demum in volumen coactæ. *Venetia, in impressiora Aldi Manutii*, 1516, in-4 goth. »

« Epistolæ obscurorum virorum, nil præter lusum continentes et jocum in paleas, feces et quisquilias. *Berne*, sine anno, in-4 goth. »

« Lamentationes obscurorum virorum. *Coloniæ*, 1518, in-4 goth. »

Le sujet de cette grande querelle théologique était une persécution inique exercée contre les juifs de Cologne par les moines, qui voulaient faire brûler leurs livres. L'empereur Maximilien avait d'abord approuvé la condamnation de ces livres, mais il revint sur son édit et il nomma des commissaires qui devaient lui donner un avis à cet égard. Reuchlin était un de ces commissaires : il prit chaleureusement la défense des livres hébreux et il les sauva du feu. Les théologiens de Cologne ne lui pardonnèrent pas ce qu'ils appelaient une défection et une hérésie; ils citèrent Reuchlin devant l'inquisiteur Jac-

ques Hochstradt et ensuite ils portèrent plainte devant le pape. Reuchlin était d'abord presque seul pour leur tenir tête; mais il ne se découragea pas et il soutint avec énergie une polémique qui mit de son côté les honnêtes gens et les bons esprits.

La bibliothèque de Saint-Victor devait posséder tous les écrits publiés à cette occasion par les adversaires de Reuchlin. Il suffit de nommer parmi ceux qui se distinguèrent dans cette lutte de papier noirci : Gaspard Capellus, Martinus Huserus, Jean Isaac, professeur de théologie, Jean Kirnæus, Jean Liamicus, Martin Luther, Christophe Mandelius, Ofensus, Denis Milandinus, Jean Pistorius, Widerus, etc.

Reuchlin, qui eut toujours l'avantage du bon droit et du bon sens, fit imprimer un mémoire justificatif intitulé : *Defensio adversus calumniatores suos Colonienses;* mais il n'osa jamais s'avouer l'auteur des *Epistolæ obscurorum virorum*.

114. Les Cymbales des Dames.

Nous avions d'abord pensé que Rabelais avait fait entrer dans son catalogue, sous ce titre déguisé, le *Parement et triumphe des Dames*, par Olivier de La Marche, publié pour la première fois par Pierre Desrey, en 1510 (*Paris*, *Jehan Petit*, in-8), et réimprimé plusieurs fois; mais, quoique ce livre en vers et en prose, où sont compris tous les habits, parements, vestures, triomphes et ornements des dames, puisse être classé parmi les mystiques, nous nous sommes arrêté plutôt à l'ouvrage suivant :

« Le Manuel des Dames, composé par un jeune Celestin à la louange de Dieu, et au profit de celles à qui s'adresse le present escript. *Paris*, *Antoine Verard*, sans date (vers 1510), in-8 goth., avec fig. »

Rabelais a pensé aux *Cymbales*, en lisant le titre de ce *Manuel*, quoique de son temps les dames jouassent des cymbales autrement qu'avec les mains, comme dans la soixante-onzième nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles*, laquelle nous montre un mari « passant d'aventure par-devant la chambre où sa femme avec le chevalier jouoient ensemble des cymbales. » On appelait autrefois *cymbales* de petites sonnettes de cuivre, avec lesquelles on produisait des sons différents, qui composaient une harmonie musicale. La langue érotique s'était emparée de ce mot-là pour exprimer le concert de deux amants exécutant une symphonie amoureuse.

Il y a un autre livre, très-célèbre au seizième siècle, qui venait de paraître alors, et que Rabelais ne devait pas estimer beaucoup, quoiqu'il en connût intimement l'auteur, maître Jean Bouchet, dit le *Traverseur des voyes perilleuses*; ce livre fastidieux, en prose et en vers, roule tout entier sur l'amour de Dieu, accommodé avec les raffinements de l'allégorie et du mysticisme :

« Les Triumphes de la noble et amoureuse Dame, et l'art de honnestement aymer, composé par le Traverseur des voyes perilleuses. *Poictiers*, *Jacques Bouchet*, 1530, in-fol. goth. »

Nous sommes presque sûr que ces *triumphes* sont accompagnés de cymbales en l'honneur de la noble et amoureuse Dame, qui n'est autre que l'Ame.

Il nous paraît difficile que Rabelais, en inscrivant les *Cymbales des Dames* dans son catalogue, n'ait pas pensé, du moins indirectement, à l'ouvrage apologétique que, dix ans auparavant, Amaury Bouchard avait fait paraître en l'honneur du sexe féminin et dont voici le titre, bizarrement mêlé de grec :

« Almarici Bouchardi Angeliaci, Santonum præsidis, τῆς Γυναικείας φύτλης, *id est feminei sexus Apologia, adversus Andream Tiraquellum evulgata* (Parisiis, ap. Jod. Badium, 1522, in-4). »

L'équivoque malhonnête que présentent les deux mots grecs compris dans ce titre a bien pu donner à Rabelais l'idée de ses *Cymbales*. Au reste, ce livre est précédé d'une épître de Petrus Amicus, moine cordelier, ami et ancien confrère de Rabelais au couvent de Fontenai-le-Comte, épître adressée à leur ami commun, André Tiraqueau. Amaury Bouchard, Saintongeois, maître des requêtes de l'hôtel du roi, était aussi un ami de Rabelais, qui lui dédia le petit opuscule : *L. Cuspidii testamentum*, publié à Lyon, chez Gryphius, en 1532, au moment même où François Juste mettait en vente le *Pantagruel.*

115. La Martingalle des Fianteurs.

Un passage de Rabelais (liv. 1, ch. 20) nous explique ce que c'était que la *Martingalle des Fianteurs :* « Gargantua, doubtant qu'on ne trouvast à l'heure chausses commodes pour ses jambes, doubtant aussi de quelle façon mieulx duiroient audict orateur, ou à la martingale, qui est ung pont-levis du cul, pour plus aisément fianter.... » Le Duchat nous

fournira la description de cette espèce de culottes, qui devait son nom à ses inventeurs, les Martégaux, habitants du Martègue, en Provence : « L'auteur, dit Le Duchat, en donne de telles aux gourmands, comme le pedant Janotus, parce que les culottes à la martingalle ayant au derrière une ouverture couverte d'une pièce de drap quarrée qui se haussoit et se baissoit à la façon d'un pont-levis, elles conviennent à ces grands mangeurs, qui souvent n'ont pas le temps qu'il faudroit pour détacher d'autres culottes. »

Nous ne doutons pas que Rabelais, dans le titre de ce livre imaginaire, n'ait fait allusion aux écrits, déjà publiés ou encore inédits, du savant docteur Martin Akakia, médecin de François Ier, qui signait ses ouvrages *Martinus Gallus Akakia Catalaunensis*. La profession du personnage et la présence de la syllabe *Ka* dans son nom auront offert tout naturellement à l'esprit équivoqueur de Rabelais un titre de livre, qui ne se rapporte pas aux titres des ouvrages de Martin Akakia, mais qui traduit par *Martingalle* son surnom latin de *Martinus Gallus*. Ces ouvrages sont des traductions latines, avec commentaires, de divers traités de Galien, *De ratione curandi*, *Ars parva*, et *De simplicibus*. Gesner et Simler, qui citent les traductions faites par Akakia, ne parlent que d'une édition (*Parisiis*, *Simon Colinæus,* 1538, in-8), qui n'est pas la première.

Akakia était non-seulement un habile médecin, mais encore un bel esprit prétentieux, comme le prouvent ces vers latins adressés à Clément Marot, en 1531, vers auxquels la *Martingalle des Fianteurs* pourrait bien se rapporter, car le nom d'Akakia

signifie en grec *sans malice ;* or, Rabelais, dont le nom avait été latinisé par ses ennemis en *Rabielæsus*, ne se piquait pas d'être aussi débonnaire que le médecin de François I[er] et de Clément Marot :

Mart. Akakiæ ad Clementem Maronem tetrastichon.

Si mihi tam dives, Maro, quam tibi vena fuisset,
Carmina sperasses his meliora dari.
Quæ te spectaris, non sunt te munera digna;
His animum haut dubito quin tibi grata *fient.*

Le dernier mot de ce tetrastichon, *fient*, en rappelant le *Ka* d'Akakia et le *Ca* de Catalaunensis, justifie pleinement la *Martingalle des Fianteurs*, ou *Fienteurs*.

116. Virevoustorium Nacquettorum, per F. Pedebilletis.

C'est-à-dire : Le Virevoutoire des laquais, par frère de Piedbillettes.

Nous sommes bien en peine de rattacher un livre quelconque à ce titre, qu'on peut expliquer de différentes façons et qui, par conséquent, se rapporterait à diverses sortes d'ouvrages. Le mot *virevoustorium* présente plusieurs sens également conformes à l'esprit de Rabelais. *Virevoutes* ou *virevoltes* signifie, au propre : allées et venues, tours et détours exécutés avec souplesse ; au figuré, ce sont des tours de passe-passe, des friponneries plus ou moins habiles. En outre, les poëtes érotiques ont employé *virevoutes*, pour exprimer les *tourdions* des amoureux et toutes les évolutions de l'art d'aimer.

Nacquet était souvent synonyme de *laquais*, mais il désignait plutôt un petit garçon, un page, un enfant malin, fourbe et adroit. Il se prenait presque toujours en mauvaise part ou bien avec un sentiment de dédain. On en fit le verbe *nacqueter*, terme plus expressif encore que *valeter*. On sait que les laquais, qui se permettaient toute espèce de débauche, surtout la plus immonde, et qui étaient les piliers ordinaires des bordeaux de Paris, trouvèrent rarement de l'indulgence devant les tribunaux, et furent souvent condamnés à faire leurs *virevoutes* à la potence.

Tels sont les aspects sous lesquels se présente à nous le titre du livre imaginé par Rabelais. A-t-il voulu faire allusion aux marches et aux contremarches des laquais? A-t-il seulement caractérisé ce qu'on nomme des tours de page? A-t-il représenté par une image très-caractérisée les vilaines mœurs de la valetaille? A-t-il songé à nous montrer ces petits coquins *virevoltant* au gibet? Il est impossible de faire un choix entre ces explications aussi plausibles l'une que l'autre.

Quant au nom de l'auteur, *F. Pedebilletis*, nous l'avons cherché en vain dans les anciennes bibliographies, et nous renonçons à le découvrir sous ce déguisement équivoque, où l'on peut voir l'intention de rappeler les jeux de billes des enfants, et la condition des valets de pied, même l'infamie des pédérastes. Ajoutons, en passant, que, du temps de Rabelais, un grand prévôt, nommé *La Vouste*, était la terreur des laquais et des mauvais sujets, qu'il faisait pendre en un tour de main.

Si Rabelais a joué sur le mot *Pederastus*, dont il

aurait fait *Pedebilletis*, on comprend pourquoi. En appliquant ce surnom à un moine, voici un livre qui pourrait avoir donné l'idée du *Virevoustorium Nacquettorum*, et qu'on aurait tort de confondre avec le *Tractatus de peccato sodomitico*, cité par Panzer, t. IX, p. 193 :

« R. D. G. M. Ad peccatorem sodomitam ut cognoscat quam ceteris criminibus crimen sodomiticum sit destabilius, capita VIII. *Sine loco et sine anno* (circa 1500), in-4 goth. »

Si Rabelais n'a voulu que signaler une compilation très-connue, d'un usage usuel dans la faculté de théologie, et regardée comme un guide sûr dans tous les cas de conscience, il a pu équivoquer à la fois sur le titre du livre suivant et sur le nom de son auteur :

« Joannis de Pechano, archiepisc. Cantuar., Collectarium divinarum sententiarum Bibliæ. *Coloniæ, per Franc. Berckmann*, 1513, in-8. »

Ce recueil de *loci communes*, extraits de la Bible, était cité sans cesse sous ce titre abrégé *Collectaneum Bibliorum*, ou sous le nom de l'auteur, *Pechanus*, que Rabelais a peut-être métamorphosé en *Pedebilletis*, pour faire entendre que ce compilateur semblait avoir joué à la balle ou aux billes avec la Bible.

117. Les Bobelins de franc courage.

Ce titre de livre nous paraît faire allusion à un poëme célèbre, allégorique et moral, composé au quinzième siècle par Martin Franc, et imprimé plusieurs fois avant 1500. Voici le titre de la dernière édition :

« Le Champion des Dames, livre plaisant,

copieux et habondant en sentences : contenant la defense des Dames, contre Malebouche et ses consors, et victoire d'icelles, composé par Martin Franc. *Paris*, *Galiot du Pré*, 1530, pet. in-8, fig. »

Martin Franc, secrétaire du pape Nicolas V, et protégé de la maison de Savoie, avait *rythmé* ce long poëme, pour répondre aux attaques des poëtes du temps, contre le sexe féminin. On lui sut gré de l'intention, et le *Champion des Dames* reçut un si favorable accueil, que les manuscrits le multiplièrent à l'infini, avant que l'imprimerie eût mis dans toutes les mains cet ennuyeux poëme dédié au duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Il est certain que la bibliothèque de Saint-Victor possédait plusieurs des anciennes éditions, car l'auteur, nonobstant le sujet profane qu'il avait traité, trouvait grâce devant les gens d'église, à cause de son caractère ecclésiastique. On dit qu'il était chanoine de Lausanne, en Savoie.

C'est sans doute en raison de sa résidence en Savoie, que Rabelais lui donne des *bobelins*, c'est-à-dire de fortes et grossières chaussures, à semelle de bois, garnies de gros clous, avec des tiges de bottes. On s'en servait par les temps de pluie et de neige. En outre, Rabelais veut dire, au figuré, que Martin Franc avait entrepris une rude et lourde tache, en essayant de se faire le *Champion des Dames* contre Mathéolus et le Roman de la Rose.

Dans son poëme, Martin Franc se met en scène, sous le nom de *Franc Vouloir;* Rabelais le transforme en *Franc courage*, pour faire honneur à ses efforts courageux mais impuissants.

Ajoutons que Rabelais a peut-être eu l'intention de

pousser l'équivoque aussi loin que possible, en laissant entendre que le mot *bobelins* pouvait être là le synonyme de *testicules;* en tous cas, comme il était question des dames, il s'est souvenu que son vocabulaire avait enregistré le verbe *bobeliner*, dans la sens de *far l'atto*.

118. La Mommerie des Rabatz et Lutins.

Ce titre paraît se rapporter au livre célèbre d'Éloy d'Amerval, écrit en vers sous la forme d'un dialogue entre Satan et Lucifer. Voici le titre détaillé d'une édition de cet ouvrage de théologie morale :

« La grant Diablerie, qui traicte comment Sathan faict demonstrance à son maistre Lucifer de tous les maulx que les povres mondains font selon leurs estatz, vocations, mestiers et marchandises, et comment il les livre à dampnation par infinies cautelles. *Paris*, *Alain Lotrian*, sans date (vers 1530), in-4 goth. »

La bibliothèque de Saint-Victor possédait certainement une édition du *Livre de diablerie;* en tous cas, elle en avait un manuscrit, et Rabelais, qui ne devait pas éprouver beaucoup de sympathie pour les *mommeries* ou *cautelles* des *rabats* et *lutins*, n'a pas manqué de placer dans son catalogue cet indigeste amas de vers sentencieux débités par Satan et Lucifer pour l'édification des âmes pieuses.

Dans le chap. 36 du *Gargantua*, Rabelais nous montre Gymnaste jouant le possédé devant les soldats de Picrochole, qui s'écriaient : « Par la merdé! c'est un lutin ou un diable desguisé; *ab hoste maligno libera nos*, *Domine!* » Le Duchat, dans ses

notes sur ce passage, dit que le lutin est un esprit follet qui se plaît à *lutter* avec les hommes pour leur faire peur. Les *rabats* sont des esprits qui annoncent leur présence par des bruits mystérieux et inexplicables. Ménage rapporte, à ce sujet, dans son *Dictionnaire étymologique*, une singulière anecdote : « Les cordeliers d'Amboise avaient autrefois coutume, vers la fin du carême, de disposer une grande quantité de petits cailloux sur plusieurs ais, au-dessus du lambris de bois dont leur église est voûtée, et le mercredi saint, aussitôt que le diacre avoit prononcé, en chantant la Passion, les paroles auxquelles chacun se prosterne, quelques novices, qui avoient ordre de se tenir pour cet effet au-dessus de la voûte, renversoient chacun successivement ces ais-là, et ainsi les petits cailloux, venant à rouler du haut en bas et de chaque côté du lambris, faisoient un grand bruit, et cela s'appeloit le *Rabast des Cordeliers.* »

Éloy Johanneau suppose que la *Mommerie des Rabatz et Lutins* pourrait bien faire allusion à l'*histoire des farfadets* d'Orléans, que Rabelais a déjà rappelée dans un titre de livre (voy. plus haut, p. 194). Théodore de Beze (*Hist. ecclés. des églises réformées*, t. I, p. 17) raconte cette histoire, où l'on voit un jeune novice, caché sur la voûte de l'église des Cordeliers d'Orléans, faire *un grand tintamarre*, en demandant des prières au nom de la femme du prévôt d'Orléans, décédée depuis peu et enterrée dans cette église. Henri Estienne, dans son *Apologie pour Hérodote* (chap. 38), assure qu'un fait analogue s'était passé peu de temps auparavant chez les cordeliers d'Évreux, qui avaient aussi *forgé* un esprit.

Enfin, nous avions supposé un moment que Rabelais aurait pu, par un motif tout particulier, vouloir rappeler ici la *Mommerie de quatre jeunes Damoiselles*, dont deux portaient des ailes et deux étaient vêtues de blanc, monmerie qui eut lieu vers cette époque dans la maison de Mme de Rohan, à Alençon, comme nous l'apprennent quatre épigrammes de Clément Marot, composées en l'honneur de ces jolis rabats et lutins. Voy. ses *OEuvres*, édit. de Lenglet-Dufresnoy, in-12, t. III, p. 39.

119. Gerson, de auferibilitate Papæ ab Ecclesia.

C'est-à-dire : Gerson, De la déposition du pape par l'Église.

C'est le titre exact d'un traité célèbre de Jean Gerson, qui s'attache à prouver que l'individualité du pape peut être dans certains cas retranchée de l'Église, sans que le dogme catholique en soit altéré dans son principe. Ce traité, dont les novateurs du seizième siècle ne manquèrent pas de se prévaloir contre le saint-siége, est réimprimé dans le tome premier des œuvres complètes de Gerson, recueillies par Jean Geyler de Keisersberg et formant trois volumes (*Argentorati*, *Joh. Pruss*, 1488, in-fol.). Nous n'en connaissons pas d'édition séparée.

Le sujet de ce traité célèbre n'est pas, comme l'ont dit les écrivains protestants, que l'Église peut et doit supprimer l'autorité du pape, mais que la déposition d'un pape devient quelquefois une nécessité et un droit. Jean Gerson, religieux célestin, docteur de

Sorbonne et chancelier de l'Université de Paris, avait été envoyé au concile de Constance, où il fut témoin de la lutte soutenue par Jean XXII contre les antipapes Grégoire XII et Benoît XIII; ce qui lui donna occasion de soutenir que l'Église devait se débarrasser d'un pape indigne, par décision d'un concile général. Ce traité remarquable, qui fit encore plus de bruit au seizième siècle qu'au moment où il fut écrit, a pour texte ces paroles de l'Évangile : *Le temps viendra que l'Époux leur sera ôté.*

Rabelais, qui sollicitait, à cette époque, du pape Paul III une bulle d'absolution générale avec la licence de passer de l'ordre de Saint-François dans celui de Saint-Benoît, pensait au fond du cœur que le pape était de trop dans l'Église, et attribuait à Gerson la pensée de le supprimer tout à fait. Voici le portrait peu flatteur qu'il fait du caractère papal dans le chap. 50 du liv. IV : « Doibt à feu incontinent empereurs, rois, ducs, princes, republiques, et à sang mettre, qu'ilz transgresseront ung iota de ses mandements, les spolier de leurs biens, les deposseder de leurs royaulmes, les proscrire, les anathematiser, et nonseulement leurs corps, et de leurs enfants, et parents aultres occire, mais aussi leurs âmes damner au parfund de la plus ardente chauldiere qui soit en enfer. »

120. La Ramasse des Nommez et des Graduez.

Voici encore un titre de livre très-amphibologique et par conséquent très-difficile à rapprocher du titre d'un ouvrage véritable. Le mot *Ramasse* présente plusieurs acceptions toutes différentes, et il est

ainsi presque impossible de décider quelle est celle qui a conduit Rabelais à une assimilation bibliographique, qu'on peut expliquer de bien des façons.

Ramasse semble être synonyme de *ramas*, qui n'existait pas encore dans la langue et qui a été formé comme augmentatif du mot *amas*. *Ramasse*, dans la vieille langue, signifiait aussi *discipline*, *correction*. On employait encore ce mot, avec le sens de *dégringolade*, parce que la descente des Alpes, au passage du Mont-Cenis, s'opérait à l'aide d'une espèce de traîneau grossier qui avait été dans l'origine un simple fagot ou *ramasse*, c'est-à-dire ramas de branches et de *rameaux* d'arbres.

Quelle a été l'intention de Rabelais en faisant figurer, dans son catalogue des livres de la bibliothèque de Saint-Victor, *la Ramasse des Nommez et des Graduez?* Probablement il s'est préoccupé surtout du jeu de mots que produit le rapprochement de *ramasse* et de *graduez*.

Il avait, en outre, la pensée de signaler la *dégringolade* qui venait d'avoir lieu dans la distribution des bénéfices aux *nommés*, et des priviléges accordés aux *gradués* de l'Université de Paris. (Voy. l'*Historia Universitatis Parisiensis*, de Du Boulay, t. VI.) Les *nommés*, choisis entre les *gradués*, ne pouvaient être des licenciés et des bacheliers. Dans une ordonnance de François Ier, du 28 avril 1536, il est dit que, suivant les décrets de l'Église gallicane et de la Pragmatique-Sanction, le tiers des bénéfices vacants appartiendrait aux gradués de l'Université et que l'on ne *bailleroit nomination, sinon aux maistres et docteurs residans actuellement en icelle Université*.

Il est très-probable que Rabelais a voulu faire allusion à un conflit universitaire qui commença vers 1527 et qui se renouvela plusieurs fois dans le courant du seizième siècle. Mais nous n'avons pas découvert les écrits qui ont pu être imprimés alors sur cette question, dans laquelle le roi et le parlement furent forcés d'intervenir. Ce qui nous semble incontestable, c'est que Rabelais a équivoqué sur les mots de *ramasse* et de *graduez*.

Si Rabelais s'est rappelé que le mot *ramasse* avait signifié *fagot*, avant de devenir un traîneau sur lequel il venait de passer les Alpes pour aller en Italie, il a pu avoir en vue le petit livre suivant :

« Cy commence le Livre intitulé Fagot de Myerre, composé par un religieux de l'ordre des Cordeliers. *Paris, au cloz Bruneau, par Guill. Le Bret*, sans date, in-8 goth. »

Si Rabelais a laissé au mot *ramasse* son vieux sens de *correction* disciplinaire, il devait avoir vu dans la bibliothèque de Saint-Victor :

« Le livre de la Discipline de l'Amour divine, la repetition de la discipline, avec les proprietez d'amour seraphique. *Paris, Regnault Chauldiere*, sans date (vers 1520), in-8 goth. »

Enfin, si le mot *ramasse* lui a suggéré l'idée burlesque d'une chute à faire du haut de l'échelle mystique, que les écrivains posaient dans leurs livres religieux, il aura trouvé cette échelle dans les ouvrages suivants :

« Fr. Johannis Junioris Scala cœli. *Lubec*, 1476, in-fol. »

« Les sept degrez de l'eschelle de Penitence, figu-

rez et exposez en vray sur les sept Psaulmes penitentielz, composez par ung tres souverain docteur en theologie nommé maistre Pierre de Alliaco. *Sans lieu ni date* (vers 1520), in-4 goth. »

« Scala della vita spirituale sopra el nome Maria, composta da maestro Domenico Beniveni, canonico di San Lorenzo. *Sine loco* (Florentiæ) *et sine anno*, in-4. »

121. Jo. DYTEBRODII, DE TERRIBILITATE EXCOMMUNICATIONUM LIBELLUS ACEPHALOS.

C'est-à-dire : De Jean Dytebrode, sur les terribles effets des excommunications, petit livre sans titre ou sans préface.

Tous les commentateurs ont cherché inutilement à démasquer l'auteur ecclésiastique à qui Rabelais a donné un nom tiré de l'italien ou de l'allemand, car on peut trouver dans *Dytebrodius* les mots allemands *düte*, cornet, et *brod*, pain, aussi bien que les mots latins *dite*, richement, et *brodium*, brouet, jus. Ces étymologies ne nous mènent à rien de satisfaisant, et autant vaudrait tirer ce nom-là du grec ou du chinois, pour lui donner un sens plus raisonnable. En tous cas, nous croyons qu'il n'existe aucun écrivain, dont le nom se rapproche plus ou moins de *Dytebrodius*. En désespoir de cause, nous nous sommes demandé si la finale *brodii* n'était pas une traduction plaisante de *juris*, et alors on pourrait voir dans le surnom de *Dytebrodius* la qualification d'un jurisconsulte, comme si Rabelais avait dit *doctor in utroque jure* ou *dives juris*.

Nous n'avons pas été plus heureux dans la recherche de l'ouvrage auquel Rabelais fait ici allusion. Jean Gerson, François de Platea, Jacques de Bellovisu et François Sambarella ont écrit sur les excommunications, et leurs ouvrages avaient été publiés avant la rédaction du catalogue de Saint-Victor. Voici les titres de ces ouvrages qui ont eu plusieurs éditions :

Le traité de J. Gerson, *Tractatus de Absolutione ab excommunicatione*, parut pour la première fois à la suite de son traité *de Confessione et Absolutione* (Viennæ, 1482, in-4). On en a une édition sous ce titre : « Jo. Gersonis, theologi et cancellarii Parisiensis, de excommunicationis valore, opuscula duo. *Sine loco*, 1606, in-4. »

« Francisci de Platea, opus de restitutionibus, usuris et excommunicationibus. *Coloniæ*, *Joh. Colhoff*, 1474, in-fol. »

Le traité de *Jacobus de Belvisio*, *Tractatus de Excommunicatione*, est imprimé avec d'autres traités de droit canonique, par Martinus de Laude et Johannes de Lignano (*Bononiæ*, 1492, in-fol.).

« Francisci Sambarellæ, de excommunicationibus. *Sine anno et sine loco* (*Lovanii*, *Joh. Valeneri*, circa 1480), in-fol. goth. »

Les *Annales typographici* de Panzer, qui nous fournissent ces indications bibliographiques, citent encore un petit livre, sans titre, *libellus*, *acephalos*, que Rabelais avait peut-être rencontré :

« Summarius de edicto excommunicationis, editus per Ludekonem Cappel de Eswege. *Sine loco et sine anno*, in-4. »

122. Ingeniositas invocandi diabolos et diabolas, per M. Guinguolfum.

C'est-à-dire : Ingénieuse manière d'invoquer les diables et les diablesses, par maître Gengolf.

Ce titre de livre, qu'on pourrait croire, à première vue, plus facile que tous les autres à rapprocher du titre d'un ouvrage réel, nous a entraîné dans d'immenses recherches qui n'ont pas été couronnées d'un succès incontestable, car nous n'avons pas réussi à découvrir le personnage que Rabelais nomme *M. Guinguolfum*.

Suivant Le Duchat, « Naudé parle d'un Allemand, *Gingolfus*, dont les ouvrages de philosophie étoient presque les seuls qui eussent la vogue en France avant le rétablissement des lettres. » Nous n'avons pourtant trouvé nulle part le nom de ce philosophe ni l'indication de ses ouvrages. Il n'y a pas un seul *Gingolfus* dans l'histoire littéraire. Quant au saint qui porte ce nom, et dont la légende existe manuscrite à la Bibliothèque impériale (*S. Gengulfi vita*), il ne paraît pas avoir eu le moindre rapport avec les diables, sinon avec une méchante diablesse qui était sa femme et qui le fit assassiner. Le Duchat raconte, d'après une autorité qu'il ne fait pas connaître, que ce pauvre saint, pour se délivrer des criailleries de cette mégère, « demanda à Dieu que toutes les injures qu'elle voudroit proférer delà en avant contre lui, fussent autant de pets qui lui sortiroient par la bouche. » On sait que ces sortes d'éructations bruyantes passaient autrefois, chez les personnes possédées, pour l'effet de la sortie des

diables qui étaient chassés de leur corps par l'exorcisme. Est-ce là ce que Rabelais a voulu rendre par ce titre : *Ingeniositas invocandi diabolos et diabolas?*

Dans le chap. 23 du troisième livre, Rabelais parle du *révérend père en diable*, *Picatris*, *recteur de la faculté diabologique à l'école de Tolette*. Ce Picatris, dont les écrits n'ont pas été imprimés, mais dont Henri Corneille Agrippa de Nettesheym avait recueilli, dit-on, la *diabologie* dans le fameux traité *de Occulta philosophia*, était un célèbre magicien que le roi d'Aragon, Alphonse X, prit à son service vers 1256. On pourrait supposer que le vrai nom de *Picatris* avait été *Gingolff* ou *Gangolff*, et que Rabelais a voulu lui restituer son origine allemande. Quant au saint qu'on appelait *Golff* en Allemagne, *Gengon*, *Gengoul* et *Gingou* en France, il aurait vécu au huitième siècle, et ses reliques étaient alors conservées au village de Saint-Gangolff, dans les Ardennes.

Les livres de magie imprimés étaient peu nombreux à l'époque où Rabelais rédigeait son catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor; car les adeptes des sciences occultes se gardaient bien de publier leurs grimoires et de se dénoncer eux-mêmes aux inquisiteurs. Ceux-ci, en revanche, faisaient imprimer des réquisitoires menaçants contre les invocateurs des démons. C'est ainsi que Jacques Hochstraten, le terrible inquisiteur de Cologne, attaqua Reuchlin, qui avait mis au jour un livre sur la cabale : *Jac. Hochstrati, destructio Cabale ab Joh. Reuchlino editæ* (Coloniæ, Quentell, 1520, in-4).

C'est ainsi que l'impitoyable ennemi des sorciers, Silvestre Prieras, les poursuivit au tribunal de l'opinion publique, en composant son traité : *De strigimagarum dæmonumque mirandis libri tres, una cum praxi exactissima et ratione firmandi processus contra ipsos* (Roma, Ant. Bladus Asulanus, 1521, in-4).

Ce traité, qui devint le code de l'inquisition, a peut-être donné à Rabelais l'idée d'un titre de livre, dans lequel le mot *ingeniositas* représente le soin ingénieux que Silvestre Prieras avait pris de révéler les différentes manières d'invoquer les démons.

Enfin, dans le catalogue des manuscrits que possédait l'abbaye de Saint-Victor (Voy. *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, t. II, p. 1373), nous avons remarqué un titre, que Rabelais n'aurait certainement pas oublié, s'il l'avait eu sous les yeux : *Nicolai Aimerici, an invocare dæmones sapiat hæresim*. Ce Nicolas Aimeric ou plutôt Eymeric, que nous prendrions volontiers pour le *Gengolf* de Rabelais, est un farouche dominicain, qui avait compilé à Avignon le *Directorium inquisitorum hæreticæ pravitatis* (Impressum Barchinonæ, per Joannem Luschner Alemanum, sub factis et expensis Didaci de Deça, episcopi palentini, 1503, in-fol.).

Citons encore un ouvrage du même genre :

« Tractatus contra demonum invocatores, compilatus per sacræ theologiæ professorem fratrem Johannem Viveti, ordinis Prædicatorum, inquisitorem catholicum Carcassone. *Sine loco et sine anno*, in-4. »

123. Le Hoschepot des Perpetuons.

C'est-à-dire : Le Pot-Pourri des moines.

Allusion à deux ouvrages du fougueux dominicain Jacques Hochstrat, de Louvain, professeur de théologie à Cologne et inquisiteur général :

« Defensorium fratrum Mendicantium contra illos curatos qui privilegia fratrum injuste impugnant, signaturis doctorum utriusque juris de alma Universitate studii Coloniensis egregie premunitum, per eximium Jacobum de Hoechstraten, ordinis Dominici, compilatum. *Coloniæ*, 1507, in-4. »

« Jacobi Hoogstraten Disputationes aliquot contra Lutheranos : item contra VIII Lutheranorum blasphemias, quas presse et nervose et argumentis ad hominem impugnat et evertit. *Coloniæ*, 1526, in-4. »

Enfin, comme un bon hochepot demande des herbes pour assaisonnement, Rabelais a bien pu avoir en vue un autre recueil choisi malignement parmi les œuvres de ce brûleur d'hérétiques :

« Manipulus florum, collectus ex libris R. P. F. Jacobi de Hochstraten, hæreticæ pravitatis magistri, per quendam virum studiosum et scriptorum ipsius diligentissimum lectorem. *Impressum est hoc celeberrimum opusculum apud Ichtyophagos*, *in oppido Struthiorum*, *per Guarrum Nedymophagum*, *duodecimo miliari post Pascha*, in-8. »

Dans le titre de livre, inventé par Rabelais, il y a un jeu de mots sur le nom de l'auteur, *hoschepot* pour *Hochstrat*. De plus, ce titre rappelle l'actif dévouement de notre inquisiteur, pour les moines, qui

le lui rendaient bien et qui devaient lui savoir gré de faire bouillir leur marmite. Remarquons aussi que ce *hoschepot* a une certaine analogie lointaine avec le mot *disputatio*, qu'on prononçait *dispoutatio*, comme *hoschepot* se prononçait *hoschepout*.

Il est possible que Rabelais ait aussi trouvé les éléments dudit hochepot dans deux mémoires que composa Hochstrat, pour justifier les princes d'Allemagne qui laissaient les corps des pendus pourrir à la potence :

« Defensio principum Alemaniæ, in eo quod sceleratos detinent insepultos in ligno. *Coloniæ, Joh. Landen*, 1504, in-4. »

« Justificatorium principum Alamaniæ. *Coloniæ, Joh. Landen*, 1509, in-4. »

C'était là, en effet, un véritable hochepot, *olla putrida*.

Quant aux *perpetuons*, ce sont les moines en général, qui prononçaient des vœux perpétuels et qui se perpétuaient in æternum. Rabelais leur a encore donné ce nom, dans sa *Prognostication Pantagrueline :* « Cagots, Caffarts et Porteurs de rogatons, Perpetuons et aultres, telles triquedondaines, sortiront de leurs tesnieres. »

Un imitateur de Rabelais, peut-être le fameux libelliste Guillaume de Reboul, a trouvé ce titre de *hochepot* assez plaisant pour l'appliquer à un sien recueil de facéties satiriques :

« Hochepot ou salmigondi des folz, contenant un tres pur narré et comme la salceparille contre le goutteux, poyvré et maudict edict naguercs sailly à deux potences des fines fontes de la Haye en Hol-

lande, sur le fait des passeports et de la proscription des Jesuites, traduit du hollandais-flamand en vulgaire françois. *Imprimé à Pincenarille, ville de la Morosophie, par Geoffroy à la Grand dent*, 1596, in-8. »

124. LA MORISQUE DES HERETICQUES.

Ce titre de livre se trouvant déjà dans les premières éditions du second livre de *Pantagruel*, il est impossible de le rapporter à la grande persécution contre les hérétiques, dite des *Placards*, laquelle eut lieu en 1535 et fit établir sur une grande échelle le supplice de l'estrapade, qui élevait le patient au-dessus du bûcher allumé, et l'y précipitait à plusieurs reprises jusqu'à ce qu'il tombât dans les flammes où son corps était réduit en cendres. C'était là ce qu'on nommait la *morisque*, ou la danse moresque, des hérétiques.

On peut supposer avec beaucoup de probabilité que Rabelais n'aura fait que reproduire le titre d'un de ces factums éphémères, qu'on imprimait pour le peuple et qui étaient alors beaucoup plus nombreux que ceux qui paraissent aujourd'hui sous la dénomination générique de *canards*. On les nommait autrefois *pasquils*, à cause des écrits du même genre qu'on affichait à Rome sur le piédestal de la statue de Pasquin.

Au reste, la *morisque des hérétiques* avait commencé à Paris en 1525; plusieurs novateurs y furent brûlés en place de Grève et devant Notre-Dame : un jeune écolier, nommé Jacques Pavane; un pauvre

ermite de la forêt de Bondy; un gentilhomme, le sieur de La Tour, et un licencié ès lois, Hubert, inaugurèrent l'ère des martyrs protestants. Suivant les termes de la plupart des sentences, le condamné, après avoir fait amende honorable à la porte d'une église, devait être *gindé en une potence et brûlé tout vif*.

En inventant l'expression pittoresque de *morisque* des hérétiques, Rabelais avait pu faire allusion à la *Danse macabre*, d'autant plus que l'horrible danse du pendu, au milieu d'un brasier ardent, se terminait par la *mort*. La jurisprudence de l'inquisition catholique était d'accord à cet égard avec le sentiment général de la population de Paris. Au moment de l'exécution du malheureux Berquin (avril 1529), on afficha partout une pièce de vers contre les hérétiques; en voici le début :

Au feu, au feu, ceste heresie,
Qui, jour et nuict, trop nous blesse !

Depuis le terrible réquisitoire de saint Thomas d'Aquin (*Malleus hæreticorum*), ce sujet de circonstance n'avait pas cessé d'affriander les théologiens, et une foule d'écrits dogmatiques avaient été publiés pour établir que l'hérésie méritait le dernier supplice. Il est possible que Rabelais, en visitant la bibliothèque de Saint-Victor, ait remarqué celui-ci, dont le titre et l'objet se rattachent complétement à la *morisque des hérétiques*.

« Modus inquirendi hæreticos, ad usum romanæ curiæ, lectu dignissimus, duodecim regulis conclusus. *Sine loco et anno* (circa 1520), in-4. »

Dédié à deux fougueux inquisiteurs, Silvestre Prieràs et Jacq. Hochstrat, *per fratrem Logumenum.*

125. Les Henilles de Gaïetan.

Allusion évidente aux nombreux écrits du cardinal Gajetan, Thomas de Vio, né à Gaëte, de l'ordre des Frères-Mineurs, un des écrivains ecclésiastiques les plus infatigables de son temps. Mais Rabelais nous paraît avoir voulu désigner ici plus particulièrement le volume intitulé :

« Thomæ de Vio Caietani, cardinalis, Questiones quodlibetales, cum aliquot assertionibus adversus Lutheranos et aliis difficultatum theologarum enodationibus. *Parisiis, per Franciscum Regnault*, 1530, in-8. »

Le mot *henilles*, que les commentateurs expliquent de bien des manières, peut rappeler ici l'adverbe *an* des questions quotlibetales, et les *en*odations de ces difficultés théologiques.

Cependant ce mot *henilles* trouve ailleurs son étymologie dans les mots latins *anilis*, *nihil* et *anhelare*. Nous pencherions aussi pour cette dernière origine, qui conviendrait assez bien au cardinal Cajetan, *ahannant* et *soufflant d'ahan*, suivant une expression de Rabelais, pour combattre Luther et les luthériens.

On trouvera la liste d'une partie des ouvrages de Cajetan dans les *Annales typographici* de Panzer. Il est bon de remarquer qu'on en imprima plusieurs en France, outre celui que nous avons décrit plus haut; notamment le plus connu de tous : *Opuscula*

aurea de diversis et curiosis materiis (Parisiis, Joh. Barbier, 1511, in-4 goth.).

126. MOUILLEGROIN, DOCTORIS CHERUBICI, DE ORIGINE PATEPELUTARUM ET TORTICOLLORUM RITIBUS, LIBRI SEPTEM.

C'est-à-dire : De Mouillegrouin, docteur chérubique, Sur l'origine des Patespelues et sur les usages des Torticollis, sept livres.

Ce titre de livre imaginaire doit faire allusion à un ouvrage célèbre, souvent réimprimé, et dont une édition, corrigée et augmentée par l'auteur, venait de paraître à Paris; en voici le titre :

« Polydori Vergilii Urbinatis, de rerum inventoribus libri III, quibus adjuncti sunt quinque, instituta omnia nostræ Christianæ religionis, aliarumque gentium ad eorum primordia docentes. *Parisiis, Robertus Stephanus*, 1529, in-4. »

Le septième livre de cette curieuse et savante compilation est entièrement consacré à l'histoire de l'origine des différents ordres monastiques et à la description de leurs instituts. Le premier chapitre de ce livre est intitulé : *De monasticæ vitæ principio;* le second : *Quando primum ordo monasticus abiverit in plures familias;* le troisième : *De origine Eremitarum S. Augustini*, etc.

Nous croyons que Rabelais donne à Polydore Vergile le nom de *Mouillegroin*, parce que ce docteur en théologie, originaire d'Urbin et attaché à la cour de Rome, en qualité de collecteur du denier de saint Pierre, s'était fixé en Angleterre depuis plus de

trente ans et n'avait pas quitté sa position de courtisan, malgré le schisme de Henri VIII : les dédicaces adulatrices que l'auteur du traité *De rerum inventoribus* adressait à ses protecteurs, semblent justifier ce surnom de *Mouillegroin*, qui est mis là pour *flatteur*.

Quant à la qualification de *docteur chérubique* ou *chérubinique*, elle rappelle que Polydore était d'Urbin et qu'il avait composé une espèce de *somme angélique* sur l'oraison Dominicale : *In dominicam precem commentariolus*.

Rabelais s'attaque d'autant plus volontiers à Polydore Vergile, que ce favori de Henri VIII jouait un double jeu en caressant à la fois les catholiques et les protestants, en manifestant tout bas sa sympathie pour la Réforme et en exprimant tout haut les sentiments les plus hostiles contre Érasme. Au reste, Rabelais, ayant, comme secrétaire, accompagné Jean Du Bellay dans son ambassade auprès du roi d'Angleterre, en 1527, avait pu connaître Polydore et se brouiller avec lui.

Le titre du livre, qu'il invente, est une épigramme contre les moines en général, qu'il appelait tantôt *torticolis* ou *torcoux*, tantôt *patespelues*. Voy. le prologue du liv. IV et le ch. 54 du premier livre. Ces deux noms-là sont pris dans le sens d'*hypocrites*. L'un, *patespelues*, doit être une allusion à la tromperie de Jacob, qui se couvrit les mains d'une peau de chevreau pour se présenter devant son père au lieu et place d'Ésaü (Genèse, ch. 27); l'autre, *torticolis* ou *torcoux*, représente ces cafards qui avaient toujours la tête penchée, comme dit Agrippa, dans

son livre *De incertitudine et vanitate scientiarum*, en citant ce vers de Perse :

Obstipo capite figentes lumina terræ.

Clément Marot, dans *l'Amour fugitif*, a dépeint de la même manière les moines, qu'il détestait aussi cordialement que Rabelais pouvait le faire :

Vey à part une tourbe
D'hommes piteux, ayant la teste courbe,
Pleins, à les veoir, de deuil et agonie,
L'œil vers la terre en grant cerimonie,
Disant à eulx mondanitez adverses,
Et en habits montrant sectes diverses.

127. SOIXANTE ET NEUF BREVIAIRES DE HAULTE GRESSE.

« Rabelais, dit Le Duchat, se moque de la bibliothèque de Saint-Victor, où l'on voyoit presque autant de bréviaires des plus frippés, que de toute sorte de volumes ensemble. Ainsi tous ces vieux bréviaires ne sont que pour désigner la bibliothèque d'une grande et ancienne communauté religieuse. Quant à ce qu'il les appelle *bréviaires de haute graisse*, c'est parce que depuis le douzième siècle, temps auquel cette bibliothèque fut fondée, il ne se pouvoit que parmi une multitude de bréviaires de la maison, il n'y en eût de bien gras, puisqu'on s'en servoit tous les jours dans l'abbaye et dans l'église. »

Quelques-uns des bréviaires manuscrits, qui appartenaient à la bibliothèque de Saint-Victor, sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque de l'Arsenal,

à Paris, mais ils n'ont rien de remarquable sous le rapport de l'écriture et des ornements peints. Rabelais ne veut pas sans doute parler de ces manuscrits, qui étaient déjà considérés comme inutiles et hors d'usage, à tel point qu'on les dépeçait souvent pour faire des reliures de livres imprimés, lesquelles en offrent encore de nombreux fragments. Il est question ici des nouveaux bréviaires que l'imprimerie naissante avait multipliés à l'infini.

Chaque ordre religieux, chaque communauté importante, chaque abbaye même, faisait imprimer, à ses frais, un bréviaire à son usage. Nous devons donc nous étonner que l'abbaye de Saint-Victor n'ait pas eu comme les autres son bréviaire particulier, suivant la règle de saint Augustin. On peut supposer que les soixante-neuf bréviaires, qui avaient frappé les yeux de Rabelais dans la bibliothèque de cette communauté de chanoines réguliers, étaient non-seulement les premières éditions du *Breviarium Romanum*, mais encore tous les bréviaires spéciaux, la plupart sur vélin, de format in-folio et in-quarto, qui avaient été publiés en Europe depuis 1474 environ, date du plus ancien bréviaire, imprimé à Mayence, par Pierre Schœffer. (Voy., dans la nouvelle édition du *Manuel du libraire*, une savante nomenclature des principaux bréviaires.) Quant à la qualification *de haulte gresse*, que leur applique Rabelais, il faut l'entendre de la grosseur des volumes plutôt que de leur état de malpropreté, résultant d'un fréquent usage. Au reste, dans l'ancien prologue du quart livre de Pantagruel, on trouve la description d'un bréviaire fait en forme de flacon,

que les *buveurs très-illustres*, sinon les *vérolés très-précieux*, avaient envoyé en don à l'auteur de la Dive Bouteille : « Doncques, leur dit Rabelais, vous voulez que à prime je boive vin blanc; à tierce, sexte et none, pareillement; à vespres et complies, vin clairet. »

128. Le Godemarre des cinq Ordres des Mendians.

Rabelais fait probablement allusion à un écrivain ecclésiastique du quinzième siècle, Anglais de naissance, Jean Marre, de l'ordre des carmes, évêque de Londres, lequel a traduit quelquefois son nom en latin (*Maronis*) à la tête de ses ouvrages, parmi lesquels Gesner et ses continuateurs citent les suivants : *Lectura Sententiarum libri IV; Tabula Originalium; Compendium Originalium; Contra Wiclevistas*, etc.

Mais Rabelais, tout en cherchant une analogie plaisante entre les *Ordres des Mendiants* et le *Compendium Originalium*, avait en vue plus particulièment un autre ouvrage de Jean Marre, intitulé : *Enchiridion sacerdotale*, imprimé plusieurs fois à Paris, in-4, chez Badius Ascensius, en 1519, 1520, 1525, etc.

Rabelais a joué sur les mots, en faisant *Godemarre* de *Johannes Marre*. Pendant les longues guerres de la France et de l'Angleterre, le peuple français avait donné aux Anglais le surnom de *gode* ou de *godon*, qui leur était resté, soit à cause de leur juron ordinaire : *Goddem!* soit parce qu'ils se montraient insatiables de *godale* ou bière forte.

« *Godemarre*, dit Le Duchat, signifie tantôt le ventre à poulaine de ces moines mendiants de tous ordres, qui *curios simulant et bacchanalia vivunt*, comme parle Rabelais au dernier chapitre de ce livre; et alors, par le changement du *g* en *d*, comme en *godelureau*, ce mot vient de *gogue*, pris pour le ventre, et de *mare*, fait de *major*....

« Souvent, comme ci-dessous, chap. 12, le *godemare* signifie certain temps, c'est-à-dire l'entrée de la nuit, que les moines chantent l'antienne *Gaude Maria virgo;* et quelquefois *godemare* s'entend de la *cochemare*, mal de rate, qui nous pèse la nuit lorsque nous dormons. Le dictionnaire français-italien d'Oudin : *Godemare*, *cochemare*, *pesarvola*. C'est pourquoi, comme *godemare* et *cochemare* sont assez synonymes, que dans ce chapitre Rabelais en veut continuellement aux moines, surtout aux religieux mendiants, et que, au chap. 6 de la *Progn. Pantagrueline*, *cauchemare* vient constamment de *calcatio* ou plutôt *calca maris*, il y a bien de l'apparence que dans ce titre il accuse de pédérastie tous les cinq Ordres mendiants. »

« *Godemare*, dit Éloy Johanneau, a été pris pour *coquemar*, sorte de vase à gros ventre, comme le concombre, du latin *cucumis*, qui signifie cauchemar et concombre, et pour *cauchemare*, démon incube qui pèse la nuit sur l'estomac. »

Enfin, suivant nous, *godemare* (les plus savants étymologistes n'ont point assez égard à l'orthographe des mots) exprime de la manière la plus absolue l'attribut sexuel d'un moine mendiant, qui était toujours très-richement pourvu de ce côté-là; ce godemare

savait si bien faire son chemin dans le monde, qu'on en avait fait un personnage et qu'on l'appelait *maître Jean Choart*. Il a conservé sa véritable acception dans le langage trivial et comique. On comprend combien il était indispensable aux services que les Cordeliers rendaient à leurs pénitentes, comme le dit cette épitaphe composée par Clément Marot :

Cy gist qui assez mal preschoit,
Par ces femmes tant regretté,
Frere André, qui les chevauchoit
Comme un grand asne desbaté.

129. La Pelleterie des Tirelupins, extraicte de la Botte fauve incornifistibulée en la Somme angelique.

C'est-à-dire : La Doctrine de la secte des Turlupins, extraite du commentaire de saint Thomas, sur Boèce, introduit dans la Somme angélique.

Ceci est un titre de livre imaginaire, inventé par Rabelais pour railler les écrivains de l'Église romaine, qui accusaient les novateurs d'être infectés de la doctrine infâme des Turlupins. Ces hérétiques, qu'on vit paraître en France sous le règne de Charles V, furent accusés d'avoir voulu ressusciter la secte païenne des cyniques; ils prétendaient atteindre la perfection morale et ils se livraient en public à tous les actes de la débauche la plus effrontée, comme pour justifier le nom qu'ils avaient donné à leur secte : *La fraternité des pauvres*. On peut donc rattacher à leurs vilaines habitudes une expression autrefois très-populaire; car on disait :

faire la pauvreté, pour exprimer l'acte vénérien dans ses œuvres les plus brutales. Quoi qu'il en soit, frère Jacques de More, de l'ordre des Frères-Prêcheurs, *inquisiteur des bougres de la province de France* (c'est la qualification qu'il reçoit dans des lettres royaux du 2 février 1373), fut chargé de poursuivre, de juger et de punir ces hérétiques, et il s'acquitta si bien de sa mission, que les chefs de l'hérésie furent brûlés, avec leurs livres et leurs vêtements, au marché aux Pourceaux, à Paris.

On avait donc, pour inspirer de l'horreur contre les nouveaux hérétiques, répandu le bruit qu'ils pratiquaient le culte obscène des Turlupins et qu'ils cherchaient à rétablir cette secte abominable. On le crut, et les massacres de Cabrières et de Merindol, en 1544, furent provoqués par le désir qu'on avait d'anéantir ces repaires des Vaudois et des Turlupins.

Rabelais entend, par *pelleterie des Turlupins*, la dépouille, les livres, et les vêtements de ces sectaires, que les novateurs avaient recueillis avec fanatisme. Il ajoute plaisamment que ces livres, ce nouvel évangile, avaient été extraits d'un commentaire de saint Thomas d'Aquin sur un ouvrage de Boèce. On trouve, en effet, dans les œuvres de l'auteur de la *Somme angélique*, un livre *super Boetio, de Trinitate*, et un commentaire sur le fameux traité *de Consolatione philosophorum*. Rabelais ne perd pas cette occasion de rappeler ainsi que saint Thomas d'Aquin avait écrit une furieuse dénonciation contre les hérétiques de son temps :

« Thomæ de Aquino Summa contra Gentiles, seu

Malleus hæreticorum. *Agrippinæ, per Henricum Quentell,* 1502, in-fol. goth. »

130. Le Ravasseur des Cas de consciences.

Ce titre de livre, qui était bien à sa place chez les chanoines pénitenciers de l'abbaye de Saint-Victor, peut faire allusion à quelqu'un des ouvrages suivants :

« L'examen de Conscience, du mal et du bien de l'ame. *Rouen, Jehan Le Bourgeois,* sans date (1489), pet. in-4 goth. »

« Examen de Conscience, pour soy congnoistre à bien se confesser, par maistre Jehan Quentin, penitencier de Paris. *Sans lieu ni date* (vers 1500), petit in-8 goth. »

« Le Directoire de Conscience, contentive de plusieurs haultes et subtiles sentences, par l'evesque de Cavaillon (Fr. Toussaint de Villeneuve). *Lyon,* 1488, in-fol. goth. »

« Le repos de Conscience. *Paris, Gilles Couteau,* sans date (vers 1530), in-4 goth. »

Il y a, en outre, une suite de livres intitulés : *Confession*, que Rabelais pourrait bien avoir compris dans le domaine du *Ravasseur des Cas de conscience :*

« Cy apres ensuit la Confession maistre Jehan Gerson. *A la fin :* Cy fine la Confession.... autrement dicte l'Examen de Conscience. *Sans lieu ni date* (Paris, vers 1490), in-4 goth. de 4 ff. »

« La Confession de frere Olivier Maillard. *Paris,* 1481, in-8 goth. »

Souvent réimprimé avec des additions.

« Confession generale, avec certaines regles au commencement tres utiles tant à confesseur que à penitens, composée par maistre Jehan Columbi. *Lyon, Cl. Nourry*, s. d. (vers 1520), in-8 goth. »

Les traités écrits en latin sur les cas de conscience n'étaient pas moins remplis de *révasseries*, et ils avaient atteint déjà les proportions d'un gros volume in-fol., par exemple : *Magistrutia seu Pisanella, per F. Nicol. de Ausmo* (Venetiis, 1470) ; *Summa Astesani* (Venetiis, 1478); *Summa casuum, per Baptistam de Salis* (Noribergæ, 1488); *Rosella casuum, per F. Bapt. Trovamalam* (Venetiis, 1499); *Summa angelica F. Angeli de Clavasio* (Lugduni, 1519), etc.

Quant à reconnaître l'écrivain que Rabelais a qualifié de *ravasseur*, c'est un travail au-dessus de nos forces, quoique nous ayons la certitude que ce surnom s'applique à un de ses contemporains. Nous ne voyons que Guillaume Michel, dit de Tours, détestable poëte mystique et amphigourique, qui puisse avoir des droits immédiats à ce sobriquet, à cause de son livre intitulé :

« La Forest de Conscience, contenant la Chasse des princes spirituelle. *Paris, Michel Lenoir*, 1520, in-8 goth. »

La bibliothèque de Saint-Victor devait être très-riche en ouvrages sur les cas de conscience, à cause de la pénitencerie de l'Université de Paris, qui avait son siége dans l'abbaye depuis trois siècles. Voici l'indication de quelques manuscrits, que nous fournit l'ancien catalogue :

Summa de casibus consciencialibus, compilata

per fratrem Bartholomæum de Pisis, ordinis Prædicatorum, pup. PP. n° 8. (506.)

Pœnitentiale magistri Roberti, canonici Sancti Victoris ac pœnitentiarii Ecclesiæ Parisiensis, pup. PP. n° 13.

Tractatus dictus Summa de casibus, a Raymundo, cujus sunt quatuor libri principales, pup. O. n° 14. (587.)

131. La Bedondaine des Presidents.

Ce titre de livre imaginaire nous paraît faire allusion à l'ouvrage suivant :

« Schedulare magistratuum, magistratus Gallicos ad germanam juris civilis normam priscis Romanorum magistratibus conferens, ex opulentissimo jurisconsultorum scrinio depromptum, controversiis forensibus addictis oppido quam necessarium, a Petro Cotereau. *Parisiis, ap. Galeotum a Prato*, 1525, in-4. »

Pierre Cotereau (en latin *Cotteræus*) était bien connu de Rabelais, car nous présumons qu'il avait pour frère Claude Cotereau, de Tours, chanoine de Paris, ami d'Étienne Dolet et de Jean Bouchet, traducteur des douze livres de Columelle et poëte français. (Voy. les *Bibl. franç.* de La Croix du Maine et de Duverdier.)

Le seul ouvrage que Pierre Cotereau ait publié en sa qualité de jurisconsulte, présente, dans son intitulé, quelque rapport indirect avec le titre du livre que Rabelais fait figurer parmi les livres de la bibliothèque de Saint-Victor. Nous pensons qu'il faut tra-

duire *Schedulare magistratuum*, par *le Carnet des Magistrats*, ce qui ne rappelle guère, à première vue, *la Bedondaine* (ou le gros ventre) *des Présidents;* mais on trouvera plus d'analogie entre un carnet ou registre et un tambourin ou *bedondaine*, si l'on pense que le parchemin servait à couvrir l'un et à composer l'autre. De plus, dans ces mots *conferens normam germanam*, que nous offre le titre du livre de Pierre Cotereau, il y a un double sens que Rabelais a pu détourner plaisamment pour l'appliquer au son du tambourin battu et mesuré à la manière des Allemands ou des Suisses.

Quoi qu'il en soit, Rabelais nous a donné lui-même, au ch. 20 de son premier livre, le vrai sens du mot *bedondaine*, en décrivant des *chausses à la Soice*, « pour tenir chaulde la bedondaine. » Les Suisses portaient alors des chausses amples et plissées par devant, qui faisaient paraître le ventre plus gros qu'il ne l'était et qui se prêtaient aussi à son extension momentanée. « De *bedon* et de *bedaine*, onomatopées, qui ont chacune signifié un tambourin, dit Le Duchat, on a fait *bedaine* et *bedondaine* dans la signification de *gros ventre*, à cause de sa ressemblance avec un tambour. » Noël Du Fail, dans ses *Contes d'Eutrapel*, ch. 19, emploie le mot *bedondon*, comme redoublement de *bedon :* « Chicouan, qui estoit tabourineur à Saumur, en fit ainsi, quand le jour de ses noces, il alla baudement et gaillardement querir sa femme à-tout son tabourin et fluste, la conduisant en grand'joliveté jusques au moustier, puis s'en retourna à sa maison se querir luy-mesme avec son bedondon. »

Les présidents du Parlement de Paris, assis sur leur siége, avaient l'air d'autant plus majestueux, que leur gros ventre rebondissait sous leur simarre fourrée d'hermine. Ces gros ventres ou *bedaines* s'appelaient aussi *ventres à poulaine*.

Il est possible que Rabelais, en équivoquant sur le sens littéral de *bedon* et *bedondon*, ait voulu indiquer que les premiers présidents, qui s'intitulaient *Messeigneurs du grand banc du roi*, rendaient leurs arrêts avec solennité, comme s'ils battaient un ban sur le tambour.

132. Le Vietdazouer des Abbez.

Ce titre de livre, qui fait une allusion indécente à la licence des mœurs des abbés, nous paraît se rapporter, par équivoque, à un petit livre mystique, souvent réimprimé en ce temps-là :

« Viat de salut, où est comprins l'exposition des dix Commandemens, du Pater et de l'Ave Maria, instruetion pour soy confesser, avec des oraisons et plusieurs autres devotes chansons, par Guillaume Parvi. *Paris*, *Olivier Maillard*, 1538, in-8 goth. »

La plus ancienne édition est celle de 1532, citée dans le catalogue de Sepher.

Rabelais joue à la fois sur le titre du livre *Viat* et sur le nom de l'auteur *Parvi*, pour former le mot *vietdazouer*, qui signifie au propre *visage d'âne*, de l'italien *viso di asino*, et au figuré l'attribut naturel de la puissance asinaire, ce que semble rappeler ce vieux proverbe du quinzième siècle : *A qui est l'âne si le tienne par la queue*. Les Pro-

vençaux ont fait une injure du mot *viedase*, et Furetière prétend que ce mot-là n'a rien d'obscène, mais le Dictionnaire de Trévoux déclare avec raison que Furetière s'est trompé. En effet, dans les facéties et les conteurs du seizième siècle, dans le *Moyen de parvenir* surtout, on qualifie de *grand viedase* un homme toujours prêt à montrer qu'il tient de l'âne autrement que par le visage.

Il est possible que Rabelais ait eu l'idée de signaler quelques écrits imprimés, relatifs aux abbés, que saint. Bernard accusait bien à tort de négligence (voy. *Bernardi Floretus, seu theologicæ et canonicæ flores*, IV, 19); ainsi Denis Rickel ou Leuwis (*Dionysius Carthusianus*) et J. Trithemius ont fait l'un et l'autre un traité intitulé : *De visitatione claustralium et monachorum*. Cette *visitatio* a pu donner à Rabelais la mauvaise pensée de son *vietdazouer*.

Rabelais avait développé très-compendieusement ce vieux thème ; *L'umbre du clochier d'une abbaye est feconde*, ce qui correspond au proverbe : *Il est de l'abbaye de Lonchamp, il tient des dames*.

133. Sutoris adversus quemdam qui vocaverat eum fripponatorem, et quod fripponatores non sunt damnati ab Ecclesia.

C'est-à-dire : Cousturier, Contre un quidam qui l'avait appelé fripon, et pour prouver que les fripons ne sont pas damnés par l'Église.

Voici l'explication que Le Duchat a donnée de ce titre de livre : « Érasme, dans une *Apologie*, avoit

reproché au chartreux Pierre Sutor plusieurs tours de fripon, que celui-ci avoit employés dans le démêlé qu'ils avoient eu ensemble, touchant les prétendues hérésies que la Sorbonne imputoit à Érasme, et en même temps il s'étoit plaint que Messieurs nos Maîtres, contents de fronder sa doctrine, avoient laissé passer à leur confrère toutes ces obliquités sans seulement le censurer. A cela, Sutor, dans son *Antapologie* contre Érasme, répond que la Sorbonne, ne connoissant que des seules hérésies, se borne à les condamner et ne s'informe pas si ceux qui les dénoncent sont des fripons qui ont usé de mauvaise foi dans leurs dénonciations. C'est ce qu'emporte le titre du volume que Rabelais lui attribue et dans lequel il repousse quelques duretés que son traité *De tralatione Bibliæ et novarum reprobatione interpretationum* lui avoit attirées de la part d'Érasme, en faisant voir que dans cet ouvrage il n'a fait que suivre et défendre les principes de l'Église romaine. »

Ici, du vivant même de Pierre Cousturier, en latin *Sutor*, prieur de la Grande-Chartreuse du Parc au Maine et visiteur de son ordre, Rabelais prend fait et cause avec beaucoup de vigueur pour Erasme et Lefèvre d'Étaples. Pierre Cousturier, n'approuvant pas la traduction que ces deux savants avaient faite de l'Ancien et du Nouveau Testament, avait signalé les défectuosités de leur travail dans un volume in-folio intitulé : *De tralatione Bibliæ et novarum reprobatione interpretationum* (Parisiis, typis Petri Vidouæi, impensis Joh. Parvi, 1525, in-fol.) et dédié aux théologiens de la Sorbonne. Érasme répondit avec vivacité à cette vive attaque, en accu-

sant Pierre Sutor d'avoir pris la meilleure part de son gros livre dans les écrits polémiques de l'Anglais Édouard Lée, de Jacques Latomus, docteur de Louvain, et de l'Espagnol Jacques Lopez Stunica. Sutor fut prompt à la réplique, et dans un ouvrage plus aigre que le premier : *Adversus insanam Erasmi Apologiam Petri Sutoris Antapologia* (Parisiis, 1526, in-4), il protesta solennellement que l'accusation de plagiat, portée contre lui par Érasme, était radicalement fausse et calomnieuse; car il n'avait pas même lu les livres qu'on lui reprochait d'avoir copiés dans le sien. C'est à cet ouvrage que Rabelais fait allusion le plus clairement du monde. Pierre Sutor ne se borna pas à déclarer la guerre à Érasme, il jeta le gant aux luthériens dans l'ouvrage suivant : *Apologia Petri Sutoris, doctoris theologi, Carthusianæ professionis, adversus damnatam Lutheri hæresim de votis monasticis* (Parisiis, apud Poncet Lepreux, 1531, in-8).

Rabelais, qui avait alors beaucoup de penchant pour la réformation, sinon pour celle de Luther, défendait sa propre cause en attaquant Pierre Cousturier, qu'il connaissait sans doute autrement que par ses écrits, puisque le savant Hubert Susanneau était leur ami commun. Dans le fameux plaidoyer du seigneur de Baisecul devant Pantagruel, ch. 11 de ce même second livre, Rabelais semble faire encore une allusion directe à la tempête que Pierre Sutor avait soulevée dans l'Université de Paris : « Les cousturiers vouloient faire des retaillons desrobez une sarbataine pour recouvrir la mer oceane. » Pierre Cousturier mourut en 1537, dans un âge avancé.

134. CACATORIUM MEDICORUM.

C'est-à-dire : le Cacatoire des Médecins.

Nous avons été fort en peine de préciser l'ouvrage que Rabelais se proposait de ridiculiser sous ce titre burlesque, qui fait allusion aux conséquences les plus matérielles de la médecine purgative. Après avoir examiné différents livres imprimés avant 1530, dont les titres renferment le mot *medicorum*, tels que : *Johannis Ganiveti Amicus medicorum* (Lugd., Jos. Cleyn, 1508, in-4), *Petri de Abano Conciliator differentiarum philosophorum et medicorum* (Venetiis, Lucantonio Giunta, 1520, in-fol.), etc., nous nous sommes arrêté à l'ouvrage suivant :

« Catalogus illustrium medicorum, sive de primis medicinæ scriptoribus, per Ot. Brunsfelsium. *Argentorati, apud Johannem Schottum*, 1530, in-4. »

Plusieurs fois réimprimé.

Rabelais avait lu certainement les nombreux ouvrages de ce célèbre médecin, qui exerçait à Strasbourg, où il mourut en 1534. Le titre bouffon sous lequel le *Catalogus medicorum* est inscrit dans la bibliothèque de Saint-Victor, fut inspiré sans doute par celui que le relieur avait donné au volume, en mettant sur le dos CA, et peut-être CACA, au lieu de CATA, pour *Catalogus*. On sait que de tout temps les relieurs ont été sujets à défigurer les titres de livres.

Au reste, le titre d'*Amicus medicorum* a pu aussi fournir à Rabelais, par analogie, son *Cacatorium Medicorum*, car, dans le ch. 5 de ce même livre II, il dit que les médecins « sentent les clysteres comme vieux diables. » Il ne faut pas oublier qu'à cette

époque la médecine allait surtout chercher ses oracles dans l'examen de l'urinal et de la chaise percée des malades.

Rabelais, dans la *Briefve declaration d'aucunes dictions plus obscures*, explique le sens de *lazanon* et de *pital*, qu'il emploie comme synonyme de *cacatorium* : « *Pital*, terrine de selle percée, tuscan : dont sont dictz *pitaliers* certains officiers à Rome qui escurent les selles percées des reverendissimes cardinaux estans en conclave reserrez pour election d'un nouveau pape. »

Enfin, Rabelais, qui pense à tout et qui n'oublie rien en fait d'équivoque, a dû savoir gré à Otton Brunsfelds, de lui fournir l'aniterge, après lui avoir offert le *cacatorium*, car ce bon docteur avait publié auparavant *Spongia pro Ulrico Hutteno defuncto* (Argentorati, Joh. Schott, 1520, in-8).

L'ancien catalogue des manuscrits de Saint-Victor, décrit une dizaine de recueils et d'ouvrages de médecine, qui n'ont pas trop d'analogie avec le *Cacatorium medicorum*, si ce n'est que le syllabe *ca* y paraît sous différentes formes. Voici quelques-uns de ces titres en *ca*, *ca* :

« *Pantegin id est theorica et practica medicinæ, a Constantino Montis Cassianensis monacho edita*, pup. T. n° 7 (1052). »

« *Metaphysica Avicennæ; item de accidentibus humani corporis cum quadam brevi practica*, pup. T. n° 8 (1058). »

Rabelais comprend peut-être dans son *Cacatorium* la médecine des urines, qui ne flairait pas comme baume, à son avis, et dont il se raille en plusieurs

passages de son roman satirique. Les traités thérapeutiques sur les urines ne faisaient pas défaut à la bibliothèque de Saint-Victor.

135. Le Ramoneur d'astrologie.

Il est à peu près certain que Rabelais désigne ici, sous le nom pittoresque de *Ramoneur d'Astrologie*, le savant philosophe du treizième siècle, Raymond Lulle, ou plutôt l'inconnu, nommé Raymond, qui a écrit divers traités d'alchimie, d'astrologie, de cabale, qu'on avait attribués mal à propos à cet illustre martyr de la foi chrétienne.

Ces traités, qui étaient conservés manuscrits dans les bibliothèques, commençaient à voir le jour, avec ou sans commentaires, sous le nom de Raymond Lulle. On avait imprimé à Venise, chez George Arrivabene, en 1514, *De secretis Naturæ, seu de quinta essentia libellus*, in-fol.; Corneille Agrippa avait publié *l'Ars breve*, à Cologne, en 1531, in-8; on préparait en Allemagne l'impression d'autres ouvrages astrologiques et chimiques, du même auteur, que devait absorber la grande individualité religieuse et philosophique de l'apôtre de l'île de Majorque. C'est à partir de cette époque-là que se propage la folle passion des sciences occultes, et que le nombre des adeptes s'accroît de jour en jour.

Rabelais ne pouvait manquer de protester contre cette folie humaine, et il s'en prend à ce *Ramondus*, dont il fait un *ramoneur d'astrologie*, pour le punir de ce que l'Église romaine en avait fait un saint. Le mot de *ramoneur* était nouveau dans la

langue, puisque Rabelais croit devoir expliquer le mot de *ramon*, dans la *Briefve declaration d'aucunes dictions plus obscures contenues au quatriesme livre* (édit. de Michel Fezandat, 1552, in-8).

Si *ramon* signifiait un balai, dans la langue des sorciers, il s'était dit auparavant, au lieu de *Raymond*, pour traduire le latin *Ramundus*, comme on le voit dans le titre d'un livre du quatorzième siècle : « Cy ensuit une belle doctrine et enseignement que saint Bernart envoya à Ramon, chevalier seigneur de Chasteau Ambroise (*Sans lieu ni date*; in-4 goth. de 4 ff.). » Rabelais, qui s'intitule *professeur d'astrologie* en tête de ses Almanachs, ne se fait jamais faute dans ses livres de témoigner du mépris que lui inspirait la prétendue science astrologique : « Tenant donc pour certain, dit-il dans sa *Prognostication Pantagrueline*, que les astres se soucient aussi peu des roys comme des gueux, et des riches comme des maraultz, je laisseray ès autres folz prognostiqueurs à parler des roys et riches, et parleray des gens de bas estatz. » Dans sou *Almanach pour l'année* 1533, dont il n'existe plus un seul exemplaire, il disait : « Pour ce que je voy entre tous gens scavans la prognostique et judiciaire partie de astrologie estre blasmée, tant pour la vanité de ceulx qui en ont traicté, que pour la frustration annuelle de leurs promesses, je me deporteray pour le present de vous narrer ce que j'en trouvois par les calcules de Cl. Ptolemée et autres, etc. » Dans l'*Almanach pour l'an* 1535, également perdu, il déclarait hautement qu'il n'avait pas la prétention d'être un *ramoneur d'astrologie*.

Voici un remarquable passage de cet Almanach, que nous fournissent les *Elogia Rabelæsiana*, encore inédits, d'Antoine Le Roy : « Predire seroit legiereté à moy, comme à vous simplesse d'y adjouster foy. Et n'est encores, depuys la creation d'Adam, nul homme qui en aye traicté ou baillé chose à quoy l'on deust acquiescer et arrester en asseurance. Bien ont aulcuns studieux reduict par escript quelques observations qu'ilz ont pris de main en main; et c'est ce que tousjours j'ay protesté, ne voulant pas mes pronostics estre en façon quelconque concluds sur l'avenir; ains entendre que ceux qui ont en art redigé les longues experiences des astres, en ont ainsi decreté que je le decris. Cela, que peut-ce estre? Moins certes que neant. »

Il y avait parmi les manuscrits de Saint-Victor, un grand nombre d'ouvrages sur l'astrologie, la plupart sans nom d'auteur; le pupitre FFF en était rempli, et quelques-uns de ces traités avaient été arrachés des recueils qui les contenaient, antérieurement à la rédaction du Catalogue en 1514. Nous y avons remarqué un livre curieux, qui peut être le prototype du *Ramoneur d'astrologie;* voici comment il est mentionné : *Nicholai Oresme, in gallico, liber de divinationibus sive supersticiosis futurorum inquisitionibus*, pup. FFF. n° 13.

136. Campi Clysteriorum, per § C.
C'est-à-dire : Le Champ des Clystères, par § C.

C'est réellement le titre d'un petit traité du fameux Symphorien Champier, de Lyon (*Symphorianus*

Champerius ou *Campegius*), lequel figure dans un recueil de médecine qu'il avait intitulé *Campi*, par équivoque, à cause de son nom latinisé. En voici le titre que nous fournit la *Bibliotheca* de Gesner :

« Galeni Campi historiales, ex omnibus Galeni libris excerpti et in quatuor libros digesti per Symph. Campegium, et ejusdem commentariis explicati.... Ejusdem Campi Clysteriorum secundum Galeni et Græcorum doctrinam contra Arabum traditionem congesti. »

Ce recueil, dont Gesner ne connaissait ni la date ni le lieu de l'impression, a certainement paru (*Basileæ*, 1523, in-fol.). Mais on a sujet de croire qu'il fut bientôt supprimé par l'auteur lui-même. Le traité des Clystères a été réimprimé seul en 1562 sous le titre *de Clysteribus*. Voy. la *Bibliotheca classica* de Draudius, t. I, p. 901. Le savant M. Brunet, qui n'a pas manqué, en publiant la dernière édition de son admirable *Manuel du libraire*, de compléter le long et curieux article qu'il avait consacré aux ouvrages de Symphorien Champier, retrouve, comme nous, le prototype du livre cité par Rabelais, *Campi Clysteriorum*, dans un autre recueil rarissime que possède la Bibliothèque impériale :

« Symphonia Galeni ad Hippocratem, Cornelii Celsi ad Avicennam : una cum sectis antiquorum medicorum ac recentium : a D. Symphoriano Campegio equite aurato ac Favergiæ domino composita. Item Clysteriorum Campi, contra Arabum opinionem pro Galeni sententia ac omnium Græcorum medicorum doctrina a D. Symphoriano digesti, contra communem Arabum ac Pœnorum traditionem

summa cum diligentia congesti ac in lucem propagati. *Sine loco et sine anno*, in-8 de 46 p. »

Ce volume est certainement différent de celui que nous avons indiqué plus haut et que M. Brunet ne mentionne pas; mais il cite du même auteur un *Hortus Gallicus* (Lugduni, Trechsel fratres, 1533, in-8) dont la seconde partie est intitulée : *Campus Elysius Galliæ amœnitate refertus*. C'est un petit traité de matière médicale, qui avait son prix en affaire de Clystères.

Rabelais, en sa qualité de médecin de l'hôpital de Lyon, connaissait particulièrement Symphorien Champier, qui avait été échevin de cette ville en 1523 et qui s'intitulait alors *aggregator Lugdunensis*, c'est-à-dire agrégé au collége des médecins de Lyon, mais on est autorisé à penser que le savant élève de la faculté de Montpellier avait fort peu d'estime pour la capacite médicale de ce vieux praticien, qui fut pourtant médecin d'Antoine duc de Lorraine, et professeur à l'Université de Pavie. Champier, qui a fait imprimer plus de cinquante ouvrages en tous genres, latins et français, relatifs à la médecine, à la pharmacie, à la physique, à l'histoire, à la biographie, à l'art héraldique, etc., était, en effet, un insupportable bavard, très-vaniteux et très-colère. C'est à lui que s'adresse cette phrase cruelle et injurieuse, qui n'avait sans doute pas échappé à la malice de ses contemporains, dans le ch. 14 du tiers livre de *Pantagruel* : « Appellant ung enfant en presence de ses pere et mere *Champis* ou *Avoistre*, c'est honnestement, tacitement dire le pere cocqu et sa femme ribaulde. » *Champis* était le nom qu'on

donnait à un bâtard, comme s'il avait été fait dans les champs. Or, Champier, qui prenait en tête de ses livres la qualification d'*eques auratus* et qui se glorifiait d'appartenir à la famille du chevalier Bayard, méritait d'être châtié par le ridicule.

Rabelais s'amuse aussi à représenter, par le signe affecté aux paragraphes, §, la lettre initiale du nom de Symphorien, S ; quant à l'initiale de Champier, C, elle figure ici le nombre C, ce qui semble une équivoque correspondant aux clystères : on sait que la porte des latrines est souvent désignée par le n° 100, qui se fait *sentir* de loin.

137. Le Baisecul de Chirurgie.

Allusion à quelque vieille traduction de la grande Chirurgie de Guy de Chauliac (*Guidonis de Cauliaco Cyrurgia*) ; probablement celle que Nicolas Panis, de Carentan, maître ès arts et professeur de médecine à Lyon, avait publiée sous ce titre :

« Le livre appelé Guidon de la practique en cyrurgie. *Lyon*, *Barth. Buyer*, 1478, in-fol. goth. à deux col. »

Plusieurs fois réimprimé avec des différences de titre.

Rabelais a voulu peut-être traduire à sa manière le *Guidon de la pratique en cyrurgie*, par *le Baisecul de Chirurgie*, en équivoquant sur la syllabe *chi*.

Au reste, les livres de chirurgie écrits en français, qui avaient été imprimés avant 1532, sont les suivants :

« La Cyrurgie practique de maistre Alanfranc de

Milan, trad. du latin par Guill. Yvoire, chirurgien. *Lyon, Jean de La Fontaine*, 1490, in-4. »

« La Cyrurgie de maistre Guillaume de Salicet, dit de Placentia, trad. du lat. par honorable homme maistre Nicole Prevost, docteur en medecine. *Lyon, Mathieu Huss*, 1492, in-4 goth. »

« La practique en cyrurgie de tres excellent docteur en medecine maistre Jehan de Vigo, nouvellement translatée de latin en françois (par François Godin). *Lyon, Benoist Bounyn et Jean Planfois*, 1525, in-4 goth. »

Il n'est pas facile de deviner ce que Rabelais a entendu par ce titre : *Le Baisecul de chirurgie*, C'est sans doute un personnage contemporain qu'il désigne sous le nom de *Baisecul*. Nous ne serions pas surpris que ce fût un médecin, qu'il a mis en scène plus loin, ch. 10-13 du même livre, dans le mémorable procès des seigneurs de Baisecul et de Humevesne qui plaidèrent devant Pantagruel sans avocats. Le nom de *Baisecul*, lequel indique un homme de bonne et facile composition, se rapporterait assez bièn au docteur Akakia, dont le vrai nom était *Sans malice*.

Selon un commentateur anonyme, le *Baisecul de Chirurgie* représenterait « les inspections, attouchements et approches que les chirurgiens sont obligés de faire souvent de la partie postérieure du corps humain, que l'auteur assimile plaisamment ici au baiser. »

Rabelais a peut-être voulu dire, par allégorie, que la chirurgie n'était que l'humble et obséquieuse servante de la médecine.

Nous ne rencontrons dans l'ancien catalogue des

Mss. de Saint-Victor, qu'un seul traité de chirurgie en latin, dont voici le titre :

Inventarum seu collectarum in parte cirurgicali medicinæ compilatio, anno 1363°, *per Guidonem de Cayliaco, cirurgicum magistrum in medicina studii Montispessulani, cujus libri sunt septem partes principales*, pup. T. n° 19. (1059.)

138. Le Tirepet des Apothecaires.

Ce titre fait certainement allusion à deux ouvrages de Symphorien Champier, de Lyon, et surtout au second :

« Le Myrouel des Appothiquaires et Pharmacopoles, par lequel il est demonstré comment les appothiquaires communement errent en plusieurs simples medecines contre l'intention des Grecs et par la fausse intelligence des auteurs arabes. *Lyon, Pierre Mareschal*, sans date, in-8 goth. »

Il y a eu plusieurs éditions de ce singulier livre, qui paraît être une traduction des *Campi Clysteriorum* et qui renferme, à la suite de *Myrouel*, les *Lunettes des Cyrurgiens et Barbiers*.

« Castigationes seu emendationes pharmacopolarum sive apothecariorum ac arabum medicorum Mesue, Serapionis, Rasis, Alpharabii, et aliorum juniorum medicorum : a domino Symphoriano Campegio, equite aurato ac Lotharingorum archiatro, in quatuor libros ac tomos divisæ : in quas quicquid apud Arabes erratum fuerit summa cum diligentia congestum est. *Lugduni, apud Joan. Crespin, alias du Carre*, 1532, in-8. »

Il n'est pas probable que Rabelais ait inventé le mot *tirepet* comme un synonyme de *seringue;* ce mot signifie que les livres de Symphorien Champier, surtout ses *Castigationes seu emendationes*, donnent aux apothicaires la colique avec toutes ses conséquences. « Aussi, dit Rabelais au ch. 43 du liv. IV, toute maladie naist et procede de ventosité, comme deduict Hippocrates, *lib. de Flatibus*, mais la plus epidemiale est la colique venteuse. Pour y remedier, usent de ventoses amples et y rendent force ventositez. Ilz meurent touts hydropicques, tympanites. Et meurent les hommes en pedant, les femmes en vesnant. »

Le *Tirepet des Apothicaires* peut signifier encore que maître Symphorien Champier était glorieux comme un pet, suivant le proverbe, pour avoir dit leur fait aux apothicaires du grand hôpital de Lyon.

139. Antidotarium Animæ.

C'est-à-dire : L'Antidotaire de l'Ame.

C'est le titre même d'un ouvrage de théologie mystique, très-célèbre au quinzième siècle, dont les éditions se multiplièrent dans toute l'Europe. Voici le titre intégral de la première édition :

« Liber meditationum ac orationum devotarum, qui Anthidotarium Animæ dicitur. *Argentorati*, *Joh. Reynard*, *alias Gruninger*, 1489, in-8. »

L'auteur de ce livre se nommait Nicolas de Saliceto, docteur en médecine et maître ès arts, puis abbé du monastère *Beatæ Mariæ de Pomerio*. Il vivait encore en 1488.

Le succès immense de l'*Antidotarium Animæ* devait éveiller la concurrence. Nicolas de Saliceto eut donc des imitateurs qui essayèrent de présenter au public des ouvrages de la même espèce, avec un titre analogue. En voici quelques-uns que Rabelais a pu condamner comme ridicules et inutiles, quoi qu'ils fissent les délices des chanoines réguliers de Saint-Victor.

« Viola Animæ, per modum dialogi inter Raymundum Sabundum et dominum Dominicum Seminiverbium de hominis natura tractans, ad cognoscendum se, Deum et hominem. *In alma Toletani civitate*, 1500, in-4 goth. »

« Rosarium mysticum Animæ fidelis, quinquaginta articulis totius vitæ passionisque D. N. J. C. cum locis sacræ Scripturæ singulis articulis correspondentibus ac totidem piis precatiunculis seu vernis floribus secundum fidem sancti Evangelii consitum. *Antuerpiæ, Martinus Cæsar*, 1534, in-8 goth. »

Il y a une édition ou deux antérieures à celle-ci.

Remedium Animæ, traduit en français sous ce titre :

« Le Remede de l'Ame. *Paris, Jehan Sainct-Denis*, sans date (vers 1530), in-8 goth. »

140. Justinianus, de Cagotis tollendis.

C'est-à-dire : Justinien, Sur les cagots qu'il faut supprimer.

Le Duchat suppose que Rabelais a voulu faire une allusion à la loi de Justinien, qui a pour titre :

De caducis tollendis. Nous croyons plutôt que ce n'est pas le grand jurisconsulte romain, l'empereur Justinien, qui fournit ici à l'auteur un texte de loi contre les hypocrites. Ce serait plutôt Bernardinus Justinianus, philosophe et orateur vénitien, qui composa, vers 1470, un savant ouvrage intitulé *De origine Venetiarum libri XV* et imprimé seulement en 1535 à Venise, dans lequel les guerres des Goths occupent une trop grande place. De là, le jeu de mots de Rabelais, qui trouvait avec raison que l'historien eût mieux fait de faire disparaître les Goths de son histoire de Venise.

Rabelais montre partout l'horreur que lui inspirait les *cagots*. Dans la préface de son quatrième livre, il leur adjuge tous les vieux quartiers de lune : ainsi, cafards, matagots, botineurs, papelards, burgots, patespelues, porteurs de rogatons et chattemites, « ce sont noms horrifiques : seulement oyant le son et la prononciation desquelz, j'ay veu les cheveulx se dresser. Je n'y ay entendu que le hault allemant et ne scay quelle sorte de bestes comprenez en ces denominations. »

Il est encore possible que Rabelais ait eu l'idée d'alléguer ici l'autorité d'un de ses contemporains, Augustinus Justinianus, savant évêque génois, qui avait commencé à traduire les Évangiles en arabe, pour ramener les mahométans dans le giron de l'Église chrétienne, et qui se disposait à publier sa traduction avec les textes hébreu, grec, chaldéen et latin, dans le but de fonder la religion unique et universelle. Il avait développé son projet dans une lettre conciliante adressée *piis atque impiis*, mais il

fut désavoué par le saint-siége, et son Nouveau Testament polyglotte ne vit jamais le jour. Consultez la *Bibliotheca universalis* de Conrad Gesner, à l'article d'Aug. Justinianus.

Cependant, il ne faut pas oublier que Rabelais, dans son troisième livre, chap. 8, fait reparaître textuellement le titre qu'il avait recueilli dans son catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor : « Et croirois, pour moins de cent francs, que ce sont les propres pierres moyennant lesquelles Deucalion et Pyrrha restituerent le genre humain aboly par le deluge. C'est ce qui meut le vaillant Justinien, *lib. IV*, *de cagotis tollendis*, à mettre *summum bonum in braguibus et braguetis*. »

Nous avons donc cherché un ouvrage dont le titre pouvait offrir quelque analogie avec celui que Rabelais attribue à Justinien, et voici ce que nous pouvons livrer aux conjectures des curieux. Il est permis de supposer que Rabelais, qui en était aux hostilités déclarées avec Jean Eckius, théologien d'Ingolstad, aura voulu parodier le titre et le sujet d'un livre que ce dernier avait publié en faveur du culte des images :

« Joannis Eckii, de non tollendis Christi et sanctorum imaginibus, contra hæresim Fœlicianam sub Carolo magno damnatam et jam sub Carolo V renascentem, decisio. *Sine loco*, 1522, in-4. »

Rabelais, en attribuant à Justinien un traité *de cagotis tollendis*, semble répondre à Jean Eckius et demander la suppression des images du Christ et des saints, qu'il qualifie de *cagots* en équivoquant sur le mot *magots* ou marmousets.

141. MERLINUS COCCAIUS, DE PATRIA DIABOLORUM.

C'est-à-dire : Merlin Coccaie, De la patrie des Diables.

Allusion à un prétendu ouvrage de Théophile Folengo (le pseudo *Merlinus Coccaius*), qui l'a cité lui-même, en l'intitulant *De stanciis diabolorum*, dans l'épître qu'il adresse, sous le pseudonyme de magister Aquarius Lodola : *Ad illustrem dominum Pasarinum*. Voy. l'*Opus macaronicum*, édition de 1521 (Tusculani, apud Lacum Benacensem, Alexander Paganinus). Cet ouvrage, que les bibliographes ont souvent indiqué comme s'il existait réellement, n'est autre que le supplément de cinq chants ajoutés par l'auteur lui-même aux vingt premiers de son célèbre poëme macaronique, car ces nouveaux chants, consacrés au récit de la descente du héros Baldus dans l'enfer, traitent, en effet, *de stanciis diabolorum*. Voy. la longue note de Le Duchat, à ce sujet, dans son édition des OEuvres de Rabelais. Voy. aussi, dans la Macaronée de Coccaie, chants XXI à XV, tout ce qui concerne la *Patrie des diables*, au point de vue de la burlesque imagination de l'auteur, qu'on a surnommé le Prototype de Rabelais.

L'*Opus macaronicum*, qu'on n'avait pas encore réimprimé en France, y était à peu près inconnu, lorsqu'il faisait les délices de l'Italie; mais Rabelais le connaissait bien et le goûtait particulièrement, car il l'a sans cesse imité dans le *Gargantua* et le *Pantagruel*. On n'a pas encore recherché et signalé les analogies nombreuses qui existent entre les écrits facétieux du moine italien et ceux du moine français.

Il est même permis de supposer que Rabelais, se trouvant à Rome auprès du cardinal Du Bellay, avait eu l'occasion de se rencontrer avec Théophile Folengo, qui s'était retiré alors dans le couvent de Santa Croce di Campesio, près de Bassano, dans la Marche trévisane, non loin de sa chère ville natale de Mantoue. Folengo n'avait pas renoncé encore au genre macaronique, et les moines, qu'il n'épargnait guère dans ses satires burlesques, lui suscitaient mille tracasseries. Rabelais a voulu peut-être caractériser les méchancetés que le pauvre Coccaie avait à subir de la part de ses confrères, en rappelant que ce poëte macaronique avait composé un traité spécial sur la patrie des diables. Ce fut pour donner satisfaction aux religieux de son ordre, et pour faire, en quelque sorte, amende honorable, que Folengo fit imprimer à Venise, en 1533, un poëme sérieux et ennuyeux, *in ottava rima*, intitulé : *La humanita del figliuolo di Dio*.

Rabelais, dans le chapitre 23 de son tiers livre, nous montre Panurge reculant devant la crainte de tomber au milieu des diables : « Je meurs, par Dieu! de malle raige de paour. Soy trouver entre diables affamez! entre diables de factions! entre diables negociants! » Le chapitre entier est consacré à une espèce de dissertation, bien digne de Merlin Coccaie, sur la nature des diables.

APPENDICE

ESSAI

SUR LES

BIBLIOTHÈQUES IMAGINAIRES.

Les livres dont l'existence est avérée forment des masses effrayantes que nul mortel ne peut songer à inventorier et qui s'accroissent chaque jour. Quelque vaste que soit ce domaine, la science bibliographique ne s'y renferme pas; elle s'occupe par moments des livres qui n'ont point existé, mais que des écrivains, obéissant presque toujours à des intentions satiriques, ont mentionnés comme ayant été mis au monde, assertion que d'ailleurs nul n'a prise au sérieux.

C'est à l'Homère bouffon auquel on doit les figures immortelles de Pantagruel et de Panurge, c'est au plus redoutable railleur qui ait jamais tenu une plume, c'est à maître François Rabelais qu'il faut attribuer l'invention de ce genre de sarcasmes. On n'en rencontre, nous le croyons, aucune trace dans

l'antiquité, ni au moyen âge [1]. Le joyeux curé de Meudon dressa le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor, et trouva ainsi une voie nouvelle pour verser les flots de sa verve moqueuse sur les moines, sur les théologiens, sur les *cagots* et les *caphards* qu'il détestait.

On sait quelle vogue obtint l'œuvre pantagruélique de Rabelais; plus de trente éditions partielles ou complètes se produisirent dans le seizième siècle, et on ne manquera pas de regarder ce chiffre comme énorme, si l'on pense qu'à cette époque il n'existait ni journaux, ni revues, ni annonces, et que la difficulté et la lenteur des communications opposaient à la vente des livres des difficultés dont nos ancêtres ne triomphaient que parce qu'ils étaient sans doute plus studieux que nous.

Nous avons pensé faire chose agréable aux bibliophiles en réunissant diverses indications relatives aux livres imaginaires et aux bibliothèques supposées; nous nous empressons de convenir que nous avons trouvé à cet égard des données fort utiles dans les recherches que MM. Jannet (sous le nom d'Haensel) et Édouard Fournier ont consi-

1. Une *farce joyeuse*, celle du *Vendeur de livres*, insérée dans le *Recueil de farces et moralités* (Techener, 1831, 4 vol. in-8), et composée peut-être avant que Rabelais n'écrivît *Gargantua*, mentionne divers livres de *haulte gresse* qui sont pour la plupart inconnus, mais qu'il y aurait témérité à classer parmi les livres imaginaires. On peut très-bien croire qu'ils ont existé, mais qu'ils sont perdus comme bien d'autres que d'anciens bibliographes ont cités. Telle est du moins l'opinion de M. Francisque Michel, un des éditeurs du *Recueil* en question.

gnées dans une publication périodique morte il y a une dizaine d'années (le *Journal de l'amateur de livres*, 1848 et 1849), recherches auxquelles nous avions, nous aussi, dans le même *Journal*, apporté un faible contingent.

Nous suivrons l'ordre chronologique, nous occupant d'abord des livres imaginaires qu'offre du seizième au dix-neuvième siècle la littérature française ou belge, et après avoir jeté un coup d'œil sur ce que l'étranger présente en ce genre, après avoir dit quelques mots de divers livres supposés, nous terminerons en signalant la singulière bibliothèque fantastique qu'un homme d'État célèbre se plut à imaginer.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Parmi les imitateurs de Rabelais, il faut distinguer un écrivain assez peu connu d'ailleurs, Claude Odde de Triors, qui, en 1578, fit imprimer à Toulouse un livret de 46 feuillets intitulé : *les Joyeuses recherches de la langue toulousaine*. Tout en se livrant à l'explication de divers mots du dialecte local, Odde s'abandonne à des plaisanteries qui sont souvent d'un goût peu délicat, et qu'a inspirées une fréquente lecture du Pantagruel [1].

1. *Les Joyeuses recherches* sont un livre des plus rares, et, à notre connaissance du moins, elles ne figurent sur aucun catalogue moderne. Nous croyons qu'à Toulouse même on n'en connaît pas d'exemplaires. En 1847, nous en avons fait faire une réimpression

Nous allons transcrire le passage dans lequel cet écrivain s'est évidemment souvenu du Catalogue de Saint-Victor; il y a là certainement des allusions qui nous échappent en grande partie et qui ne sont d'ailleurs que d'un faible intérêt :

« Ie donrey vne autre fois *pro magna ordinaria* d'autant braues et excellents liures que vous ayés encores iamais onques veu iour de vostre vie, et desquels ie me puis bien vanter que vous n'auez iamais ouy parler sinon à cest' heure, et par mon moyen, et sont fort excellants; *quid dicam?* excellants, *imo* admirables à cause de leur rareté, lesquels selon qu'aucuns m'ont dict sont venus annuellement de Themistitam en Calicut, les noms desquels n'auons point voulu vous estre cachez, ains manifestez. Ceux cy donc pour tout potage et pour toute fricassée et sans tant *franciscimandeia* sont tels et tels, savoir est :

« Les Simples de Bartolle;

« Les Contracts de Gallien;

« Vn pet à quatre volumes;

« La Cornemuse de Platon;

« L'Histoire tripartite de Caton;

« La Cosmographie d'Anthonius Arena;

« Le Liure *de appetitu inanis gloriæ*, par Pelisson;

tirée à petit nombre, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque impériale à Paris. Un opuscule en vers du même auteur, certainement fort difficile à rencontrer aujourd'hui, le *Banissement et adieu des ministres des Huguenots* (Lyon, B. Rigaud, 1572), figure au catalogue Bnvignier (1849, nº 1198); vendu 60 francs.

« Les Substitutions fideicommissaires de monsieur saint Augustin;

« *Præparationes evangelicas in Lucam*, par Jason[1].

« Le Descrotoir de tristesse;

« L'*Engranyero* de pauureté;

« *De perengues et perengariis responsum luculenta repetitio.*

« *Item, de stercore amantis et eius vi, alia dilucida enarratio;*

« Plus vn aultre fort beau liure, s'il y en a au monde, intitulé : *Cornucopiæ Portaleti*, et comment il est traicté là dedans que *cornu eius non exaltabitur in gloria;*

« *Item præterea* dauantage vn autre non moins beau que le susdit Cornucopiæ, intitulé les Lignes penilieres et bas-ventricques de *madone des Estables* auec ses rubis orientaux mis en ordre par Quincontial. Ensemble les agreables seruices de *ma donna de Totains, ie voulois dire de totis temporibus;*

« Vn autre d'auantage supernaturelement bellissime intitulé la République de socisses et andoilles[2];

1. Ce Jason est sans donte Ambroise Jason de Maino, jurisconsulte italien, célèbre au quiuzième siècle et anteur d'un gros livre, *De Jure emphiteotico quæstiones*, dont il existe une édition publiée à Toulouse en 1479.

2. On verra sans doute là un jeu de mots relatif à la *République* de Jean Bodin, ouvrage remarquable à plusieurs égards et qui, publié en 1576, fit assez de sensation pour qu'il fût nécessaire de le réimprimer plusieurs fois coup sur coup.

Il est questiou fort en détail de cet ouvrage dans le livre de

« *De arte fredonandi libri tres, per eximium doctorem in eadem arte dominum, dominum, dominum, dominum, si bene memini,* ma foy ie ne m'en souuiens plus. Et comment il est disputé là dedans *utrum* hoet, hoet, *possit coherere* cum liri lan lere.... .

« Le tout imprimé à Paris chez Claude Fremy, à Basle par Jehan Opporin, à Coloigne par Jehan Bickmann, à Anvers par Joannes Steelsius, à Venise par Petrus Daniel, à Seville en Espaigne par Guillelmus Gutierres. »

Des titres de livres supposés fort bizarres se rencontrent dans un volume très-rare et fort singulier imprimé à Paris en 1588 : *Lettere facete e chiribizzose in lengua antica venetiana, con alguni sonetti e canzoni piasevoli, el tutto composto e dato in luce da Vicenzo Belando, ditto Cataldo.* Ce recueil, où la décence est souvent très-peu respectée, s'est payé jusqu'à 75 et 93 fr. aux ventes Nodier et Libri en 1844 et en 1847; il est probable qu'aujourd'hui il s'élèverait encore plus haut. Belando était comédien, et il a imaginé des titres plus que rabelaisiens, énoncés d'ailleurs avec une incorrection qui est peut-être parfois la faute du typographe parisien, lequel était hors d'état de comprendre ce qu'il imprimait. Quoi qu'il en soit, nous transcrivons textuellement cet inventaire facétieux:

M. Baudrillart : *Bodin et son temps* (Paris, 1853); la troisième partie de ce volume, consacrée spécialement à l'analyse et au commentaire de la *République*, occupe 290 pages.

« Duretto de liquidi, *Tesauro de pischeria tencarià.*

« Pottonio d'Acquapendente, in libro 6 *de sublimatione de stercore refinandi.*

« Calfurnio grummando dottor, *Epitome de uso et origine escrementorum.*

« Cornelio cornante de corneto, signor de Cornovaglia, *Cornologia de utilitate cornorum*[1].

« Scapochietto roversao, *Specchio de motu musculorum et de consummatione nervorum.*

« Membrante Alzacamisa, *Trialogo de scabbia naturæ.*

« Stronzanpappalardo, *Bocolica de modo ficandi.*

« Cazzancao Rubeo, *Compendio d'anotomia fabbulia.*

« Bazzoffia Duretto, *de lumen testiculorum.*

« Barbagriza da Vulvazzano, pagina 29000 del tomo XX d'*El Moriale d'esalando crepitorum.*

Scappella de val fregnatica, *de tangendi nates muliercule et de modo deflorandi virgines.*

« Belfiao Spozzente, *de osculandi vidue.*

« Favetta de Mozanega, *de humilitate asinorum.*

« Bertoldo Busoirespo, *de modo mingendi e d'utilitate e comoditate cacandi.*

« Fiandrin Caccola, *de modo zaccagnandi, ruffianandi atque adulterandi.*

1. Ce titre nous remet en mémoire un ouvrage qui n'est nullement imaginaire, c'est un poëme de plus de cinquante chants, *la Corneide;* Livorno, 1781, 7 vol. in-8. Le chevalier Gambara est l'auteur de cette facétie beaucoup trop longue.

« Menante Schizzaongaro, *Trattato d'inconstantia nulierum.*

« Brandano Schittariola, *de modo mustandi boves.* »

Jusque-là l'invention des bibliothèques imaginaires n'avait été dirigée que contre les écrivains scolastiques et les pédants, ou bien elle n'avait servi qu'à amener des plaisanteries qui sont, nous l'avouons, d'un goût détestable; une autre carrière s'ouvre, et les livres supposés deviennent une arme dont s'empare la politique.

Dès le commencement du règne d'Henri IV, on vit paraître la *Bibliothèque de Madame de Montpensier*[1], *mise en lumière par l'avis de Cornac*[2], *avec le consentement de Beaulieu, son escuyer*[3].

1. Catherine de Lorraine, mariée en 1570 à Louis de Bourbon, duc de Montpensier, veuve en 1582. On sait avec quelle ardeur elle se déclara en faveur de la Ligue et contre Henri III; le bruit courut qu'elle s'était livrée à Jacques Clément pour le déterminer à frapper le roi; cette circonstance, qu'on peut regarder comme une de ces rumeurs que crée l'exaltation des partis, est consignée, avec les expressions les plus vives, dans des écrits antiligueurs du temps, notamment dans la *Lettre d'un gentilhomme françois à Dame Jacquette Clément, princesse boiteuse de la Ligue* (opuscule très-rare au sujet dnquel on peut consulter le *Catalogue Leber*, n° 4045), et dans la *Prosa cleri Parisiensis*, 1589, satire des plus vives, réimprimée parmi les *Anciennes poésies françaises* éditées par M. A. de Montaiglon, t. II, p. 296.

2. Cornac, abbé de Villeloin, agent du duc de Mayenne, frère de la duchesse de Montpensier; il fut envoyé à Rome en 1596 pour faire connaître au pape les motifs qui avaient porté le duc à s'entendre avec Henri IV. Cet abbé est mentionné dans la *Vie du duc d'Épernon*, par Girard, comme un homme habile et adroit.

3. Cette pièce a été insérée dans divers ouvrages, notamment dans l'édition de *l'Isle des Hermaphrodites*, par Le Duchat, 1724. Ce

Les titres des ouvrages qui forment cette prétendue collection sont des satires contre des personnages du temps, contre des femmes de la cour. Nous indiquerons ceux qui offrent le plus d'intérêt :

« Le Pot poury des affaires de France, traduit d'italien en françois par la Reyne mère.

« Poissonerie generale en trois volumes, par M. le cardinal de Bourbon [1].

« Le Combat civil de messire de Nevers, trouvé dans une serviette [2].

« L'Art de ne point croire en Dieu, par M. de Bourges [3].

« Le Jouet du courage, par Combault, premier maistre d'hostel du roy, avec une lamentation de n'y estre plus employé, par le même [4].

laborieux anuotateur de Rabelais et de différentes productions relatives à l'histoire de la Ligue, y a joint des notes un peu prolixes. Parfois nous les avons abrégées, parfois nous y avons ajouté quelques détails. Il serait facile, en pareille matière, de fabriquer un commentaire bien plus étendu que le texte auquel il se rapporterait, mais c'est là chose dont il faut savoir se préserver. Du reste, ces malices dont plus de deux siècles et demi nous séparent, renferment maintes allusions qui sont perdues ou qu'on ne pourrait retrouver qu'au moyen d'un travail pénible et peu fructueux.

1. Le Duchat pense qu'il faut lire *l'Oisonnerie;* allusion au peu de capacité du cardinal que la Ligue créa roi et qui se montra dépourvu de tout talent.

2. Il est probable qu'il s'agit non du duc de Nevers, mais du duc de Nemours, qui eut en 1587 une querelle avec le comte de Saint-Paul, au sujet de la serviette qu'ils voulaient tous deux présenter au roi. Henri III leur défendit de donner suite à leur différend; c'est pourquoi ce combat est appelé civil.

3. Cet archevêque était Renaud de Beaune; son dévouement à Henri IV lui fit des ennemis qui donnèrent, sur son compte, carrière à la médisance ou à la calomnie.

4. Robert de Combaut, premier maître d'hôtel du roi, épousa

« La nouvelle Façon d'entretenir les vieilles lisses et trouver moyen d'en avoir argent, par le maréchal Daumont, commentée par Mme de La Bourdaisière [1].

« Les reformidables Regrets des amoureux, par Mme d'Estrées reveuz et augmentez par le sieur d'Alègre [2].

« La Rhéthorique des Maquerelles, par Mme de La Chastre [3].

« Almanach des Assignations d'amour, par Mme de Ragny [4].

« Le *J'en veux* des filles de la Reyne mère, en musique, par Mme de Saint-Martin [5].

Louise de La Beraudière, qui avait été maîtresse déclarée d'Antoine, roi de Navarre. Pour décider Combaut à cette union, qui provoqua de vives railleries, on lui avait promis un évêché (c'est-à-dire les revenus d'un évêché); il paraît que ce fut celui de Cornouailles en Bretagne, et les rieurs eurent beau jeu.

1. Jean d'Aumont, maréchal de France, épousa en secondes noces Françoise Robertet, veuve de Jacques Babou, sieur de La Bourdaisière, maître de la garde-robe du roi; quoique âgée, « elle était encore aussi belle en ses vieux jours que l'on eût dit qu'elle eût été en ses jeunes ans; » tel est le témoignage que lui rend Brantôme. Elle était riche, circonstance que n'oublie pas le titre que nous avons transcrit.

2. Françoise Babou de La Bourdaisière abandonna son mari Antoine d'Estrées, pour suivre Yves, marquis d'Allegre-Maillan; et à la prise de la ville d'Issoire, enlevée d'assaut le 12 juin 1577, elle fut massacrée.

3. Jeanne Chabot, épouse en secondes noces de Claude de La Châtre, qui fut maréchal de France.

4. Catherine de Marcilly; elle avait été fille d'honneur de Catherine de Médicis, et elle avait sans doute profité à cette bonne école.

5. Les filles d'honneur ont toujours eu le privilége d'être le but de plaisanteries plus ou moins fondées. Les *chansonniers* de l'epoque de Louis XIV s'occupent sans cesse d'elles.

« L'Histoire véritable de Jeanne la Pucelle, par Mme de Bourdeilles.

« Les Ribauderies de la cour, recueillies par le sieur de Raucourt[1].

« Métaphysique de mensonge, par M. le maréchal de Rets.

« L'Oriflamme des pucelles, par Mlle de La Mirande.

« Le Trebuchet des filles de la cour, tiré de l'exemplaire de la demoiselle du Tiers, avec les lamentations amoureuses de Neptune.

« Invention très-subtile de Mme de Brissac pour recouvrer les cornes perdues, avec l'augmentation du sieur de Lavardin.

« Les Remèdes contre toutes tentations d'amour, par Mme de Moreglise.

« Les Couches avant terme de la fille du président de Neuilly, mises en rimes spirituelles par M. Rose, évêque de Senlis[2]. »

1. Une immoralité hideuse régnait à la cour d'Henri III, et ce prince était le premier à en donner l'exemple. Nous nous bornerons à renvoyer aux *Anecdotes de l'histoire de France tirées de la bouche de M. le garde des sceaux du Vair et autres*, à la suite de l'édition donnée par M. Ludovic Lalanne, des *Mémoires de Marguerite de Valois*, 1858, p. 200. — M. Libri, dans la préface du tome III de l'*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, avait signalé le manuscrit de ces *Anecdotes* comme existant à la Bibliothèque impériale, mais en refusant d'en indiquer le numéro et en exprimant l'espoir que cet écrit, « où les infamies les plus révoltantes sont racontées avec une imperturbable indifférence, » resterait toujours inédit.

2. Guillaume Rose, évêque de Senlis, fut, dit-on, le père d'un enfant que mit au monde la fille du président de Neuilly, ligueur tout aussi exalté que le prélat.

Ce fut encore contre des personnages ayant joué un rôle à l'occasion des troubles de la Ligue ou figurant à la cour d'Henri IV, que fut dirigé l'*Inventaire des livres trouvés en la bibliothèque de maître Guillaume*[1]. Cette énumération, plusieurs fois imprimée, entre autres dans l'édition du *Baron de Fœneste* de d'Aubigné, a été, tout comme le Catalogue de Mme de Montpensier, l'objet des recherches de Le Duchat ; nous nous sommes bien gardé de reproduire toutes les annotations de ce philologue instruit, mais lourd.

« Paraphrase sur la patience de Job, par M. du Plessy-Mornay, dédiée à M. le Grand[2].

1. Nous n'avons pas besoin de rappeler que maître Guillaume, dont le vrai nom était Marchand, remplit auprès d'Henri IV les fonctions de fou de cour ; on trouve, en maint auteur, à son égard, des détails que nous n'avons point besoin de rappeler ici. Son nom, comme celui de Pasquin ou de Marforio, servit longtemps de masque aux auteurs d'écrits satiriques, et la collection de ces livrets serait curieuse ; mais il y aurait de grandes difficultés à l'obtenir bien complète. M. Weiss a, dans un article de la *Biographie universelle*, t. XIX, p. 155, énuméré quatorze de ces pièces ; on pourrait en signaler bien d'autres ; nous nous contenterons de mentionner le *Discours nouveau de la grande science des femmes, trouvée dans un des sabots de maître Guillaume*, 1622 ; *Le Feu de joie de madame Mathurine, où est contenue la grande et merveilleuse rejouissance faicte sur le retour de M. Guillaume, revenu de l'autre monde*, 1609. M. Leber (Catalogue, n° 4291) signale le *Voyage de maître Guillaume en l'autre monde vers Henry le Grand*, 1612, comme une facétie politique pleine de verve et de gaieté ; ce collectionneur avait réuni, entre autres pièces que M. Weiss n'a pas mentionnées, la *Révélation de maistre Guillaume estant une nuict au grand couvent des Cordeliers de Paris*, le *Réveil de maistre Guillaume*, la *Sentence arbitrale de maistre Guillaume*, la *Nouvelle lune de maistre Guillaume*, etc

2. Le célèbre du Plessis-Mornay eut beaucoup de désagréments

« Un livre de la Propriété du blanc et du rouge, par Mme de Simié, dédié aux dames de la cour[1].

« Méditations sur le verset du cantique qui commence *Nigra sum sed formosa*, faite par Mme d'Esory, dédiée à M. de Roclaure[2].

« Les Annotations sur les cas réservez, par Mme de Suivry, dédiées au baron de La Chastre.

« Les Martyres des onze mille Vierges, par la petite Dampierre, qui se dit en être sortie par l'estoc maternel.

« La mode de bien faire la révérence[3], écrite par le comte de Rude, adressée aux galants de la cour.

à supporter après l'avénement au trône d'Henri IV; il tomba en disgrâce et resta éloigné de la cour jusqu'à sa mort. M. le Grand (c'est-à-dire le grand écuyer) est Roger de Bellegarde, qui, après avoir joui de la faveur de plusieurs rois, fut mis à l'écart par Richelieu.

1. Mme de Simié était Louise de L'Hospital, fille d'honneur de la reine Marguerite, qui en parle dans ses *Mémoires* comme d'une personne d'un esprit très-subtil. Elle avait, après avoir atteint un âge avancé, un goût des plus prononcés pour la toilette, et on lit dans le *Perroniana*, qu'un jésuite, le P. Coutier, apparemment son directeur, la voyant, malgré sa vieillesse, n'avoir de pensée que pour le monde, lui disait qu'il fallait que dorénavant elle se coiffât du soleil et se chaussât de la lune.

2. Mme d'Esory était Gabrielle de Gondy. On lui supposait quelque intrigue avec Antoine de Roquelaure, qui fut fait maréchal de France en 1625.

3. Dans le dialogue de *Mathurine* et du jeune *du Perron*, qui forme le premier chapitre du second livre de la *Confession de Sancy*, *Mathurine* se vante d'avoir appris à Sainte-Marie du Mont à faire les révérences par devant. Observons en passant que *Mathurine* était une folle en titre d'office, sous le nom de laquelle on mit, jusqu'à l'époque de Mazarin, de petits livrets méchants. M. Édouard Fournier a parlé en détail de cette compagne de maître Guillaume. Voir son édition des *Caquets de l'accouchée*, p. 168, et les *Variétés historiques et littéraires*, t. VIII, p. 171.

« Un livre des abus qui se commettent ordinairement en la cour, par M. de Montpensier, dédié à Père Ange, jadis duc de Joyeuse et maintenant capucin [1].

« La Transmigration de Babylone, traduite en vers françois par Olenix du Mont-Sacré, dédié à M. de Mercure [2].

« Les estranges avantures du roy de Navarre, représentées au vif par la comtesse de Guiche, gravées en taille-douce [3].

« Les sept livres de la chasteté, faits par La Varenne, dediez à Mme de Retz [4].

1. Henri de Bourbon, duc de Montpensier, mourut en 1608; le duc de Joyeuse, qui entra dans l'ordre des Capucins en 1599, et qui prit le nom de frère Ange, mourut la même année.

2. Il y a là une allusion à la conduite de Philibert-Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, qui, après avoir été fait gouverneur de Bretagne par Henri III son beau-frère, se déclara contre ce roi en 1589, et, en 1598, céda à Henri IV son gouvernement et consentit au mariage de sa fille unique avec César de Vendôme, fils naturel du monarque. Quant à Olenix du Mont-Sacré, on sait que ce fut le pseudonyme qu'adopta Nicolas de Montreux, poëte contemporain d'Henri IV, oublié aujourd'hui, mais dont les écrits eurent de la vogue à l'époque de leur apparition; on compte jusqu'à cinq éditions différentes des *Bergeries de Juliette*, recueil en vers dont pas un être vivant au dix-neuvième siècle n'a probablement lu une seule page.

3. Corisande d'Andoins, veuve de Philibert, comte de Grammont, une des nombreuses maîtresses d'Henri IV.

4. La Varenne, d'abord cuisinier d'Henri IV, devint l'un des intermédiaires les plus actifs des intrigues galantes de ce diable à quatre, et grâce au zèle qu'il montra dans ses fonctions d'*ami du prince*, il mourut marquis, conseiller d'État et gouverneur de la Flèche. — Mme de Retz, femme d'Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France, est représentée dans les écrits du temps comme une personne fort galante. Voir surtout la *Confession de Sancy*.

« Un livre de la simplicité, fait par M. Zamet, dédié à M. du Fresne, imprimé en hébreu [1].

« Les Désordres de la loi salique, présentez par M. de Mayenne à l'Infante d'Espagne [2].

« Histoire de la reine Gillette, dédiée à M. de Biron [3].

« Le livre des Rois, enrichi de belles peintures pour l'honneur de la monarchie, par le duc de Guise [4].

« Les gestes et faits de la duchesse de Beaufort [5],

1. L'Italien Zamet acquit à la cour d'Henri III et d'Henri IV une fortune énorme dont l'origine et les progrès passaient avec raison pour assez répréhensibles. Pierre Forget, sieur du Fresne, secrétaire d'État, joua un rôle actif dans les intrigues du temps, et lorsque la mort vint frapper Gabrielle d'Estrées, il était au moment de partir pour Rome, afin de lever les obstacles qui s'opposaient au mariage d'Henri IV avec cette favorite.

2. Allusion aux intrigues du duc de Mayenne, qui flattait le roi d'Espagne, Philippe II, en lui promettant de faire élire l'infante Isabelle reine de France.

3. Le duc de Biron avait eu de sa maitresse Gillette Pelillote de Savenières, fille du procureur du roi de Dijon, un fils naturel, Charles de Gontault-Biron, qui fut légitimé en 1618. L'autorité que se donnait cette femme et le crédit que lui procurait la trop grande complaisance du duc, sont probablement le motif qui a fait imaginer le titre de ce livre. Ajoutons que le personnage de la *reine Gillette* figure parfois dans la littérature badine de la fin du seizième siècle et de la première moitié du dix-septième siècle. Les bibliophiles payent cher une facétie d'ailleurs assez plate : *Description de la superbe et imaginaire entrée faicte à la royne Gillette passant à Venise, traduite de langue caractérée en langue françoise*, 1614, petit in-8.

4. Il s'agit du duc de Guise, fils de celui qu'Henri III fit assassiner à Blois; les ligueurs voulaient le placer sur le trône, mais il se rallia de bonne heure à Henri IV.

5. Gabrielle d'Estrées fut, après sa mort inopinée arrivée en 1599, poursuivie par de vives satires; la plus violente est le *Dialogue de Gabrielle d'Estrées revenue de l'enfer*, opuscule très-rare

son retour du paradis, revus et corrigés en sa seconde édition par sa tante de Sourdis[1].

« Requête présentée au nom des Financiers sur l'aveu des Secrétaires d'État au Roy, pour récompense de la fidèle garde de ses deniers[2].

« L'édit de cocuage moulé de frais en lettre rouge. Il se vend en la rue du Pélican, à l'enseigne de la Patience, vis-à-vis du Soucy.

« L'embrazement de Sodome et de Gomore, en

dont il existe un exemplaire dans la bibliothèque de M. Leber (acquise par la ville de Rouen), nº 4186, et qui a été rémprimé dans le *Bulletin du Bouquiniste* de M. Aubry, nº du 15 février 1861.

1. Mme de Sourdis était Isabelle Babou de La Bourdaisière, tante de Gabrielle; ses intrigues avec le chancelier de Chiverny firent grand bruit; Henri IV en plaisanta souvent, ainsi que nous l'apprend le *Journal* de Pierre de L'Estoile. (Voir une note dans les *Aventures du baron de Fœneste*, édition de M. Mérimée, 1855, page 177.) Tallemant des Réaux appelle la famille de La Bourdaisière « la race la plus fertile en femmes galantes qui ayt jamais esté en France. On en compte jusqu'à vingt-cinq ou vingt-six, soit religieuses, soit mariées, qui toutes ont fait l'amour hautement. »

2. Le désordre des finances était alors pour les comptables la source de gains illicites et scandaleux; les écrits du temps reviennent à maintes reprises sur le luxe qu'étalaient effrontément d'O, le surintendant des finances, Hoertteman, trésorier de l'Épargne, qui traversait les rues de Paris accompagné d'une suite de quarante-cinq cavaliers. En 1594, Henri IV ayant gagné quatre cents écus en jouant à la paume, les fit mettre dans son chapeau en disant : « Je tiens bien ceux-là, on ne me les volera point, car ils ne passeront pas par les mains de mes trésoriers. » Au commencement du règne de Louis XIII, les partisans et les maltôtiers furent poursuivis par la haine publique, qui lança contre eux des écrits tels que la *Chasse aux larrons*, et des estampes qui les représentaient fustigés et pendus. Une de ces images, reflet des colères du temps, est reproduite dans le *Musée de la Caricature*.

vers françois, par le sieur de La Boudezière, dédié à M. de Sourdis [1]. »

Cet inventaire se termine par quelques lignes en latin :

« Catalogus librorum qui reperti sunt in bibliotheca magistri Guilielmi morionis et post ejus obitum, quibus salse et facete perstringuntur mores et vitia Principum et Nobilium Galliæ. »

DIX-SEPTIÈME SIECLE.

Quelques années après l'apparition du Catalogue de maître Guillaume [2], surgit une plaisanterie de la même espèce; l'*Extrait de l'Inventaire qui s'est trouvé dans les coffres de M. le chevalier de Guise, par mademoiselle d'Antraige, et mis en lumière par M. de Bassompierre. Avec un brief catalogue de toutes les choses passées par plusieurs seigneurs et dames de la cour, le tout recherché et escript*

1. Nous avons déjà rencontré la femme de François Escoubleau de Sourdis, gouverneur de Chartres sous Henri IV; le mari était des plus décriés sous le rapport des mœurs, et son frère, le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, fut également en butte à de très-fâcheuses accusations. Voir la *Confession de Sancy*, liv. I, chap. 2 et 3, et une note de M. Mérimée dans son édition du *Baron de Fœneste*, p. 232.

2. Nous aurions à signaler un livret très-rare, *la Satire Ménippée sur ce qui s'est joué à l'Assemblée de Saumur*, par le sieur de Tentale, in-12; M. Fournier mentionne cet écrit comme indiquant un certain nombre de livres supposés, mais nous n'avons pas eu la bonne fortune de le rencontrer.

de la main dudict défunt, et présenté aux amateurs de la vertu, 1615. Cet extrait indique 48 ouvrages différents. Un écrivain contemporain, instruit et laborieux, M. Édouard Fournier, l'a inséré dans le recueil si curieux, et que nous avons déjà eu l'occasion de citer, des *Variétés historiques et littéraires* (tom. V, p. 147-158), et il y a joint quelques notes. Nous lui emprunterons quelques-unes de ces indications :

« Un traicté de la bonne inclination des bastars, dédié à M. de Vandosme, par le comte d'Auvergne [1].

« La Vie de Charles le Simple, avec les traictez des commoditez de l'ignorance, composé par M. de Souvray, pour servir d'instruction au Roy [2].

« Remonstrance faicte à la Royne par madame d'Ancre sur le peu d'utilité qu'il y a d'employer les petits engins aux grandes et profondes affaires, tendant à ce que Bassompierre ne soit admis à celles du Cabinet.

« Comparaison en forme de parabolle de maquerellage et de l'art militaire, dédié à M. de La Varenne et composé par Bonneuil [3].

« La comédie de ma commère, représentée de

1. On sait que le duc de Vendôme et le duc d'Angoulême étaient tous deux bâtards; le premier était fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées; le second, de Charles IX et de Marie Touquet.

2. Gilles de Souvray, marquis de Courtanveaux, gouverneur de Louis XIII.

3. Nous avons déjà parlé de La Varenne. René de Thou, seigneur de Bonneuil, était introducteur des ambassadeurs.

MM. les princes retirez de la cour, en faveur du président de Thou.

« Charme du silence, apporté du Sabat par la Dutillet de l'an mil six cent dix au duc d'Espernon pour s'en servir en temps et lieu[1].

« Comparaison des grands exploits faicts en la mer Méditerrannée, par le général des galères, avec ceux de M. l'Amiral en la mer Océane, dédiez à M. de Villars[2].

« Le miroir de la chasteté des dames de ce temps, composé par Mme de Santiny et dédié à Mme la duchesse de Seully.

« Poëme tragique de Landry et de la royne Fredegonde, composé par la maréchalle d'Ancre et dédié à la Royne.

« L'art honnête de peter, pratiqué et composé par le président Duret, dédié à M. de Roquelaure[3].

1. M. Fournier remarque judicieusement que ce charme du silence donné au duc d'Espernon n'était pas sans utilité pour lui, puisqu'on l'accusait de savoir la vérité sur l'assassinat d'Henri IV, et puisqu'il sut trouver le moyen de ne pas la dire. Quant à la Dutillet, femme galante, intrigante et proxénète, l'auteur de la *Confession de Sancy* (liv. II, ch. 1) la représente comme toujours prête à servir dans leurs amours les gens au pouvoir.

Rappelons que Brantôme, en racontant l'histoire du duc d'Épernon, parle d'un livre dont il n'y aurait eu que le titre d'imprimé. (Voir l'édition du *Panthéon littéraire*, t. I, p. 633, col. 2). Cet ouvrage a donc sa place marquée dans notre *Bibliothèque imaginaire*.

2. Honorat de Savoie, marquis de Villars, élevé, après le meurtre de Coligny, à la dignité d'amiral. Il ne rendit pas de brillants services.

3. Y a-t-il là quelque allusion à une infirmité du genre de celle dont était affligé un Arnauld, qui avait été surnommé le *péteux*, et qui figure dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux?

« Quatre livres des commoditez, profits et utilitez qu'on reçoit d'avoir deux femmes en un mesme temps, avec la louange d'elles-mêmes.

« Les imitables grimaces du chevalier de Silly, dédié aux jeunes gens de la cour.

« L'apparition de sainte Gertrude à Madame l'abbesse de Maubuisson estant en mal d'enfant[1]. »

Pierre de Montmaur, professeur de grec au Collége de France, sous le règne de Louis XIII, était un pédant qui trouvait place, grâce à ses bons mots, à la table des grands, et qui s'attira, par sa vanité, l'inimitié des littérateurs de l'époque. On l'accabla de libelles railleurs; on chanta sa métamorphose en marmite; on lança contre lui force épigrammes, qui le représentaient comme le type du parasite affamé. Sallengre a recueilli ces divers écrits sous le titre d'*Histoire de P. de Montmaur* (*la Haye*, 1715, 2 vol. consacrés l'un aux pièces latines, l'autre aux productions françaises). Nous indiquerons les titres de quelques ouvrages dont ce personnage est malignement signalé comme l'auteur :

« Réfutation d'une pernicieuse doctrine introduite par un certain Cornaro, Vénitien, et le jésuite Lessius[2].

« Examen et réfutation du dire de saint Fran-

1. Sœur de Gabrielle d'Estrées et galante comme l'étaient toutes les femmes de cette famille.

2. Louis Cornaro, Vénitien, après avoir été longtemps malade, adopta le régime le plus sévère, restreignit sa nourriture à douze onces d'aliments solides par jour, et mourut presque centenaire,

çois-Xavier : *Satis est, Domine, satis est;* c'est assez, Seigneur, c'est assez.

« Traicté des quatre repas par jour ; leur étymologie. Ensemble, d'une recherche curieuse sur la façon de manger des Anciens, où il est prouvé qu'ils ne mangeoient couchés sur des lits que pour montrer qu'il faut manger jour et nuit, et que qui mange dort, ou que le véritable repos se trouve à table.

« Démonstration mathématique où l'auteur fait voir, par la propre expérience de son ventre, qu'il y a du vide dans la Nature.

« Invective contre celui qui trouva moyen de prendre les villes par la famine.

« Commentaire sur les lois des Douze Tables.

« Requête de Montmaur à M. le lieutenant civil, à ce qu'il lui plaise faire défense aux cabaretiers d'avoir des plats dont le fond s'élève en bosse, ce qui est une manifeste tromperie.

« Autre Requête du même à nos seigneurs du Parlement, tendant à ce qu'il leur plaise faire défense au sieur Morin et autres faiseurs d'almanachs de prédire la famine, parce que cela le fait mourir de peur. »

Quelques écrits facétieux publiés sous le règne de Louis XIII fournissent des indications isolées de

en 1566. Il consigna le plan de sa conduite, auquel il dut le rétablissement de sa santé, dans un écrit intitulé : *Discorsi della vita sobria*, qui parut en 1558, et dont il existe de nombreuses réimpressions et traductions. Lessius mit cet ouvrage en latin et le joignit à son *Hygiasticon*, Anvers, 1613; Milan, 1615, etc.

livres supposés. C'est ainsi que nous lisons dans les *Fantaisies* de Bruscambille : « Je vous diray « succinctement en dix-huict cent mille paroles ou « environ, ainsi que dict Scipion l'altéré au quin- « zième livre »

Une des pièces qui fait partie de la collection tabarinique, les *Etrennes de Tabarin à Messieurs les Parisiens pour* 1623, nous offre la citation suivante : « *Bene bibere et lætari;* cette devise est tirée du trente-cinquième chapitre *de Natura bibentium*, *paragrafo de calfreutrandis dentibus*. » (Voir les *œuvres de Tabarin*, nouvelle édition, avec préface et notes, par Georges d'Harmonville; Paris, Delahays, 1858, p. 440.)

Dans le *Parnasse satyrique*, recueil de vers assez peu édifiants, comme chacun sait, M. Fournier indique, d'après une communication de son savant et obligeant ami, M. Francisque-Michel :

> Un commentaire encor des livres d'Arétin
> Composé de nouveau par un Napolitain.

C'est encore à la même époque qu'il faut rapporter un opuscule que nous avons en vain cherché : *Relation véritable des hauts faits d'armes des maréchaux de France, Chastillon et Brezé.... avec le catalogue d'anciens livres nouveaux*. Paris, sans date, in-4.

Le début du règne de Louis XIV nous offre quelques exemples de livres imaginaires. Sarrasin se plut à indiquer dans sa *Pompe funèbre de Voiture*,

la *Grande Chronique du noble Vetturius*, et pour mieux attester l'existence de ce livre, il en fait connaître le contenu chapitre par chapitre :

« S'ensuit la table des chapitres de la Grande Chronique du noble Vetturius.

CHAPITRE I.

« Du grand et horrible combat de Vetturius contre Brun de La Coste[1], et comme Vetturius fit sa prière au dieu Mars, qui ne luy servit de rien.

CHAPITRE II.

« Comme le comte Guicheus, le chevalier de la Mouche et le gentil d'Arnaldus, gabans entre eux trois, envoyèrent par un Menestrel joyeusetez rimées à Vetturius, et sa response[2].

CHAPITRE III.

« Comme Vetturius arriva à la cour de la Reyne Lionnelle de Galle ; comme il en devint amoureux

1. La Coste-Montbrun, écrivain qui eut, comme tant d'autres, un peu de notoriété dans son temps, et qui est aujourd'hui plongé dans un oubli dont il ne sortira jamais.

2. Ces trois personnages sont le maréchal de Grammont, le comte de Saint-Aignan, qui porte toujours une mouche, et M. Arnault. On rencontre parmi les écrits de Voiture des pièces de vers adressées à Saint-Aignan (désigné sous le nom du chevalier de l'Ile invisible), à Guicheus et à Arnaldus.

et comme il en fut chassé par les menées de Hunault d'Armorique et de Rousselin de Grenade.

CHAPITRE IV.

« Comme, après la mort de Hunault d'Armorique, Lionnelle vint visiter Vetturius chez un Vavasseur où il estoit au lit gisant de ses playes ; comme il la mesprisa, et comme, estant guéry, il fut à la conqueste de la lionne du Temple marescageux[1].

CHAPITRE V.

« Comme Vetturius entreprit la conqueste de la Reyne de Sarmatie jusques au chasteau des Peronnelles[2], et comme Lionnelle l'y suivit dans le char de l'enchanteur Fiacron[3].

CHAPITRE VI.

« De la cour plenière que tint le duc Gravelinor[4], où Vetturius introduisit les Nains et autres Messagers ; comme il servoit au manger devant l'Empe-

1. Mlle Paulet, qui logeait au Marais du Temple, surnommée la Lionne à cause de son courage et de ses cheveux dorés. Il est longuement question d'elle dans les *Historiettes* de Tallemant des Réaux, et l'on trouve dans les œuvres de Voiture le récit de la *Métamorphose de Léonide en perle*.

2. Voiture suivit jusqu'à Péronne la reine de Pologne, comme maître d'hôtel du roi.

3. Carrosse de louage ; voy. les *Origines de la langue françoise*.

4. M. d'Orléans, qui a pris Gravelines.

reur de Lutèce[1], et comme son premier Trésorier luy bailla en garde son aumosnière[2].

CHAPITRE VII.

« Comme Cazalie fut délivrée des mains du géant Gérion par Herculin d'Austrasie : et de la noble Chronique que Vetturius en compila[3].

CHAPITRE VIII.

« Comme Vetturius sacrifia au temple de la divine Aplanie[4], et comme il grava les vertus du prince Porphyrogène et celles de la belle Mégalopolie, sa sœur[5].

CHAPITRE IX.

« D'une lettre que l'incomparable Germanicus et deux siens chevaliers écrivirent à l'illustre Julie[6], et comme le généreux Osiermont d'Alsace se reposa de la response sur la clergie de Vetturius, qui moult noblement s'en acquitta.

1. Il était introducteur des ambassadeurs chez Son Altesse Royale et maître d'hôtel chez le roi.

2. M. d'Avaux, surintendant des finances, le fit son premier commis. — *Aumosnière* signifie bourse.

3. Allusion à Casal, secouru par le comte d'Harcourt, de la maison de Lorraine.

4. Mme la duchesse douairière, à cause de la devise des Montmorency : *Aplanos*.

5. Le prince de Conti et Mme de Longueville.

6. M. le Prince (de Condé), M. de La Moussaye et M. Arnault écrivirent en vers à Mme de Montausier.

CHAPITRE X.

« Comme Vetturius arriva au palais des Fées où il devint carpe ; d'un merveilleux brochet qu'il y trouva, qui avoit vaincu tous les poissons de la mer, et comme, en présence de la nymphe Galatée, ce brochet fut fait son compère [1].

CHAPITRE XI.

« Comme Vetturius composa maints lays et au dernier le lay de la Fièvre, qu'il harpa au tournoy des neuf Preux en présence de Germanicus [2], et comme, après avoir ramentû les hauts faits de Germanicus, les neuf Preux l'assirent au dixième siége, surnommé par Merlin le siége d'accomplissement de chevalerie.

« Messire Rabelais avait ajouté à ce roman sept autres chapitres, les choses qu'il avait à faire connaître « ne se pouvant bonnement écrire, disait-il, « qu'en style pantagruélique. » Ces chapitres apprenaient :

CHAPITRE I.

« Comme Vetturius cribloit de nuit dans l'Univer-

1. Allusion à une lettre de Voiture extrêmement goûtée à cette époque, louée même par Boileau, et qui fut le résultat d'un jeu d'esprit où le prince de Condé avait figuré sous le nom du *Brochet* et Voiture sous celui de la *Carpe*.

2. Allusion à la pièce de vers sur la maladie du prince de Condé, que Voiture récita à Chantilly, où le Prince et sa cour couroient la bague.

sité d'Orléans, et comme un matois normand[1] lui couppa les doigts.

CHAPITRE II.

« Comme un Esprit folet emporta Vetturius au royaume des Alphabets, où il accorda les lettres[2]. Comme il en fut remercié par le roy Tarinde Grammaire, et comme il entretint le prophète Bdelneufgermicoposant en son patois.

CHAPITRE III.

« Comme Vetturius arriva en l'isle des Mensonges, où il s'amouracha de la belle Extraordinaire, fille de Nazin de Gazette, dinaste du pays. Comme les Archives luy en furent monstrées, où il ne vit qu'histoires hebdomadaires, qui ne contenoient que billevesées.

CHAPITRE IV.

« Comme Vetturius apprenoit aux nouveaux ma-

1. Le président des Hameaux.

2. Voiture a composé une *Plainte des consonnes*, qui n'ont pas l'honneur d'*entrer dans le nom de Neufgermain;* cet écrivain ridicule et plus ou moins fou prenait à la tête de ses livres le titre de *poëte hétéroclite du duc d'Orléans*, titre que ce prince, grand amateur de mauvaises plaisanteries (lire Tallemant des Réaux), lui avait accordé. Il n'est connu aujourd'hui que par un vers de Boileau.

Voiture a plusieurs fois poursuivi de ses railleries ce pitoyable rimeur; dans une de ses ballades, Jupiter ordonne de sacrifier cinquante veaux en l'honneur de Neufgermain, qu'il vient de *déifier*.

riez ce qui s'estoit passé entre eux le jour de leurs nopces[1].

CHAPITRE V.

« Comme Vetturius se battoit nuit et jour, et de l'édit des duels qui n'estoit pas faict pour luy.

CHAPITRE VI.

« Comme Vetturius emprunta le cornet et les dez de Bridoye, dont il ne put trouver chance, et comme il sembloit niaiser, et pourtant n'estoit grain niais. »

N'oublions pas Furetière, écrivain remarquable, connu par ses démêlés avec l'Académie française au sujet d'un *Dictionnaire* qu'il se permit d'opposer à celui de l'immortelle compagnie, et dont les *Factums*, regardés par Nodier comme de petits chefs-d'œuvre, ont eu l'honneur d'une édition récente.

Le *Catalogue des livres de Mythophilacte* est une plaisanterie qui fait partie du *Roman bourgeois*, où les habitudes, les mœurs des hommes de loi, des marchands de l'époque sont retracées avec fidélité. Transcrivons cet inventaire.

« L'Amadisiade ou la Gauleïde, poëme heroï-comique, contenant les dits, faits et prouesses d'Amadis de Gaule et autres nobles chevaliers, divisé en vingt-quatre volumes, et chaque volume en vingt-quatre

1. Voir, parmi les *Épîtres* de Voiture, celle à M. de Coligny au sujet de son mariage. Il y a, en effet, dans cette pièce, quelques traits assez singuliers.

chants, et chaque chant en vingt-quatre chapitres, et chaque chapitre en vingt-quatre dixains, œuvre de 1 724 800 vers, sans les arguments[1].

« Apologie de Saluste du Bartas et d'autres poëtes anciens qui ont essayé de mettre en vogue les mots composez : où il est montré que les François, en cette occasion, n'ont été que des pagnottes en comparaison des Grecs et des Romains, par l'exemple d'Aristophane, de Plaute et d'autres autheurs.

« La Vis sans fin, ou le projet et dessein d'un roman universel, divisé en autant de volumes que le libraire en voudra payer.

« La Souricière des envieux, ou la confection des critiques et censeurs de livres, ouvrage fait pour la consolation des princes poétiques détronez, où il est montré que ceux-là sont maudits de Dieu qui découvrent la turpitude de leurs parents et de leurs frères.

« La Lardoire des courtisans, ou satyre contre plusieurs ridicules de la cour qui y sont si admirablement piquez que chacun y a son lardon.

« La Clef des sciences, ou la Croix de par Dieu du prince, c'est-à-dire l'art de bien apprendre à lire et

1. Il serait sans doute assez difficile de trouver un poëme offrant, comme l'*Amadisiade*, près d'un million huit cent mille vers, et ce ne serait pas trop de neuf cent mille hommes pour le lire; mais on sait qu'il a été imprimé en Italie au seizième siècle, lors de la vogue des épopées chevaleresques, quelques poëmes qui ont soixante chants et au delà. Devenus très-rares, ils sont, lorsqu'ils se présentent dans quelque vente, payés fort cher par des bibliophiles qui les couvrent de maroquin, mais qui se gardent bien de les ouvrir.

à escrire, dédié à monseigneur le Dauphin, avec le passe-partout de dévotion, en un manuel d'oraison pour l'exercice journalier du chrestien.

« Imitation des Thresnes[1] de Jérémie, ou lamentation poétique de l'autheur sur la perte qu'il fit, en déménageant, de quatorze mille sonnets, sans les stances, épigrammes et autres pièces.

« Placet rimé pour avoir privilége du roy de faire des vers de ballet, chansons nouvelles, airs de cour et de Pont-Neuf, avec deffense à toutes personnes de travailler sur de pareils sujets, recommandé à monsieur de B..., grand privilégiographe de France[2].

« Forfantiados libri quatuor de vita et rebus gestis Fatharelli.

« Le grand sottisier de France, ou le dénombrement des sottises qui se font en ce vaste royaume, par ordre alphabétique.

« Traité de chiromance pour les mains des singes, œuvre non encore veuë ny imaginée.

« Imprécation contre Thersandre qui apprit à l'auteur à faire des vers, ou Paraphrase sur ce texte : *Hinc mihi prima mali labes.*

« Rubricologie, ou de l'invention des titres et rubriques : où il est montré qu'un beau titre est le vray proxenete des livres, et ce qui en fait faire le plus prompt débit. Exemple à ce propos tiré des Préticuses.

1. Du grec, θρῆνος, pleurs.
2. Ceci est un trait lancé contre Benserade.

« Plaidoyers et harangues prononcées dans l'assemblée générale des libraires, consultans sur l'impression de plusieurs livres qu'on leur avait présentez. Avec le jugement intervenu sur iceux, Midas président, par lequel le Cuisinier, le Patissier et le Jardinier François ont esté receus, et plusieurs bons autheurs anciens et modernes rebutez.

« Description merveilleuse d'un grand seigneur prophétisé par Daniel, qui avoit des yeux et ne voyoit point, qui avoit des oreilles et n'entendoit point, qui avoit des mains et ne prenoit point, mais qui, en récompense, avoit des gens qui voyoient, entendoient et prenoient pour luy.

« De l'usage du theleseopophore, ou de certaines lunettes dont se servent les grands qui s'appliquent aux yeux d'autruy, exemptes de l'incommodité de les porter, mais sujettes à tous les accidents cottez au traité *De fallaciis visus*.

« Advis et memoire à Monsieur le procureur du roy pour ériger en corps de maistrise jurée les poëtes et les auteurs et les faire incorporer avec les autres arts et mestiers de la ville : où il est traité des estranges abuz qui se sont glissez dans cette profession et que l'ordre de la police demande qu'on y mette des jurez et maistres gardes, comme dans tous les autres corps moins importants.

« Somme dédicatoire, ou examen général de toutes les questions qui se peuvent faire touchant la dédicace des livres, divisée en quatre volumes.

Illustrations et commentaires sur le livre d'Ogier

le Danois : où il est monstré, par l'explication du sens moral, allégorique, unagogique, mythologique et ænigmatique, que toutes choses y sont contenues qui ont esté, qui sont, ou qui seront ; mesme que les secrets de la pierre philosophale y sont plus clairement que dans l'*Argenis*, le *Songe de Polyphile*, le *Cosmopolite* et autres. Dédié à messieurs les administrateurs des petites-maisons. »

Peu de personnes se souviennent d'un pamphlétaire nommé Le Noble, qui tenta d'opposer aux adversaires de Louis XIV l'arme de la raillerie et de l'injure, si fréquemment employée contre le *grand monarque*, par les réfugiés et par leurs imprimeurs en Hollande. Le Noble inséra, dans un de ses écrits (*la Pierre de touche politique*, 1690), un catalogue de la *Bibliothèque du roi Guillemot* (Guillaume III, prince d'Orange). Nous transcrirons quelques-uns de ces titres, où l'esprit n'a été mis qu'à dose très-restreinte :

« La Capilotade ou la Religion au jus d'orange, par Burnet, avec un traité de l'inutilité de la patenôtre.

« Le Suc d'Orange, composé par un officier de sommellerie du roi Guillemot. (Ce livre raconte l'histoire de diverses morts arrivées inopinément[1].)

1. Il est difficile de dire plus nettement que Guillaume III était un empoisonneur. Pareille accusation était d'ailleurs commune à cette époque, et la princesse palatine, mère du Régent, la prodigue dans sa curieuse correspondance. Mlle de Fontanges, Louvois et bien d'autres sont, à ses yeux et incontestablement, les victimes du poison.

« Obsèques, convois, enterrement et oraison funèbre de l'Épiscopat, par mylord Hamilton.

« Inventaire de la toilette et bagage de la nouvelle reine d'Espagne, le tout proprement plié, ajusté et servi dans un chausson pour la commodité du voyage, et recommandé en toute assurance au roi Guillemot.

« Explication de deux quatrains des Centuries de Nostradamus, par le prophète Jurieu[1].

« Intrigue amoureuse de la dernière conspiration d'Angleterre. »

L'ordre chronologique nous conduit maintenant à un libelle antifrançais : *Confession réciproque, ou Dialogues du temps entre Louis XIV et le Père de La Chaize, son confesseur.* Cologne, P. Marteau (Hollande), 1694, petit in-12.

Le *Manuel du Libraire* indique un exemplaire faisant partie de la vente de la bibliothèque de M. Bignon, et dans lequel se trouvait un feuillet séparé contenant un *Avis du Libraire;* cet *avis* annonçait la prochaine mise en vente des ouvrages imprimés du sieur Pierre Le Noble, et cette liste comprend, parmi des ouvrages connus, tels que les

1. On connaît toute la véhémence et l'aigreur de discussion que ce fougueux disputeur portait dans sa polémique, soit qu'il s'agît de théologie, soit qu'il fût question de politique; on lui a attribué, mais sans preuve, un des écrits les plus remarquables qui, en ce genre, aient vu le jour dans le dix-septième siècle : *les Soupirs de la France esclave qui aspire après la liberté*, livre où Charles Nodier signale « un zèle passionné pour les libertés et les intérêts du pays, une connaissance très-approfondie de ses titres, de ses lois et de son histoire. »

Amours d'Anne d'Autriche[1], et la *Cassette ouverte de Madame de Maintenon*, d'autres qui n'existent pas, ou qui, comme le *Cochon mitré*, en deux volumes in-4°, n'ont jamais existé de ce format.

Puisque nous parlons des livres sortis des presses hollandaises, disons qu'un ouvrage licencieux, plusieurs fois réimprimé, et dont la première édition porte la rubrique de Cologne, 1682, *Vénus dans le cloître*, par l'abbé Duprat (Barin), renferme un catalogue d'ouvrages fort peu édifiants et qui sont très-probablement supposés, en grande partie du moins. Voici les titres de cette bibliothèque *infernale;* nous n'avons rencontré sur aucun catalogue

1. Qu'il nous soit permis de placer ici une observation. On connaît six ou sept éditions du libelle intitulé : *les Amours d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, avec Monsieur le C. de R., véritable père de Louis XIV*. Dans une de ces éditions (*Cologne*, 1696), on a remplacé les initiales par les mots *M. le cardinal de Richelieu*, chose absurde, car le cardinal ne figure nullement dans cette relation. Le savant auteur du *Manuel du Libraire* observe « qu'il n'est pas plus exact peut-être de dire que les initiales désignent le comte de Rivière. » Nous pouvons mentionner un autre personnage auquel la lettre R s'applique aussi et que la chronique scandaleuse signala comme ayant été écouté d'Anne d'Autriche. Transcrivons ce qu'on lit à cet égard dans un ouvrage peu connu en France : *les Portraits historiques des Hommes illustres de Danemarck*, par Tycho Hoffmann, 1746 (t. II, p. 35) : « Un capucin, nommé Joseph, fit savoir au cardinal de Richelieu que la Reine lui avoit confessé, entre autres péchés, d'avoir conçu tant de tendresse pour un officier étranger, nommé Rantzau, qu'elle ne pouvoit s'empêcher de penser fort souvent à lui. Le cardinal, capable de tout, trouva moyen par sa nièce, alors dame d'honneur, de faire parler Rantzau seul à la Reine. Cet entretien eut un tel effet que, à ce qu'on prétend, il contribua plus à la naissance de Louis XIV qu'un mariage de vingt-trois ans avec le Roi. »

les ouvrages qu'elle signale; il est vrai que ce sont là des livres dont on n'avoue guère la possession.

« La Chasteté féconde, nouvelle curieuse.

« Le Bouc en chaleur.

« Le Passe-partout des Jésuites, nouvelle galante.

« La Prison éclairée, ou l'Ouverture du petit guichet.

« Le Journalier des Feuillantines.

« Les Prouesses des chevaliers de Saint-Laurent.

« Règles et statuts de l'abbaye de Congne-au-fonds.

« Recueil des remèdes contre l'embonpoint dangereux, composé pour la commodité des dames religieuses de Saint-George.

« L'Orviétan apostolique, composé par les quatre mendiants, *ex præcepto Sanctissimi*.

« Le Passe-temps des Abbez.

« La Religion de Scaramouche.

« Le Vatican languissant.

« L'Entretien du pape et du diable, en vers burlesques.

« Le Monopole du purgatoire.

« Le Diable défiguré, avec figures.

« Le Coupe-cu des moines. » Ce dernier titre rappelle qu'une édition du *Moyen de parvenir*, attribué à Béroalde de Verville, a paru sous le titre de : *le Coupe-cul de la mélancolie*, Parme (Hollande), 1698.

Nous laissons aux amateurs de la littérature pornographique le soin de décider s'il s'agit là de volumes réels ou d'écrits supposés.

Vers la fin du dix-septième siècle, le théâtre eut recours à l'annonce d'ouvrages imaginaires.

Un écrivain dramatique, homme d'esprit, mais d'humeur gasconne, Palaprat, s'attribua l'invention des *Bibliothèques supposées*, dont il y avait déjà tant d'exemples. Dans son *Discours sur la grandeur*, à propos des petites pièces qu'il faisait impromptu pour les petites fêtes du château d'Anet, il s'exprime ainsi : « Pour soulager la mémoire des acteurs, j'imaginai pour leur rôle tout ce qui pouvait être lu avec grâce et en action, comme *lettres*, *titres de livres*, *enseignes de boutiques*, etc., et par là j'ose me vanter d'avoir donné l'idée de ce qu'on a appelé depuis lors dans le monde *Logements* et *Bibliothèques*, qu'on a tant promenés sur les théâtres et ailleurs. »

Les recherches érudites de M. Fournier nous permettent de signaler : *Les Intrigues d'Arlequin aux Champs-Élysées*, comédie en trois actes, insérée dans le *Théâtre italien* de Gherardi (t. II), comme attribuant à d'illustres personnages de l'antiquité des écrits qui jusqu'à présent n'ont pas été retrouvés.

« La Manière de bien faire un fichu, par Aristote.

« L'Art de bien curer les puits, par Démocrite.

« De l'invention de ramoner les cheminées, par Agrippa.

« Secrets contre l'assoupissement et contre le sommeil trop profond, par un homme qui dort beaucoup. »

L'*Opéra de campagne*, par Dufresny, présente un catalogue du même genre, mais où il y a un peu plus d'esprit :

« La Femme solitaire au milieu de Paris, en l'absence des officiers.

« Vernis de la Chine pour le teint des femmes; ce vernis est à l'épreuve de l'haleine des hommes.

« Dictionnaire in-folio qui contient les principales pièces qui composent la coëffure d'une femme.

« Traité astrologique qui prouve la conjonction de Vénus et de la Lune dans la tête de certaines femmes. »

Les Souffleurs, autre comédie dont Gherardi a également enrichi son recueil, nous offre le passage suivant :

« Je suis bien sûr que vous n'avez pas vu les Remontrances de Guillot le Savetier au grand Mogol; le Dialogue du crapaud et de la grenouille, touchant les hautes sciences; le Serin des Canaries; le Dogue d'Angleterre; le Char d'Espagne; les subtils Entretiens de l'Ane avec le Bœuf; les sérieuses Réflexions de la Truie sur la grande projection.

« Douze tomes in-folio qui ont pour titre : l'OEuf qui fit la poule, ou la Poule qui fit l'œuf; le Testament olographe de l'Empereur dans la Lune; les Discours véridiques de messire Harang Sor le Hollandois, et de dame Olive de Provence, sa femme; les trois cents volumes en langue arabesque de Ben-Gésid Almansor Abder-Karab. »

N'oublions pas que dans *Arlequin, Doue d'An-*

gleterre (même théâtre, t. III) on trouve signalé comme existant un livre qui pourrait sans doute être encore de nos jours consulté avec profit; car « il enseigne les droits de l'ignoromancie, fourbonomancie et gloutonomancie, lesquelles sont fort usitées en ce temps. »

Notons aussi que dans le *Convitato di Pietra*, représenté par les comédiens italiens en 1657, et l'un des premiers essais de ce *Convié de Pierre*, qui eut tant de succès au théâtre, Arlequin disait se rappeler ce qu'il avait lu dans le traité qu'avait écrit Homère sur les moyens à employer pour empêcher les grenouilles de s'enrhumer.

Une *liste des livres imaginaires qui furent affichez mardi dernier* se trouve dans *Arlequin misanthrope*, 1696, act. 1, sc. 4 (également dans le *Théâtre italien* de Gherardi, t. VI, p. 510). Un *Dictionnaire du monde, nécessaire à tous les gens aimables qui veulent ruiner les femmes, composé par un gentilhomme florentin, revu par deux chevaliers gascons*, est indiqué dans la *Comédie des tuteurs*. Dans celle du *Bel esprit* (t. V, p. 134), il est fait mention du *Traité de pharmacie* et des *Œuvres posthumes de M. Canule*.

Nous n'avons pas besoin de rappeler le fameux *Chapitre des chapeaux*, si plaisamment attribué à Aristote dans le *Médecin malgré lui*, et dans le *Festin de Pierre*, la *Cabale* de cet illustre philosophe, si bien au fait de ce qui concerne le tabac. Tout le monde ne sait-il pas son Molière par cœur ?

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Une *Bibliothèque satirique*, comprenant divers ouvrages imaginaires, circula à l'époque de la Régence, et Mathieu Marais l'a transcrite, à la date de 1722, dans son *Journal* qu'a publié la *Revue rétrospective*, dirigée par M. Taschereau ; tout lecteur un peu au fait de l'histoire anecdotique des temps comprendra ce qu'il y a de malignité dans les titres suivants :

« L'Art de mener les maris par le nez, par le marquis de Scotti, dédié à la reine d'Espagne.

« L'Art de diviser les hommes à l'infini et le secret de profiter de leur division, par le duc d'Orléans.

« Nouveau traité des infiniment petits, dédié aux grands de la cour de France, par un auteur anonyme.

« Traité des jubilés et des indulgences plénières, par la présidente Fillon, dédié au cardinal Dubois. »

Il ne nous a pas été donné de rencontrer un livret indiqué au catalogue Leber, n° 3250 : *Bibliothé des jésuites, ou catalogue des ouvrages nouvellement composés par ces* pères.

La première période du règne de Louis XV a fourni matière à un *Catalogue de livres nouveaux* inséré dans les *Mélanges historiques, satiriques et*

anecdotiques, publié sous le nom de M. de Boisjourdain, *Paris*, 1807, 3 vol. in-8, et qui forment une compilation où l'on trouve quelques morceaux assez curieux.

Nous mentionnerons ces livres nouveaux, en y joignant les annotations qui les accompagnent :

« L'Histoire des trois sœurs, par le roi Louis XV. »

(La comtesse de Vintimille, madame de Mailly et madame de La Tournelle; toutes trois successivement maîtresses du roi.)

« Les faits des grands hommes qui ont mérité le bâton de maréchal de France par des actions héroïques, dédiés au duc de Grammont par le duc d'Harcourt. »

(En mémoire de la journée de Dettingen que le duc de Grammont engagea mal à propos le 29 juin 1743.)

« Traité de l'utilité de savoir nager, par un soldat aux gardes. »

(Les soldats aux gardes se sauvèrent; une partie passa le Mein à la nage; plusieurs se noyèrent, mais on leur avait fait essuyer mal à propos trois décharges sans leur permettre de tirer. On leur donna dans l'armée le surnom de *Canards du Mein*, et ce sobriquet fut la cause de rixes et de duels multipliés.)

« La fable des rats tenant conseil contre le chat, dédiée au cardinal Tencin par les autres ministres. »

(Le cardinal Tencin visait au ministère après la mort du cardinal de Fleury, mais il n'y a pas réussi, à la grande satisfaction des autres ministres.)

« L'Histoire de la conquête de France par Henri V, roi d'Angleterre, dédiée à Sa Majesté Britannique, par le comte de Stairs. »

(Milord Stairs, cerveau brûlé, général anglais, en voulait à Calais, Dunkerque, et à toute la côte de la Manche.)

« Traité de la retraite et des occupations du roi Jacques II à Saint-Germain-en-Laye, dédié à l'Empereur par le prince Charles. »

(L'Électeur de Bavière, dépouillé de ses États, se trouvait réduit à rien et prêt à faire le second tome du roi d'Angleterre Jacques II.)

« Les Amusements de la vie champêtre, par M. le maréchal de Broglie. »

(Le maréchal de Broglie, après avoir fait des prodiges de valeur à la défense de Prague, fut sacrifié, ayant déplu à l'Empereur pour avoir été vrai, et envoyé à sa terre de Chambroge.)

« Les Instructions politiques d'une reine à ses enfants, en forme de dépêches, par la reine d'Espagne, dédiées à don Philippe. »

(C'est la reine d'Espagne qui dirige toutes les instructions pour parvenir à l'établissement de don Philippe. Elle est élève en politique du cardinal Alberoni, et, de plus, Italienne.)

« Traité des conquêtes, et Ballets héroïques représentés à Chambéry avec des décorations françaises. »

(Don Philippe, après la conquête de la Savoie, tenait sa cour à Chambéry, où il a reçu les hom-

mages et le serment de fidélité, en attendant que nous puissions le faire pénétrer en Italie.)

Cette liste est accompagnée d'une plaisanterie du même genre; elle signale des comédies représentées au mois d'août 1744 sur les théâtres des diverses cours de l'Europe :

« A Prague, les comédiens du roi de Prusse jouent, avec permission du roi de Pologne, le *Retour imprévu* et l'*Embarras des richesses*.

(Allusion à l'invasion des États de l'Électeur de Saxe, roi de Pologne, par les Prussiens qui y levèrent des contributions énormes.)

« Les comédiens des États Généraux jouent, sur le théâtre de la Haye, le *Tardif*, comédie, suivie du *Mariage mal assorti*. Ils donneront bientôt *Pensez-y-bien*, comédie nouvellement dédiée aux États Généraux par un associé des Académies de Berlin et de Paris. »

(Les longues délibérations des Hollandais leur ont fait attribuer la comédie imaginaire du *Tardif;* leur alliance avec l'Angleterre les a engagés dans une guerre où ils pouvaient très-bien ne pas intervenir, et les événements de 1745 à 1748 ont justifié le conseil qu'on leur donnait de réfléchir mûrement à ce qu'ils faisaient.)

Un roman un peu satirique, attribué à l'abbé Porée et fort oublié aujourd'hui, *Don Ranuccio d'Alétès* (1729), indique, tome II, p. 22, diverses comédies imaginaires : « la *Mort d'Arius*, tragédie très-édifiante, quoiqu'un peu polissone, l'*Ane de*

Balaam ou le prédicateur ignorant, les *Visionnaires ou les inquisiteurs gaulois*, l'*Hérétique malgré lui*, les *Stygmates de Marie d'Agréda.* »

L'abbé Desfontaines, le fougueux adversaire de Voltaire, publia, en 1731, sous le nom d'un *avocat de province*, un *Dictionnaire néologique*, justement oublié, auquel il joignit un *Éloge historique de Pantaléon Phœbus;* le catalogue des ouvrages de Phœbus trouvés après sa mort dans son cabinet est encore une série de traits satiriques dirigés contre des littérateurs assez peu lus aujourd'hui :

« Septième tragédie d'OEdipe, selon les règles nouvelles de l'oracle [1].

« Éloges funèbres de plusieurs hommes illustres, d'un style enjoué et épigrammatique [2].

« Nouvelle traduction de Salluste, avec des notes cosmographiques et énigmatiques qui composeront cinq volumes in-folio, format d'atlas. (Certains libraires imprimeront ce livre par souscription, supposé qu'il ne vaille rien [3].)

« Système nouveau sur toutes choses, et la Défaite du Sens commun par le Paradoxe [4].

« L'Art d'écrire en françois, pour n'être entendu que des Allemands.

« Le Secret de parler vers en prose et prose en vers.

« Dissertation sur la multitude des mauvais livres,

1. Titre fabriqué pour se moquer de l'*OEdipe* de La Motte.
2. Ceci regarde Fontenelle.
3. C'est peut-être le *César* de l'abbé de Vaugrau.
4. Ce trait, ainsi que les deux suivants, est dirigé contre La Motte.

pour en augmenter le nombre et prouver que c'est une chose fort utile au public, malgré le préjugé vulgaire.

« Lettres galantes du chevalier de H***, à l'usage des beaux esprits de la province, pour servir de second tome à celles qui ont déjà paru.

« La Torpille du Parnasse, ou le Poëte ci-devant à la mode, oraison funèbre de trois grands auteurs morts de leur vivant[1], avec leur apothéose en prose rimée.

« Arlequin métaphysicien, comédie[2].

« Parallèle du théologien brillant et de l'historien précieux[3].

« Système incompréhensible d'un philosophe gascon sur l'ordre et le mouvement des parties du monde et sur la gravité du corps[4].

« Le Héros des traducteurs, ou l'Auteur espagnol tourné en françois et en ridicule.

« La Femme sage, c'est-à-dire la Femme universelle, suite de l'Homme universel de Gracien ou de l'*El Discreto*.

« Traité de la critique prudente et charitable, et des moyens d'en profiter. »

L'avocat Barbier, dans son curieux journal publié par la Societé de l'histoire de France, indique,

1. Ceci rappelle deux vers de Marie-Joseph Chénier :

Tenez, vous croyez vivre? On se trompe souvent :
Vous êtes morts, très-morts, et Voltaire est vivant.

2. Marivaux est ici sous-entendu.
3. L'abbé Hauteville et le P. Catrou, jésuite.
4. Le P. Castel, jésuite.

tome III, p. 109, sous le titre de *Rapsodies, livres imprimés à Utrecht en* 1735, des ouvrages dont les titres sont autant de satires contre des personnages de l'époque.

Un de ces livrets, comme le dix-huitième siècle en enfanta un grand nombre, les *Lettres infernales* (*Aux Enfers*, 1740), offre un *Catalogue des livres nouveaux, de l'imprimerie souterraine*, mais les auteurs infernaux n'étaient pas fort spirituels, si l'on doit les juger par les titres de leurs écrits; nous nous en tiendrons à en mentionner un petit nombre :

« Abrégé de la démonographie ou le détail de l'intérieur de chaque ménage, dédié aux maris confrères du Mont des Martyrs.

« Traduction des Institutes de Justinien en langue vulgaire, pour le soulagement des magistrats qui n'entendent pas le latin.

« Manière de faire aux dames des corps de jupes à ressorts, qui fait aller l'amble à une gorge, le trot aux amants, et le galop à leur bourse; de l'invention d'un tailleur de l'Opéra. Petit volume in-16, augmenté d'une petite explication sur l'art de faire des robes qu'on peut fripper et chiffonner sans qu'il y paraisse.

« Topographie du visage des dames, ou l'art d'y placer des mouches régulièrement[1], avec une disser-

1. Une collection de pièces de vers, publiée à l'époque de Louis XIV et connue sous le nom de *Recueil de Sercy* (elle fut mise au jour par ce libraire), indique un « Traité très-excellent de la situation des mouches sur le visage des dames. »

tation sur les différentes manières de rire de bonne grâce. »

Nous rangeons aussi parmi les livres imaginaires celui que mentionne Chevrier dans son *Colporteur :* « un Dictionnaire piémontais traduit du saxon, qui apprend l'art de filer la carte, c'est-à-dire de convertir adroitement la perte en gain. »

Une compilation facétieuse, qui a joui d'une vogue attestée par des éditions assez nombreuses et qui est loin pourtant d'être bien amusante, l'*Art de désopiler la rate*, attribué au libraire Panckoucke, nous présente le Catalogue de la bibliothèque d'une dévote à la mode. Cette production de la fin du dix-septième siècle est contemporaine des disputes sur le quiétisme. Nous transcrirons quelques-uns de ces titres où la malice se cache sous un voile bien facile à percer :

« Méthode simple et facile pour apprendre l'oraison sans y penser, par Malaval[1]. A Cambray, chez Pierre Guyon, rue du Temps perdu, au docteur Molinos.

« Diverses Méditations composées de pensées creuses, d'affections sèches et de résolutions en l'air

1. Malaval, mort en 1719, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, avait adopté les principes d'une spiritualité trop raffinée, et un de ses ouvrages : *Pratique facile pour élever l'âme à la contemplation* (Paris, 1670), fut condamné à Rome. Le nom de Cambray est une allusion qui s'explique d'elle-même. Fénelon était, personne ne l'ignore, archevêque de cette ville. Quant à Mme Guyon, elle est restée célèbre comme ayant provoqué la querelle du quiétisme. Ses opinions et son talent (car elle en avait) ont attiré de nos jours

par Nicolas l'Abstrait. A Lunebourg, chez Christophe Rêveur, rue des Rats, à l'Arbalète.

« Réflexions consolantes et édifiantes sur les bonnes qualités et sur les défauts du prochain, par sœur Sainte-Justine. A Sienne, chez la veuve Philactie, rue du Paon, aux Deux-Balances.

« Élévation du cœur à Dieu et au cher Père directeur, par sœur Agnès. A Spire, chez Joseph Aimable, rue du Cœur-Volant, aux Séraphins.

« Les doux entretiens des directeurs et des pénitentes, par Jacqueline Musard. A Xaintes, chez Jean l'Attrayant, à la Pie.

« Les innocentes jalousies des dévotes sur leur bien-aimé directeur, par Hélène Galand. A Digne, chez Urbain Gentil, rue des Trois-Maries, aux Bons-Cœurs.

« La meilleure manière de faire des confitures, sirops, ratafias, pour le directeur, par Catherine Sucrion. A Verdun, chez la veuve La Violette, rue des Amandiers, au Gros-Citron.

« Les extases artificielles des dévotes, avec le secret de tromper ceux qui le veulent bien, par Charlotte Deratée. A Ostende, chez Nicole Matois, rue du Renard, au Charlatan.

l'attention de plusieurs écrivains. Consulter un article de M. Dessalles-Régis dans la *Revue de Paris* (3e série, t. XIV), et un autre signé F. dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, février 1852, p. 149-176. L'Angleterre a pris part à ce travail d'investigation; C. Upham a publié en 1853 un volume sur la vie et les doctrines de Mme Guyon; diverses *reviews* ont rendu compte de ce travail, et le poëte Cowper a traduit quelques-uns des écrits de l'amie de Fénelon.

« Traité de l'obligation dans laquelle sont les dévotes de ménager leur santé aux dépens de leur conscience et pour la plus grande gloire de Dieu, par Jean Doucet. A Bénévent, chez Gaspard Minaudin, rue Vivienne, à la Rose.

« Secret infaillible pour cacher ses défauts et faire montre des vertus qu'on n'a pas et qu'on n'a pas envie d'acquérir, par Perrette de Fourbin. A Crespy, chez la veuve Platrice, rue des Blancs-Manteaux, au Masque.

« L'accord du luxe, du jeu, du plaisir et de la vie mondaine avec la plus sublime dévotion, par Étienne Mélange. A Tournay, chez Françoise Amphibie, rue des Deux-Portes, au Tournesol.

« La métamorphose des pèlerinages des dévotes en parties de plaisir, par sœur Thérèse Trottin. A la Bonne Table, chez la veuve Gaillard, rue Champ-Fleury, au Moulin de Javelle.

« L'Art de dire à confesse très-peu de chose en beaucoup de paroles, par Denise l'Entortillée. A Tournus, chez Pancrace Loisir, rue Michel-le-Comte, au Grand-Cercle[1].

« La grace spirituelle pour guinder du premier bond les âmes dévotes par delà le troisième ciel, par le père Elie de l'Ascension. A Lunéville, chez

1. On trouvera, dans l'*Histoire des livres populaires*, par M. Charles Nisard, l'extrait d'un livret contenant la singulière confession d'une bavarde. Cette impitoyable parleuse, qui oublie de s'accuser elle-même, tout en accusant ses voisins, se retrouve dans un petit volume curieux : l'*Accusation correcte du vray pénitent*, par le P. Chauvaud, 1676, in-12.

Mathurin Dépêche, rue des Portes, à la Manivelle.

« Le Secret d'achalander un confessionnal et d'y attirer des poulettes grasses, par le Père Journal de la Visitation. A Monaco, chez Daniel Blondin, rue des Déchargeurs, à la Pierre-d'Aimant.

« La Boussole des dévotes désorientées, ou Tours d'adresse pour se disculper aux dépens de la vérité, sans mentir, par Véronique Double. A Mantes, chez la veuve Radegonde, rue des Douze-Portes, à l'Éponge.

« Cérémonial du grand ordre des dévotes, avec des instructions très-utiles sur les gestes et les tons de voix, et une manière de tourner les yeux, par Antoinette de Beauregard. A Aire, chez Barbe Grimacière, rue des Singes, au Compas.

« Le Labyrinthe de la dévotion à la mode et le moyen de trouver Dieu où l'on sait qu'il n'est pas, par Scholastique Guignard. A Tours, chez René Court-en-vain, rue Pirouette, au Merle-Blanc.

« La Musette mystique pour égayer les dévotes atrabilaires et hypocondriaques, par le Père des Sept Allégresses. A Rieux, chez la veuve Pantaléon Jodelet, rue de la Harpe, au Violon.

« Les Allumettes de la dévotion, par Laurent Gelé. A Ardres, chez Mathieu Dufour, rue Jean Tison, à la Pierre à fusil.

« Le Moutardier spirituel[1] pour réveiller l'appétit

1. Il existe en effet un ouvrage ayant pour titre : *le Moutardier spirituelle* (sic) *qui fait esternuer les âmes dévotes constipées dans la*

aux dévotes dégoûtées, par Balthazar Verjus. A Salins, chez Roger Le Poivre, rue Jean Pain-Mollet, à l'Orange.

« La Médecine spirituelle, ou l'Art de guérir en un instant toutes les maladies de l'âme sans purgation et sans saignée, par le Père Benjamin. A Dole, chez Thomas Anodin, rue du Mouton.

« Secret spécifique pour rajeunir les vieilles dévotes, par Guillaume Fardel. A Alby, chez la veuve Jouvence, rue du Plâtre, aux Dents d'ivoire. »

N'oublions pas la *Bibliothèque des Petits-Maîtres, au Palais-Royal, chez la petite Lolo, marchande de galanterie, à la Frivolité*, 1743. On y rencontre le catalogue des ouvrages qui formaient la bibliothèque de l'abbé de Pimponville ; ils sont au nombre de 24, mais il suffira d'en signaler quelques-uns :

« Encyclopédie perruquière, en 7300 cahiers.

« Traité des perruques depuis Midas.

dévotion, avec la Seringue du même auteur ; Cologne, P. Marteau. Le savant auteur du *Manuel du Libraire* parle *de visu* de cet opuscule fort rare qui, sous un titre fait à plaisir, renferme un opuscule très-plat et très-ordurier. Nous n'avons jamais vu ce *Moutardier*, mais il est porté au catalogue Lambert, nº 1883. Quant à la *Tabatière spirituelle pour faire éternuer les âmes dévotes vers le Sauveur*, et à la *Seringue spirituelle pour les âmes constipées en dévotion*, leur existence est très-douteuse. M. Peignot a rapporté un passage de la *Seringue*, mais il l'a trouvé dans une facétie qui n'a rien de sérieux : *le Sermon du R. P. Protoplaste de Zorobabel* (attribué à Fléchier) ; facétie qui mentionne d'autres productions du même genre : l'*Encensoir fumant des paroles mystiques de la benoite éternité*, par le Père Pancrace de Romorantin ; le *Capucin botté, chaussé, esperonné, allant tout droit en paradis*, par le Père Pantaléon de Carpofores.

« Les Breloques ou les grelots de la Folie, contenant une énumération complète de toutes les breloques imaginables depuis le pucelage jusqu'au greluchon.

« L'Art de dématérialiser les petits-maîtres allemands, hollandais, russes et chinois.

« La Raison des femmes, livre blanc, par un célèbre rieniste des espaces imaginaires.

« Les statuts et règlements de l'ordre élégantissime du papillonage, persifflage, rossignolage, etc., par l'urbanissime superlicocantiosissime Zephiloret, 100 volumes in-folio, format d'atlas.

« Examen de cette question : Si les femmes doivent encore faire des enfants, par J. J. Rousseau, citoyen de Genève.

« Traité de l'attaque et de la défense des ruelles.

« *Comédies :*

« L'École des petits-maîtres.

« La Duperie des petites-maîtresses.

« Les Orgies d'Amathonte.

« L'Art de tromper décemment et d'être dupé avec honneur. »

Un littérateur mort en 1792, après avoir été successivement acteur, chirurgien, dentiste (il fut placé à ce titre auprès du roi de Pologne, Stanislas, le jour même où le prince perdit sa dernière dent) et directeur de théâtre, Lécluse, imitateur souvent heureux de Vadé, a composé dans le genre poissard un écrit intitulé : *les Déjeuners de la Rapée* (à la Grenouillère, sans date, in-12), plusieurs fois réimprimé; il y place un extrait de l'inventaire des

meubles et effets trouvés dans le magasin d'une des harangères de la Halle ; on y voit figurer :

« Un ballot de livres fort curieux, imprimés dans le royaume de la Lune, dont voici les titres :

« *Traité des accommodemens*, par Gripis, procureur.

« *Traité de la compassion et de l'humanité*, par P. Tigre, sergent.

« *Traité de la modestie*, convenable aux filles et aux femmes, par une comédienne.

« *Traité du bon sens*, par Mathurin l'Écervelé, doyen des Petites-Maisons.

« *Un traité d'optique*, enrichi de figures, par Nicolas Clairvoyant, bourgeois des Quinze-Vingts.

« Plusieurs autres grands traités sur différents sujets, en un petit volume, savoir :

« De la constance du François dans la manière de s'habiller.

« De la bonne foi des Italiens.

« De l'humilité des Espagnols et des Gascons.

« De la sobriété des Allemands et des Polonais.

« De la propreté des Hybernois.

« De la politesse des Suisses et des Flamands.

« Du désintéressement des Normands.

« De la subtilité d'esprit des Champenois.

« De la bravoure des Parisiens.

« De la modération des Bretons. »

Nous ne connaissons que de titre une pièce qui vit le jour à Bruxelles vers 1775 et qui était inspirée par de petites rivalités littéraires : *Catalogue*

des livres de fonds de Messieurs Emmanuel et Kyrie, très célèbres libraires.

A la suite d'une pièce facétieuse de l'avocat Coqueley : *Monsieur Cassandre, ou les Effets de l'amour et du verd-de-gris*, 1768, nous avons retrouvé un *Catalogue des ouvrages du même auteur qui sont sous presse;* les plus remarquables sont : *Suzanne à l'hôpital*, drame en trois actes ; *les Angoisses du sentiment, ou la Sensibilité à l'épreuve*, roman en deux volumes ; *Traité complet de la ponctuation, ou Moyen de tirer le plus grand parti des signes de suspension dans le discours*, 2 vol. in-8.

Les *Mémoires de l'Académie d'Asnières* (à Neufchâtel, et à Paris, chez Belin, 1783, 3 vol. in-18), ont aussi leur petite nomenclature de livres imaginaires (t. II, p. 101). Nous y trouvons indiqués, avec les éloges des docteurs Asinot Scudery, Niais Macaron, Diafoirus, Purgon, Clistorel, Fleurant, et du bachelier Faquinot, les écrits supposés de tous ces docteurs plus qu'apocryphes.

Le recueil de Bachaumont, si connu sous le titre de *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*, renferme, t. XIV, p. 372, une facétie intitulée : *Annonces, affiches et avis divers, ou Journal général de France.* C'est une satire beaucoup trop libre contre des actrices de l'époque et des femmes à la mode. Nous nous contenterons de citer les titres de quelques livres :

« *L'Art de faire de l'esprit et d'y mêler celui des autres*, par Mlle Arnoux (*Sophie Arnould*), rue des Deux-Portes, à la Ménagerie.

« *L'Art de composer sa figure et de rétrécir sa bouche, aux dépens du reste.*

« *Traité d'ostéologie, ou le Squelette des Grâces*, par Mlle Guimard, rue de la Planche, à l'Arbre-sec. »

Il faut ranger parmi les livres imaginaires ceux qu'un littérateur très-médiocre, Mérard de Saint-Just, eut la fantaisie de placer dans le *Catalogue des livres en très-petit nombre, composant sa bibliothèque*. Il y enregistre des éditions qui n'ont jamais existé, notamment le Voltaire de Kehl, 40 volumes grand in-4°, papier velin, reliés en maroquin violet doublé de satin blanc. Ce catalogue, imprimé en 1783, chez Didot l'aîné, et comprenant en tout 521 articles, est d'ailleurs curieux.

Un libelliste impudent et méprisable, Théveneau de Morande, enregistra dans un de ses pamphlets (*Mélanges confus sur des matières fort claires, imprimés sous le soleil*) plusieurs ouvrages imaginaires dont les titres sont des attaques contre divers personnages de l'époque.

Un écrivain qui fit un peu de bruit dans les premières années de la Révolution, quoiqu'il n'eût qu'un talent bien secondaire, Gorsas, publia, en 1783, sous le titre de *l'Ane promeneur*, un écrit satirique qui voulait être bien méchant et qui est fort ennuyeux. Il nous appartient toutefois, puisqu'on y rencontre

le *Catalogue des ouvrages qu'on trouve chez Démocrite, imprimeur-libraire de S. A. Sérénissime Falot Momus, au Grelot de la Folie :*

« Le Jeanotisme ou les C'en est[1].

« Les OEuvres de M. de Verte-Allure, édition de Kehl[2].

« Richard Cœur-de-Lion, ou Figaro II.

« Les OEuvres de Gribouille, ou les Vessies pour des lanternes.

« Le Baiser magnétique, ou la Tête perdue et retrouvée.

C'est un amour, une folie!
Chacun voudroit l'avoir à soi.

(Ce n'est pas la pièce.)

« Le Mesmero-digitisme, ou Traité de l'art d'attraper l'argent des niais, et de guérir les boiteux de la berlue.

« Les Lunes de mon cousin[3].... ce grand homme (on dit comme ça que c'est bien drôle).

1. On sait quelle vogue obtinrent pendant quelques années sur les petits théâtres de Paris les pièces où figurait le personnage niais et trivial de Janot. Dorvigny fut l'inventeur de ce type; sa première pièce eut plus de deux cents représentations; elle fut jouée à la cour et rapporta des sommes fabuleuses aux directeurs de théâtres, tandis que l'auteur ne toucha guère que deux cents francs. Cinq pièces, où figurent Janot, sont énumérées au *Catalogue de la bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne, n° 3239.

2. Allusion à la grande édition des œuvres de Voltaire que Beaumarchais avait entreprise à Kehl, en face de Strasbourg, et qui n'aurait pu alors s'effectuer en France.

3. Beffroy de Regny, connu sous le nom du *Cousin Jacques*; il publia, de 1785 à 1790, un ouvrage périodique intitulé : *les Lunes du cousin Jacques*, qui, avec sa continuation : *le Courrier des Pla-*

« L'Icariologie, ou l'Art de faire des discours en l'air et de se casser le cou à terre.

« Le Chat-botté, ou la Saboterie élastique.

« Le Juif-errant qui guérit gratis les femmes de la coqueluche, et la donne aux maris gratis aussi.

« La Harpie, ou Moyen de changer les Têtes, et de faire tourner les girouettes.

« Les Étrilles des Petits-Maîtres, édition de Montmartre.

« Les Ç'en est, ç'en était, ç'en a été et ç'en sera. Ouvrage périodique qui paraît tous les mardis et vendredis.

Sous presse :

« Notes marginales sur Jean-Baptiste Rousseau, appelé par corruption le grand Rousseau. Ouvrage trouvé par hasard dans une partie de ce qu'on appelle un *lot de livres* acheté dans un inventaire de fripperie par un juré connaisseur.

« Molière, revu et mis en bon françois, par le même, etc. . . . .

« Macaronica et luculentissima dissertatio Nicoleti de optimo et gallicissimo usu pirouetandi, aerostandi et degringolandi ad instar infelicissimi Michaelis Morini qui volens denichare pias :

« De brancha in brancham degringolat, atque facit pouf. »

En 1789, on vit surgir la *Bibliothèque de la cour*

nètes, folie périodique dédiée à la lune, remplit vingt-deux volumes. M. Monselet a consacré une notice à Beffroy dans le curieux ouvrage qu'il a intitulé : *les Oubliés et les Dédaignés*, 1857, 2 vol. in-12.

et de la ville, brochure de 16 pages ; c'est une liste de noms de familles célèbres, ils sont suivis du titre d'un livre supposé, qui sert à qualifier chaque personnage.

Les orages de la Révolution éclatent, et quelques listes d'ouvrages imaginaires se montrent pour frapper les divers partis.

Le *Petit Gautier*, journal royaliste, annonce, dans son numéro du 11 janvier 1791, plusieurs publications nouvelles : *Le Gentilhomme bourgeois*, comédie-parade, par M. de Montmorency ; *le Dernier éveillé*, par M. de La Fayette ; *Bon chien chasse de racc, ou le fils vaudra le père, conte qui n'en est pas un*, par le duc de Chartres. D'un autre côté, on entend les terribles cris du *Père Duchesne ;* il met au jour son *Calendrier*, ou *le Prophète sac à diable, almanach pour la présente année* 1791, *contenant la liste d'une grande partie des citoyens jean f.... actifs, éligibles, et volontaires bleus, et d'une certaine quantité de f.... coquines de la capitale.* (Paris, de l'imprimerie du Père Duchesne[1], in-12.)

L'annonce suivante se rencontre dans ce fougueux libelle :

« On vendra, pendant l'année 1791, à l'Hôtel de

1. Tout ce qui concerne la bibliographie des nombreux écrits publiés sous le nom du Père Duchesne, lesquels émanaient parfois de sources bien différentes, se trouve exposé avec clarté dans un livre mis au jour en 1859 par M. Charles Brunet, et fort digne de l'attention des amateurs.

Bullion, à la f.... manière, une fameuse bibliothèque dont les articles principaux seront :

« 1° Les Tours de Passe-Passe d'un général à deux visages, édition superbe couverte en maroquin, dorée sur tranche. Prix.... le bonheur du peuple.

« 2° Le Guide-Ane des Juges de paix.

« 3° Le Bilan du duc d'Orléans, ou la N.... de D.... de voie des banqueroutiers ouverte aux Princes.... Prix : les baux des marchands du Palais-Royal.

« 4° L'Art d'attraper 880 000 livres en trois années, brochure intéressante par M..., libraire-escroc des quais. Il en développera les préceptes.

« 5° L'Esprit de Louis XVI, un quart de feuille.... Prix : *gratis*. Encore, n'est-on pas, f...., sûr du débit.

« 6° Les Remords de Marie-Antoinette, une demi-feuille.... Par la sacrée mille b..... ! je suis sûr que personne n'y croira.

« 7° Traité sur l'Envie et l'art de faire fortune, par Sylvain Bailly. Oh ! nom d'un f..... ! excellent ouvrage ! Le b..... s'y connaît.... Prix.... tout ce qu'on voudra.

« 8° La conversion de Mirabeau l'aîné, ouvrage rare. Prix : 1 livre 4 sols.

« 9° Manière adroite de faire bâtir des châteaux aux dépens du public, par D.... Imprimé à Antony. Son auteur est banqueroutier de trois millions. »

La raillerie dont le Père Duchesne donnait l'exem-

ple en faveur des Jacobins fut retournée contre eux. Il existe un opuscule devenu bien rare : *Bibliothèque choisie des Jacobins, ou Catalogue des principaux ouvrages publiés par cette société* (par Nomophile), et à la suite d'un petit volume qu'on ne trouve plus facilement, *Aneries révolutionnaires*, par Cap:...L (Capelle), Paris, an X, in-18, on a placé une liste d'écrits qui sont tous des coups de griffe portés au parti de la république exaltée.

« Essai sur la manière d'enchaîner un peuple libre, tout en chantant la carmagnole, par une société de gens de corde.

« De la nécessité de hurler avec les loups, par T.

« Dissertation sur les heureux effets de la saignée politique, par le même.

« De l'inconvénient des nombres pour les vrais patriotes.

« Des prescriptions légales, ouvrage suivi d'un *Essai sur le feu de file*, par les anciens jurés du tribunal révolutionnaire.

« Conseils pour deviner de quel côté vient le vent, ou l'usage des girouettes perfectionné.

« De la construction des vaisseaux à soupape, ou Moyens économiques de déporter ceux à qui la nation a fait grâce de la vie, par Néron Carrier. »

« Attrape qui peut, ou véritable rédaction de la loi agraire.

« De l'utilité des conspirations imaginaires pour cacher les véritables, par un politique.

« Calcul de la quantité de boue dont on peut être couvert sans que cela paraisse.

« De la nécessité de faire un peu de bien pour acquérir le droit de faire impunément beaucoup de mal. »

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Un pauvre figurant du Vaudeville, qui, poussé sans doute par la misère, mit en 1806 fin à ses jours par un suicide et dont le nom est resté cher aux bibliophiles, grâce aux réimpressions qu'il a données de divers ouvrages facétieux, Caron, enfin, puisqu'il faut le nommer, mit au jour un opuscule intitulé : *le Norac Oniana, contenant les douze mouchoirs, ou le Portefeuille de cabinet, ou tout ce que vous voudrez, par qui bon vous semblera.* L'auteur de cet *ana* y a inséré un *catalogue des livres rares et curieux qu'il possède*[1], inventaire médiocrement piquant, ainsi que le démontre l'extrait que nous plaçons ici :

« Cent volumes in-folio, format d'atlas. Traité du Mariage, dont le premier volume en contient les agréments, et les quatre-vingt-dix-neuf autres les

1. Il est vraisemblable que ce pauvre diable de Caron n'eut jamais à lui qu'un petit nombre de livres, et certainement d'une condition peu brillante. Le luxe des reliures devait lui être parfaitement inconnu. Il avait adopté une sentence qu'il écrivait au feuillet de garde de ses bouquins, et dans laquelle il jouait sur son nom :

M'avoir pour me lire;
Car on s'instruit ainsi.

chagrins et amertumes. Comme je veux m'en défaire, je le propose pour un morceau de pain.

« La Fille perdue dans les rues de Paris. A quelle heure ce pourrait-il être ?

« Traité du Cocuage, dont on ne peut trouver l'origine. Ce qui a été prouvé, c'est que c'est un fruit qui fleurit dans le cœur de la femme et commence à pousser sur le front de son mari. A la fin dudit volume, la recette d'une pommade pour le mari, dont il aura soin de se frotter cinq ou six fois la nuit, pour empêcher que cela ne paraisse.

« De l'Éloquence moderne. Le style m'en a paru si plat que ce volume, quoique in-folio, ne tiendra pas grande place dans ma bibliothèque.

« De la Vérité, sans notes. C'est ce qu'on a pu faire de mieux, crainte de l'obscurcir, car elle n'est déjà que trop obscure.

« Le Voyage de Cythère, avec une carte et le blason : un croissant pour les hommes et des larmes pour les femmes.

« Variétés amusantes, édition nouvelle. Je les nomme *ennuyantes*, car, loin d'être variées, c'est toujours la même chose. »

On trouve, à la suite des *Pamphlets politiques* du fameux Paul-Louis Courrier publiés à Bruxelles, en 1823, un *Avertissement du libraire* (voy. t. I, p. 405 de l'édition de Paris, 1836, 4 vol. in-8), lequel annonce la publication prochaine de diverses brochures de Paul-Louis, toutes excessivement utiles

et prodigieusement agréables; les titres, au nombre de douze, sont empreints d'une malice acérée et se rapportent au jeu des partis, à l'époque des premières années de la Restauration; nous nous contenterons de signaler trois de ces productions imaginaires :

« De l'influence de la Russie sur le chien du garde-champêtre de la commune de Bagnolet.

« De la Pornocratie en France depuis Brennus jusqu'à nos jours, avec une dissertation sur le principe pornocratique dans les gouvernements de l'Europe.

« *Recepi nummos a gogo*, ou Diachylon pour les plaies de la Révolution, aux dépends de qui n'en peut mais. »

Il nous faut maintenant franchir un long intervalle pour arriver à un bibliophile belge, auteur de divers ouvrages estimés sur l'histoire de son pays, sur celle de la ville de Liége notamment, et qui, dans un moment de gaieté, s'amusa à inventer les titres de trois ouvrages anciens qu'il donna comme ayant été imprimés à Liége. Les voici tels qu'ils sont indiqués dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. I, p. 240; ils avaient été forgés avec une adresse remarquable.

« Les Sermons du Desireux qui aspire à suivre le train de nostre doulx Seigneur Jésus-Christ, tournez du latin en françois, à la requeste du noble et courtois M. Jehan, comte de Hornes, prevost de l'eglise de Liege. » — A la fin du volume on lit : « Nouvele-

ment imprimé en la cité de Liege, pour Josse Warnier, par Balthazar de Holongne, typographe juré, demourant en la rue du Faulcon, à l'enseigne des Trois-Roys, près de Nostre-Dame aux Fonts, et a este achevé de imprimer le XXII de juing mil cinq cens et dix-septiesme. » Petit in-4°, sans réclames ni pagination.

« Arnoldi de Fleron, jurisperiti, canonici ecclesiæ Sancti Martini et consiliarii Clementissimi Joanis de Horne, episcopi Leodiensis, Tractatus juridicus de investitura pontificum Leodiorum. » In-4°, sans chiffres ni réclames, mais avec des signatures qui finissent à Z IIII. Le texte finissant au verso du feuillet 140, par ces mots : *Hoc opus impressum est in illustrissima civitate Leodiensium per Lambertum Querici, ad instantiam necnon impensis doctissimi Arnoldi de Fleron, anno Domini MCCCCLXXXIIII, VI Kal. Aug.*

« *La Prognostication de Liege pour l'an MDXLII, traictant de l'ordonement du monde, du compost et du kalendrier, establi par maistre Denys Stevart, phisicien de Sa Grâce Rme l'Evesque de Liege.* » In-16 carré, sans pagination, mais de 79 feuillets, ce qui fait six pages après K IIII, ou un volume de 157 pages. La souscription est : *A Liege, par Quirin de Fleron, tenant sa boutique en la rue du Rouge-Lyon, près des R. F. Prescheurs.*

En 1840, eut lieu une spirituelle mystification bibliographique. M. Chalon, de Mons, s'amusa à lan-

cer dans le public le Catalogue des livres du comte de Fortsas, catalogue imaginaire d'une collection composée d'ouvrages dont il n'existait qu'un seul exemplaire. Prolongée avec beaucoup d'art, cette plaisanterie fit illusion à beaucoup d'amateurs; il y eut des preuves singulières de confiance ou de prévention [1].

Le Catalogue Fortsas est devenu fort difficile à rencontrer; nous le reproduisons comme ce qu'il y a de plus parfait dans le genre des bibliothèques imaginaires. On remarquera la minutieuse exactitude des descriptions, l'avis au public, la notice biographique sur le collectionneur; tout cela est agencé avec une rare habileté.

1. Voir le *Bulletin du bibliophile belge*, t. I, p. 167-169; l'*Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique*, 1841, p. 269-276; les *Supercheries littéraires*, par M. Querard, t. II, p. 87-89.

CATALOGUE

D'UNE TRÈS-RICHE MAIS PEU NOMBREUSE

COLLECTION DE LIVRES

PROVENANT DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE FEU M. LE COMTE J. N. A. DE FORTSAS,

Dont la vente se fera à Binche, le 10 août 1840,

A ONZE HEURES DU MATIN,

En l'étude et par le ministère de Me Mourlon, notaire, rue de l'Église, 9.

CONDITIONS DE LA VENTE.

La vente se fera au comptant, avec augmentation de 10 pour 100 en sus du prix d'adjudication.

On pourra voir et collationner les livres la veille de la vente, depuis trois heures de relevée jusqu'à six. Après l'adjudication, les livres ne seront rendus sous aucun prétexte.

Les personnes qui ne pourraient assister à la vente peuvent avec confiance envoyer leurs commissions à M. Em. Hoyois, *imprimeur-libraire, rue de Nimy, à Mons, qui s'en chargera, moyennant caution solvable pour les personnes avec lesquelles il n'est pas en relation d'affaires. — On est prié d'affranchir les lettres.*

Presque toutes les bibliothèques formées depuis cinquante ans ont été servilement calquées sur la *Bibliographie instructive* de Debure. Il s'en est suivi que les ouvrages présentés par Debure comme rares ou curieux, recherchés, exhumés, conservés,

par les amateurs, se trouvent actuellement partout comme pièces fondamentales, et qu'il est devenu vrai de dire qu'en fait de bouquins, il n'y a rien de si commun que les raretés.

Un goût tout à fait opposé à ce servilisme, une pensée de véritable bibliomane exclusif, avait au contraire présidé au choix de la collection unique que nous exposons aujourd'hui aux enchères.

M. le comte de Fortsas n'admettait sur ses tablettes que des ouvrages inconnus à tous les bibliographes et les catalogistes. C'était sa règle invariable, règle dont il nc s'est départi jamais. Avec un pareil système, on conçoit que la collection formée par lui, bien qu'il y ait consacré pendant quarante ans des sommes considérables, ne peut être fort nombreuse. Mais ce qu'on aura peine à croire, c'est qu'il expulsait impitoyablement de ses rayons des volumes payés au poids de l'or, des volumes qui eussent été l'orgueil des amateurs les plus exigeants, sitôt qu'il apprenait qu'un ouvrage, jusqu'alors inconnu, avait été signalé dans quelque catalogue. Cette triste découverte était indiquée sur son inventaire manuscrit, dans une colonne à ce destinée, par ces mots : *Se trouve mentionné dans tel ou tel ouvrage*, etc., puis, *vendu*, *donné*, ou (chose incroyable si l'on ne savait jusqu'où peut aller la passion des collecteurs exclusifs) *détruit!*

La publication des *Nouvelles Recherches* de Brunet fut pour notre bibliomane un coup bien sensible, et qui sans doute n'aura pas peu contribué à accélérer sa fin : elle lui fit *perdre* en une fois le tiers de sa chère bibliothèque. Depuis lors il semblait

dégoûté des livres et de la vie; il ne fit plus une seule acquisition, mais le Bulletin de Techener venait de temps en temps encore éclaircir les rangs déjà bien dégarnis de son bataillon sacré.

Jean-Népomucène-Auguste Pichauld, comte de Fortsas, né le 24 octobre 1770, à son château de Fortsas, près de Binche, en Hainaut, est décédé au lieu même de sa naissance et dans la chambre où il avait reçu le jour 69 ans auparavant, le 1er septembre 1839. Tout entier à ses livres, il avait vu (ou plutôt il n'avait pas vu) passer trente années de révolutions et de guerres sans se déranger un instant de son occupation favorite, sans sortir en quelque sorte de son sanctuaire. C'est pour lui qu'on aurait dû faire la devise : *Vitam impendere libris.*

CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

DE M. LE COMTE DE FORTSAS.

N. B. — On a cru devoir suivre, pour l'impression de ce Catalogue, l'inventaire manuscrit laissé par le propriétaire de la collection, et reproduire une partie des notes dont chaque article est accompagné. M. de Fortsas inscrivait ses livres pêle-mêle et sans suivre aucun système de bibliographie; pour une bibliothèque si peu nombreuse, une classification était en effet chose assez inutile. L'interruption dans la série des numéros provient des ouvrages successivement expulsés de ses rayons.

---

3. Brief discours d'vn esprit, lequel, sous la forme d'vn cerf, espouuanta moult la citez de Toloze.

A Toloze, chez la veufue Colomiez, 1619, pet. in-8, 77 pages, mar. rouge, fil. (*Thouvenin.*)

Ce petit livre est du fameux démonographe Sébastien Michaelis. Il en parle plusieurs fois dans son *Histoire admirable de la possession et conversion d'une pénitente*, etc., etc.; nouvelle édition, Lyon, 1623, in-8. (Voir p. 291 et suiv.)

4. Relacion d'vn voyage fait en Artois, Flandres et Brabant, en 1625, par Henry de Tocquaille, gentilhomme poiteuin. *Orléans*, Jean Rousseau, 1627, in-12, 292 p., mar. violet à compart. tr. d. (*Vogel.*)

Ce Henry de Tocquaille est le fils du brave capitaine Hercule de Tocquaille, dont l'intrépidité servit si bien Henri IV à la bataille d'Ivry.

7. Histoire de la mort glorieuse du saint martyre (*sic*) Annessens, décapité à Bruxelles, le 19 de septembre 1719, par ordre du tiran (*sic*) Prié. In-8, 50 p., sans lieu ni date, rel. en v. ancien. (*Deux piqûres de vers dans la marge d'en bas.*)

8. Honestes voluptez des plaisirs de la table démonstrées péremptoirement, par maistre Barthologmé Brusile, escuïer, auocat au Présidial d'Angers. *Troye*, chez J. Oudot, 1639, in-12 de 149 p., anc. rel. mar. brun, aux armes de Roquelaure, d. s. tr.

9. Relation véritable de la surprinse de la ville de Montz en Haynaut par le conte (*sic*) Loïs de Nassau. *S. L. N. D.*, pet. in-4, 15 ff. non cotés, mar. vert, dent. tr. d.

Petite pièce très-curieuse et contenant des particularités tout à fait inconnues sur cet épisode de notre révolution du quinzième siècle.

11. Histoire des antiquitez et prérogatives de la ville de Bruges, contenant un grand nombre de chartes et documents inédits des plus curieux, par l'abbé Moussi, prédicateur de S. A. R. *Bruxelles*, Ermens, 1767, in-4 de 722 p.

L'abbé Moussi a composé aussi une Histoire du château de Marimont, que je cherche depuis vingt-cinq ans (11 novembre 1826).

12. Infusion polyglotte par le moyen de laquelle les Wallons acquerront une connaissance parfaite du bas-allemand en moins de six semaines, par V. D. H. *Bruxelles*, Voglet, imprimeur-libraire, 1829, in-8 de 45 p., fig. br.

15. Brevis ac dilucida Flandriæ descriptio, per Jodocum Antonium Makens, etc. *Basileæ*, Jo. Oporinus, 1553, pet. in-8 de 124 p., mar. citron, tr. d. (*Vogel.*)

Ce volume provient de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris. Il a appartenu au fameux Hotman, dont il porte la signature et de nombreuses notes marginales.

17. Constitution du royaume d'Ivetot. 1791, in-32, 97 p., sans lieu (*Paris*), vél. blanc. (*Courteval.*)

Parodie de la Constitution de 1791.

19. Histoire de la Sainte-Ampoule conservée en la Métropole de Rheims, etc., par Dom Camusel. *Rheims*, imp. de Dufour, libraire-juré, MDCCLI, in-8, 122 p., mar. citron, d. s. tr.

Le journal de Verdun parle de cet ouvrage comme ayant été *totalement anéanti.*

23. Assiette et description de la terre et seigneurie de Rummen. Ensemble la lignée et descendance

des seigneurs d'icelle terre, par dom Cornelius Van Scheepdaal. *Maestricht*, Jean Nypels, 1615, pet. in-12, 88 p., et deux planches représentant des monnaies de Rummen; très-riche rel. anc. en satin cramoisi, aux armes de Rummen, brodées en soie et or.

27. Émeranciane, ou la Succession, par B. D. C. T. *Leyde*, 1714, in-12 de 298 p., mar. vert, d. s. tr.

Roman, ou peut-être satire, dont je n'ai pas la clef.

30. Le Sardanapale de ce temps. *A la Sphère*, 1699, in-12 de 304 p., vél. blanc.

Satire hollandaise contre Louis XIV. Cette pièce obscène est de l'infâme et mystérieux Corneille Blessebois, qui se nomme dans l'avant-propos. (Voir, sur ce Blessebois, les *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, p. 368.)

31. Points douteux et contestables dans les généalogies et descendances des principales familles des Pays-Bas (par d'Azevedo). *S. L. N. D.*, in-fol de 88 p., d.-rel.

35. Poésies de carême (du sieur Poisson). *A la Trappe*, chez Lafriture (*Mons*, Henri Bottin), 1779, in-12 de 264 p.; volume inachevé, d.-rel. dos et coins de mar. bleu.

Par François-Auguste Poisson, dit *le Poëte*, né à Mons en 1725, et mort dans la même ville en 1788. Le genre favori de ce poëte montois était la satire et l'épigramme, dont, trop souvent, la méchanceté faisait tout le sel. Non content d'avoir colporté et lu de tous côtés son manuscrit, Poisson, tout comme un autre, voulut se voir imprimé tout vif. Par malheur pour sa gloire, le Conseil eut avis de cette édition clandestine; et comme quelques perruques de ce respectable corps étaient assez maltraitées dans ses rimes, on fit saisir le livre

avant qu'il eût vu le jour. Mon exemplaire, *seul* échappé à la brûlure générale, provient des héritiers de l'auteur.

Poisson était aussi célèbre par ses calembours que par ses vers; et ponr mourir dignement, comme il avait vécu, il voulut finir par *une pointe*. Pendant qu'on lui administrait l'extrême-onction : « Pauvre Poisson, s'écria-t-il, tu est f...., on t'accnmmode à l'huile. »

36. Évangile du citoyen Jésus, purgé des idées aristocratiques et royalistes, et ramené aux vrais principes de la raison, par un bon sans-culotte. *Arras*, an III de la République une et indivisible, in-12 de 168 p.; volume inachevé.

Ce volume, qu'il ne faut pas confondre avec l'évangile Touquet, est l'œuvre du fameux Joseph Lebon. Je tieus mon exemplaire de M. du Rhin, d'Arras, qui l'avait soustrait, chez l'imprimeur, à la destruction *totale* de l'édition, restée inachevée à la chute du féroce évangéliste de la Convention.

40. Mémoire justificatif des PP. de l'oratoire de Jésus de Mons, indignement accusés d'hérésie; où l'on démontre la turpitude et les intrigues de leurs ennemis. *S. L. N. D.*, pet. in-4 de 94 p.

Très-curieux et contenant une foule de personnalités contre les membres du Magistrat d'alors (1690 environ). Bayle, dans ses lettres, regrette de n'avoir pu se procurer ce piquant factum.

43. Les Suites du plaisir, ou Desconfiture du Grand Roi dans les Païs-Bas. *Au Ponent* (*Hollande*), 1686, in-12 de 152 p., fig. mar. noir, d. s. tr.

Libelle d'un cynisme dégoûtant à l'occasinn de la fistule de Louis XIV. Une des figures représente le *derrière royal* sous la forme d'un soleil entouré de rayons, avec la fameuse devise : *Nec pluribus impar*.

46. Les Géorgicques du cygne mantouan, translatées du latin virgilian et réduis en rime françoise. Ensemble vn discours non moins récréatif à qui

tiltre est Le Maluoisin, par Libert Houthem, Liégeois. *A Mons en Haynau*, chez Rutgher Velpius, 1580, in-8 de vii et 128 p.

Encore un oublié par M. Van Hasselt. Houthem est connu par d'autres ouvrages.

47. Disputatio philosophica, qua anonymus probare nititur homines, ante peccatum, sexum non habuisse. *Coloniæ Allobr.*, apud J. Tornaisium, MDCVII, in-4 de 48 p., fig., d.-rel. non rogn.

Cet ouvrage a appartenu à Leibnitz, dont il porte la signature et plusieurs notes autographes.

48. Mes Campagnes aux Pays-Bas, avec la liste, jour par jour, des forteresses que j'ai enlevées à l'arme blanche. Imprimé par moi seul, pour moi seul, à un seul exemplaire, et pour cause. *A B.*, de l'impr. du P. Ch. de***, S. A., in-8 de 202 p., rel. en chagrin vert, avec ferm. à clef, d'argent doré.

Catalogue plus que curieux des bonnes fortunes du Prince de Ligne. Le maréchal de Richelieu lui avait sans doute donné l'idée de ce singulier inventaire.

50. Il Pentamerone del cavalier Giovan Batista Basile, ouero lo Cunto de li cunte, Tratteneminiento de li Peccerille di Gian Alesio Abbattutis. *In Amsterdam*, presso D. Elsevier, 1675, in-12, vél.

52. Hystoire tres plaisante et recreatiue du noble cheulr, le gentil seigneur Gil de Chyn, lequel fist moult grand proeces oultre mer. On les vend a Paris, en la grand salle du palais, au premier pillier, en la boutique de Galliot Dupré, marchant libraire de Luniuersite de Paris, MDXXVI, pet. in-fol. goth. à 2 col., de 54 ff., v. br.

55. Brevet confortatif pour les âmes foibles en dévocion ; ensemble vn brief discours en forme de consolacion touchant les miseres de ce temps, par Charles de Hainin, licentié es droits. *A Tournay*, chez Adrien Quinquet, MDCXXXI, in-12 de 134 p., mar. vert, d. s. tr. (*Thouvenin.*)

59. Histoire du Pays et Comté de Haynau, par Messire du Mont, seigneur de Holdre. 3 vol. in-12 de 300, 325 et 294 p., sans titres, mar. vert, d. s. tr.

Nous trouvons le nom de l'auteur dans un sonnet, à lui adressé par son ami Gilles Couturiaux, imprimé en tête du premier volume. Il nous est impossible de deviner pourquoi cet ouvrage n'a pas été publié ; nous l'avons lu, sans pouvoir découvrir le venin caché qui l'aura fait proscrire. En fait de style et de critique, il est digne d'être placé auprès de son compatriote de Boussu, l'historien de Mons. Le troisième volume, qui n'aurait pas été le dernier, finit à l'avénement d'Albert et d'Isabelle.

63. Le mystere monseigneur sainct Denis a noeuf personaiges, cest assauoir, etc., etc. Sans lieu ni date, mais avec un écusson sur le dernier feuillet portant un monogramme composé des lettres H P R et surmonté d'un aigle ; pet. in-fol. obl., format d'agenda, goth. de 47 ff. non cotés, anc. rel. en v. noir, fort usée.

64. L'Esteriade, poeme desdié a Son Alteze Monseignevr Alexander Farneze govvernevr et cappitaine-general des Païs-Bas, par son tres humble seruant François Brassart, poete lavreat. *A Mons en Haynau*, chez Rutgher Velpius, 1584, pet. in-8 de 220 p., mar. rouge, d. s. tr. (*Aux armes de Farnèse.*)

Dans les *Fleurs morales* de Jean Bosquet, Montois, à Mons,

chez Charles Michel, 1587, il se trouve une ode adressée par l'auteur au Seigneur François Brassart; en voici un passage où il est question de notre poëme :

Ronsard défie le temps
Par sa grave Franciade,
Et tu surmont'ras les ans
Par ta docte Esteriade,
Et mille poemes beaux
Malgré du temps les assaux.

Hélas ! vaine prédiction de son confrère en poésie : l'auteur de l'Esteriarde, le *Ronsard belgien*, n'est pas même cité dans le mémoire du Hugo belge, de l'auteur des *Primevères*. O vanité de la gloire!

66. Description des merveilles et de la richesse inouie du château royal de Binche, par M. D. B. (Monsieur de Biseaux). *Binche*, H. Fontaine, imprimeur-libraire, 1830, in-8 de 45 p., rel. en velours bleu, d. s. tr.

Extrait des *Étrennes binchoises*, et tiré à part à UN SEUL exemplaire; j'étais présent au tirage.

69. Parallèle des Juifs qui ont crucifié J.-C., leur Messie, et des François qui ont guillotiné Louis XVI, leur roi. *S. L. N. D.* (*Mons*, Monjot, 1794), in-8 de 89 p., d.-rel. dos de mar.

Cet ouvrage est du P. Charles-Louis Richart, dominicain, natif de Blainville en Lorraine. Il a valu à son auteur, âgé de quatre-vingt-quatre ans, d'être fusillé, le 29 thermidor an II, sur la grand'place de Mons, par suite d'un jugement rendu la veille par les sieurs Bar, Defrise et Lelièvre, *jugeant révolutionnairement en leur honneur et conscience* (sic).

Parmi les passages incriminés se trouve celui-ci : « A la différence près, d'entre la personne de Dieu et de Louis XVI, je soutiens et je vais démontrer que le crime des Français, qui ont guillotiné Louis XVI, leur roi, surpasse infiniment celui des Juifs. »

« En sorte qu'il conste, dit l'aréopage révolutionnaire, que le P. Richart est tout à fait dans les principes de contre-révolution et d'un fanatisme outré; qu'il est ennemi de la liberté

et de l'égalité que les armes victorieuses de la République française nous avaient offertes et nous ont apportées, et qu'il a cherché à détruire par la propagation de ses principes, aussi erronés que ses expressions sont injurieuses au peuple français, à la raison et *même à l'Être suprême.* »

Le tribunal prit fait et cause du parallèle injurieux à Jésus-Christ. — On ne s'attendait guère à un pareil *considérant* de la part de ces Messieurs.

Un exemplaire en placard du jugement est joint au volume.

71. La fauvette virginale, laquelle chante les diuines perfections de la Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, par le père Eustache, capucin. *A Valenciennes*, de l'imprimerie de Jan Vervliet, à la Bible d'Or, l'an MDCXXV, in-8 de 274 p., rel. anc. très élégante en mar. rouge, aux armes de Lalaing.

Avec musique, dans le genre de *la Pieuse Allouette*, de *la Philomèle séraphique* et des *Rossignols liguez en duos.*

75. Corpus juris civilis, cum notis Gothofredi. *Amstelodami*, apud Elzevirios, MDCLXIII, in-fol. *Exemplaire unique*, imprimé sur peau et divisé en 4 volumes, avec des titres imprimés exprès. Magnifique rel. en mar. rouge à compart., aux armes des États de Hollande.

Sur la garde du premier volume, une note en hollandais, signée D. Elzevier, nous apprend que cet exemplaire, le seul imprimé sur peau, a été confectionné pour les Etats de Hollande et à leurs frais. L'exécution de cet ouvrage est admirable; et c'est peut-être le plus beau livre qui existe. Je l'ai acheté, le 19 février 1802, d'un juif d'Amsterdam, pour la modique somme de deux mille florins; mon ami, sir Richard Héber, m'en a plusieurs fois offert mille livres sterling.

6. Du pret à intérêt, dit Vsure. *Avranches*, chez Jean Terbi, imprimeur, MDCLXXVII, in-12 de 142 p., anc. rel. de mar. vert, d. s. tr.

Une note manuscrite attribue cet ouvrage au P. Félix Gre-

bard, secrétaire particulier du fameux Huet, évêque d'Avranches. Ce P. Grebard est aussi auteur d'une tragédie très-rare: *La mort de Henry le Grand*, que j'ai eue dans ma collection, mais dont je me suis défait, ayant appris que M. J. Ketele, d'Audenarde, en avait un autre exemplaire.

78. Cornuelliana, ou bons mots de madame de Cornuel. *A Paris* (*Hollande*), 1731, in-12 de 76 p., d.-rel. dos de mar. n. rogn. (*Une tache d'encre à la p.* 21.)

79. Vijf bouken Boecij, de consolatione philosophie. *A la fin :* Gheprent Taudenaerde, bij Arend de Keysere de vijfden dach juli MCCCCLXXVII. Pet. in-4, sans chiffres ni réclames, de 205 ff.

81. Mémoires de l'abbé de Vatteville, lequel fut successivement colonel, chartreux, bacha, archevêque nommé de Besançon, etc., etc. *A Cologne*, chez Pierre Marteau, 1710, pet. in-12 de vij et 324 p., v. brun.

83. Les amours du P. C. D. L. avec Madame de C. (du prince Charles de Lorraine avec Madame de Choiseul). *Marimont* (sans doute *Hollande*), 1770, in-12 de 157 p., mar. puce, dor. s. tr.

Libelle encore plus plat que méchant. Les amours, comme toute la personne de notre excellent prince gouverneur-général, étaient en effet si peu poétiques, qu'il eût été difficile d'en faire un héros de roman quasi snpportable. M. Barbier, à qui j'avais montré ce volume, l'attribuait à Chevrier. *Si non e vero e bene trovato.*

98. Chronicon ecclesiæ sancti Petri Lobbiensis, ordinis sancti Benedicti, ex archivis ejusdem compositum per Dom. Eugenium Lambertum Nalines, monachum. MDCCVII, pet. in-4 de

588 p., v. fauve, aux armes de Maghe, 40e abbé de Bonne-Espérance, en Hainaut.

Cette chronique sort des mêmes presses que la chronique, assez peu commune, de Bonne-Espérance, dont je possède un exemplaire sur peau.

109. Aventures galantes du capitaine Blainville pendant son séjour à B... (Bruxelles). Sans indic. de lieu, 1746, pet. in-12 de 369 p., mar. bleu, dor. s. tr.

Piquantes révélations (vraies ou fausses) sur la haute société de Bruxelles à cette époque, dans le genre des *Amusements* de Chevrier, mais plus fort.

117. Mémoire sur les comtes de Louvain, par Ernst. *A Hambourg*, 1797, in-8 de 37 p., br.

Exemplaire d'épreuves, avec des corrections nombreuses à la main.

126. Réflexions sur la révolution de France. *Mons*, Monjot, 1794, in-8 de 160 p., d.-rel. dos et coins de mar. vert.

Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec celui de l'Anglais Burke. Ces réflexions sont du dominicain Richart, auteur d'un grand nombre de brochures contre la révolution. Le volume n'est pas terminé, l'entrée des Français à Mons ayant interrompu l'impression et fait supprimer avec le plus grand soin les dix feuilles déjà tirées. Quérard, qui a donné sur le P. Richard des renseignements si étendus, n'a pas connu les *Réflexions*.

127. De Mons à Vienne, par L. C. P. D. P. C. *Vienne*, 1835, in-8 de 208 p., d.-rel. dos de mar. puce.

142. Causes qui doivent infailliblement amener la dissolution du royaume des Pays-Bas, tel que l'ont fait les traités de 1814 et 1815. *Tournai*, Cas-

terman, 1829, in-8 de 89 p., mar. rouge, non rogn.

Cette brochure, tirée à deux mille exemplaires, allait paraître, lorsque l'auteur, ayant *fait sa paix* avec le gouvernement hollandais, la fit ENTIÈREMENT supprimer. Un ami m'a sauvé cet exemplaire, et jusqu'à ce jour (janvier 1835), je le considère comme UNIQUE.

149. Exposition des droits des Princes-Évêques de Liége sur la ville de Fontaine-l'Évêque, par G. Migeot, avocat au Conseil souverain du Hainaut. 1753, in-4 de 29 p.

Je n'ai jamais pu savoir où ce factum avait été imprimé, ni la cause de sa rareté.

153. Traité de l'écriture sacrée des Égyptiens, dite écriture hiéroglyphique, suivi d'une dissertation physiologico-historique sur l'emblème mystique dit *Phallus*, par M. et Mad. Lescens, avec des notes, par M. D*****. *Orléans*, chez Jean Dubois, imprimeur, an XII, in-4, fig.

158. Promptuarium antiquitatum Trevirensium. Accedit disquisitio de ecclesiæ et episcoporum in civitatem juribus, auctore Willelmo comite ab Reiffenberg. Sumptibus auctoris, e typog. Bernhardi Vongrasdorff. *Herbipoli*, MDXXXXIX, in-4 de 695 p., fig., rel. de velours bleu, avec coins et fermoirs d'argent.

167. Les sept paysans d'Anderlue, tragédie en 7 actes et en vers, par Bidet. *Mons*, Monjot, imprimeur-libraire, rue de la Clef, 1807, in-8.

172. Mémoires de l'abbé D. M. R. D. F. A. L. (de Mouson, résident de France à Liége). *A Reims*,

chez Macé, imprim. juré, 1645, in-12 en 2 part. de 115 et 210 p., fig., rel. anc. de mar. rouge, aux armes de Colbert.

Ce volume est orné des portraits de de Monson, de La Ruelle et de Warfusée, gravés par Jean Valdor, d'un fini admirable.

M. W. m'ayant dit que M. Polain, à Liége, possédait un exemplaire des Mémoires de de Mouson, je suis allé de suite (janvier 1832) vérifier par moi-même l'existence de ce second exemplaire. Je puis certifier que M. Polain n'a de ces mémoires que la première partie, de 115 pages. Je conserve donc mon exemplaire UNIQUE.

197. Specimens of early flemish songs of the fourteenth century, to which is prefixed an historical introduction, by Georges Ellis, Esq. *London*, 1809, in-8, page 1 à 138, sans titre, avec dix planches de musique, cart. en perc. lustrée.

L'impression de ce volume n'a jamais été achevée. L'auteur dit dans la préface que, lors d'un voyage en Hollande, il fit la connaissance de Van Wyn et de Clignett, qui attirèrent son attention sur l'ancienne littérature flamande. De retour en Angleterre, il recueillit soigneusement nos vieilles chansons, et voulut en faire paraître un volume avec la musique notée. Mais, s'étant aperçu qu'il ne possédait pas assez bien le flamand ancien, et que, par suite, le texte qu'il donnait était extrêmement fautif, il fit détruire *tous* les exemplaires.

199. Een seer sonderlinghe schone ende wonderlike historie die men warachtich hout te syne en auctētick sprekende van eense vroumen gheheeten Melusine: van haren kinderen en gheslachte ende vā haer alze wonderlike werken. *A la fin du volume :* Taudenaerde gheprendt, CCCCLXXXI, in-4. avec des planches en bois très-curieuses; anc. rel. de peau de truie.

Ce volume, qui est évidemment sorti des presses d'A. de Keyser, est resté tout à fait inconnu : il est à longues lignes,

sans réclames. Dans le catalogue de Kloss, Londres, 1835, p. 305, n° 4273, on indique une autre édition du curieux roman de Mélusine; mais celle ci a été imprimée à Anvers chez Gérard Leeu, en 1491. M. Kloss s'est trompé en croyant qu'il n'existait en flamand qu'une seule édition de Mélusine; outre la nôtre, il en existe une troisième d'Anvers, 1510, chez Henri Eckert Van Homborch.

208. De antiquitatibus Tornaci Nerviorum erutis, presertim de fano Cybelæ disputatio isagoge, auctore Dionysio Villerio, canonico tornacensi. *Montibus Hannoniæ*, apud Carolum Michel, typog., 1612, pet. in-8 de 154 ff., avec 8 planches, mar. rouge ancien, aux armes de Tournai, dor. sur tr.

Cette dissertation devait servir d'introduction à un travail beaucoup plus étendu que le chanoine Villiers se proposait de publier sur les antiquités déterrées à Tournai. Elle est dédiée à J. B. Gramaye.

Ce livre ne doit pas être confondu avec les ouvrages de Pignorius et de Chifflet.

215. Rothnacum, sive de historia oppidi Rothnacensis libri duo, auctore Lamberto Vander Burchio, ad Divam Virginem Mariam Ultrajecti decano. *Ultrajecti*, ex officina Hermanni Borculoi, 1616, in-12 de 96 ff., v. f., avec armoiries, dor. s. tr.

Exemplaire offert par l'auteur à Aubert Lemire, qui à son tour en a fait don à Antoine Sanderus. La bibliothèque de Bourgogne possède le travail de Van der Burch sur l'histoire de la Flandre, resté inédit en grande partie. Outre la présente dissertation, nous ne connaissons que la Vie du comte Gui de Dampierre, qui ait été publiée. Cette dernière a également été imprimée chez Borculo, à Utrecht, en 1615. (*Bibliotheca Hulthemiana*, vol. IV, p. 410, n° 27566.)

222. Traicté des monnoyes des comtes de Flandre, où il est amplement parlé de la fabricque de la

monnoye et de la valeur d'icelle, etc., par Olivier de Wree, Brugeois, lic. es loix. *A Bruge en Flandre*, chez Jean-Baptiste et Lucas Vanden Kerchove, ruë Haute, à la Bible, 1640, in-4 de 46 ff. et 12 pl., rel. en vél. bl. ancien.

Cet opuscule de Vredius est resté inconnu à tous les bibliographes. Les planches représentent cent sept monnaies frappées en Flandre depuis Guillaume Cliton jusqu'à Albert et Isabelle.

On trouve chez le même libraire le Catalogue des tableaux, médailles et objets divers antiques et curieux, délaissés par M. le comte de Fortsas, dont la vente aura lieu le 15 septembre 1840. — Prix : 1 fr.

Il serait difficile de peindre l'émotion que produisit ce catalogue extraordinaire. Les bibliophiles les plus instruits et les plus ardents se mirent en campagne pour acquérir quelques-uns des livres uniques et jusqu'alors inconnus réunis par l'amateur original dont la bibliothèque était mise en vente. Un philologue infatigable, M. le baron de Reiffenberg, avait découvert là plusieurs livres dignes d'entrer dans la bibliothèque de Bruxelles, qu'il administrait avec tant de soin. Il adressa au ministre des travaux publics du royaume de Belgique la demande suivante :

Bruxelles, le 17 juillet 1840.

Monsieur le ministre,

M. le comte de Fortsas vient de mourir à Binche, province de Hainaut, et le 10 août prochain on y vendra sa biblio-

thèque. Or cette bibliothèque est une chose sans seconde dans les annales de la bibliophilie. Elle ne se compose que de cinquante-deux volumes, mais tous sont des exemplaires uniques, M. de Fortsas détruisant ses livres aussitôt qu'il reconnaissait qu'ils existaient ailleurs qu'entre ses mains. Ces livres sont tous des joyaux de bibliothèque publique, et on ne peut les trouver que là : le 10 août passé, ils nous échapperont à jamais. Je viens donc vous demander l'autorisation de me rendre à Binche pour cette époque et d'y faire les acquisitions suivantes :

Nos DU CATALOGUE.	PRIX.	Nos DU CATALOGUE.	PRIX.
4	30	*Report.* . . .	700
7	25	79	40
9	25	83	40
11	60	98	150
12	15	109	30
15	40	117	30
23	30	127	20
31	30	142	40
35	40	149	40
36	30	158	100
46	60	167	15
48	60	172	100
52	80	197	150
55	20	199	150
59	90	208	80
64	25	215	40
66	15	222	60
69	25	Total. . . .	1785
A reporter. . . .	700		

Le Conservateur,

Baron DE REIFFENBERG.

M. le ministre Gerlache approuva la demande et accorda les fonds demandés, mais non sans restrictions. Certains livres lui paraissaient trop *libres* pour entrer dans une bibliothèque publique ; il effaça les numéros 12, 35, 48, 55, 83, 109, 167. D'autres

amateurs s'acharnaient particulièrement sur ces numéros mêmes. Madame la princesse de Ligne voulait à toute force et à tout prix acquérir le numéro 48, ce monument des fredaines de son *polisson de grand-père*. Tout alla bien jusqu'au jour indiqué pour la vente. Alors seulement on reconnut que M. de Fortsas, pas plus que sa bibliothèque, n'avait jamais existé que dans l'imagination de M. René Chalon, bibliophile érudit, autant que mystificateur ingénieux.

Un ami des arts, bien connu par d'importants travaux sur l'histoire de Paris, M. A. Bonnardot, s'est amusé à indiquer quelques *vieilz livres* d'une rareté extrême dans son *Mirouer du bibliophile parisien* (Paris, 1848, in-16, à 160 exemplaires). Nous n'avons jamais rencontré (et nous doutons que d'autres aient été plus heureux que nous) le *Parangon des femmes astucieuses*, Paris, Vérard, 1512, la *Fleur des calamitez du mariage*, la *Doulce consolation des maris navrez?* Quel est l'heureux mortel qui possède le *Machiavel des mesnages*, l'*Art de conduire les femmes à la baguette* et l'*Eschole de royaulté maritale?* Dans quel cabinet se cache l'*Apologie des cornards?* Nous l'ignorons, mais ce dont nous sommes bien certain, c'est qu'il faudrait bien des billets de banque pour rester possesseurs de deux des ouvrages dont M. Bonnardot nous révèle l'existence, s'ils venaient un jour à se montrer

dans quelque vente publique. Ces deux livres, réellement *introuvables*, sont : la *Danse macabrée des cocuz*, et la *Chronique piteuse des cocuz célèbres ès pays de France et aultres lieux*.

BIBLIOTHÈQUES IMAGINAIRES

INDIQUÉES PAR DES ÉCRIVAINS ÉTRANGERS.

Nous ne doutons pas qu'en fouillant dans la littérature étrangère, on ne rencontrât un grand nombre d'ouvrages imaginaires, mais le temps et les moyens nous manquent pour faire à cet égard de pénibles recherches, et nous nous bornerons à un petit nombre d'indications.

Un écrivain italien, doué d'une verve satirique, originale et féconde, Antonio Francesco Doni, a, dans un ouvrage publié à Venise en 1551 et intitulé *la Seconda libreria*, indiqué un assez grand nombre d'ouvrages imaginaires qui servent de base à des railleries dirigées contre des auteurs contemporains; nous n'essayerons pas d'expliquer ces malices qui offriraient aujourd'hui assez peu d'intérêt; nous dirons seulement que Doni attribue à Masuccio un *Commento sopra la prima Giornata del Boccacio*, à Ange Politien un livre intitulé *Ardor Platonico*, à Ambroise Catarino un traité *Della dignita*

dello stato episcopale, à Lodovico Domenichi (dont il déguise le nom sous l'anagramme d'Echinimedo Covidolo) un écrit ayant pour titre : *Facezie e perdita del amico.*

Un bibliographe anglais, Beloe, dans ses *Anecdotes of literature* (1807-1812, 6 vol. in-8), a inséré (t. VI, p. 352-359) des extraits d'une satire contre Cromwell et le Parlement, intitulée : *Loci theologici, historici, politici. Nundinis Paulinis prostant venales*. La *Bibliotheca Fanatica*, 1660, la *Bibliotheca Militum*, 1659, la *Bibliotheca Parliamenti*, 1653, sont des opuscules du même genre dont le but est de se moquer du parti républicain et puritain.

Le Catalogue Leber offre, n° 4698, un *Catalogue des livres qui seront débités à la foire de Francfort.* C'est une satire contre les Jésuites.

Un laborieux philologue allemand, Flogel, mentionne, dans son *Histoire de la littérature comique*, 1784, t. I, p. 69, un livret facétieux mis au jour en 1720 et intitulé : *Catalogus von den raresten Büchern*.... (Catalogue de livres les plus rares et de manuscrits qui n'ont pas encore paru dans l'Histoire littéraire, avec un grand assortiment d'objets antiques : tableaux, médailles, statues, curiosités naturelles, instruments, machines, etc.; le tout devant être livré au plus offrant enchérisseur.) Nous citerons d'après Flogel un exemple de ces raretés : « Manuscrit autographe de Mathusalem, contenant la description du superbe temple d'Éphèse, élevé à

Antioche, en Transylvanie, aux frais de la reine d'Arabie, en l'honneur de Moloch, et construit avec des boudins et des feuilles d'artichaud. »

Une *Bibliotheca gallo-suecica, auctore Erasmo Irenico, Utopiæ* (sans date), est indiquée dans l'*Histoire littéraire universelle* (en allemand) du docteur Graesse.

M. Delepierre, dans le curieux et savant volume qu'il a publié sous le titre de *Macaroneana* (1855, in-8), signale une macaronée anglaise, dont les notes invoquent l'autorité de deux érudits : Heavy Sternius et Thick Scullius (lourd derrière et crâne épais); une autre macaronée, publiée en 1784, mentionne un *Essai sur le génie et la vie du comte de Cracow*, extrait des six volumes in-folio de son savant ami Balzacki.

QUELQUES MOTS

SUR DIVERS OUVRAGES SUPPOSÉS.

La classe des livres imaginaires peut comprendre des ouvrages qui ont été signalés comme existant et qui, de fait, n'ont jamais été écrits. Ce qu'il y a de plus remarquable en ce genre est le fameux traité *De tribus impostoribus*, composé, dit-on, au moyen âge, et dont un mot de l'empereur Frédéric Barbe-

rousse avait pu fournir l'idée, mais nulle plume ne se hasarda à écrire une production qui aurait infailliblement conduit l'auteur au bûcher. Longtemps après, dans le siècle dernier, des spéculateurs s'avisèrent de mettre au jour des livres auxquels ils conservèrent un titre devenu célèbre. On connaît au moins deux rédactions différentes d'un ouvrage, qui n'est aucunement le traité dont les bibliologues du dix-septième siècle se sont fort occupés, mais que personne n'a jamais vu, et pour cause.

Nous pourrions remplir bien des pages si nous voulions énumérer les ouvrages qui ont été imprimés, mais que leurs auteurs ont représentés comme reproduction ou traduction d'écrits dont leur imagination avait fait tous les frais.

Nous mentionnerons en ce genre et à peu près au hasard :

« Traduction d'un fragment du dix-huitième livre de Polybe, trouvé dans un monastère du mont Athos, (par le comte d'Entraigues.) *Londres*, 1806.

« Fragment de Xénophon trouvé dans les ruines de Palmyre (composé par l'abbé Brizard). *Paris*, 1783. »

Un littérateur italien, demeuré célèbre, Leopardi, s'amusa à publier, en 1826, une traduction qu'il annonça comme faite au quatorzième siècle (d'après une version latine), d'une chronique grecque relatant l'histoire des saints Pères du mont Sinaï. La chronique n'avait jamais existé; la prétendue traduction était l'œuvre de Leopardi, mais il avait si bien imité l'ancien style italien, que de fins connais-

seurs y furent pris. Une autre fois, Leopardi, jouant avec sa profonde érudition, donna deux odes grecques dans le genre d'Anacréon, et la traduction d'un hymne à Neptune, ajoutant qu'il avait trouvé dans un vieux manuscrit ces débris jusqu'alors inconnus de la littérature hellénique.

Ces suppositions, ces supercheries innocentes (il y en a qui le sont moins) sont fort nombreuses, et les livres supposés qui existent, mais non tels qu'on les présente, formeraient une bibliothèque considérable; son catalogue serait sans doute plus étendu que celui où l'on enregistrerait les ouvrages purement imaginaires.

Un genre de supposition dont il y a des exemples fréquents est celui des prétendues traductions. Nous remplirions sans peine plusieurs pages de celles qui se sont offertes à nous, mais nous nous bornerons prudemment à n'en mentionner que quatre :

« *Misogug, histoire orientale*, traduite du chaldéen (composée par de Cubières). Paris, 1788, 2 vol. in-12.

« *L'Optique, ou le Chinois à Memphis*, ouvrage traduit de l'égyptien (composé par de Saint-Péravy), 1763.

« *Zeit-auz-bé, ou les Jeux en action*, drame historico-fantastique en cinq actes, traduit du chinois par D. S. F. Paris, 1837, in-8.

« *Ode sur la pipe, par le sultan Mahmoud*, traduit du turc (composé par H. L. de Pradeville). Vevey, 1830, in-8. »

Des ouvrages qui n'ont jamais existé ont été mis sur le compte d'Adam, de divers patriarches, de David, de Salomon; d'autres écrits qui ont réellement été composés et dont Fabricius a recueilli, dans son *Codex pseudepigraphus veteris Testamenti*, les fragments épars, ont été placés sous le nom de ces ancêtres du genre humain et de ces monarques célèbres dans l'histoire biblique, mais ces dernières productions appartiennent à un autre genre d'idées que celles qui nous occupent. Nous ne voyons qu'un jeu d'érudition dans les écrits d'Hilscher, *Schediasma de Bibliotheca Adami* (Dresdæ, 1711), et de Reiman, *Historia literaria antediluviana* (Halis, 1709, in-8), et nous ne nous engagerons pas sur ce terrain[1].

BIBLIOTHÈQUE DE TURGOT.

Le célèbre Turgot s'était, pendant son séjour à Limoges, où il était intendant, amusé à faire simuler sur la porte de son cabinet des rayons de biblio-

1. Un travail analogue à celui qui a été entrepris sur les livres imaginaires pourrait avoir lieu au sujet des tableaux, estampes, médailles, objets de tout genre, dont l'existence a été indiquée dans des vues de satire et de mystification, et qui n'ont pas plus de réalité que les livres de l'abbaye de Saint-Victor. Il y aurait là matière pour un chapitre curieux et neuf de l'histoire des arts. En fait de médailles, le licentieux auteur d'un livre trop connu (*J. Meursii Elegantiæ latini sermonis*) en mentionne une représentant Sapho, et un docte Allemand (C. A. Klotz) en a fait mention dans son trait *De*

thèque; il les avait garnis de livres fictifs et dont les titres lui avaient été dictés par des intentions satiriques.

On trouve, à cet égard, des détails curieux dans une lettre que M. Tenant de La Tour inséra dans la *France littéraire* (5 février 1843) et qu'il a reproduite dans ses *Mémoires d'un bibliophile* (1861, p. 194).

M. Émile Castaigne, bibliothécaire à Angoulême, a consacré au même objet une notice qu'a donnée le *Bulletin du bibliophile* (juin 1855).

Partisan de ce qu'on nommait alors les principes philosophiques, Turgot avait dirigé ses traits contre quelques-uns de leurs adversaires, oubliés aujourd'hui; divers écrivains de l'époque avaient eu leur part de ses égratignures. Nous allons transcrire quelques-uns de ces titres, en y joignant parfois de courtes explications.

nummis satyricis); c'était pousser un peu loin les recherches. L'Angleterre nous offre deux inventaires satiriques, tous deux dirigés contre le catholicisme; l'un, intitulé : *Catalogue des raretés qui se trouvent à vendre au café de Chelsea*, in-8, figure au catalogue Sepher (payé quatre livres dix sols et marqué fort rare); l'autre est en anglais, et son titre peut se traduire ainsi : *Catalogue des vénérables reliques qui seront vendues le 1er juin 1753 dans l'église Saint-Pierre de Rome, par ordre du Pape*. Un exemplaire de ce livret très-rare et dont il n'est pas fait mention dans le *Bibliographer's Manual* de Lowndes, s'est adjugé, relié en basane, soixante-six francs à la vente Mac-Carthy, en 1816, nº 974. Des tapisseries, représentant des scènes satiriques, sont indiquées dans un livret dont l'édition originale est excessivement rare (*Premier acte du synode nocturne des Propétides*, 1615), mais dont il a été fait à Londres, en 1855, par les soins de deux bibliophiles qui ont pris le nom des frères Gébéodé, une réimpression tirée à petit nombre.

« Traité de la charité chrétienne, par l'abbé de Caveirac[1].

« Conduite des Espagnols dans les Indes, par l'abbé de Caveirac.

« Délices du gouvernement turc, dédiées au Kislar aga, par S. N. H. Linguet.

« Dictionnaire portatif des métaphores et des comparaisons, par Linguet; trois énormes volumes.

« Morale fondée sur la force, par Linguet.

« S. N. H. Linguet, De suppliciorum ingeniosa diversitate diatriba.

« Draconiæ leges, notis perpetuis illustratæ à S. N. H. Linguet.

« Dangers du pain, par Linguet. »

« Dialogue entre les trois gueules de Cerbère, jeu d'esprit, par Linguet.

1. L'abbé de Caveirac publia en 1758 une *Apologie de Louis XIV sur la révocation de l'édit de Nantes, avec une Dissertation sur la journée de la Saint-Barthélemy*. Il chercha à établir que cette journée ne fut point préméditée, qu'elle coûta à peine la vie à deux mille personnes dans toute l'étendne de la France, que la religion n'eut aucune part à ces massacres. De vives clameurs s'élevèrent contre ces assertions; Voltaire et les Encyclopédistes attaquèrent avec force ce qu'ils appelèrent l'*Apologie de la Saint-Barthélemy;* Caveirac avait cependant écrit que, « lors même qu'on enlèverait à cette journée les trois quarts des horribles excès qui l'ont accompagnée, elle serait encore assez affreuse pour être détestée de tous ceux en qui tout sentiment d'humanité n'est pas éteint »

2. Le turbulent et fécond avocat Lingnet avait, dans plusieurs de ses onvrages, et notamment dans sa *Théorie des lois civiles*, avancé des opinions favorables an pouvoir absolu ; il eut le tort de se montrer partisan de l'odieuse pénalité encore en vigueur ; dans son *Histoire des révolutions de l'Empire romain*, il révoqua en doute les assertions de Tacite et de Suétone an snjet de quelques-uns des Césars.

« De l'emploi des images en poésie, par M. Dorat.

« Du pouvoir de la musique, par M. Sédaine.

« Histoire complète des Néréides, ouvrage posthume de Poinsinet[1].

« Art de compliquer les questions simples, par l'abbé Galiani[2].

« Véritable utilité de la guerre, par les frères Pâris[3].

« Traité des ornements de la poésie moderne, par M. Eisen[4].

« Histoire naturelle du griffon et de l'ixion, par M. Riballier[5].

Histoire naturelle et morale des araignées, avec la description de leurs amours, par M. le duc de***[6].

« Histoire complète des coiffures religieuses.

1. Il s'agit de Poinsinet, surnommé le *petit*, littérateur fort médiocre, et qui se fit connaître par les mystifications dont il fut l'objet, et auxquelles il se prêtait sans doute avec complaisance.

2. Le spirituel abbé napolitain Galiani écrivit, sur le *commerce des blés*, question qui fut un instant à la mode, des *Dialogues* où il répandit un agrément qu'on ne s'attendait pas à rencontrer, mais il avança des idées qui n'étaient pas celles de Turgot.

3. Les frères Pâris firent dans les fournitures des armées une fortune des plus considérables; ils avaient donc le droit de regarder la paix comme une calamité.

4. Eisen, artiste alors en renom; ses estampes, ses vignettes, jointes aux vers de Dorat et autres poëtes du temps, entraient pour beaucoup dans le débit qu'obtenaient ces volumes.

5. Riballier, docteur de Sorbonne, une des victimes de Voltaire.

6. M. Tenant de La Tour avoue qu'il ignore quel était le personnage auquel ce titre fait allusion; nous convenons ne pas en savoir plus que lui.

« Nouveau système sur l'origine des cloches.

« Traité du droit de conquête, ouvrage posthume de Cartouche.

« Choix des friponneries les plus ingénieuses, publié en faveur des dupes; deux volumes in-folio.

« Doutes modestes sur l'excellence du despotisme.

« Utilité des Bonzes appréciée par un lettré chinois.

« Th. Rainaldi, De forma cavearum pullorum sacrorum [1].

« Dissertation sur la propriété de la soupe des Cordeliers.

« L'Art de faire les glaces, par un buvetier de l'Inquisition.

« Apologie de l'esclavage des Nègres.

« Catalogue des confesseurs des princes chrétiens jusqu'à l'an MC.

« Corps complet des découvertes des trente-une sociétés d'agriculture; un très-mince volume.

« Esprit des discours prononcés à l'Acad. franç., depuis son établissement; volume fort exigu.

1. Le jésuite Théophile Raynauld, dont on a recueilli les œuvres en dix-neuf volumes in-folio (Lyon, 1665), est auteur d'un grand nombre de traités sur des sujets singuliers; on peut citer, entre autres : *Eunuchi facti, nati, mystici; Dissertatio de sobria alterius sexus frequentatione per sacros et religiosos homines; Tractatus de pileo cæterisque capitis tegminibus tum sacris quam profanis; Tractatus de sanctis meretricibus*, etc. Nicéron donne dans ses *Mémoires* la liste de quatre-vingt-douze ouvrages différents de cet infatigable écrivain.

« R. P. Grillandi de ord. Prædicat. jurisprudentia Inquisitionis[1]. »

Plus tard, les ennemis de Turgot, lorsqu'il fut devenu ministre, tournèrent contre lui l'arme dont il avait fait usage. On lit, dans les *Mémoires de Bachaumont*, t. VIII, qu'on faisait circuler un *Catalogue des livres qui se trouvent chez l'abbé Roubaud, secrétaire perpétuel de la Franche-loge, économiste, sous la protection de M. Turgot, le très-vénérable grand maître.* Les titres prétendus de ces ouvrages étaient autant de critiques contre les opérations du contrôleur général et contre les personnes qui lui étaient dévouées.

1. Le nom malencontreux de Grillandus avait déjà prêté le flanc aux plaisanteries de Voltaire. Nous ne croyons pas qu'il ait existé un dominicain ainsi nommé, mais il a existé un Paulus Grillandus, jurisconsulte italien du commencement du seizième siècle, qui a écrit contre les sorciers. Quant à l'Inquisition, nous mentionnons, comme figurant à la première partie du catalogue Libri (Londres, 1860), une réunion nombreuse et importante d'ouvrages composés par des inquisiteurs et qui sont certainement de nature à embarrasser un peu les apologistes de ce tribunal ; il y est très-fort question de raffinements de torture, et on examine, entre autres points controversés, s'il n'est pas opportun de donner la question à une femme qui allaite.

LETTRE BIBLIOGRAPHIQUE

A M. PAUL LACROIX

SUR LE CATALOGUE RABELAISIEN DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-VICTOR.

Mon cher bibliophile,

Vous m'avez communiqué le travail étendu que vous avez consacré à la maligne énumération que fait l'immortel historien de Gargantua et de Pantagruel, des livres qui composaient, selon lui, la bibliothèque d'un des plus célèbres couvents de Paris. Vous me demandez si je ne serais pas à même de vous fournir quelques détails à ce sujet; vous désirez que je complète, à certains égards, ce que vous avez dit, que je touche à quelques points de la science des livres se rattachant à ce chapitre de l'œuvre immortelle de l'Homère bouffon. J'obéis à vos désirs. Ce que je vais écrire, vous l'auriez su trouver aussi bien et mieux que moi, si vos occupations multipliées vous en avaient laissé le temps.

Afin de mettre de l'ordre dans mon travail, je le

diviserai en deux parties. La première aura pour objet les rédactions différentes que présente le catalogue des livres de Saint-Victor, les traductions et paraphrases dont il a été l'occasion.

J'observe, en passant, que je retrouve dans un catalogue, récemment publié à Londres (Libri, 1861, n° 773), un ouvrage signalé comme ayant fait partie de la véritable bibliothèque de l'abbaye de Saint-Victor, mais il n'y entra que longtemps après la visite de Pantagruel ; c'est le traité de Baccius : *de Gemmis et lapidibus*, Francofurti, 1603, 8°.

Vous savez combien les éditions premières de Rabelais présentent de différences avec celles qui les ont suivies. A cet égard, les *Recherches* du célèbre auteur du *Manuel du libraire*, publiées en 1852, ne laissent rien à désirer. L'oracle de la bibliographie a mis parfaitement en lumière avec quelle sollicitude le grand railleur de toutes choses avait revu ses écrits.

Le *Pantagruel*, imprimé à Lyon chez François Juste en 1533, offre un catalogue bien moins étendu que celui qu'on rencontre plus tard et qui a été reproduit dans toutes les réimpressions jusqu'à nos jours.

Après la *Proficterolle des indulgences*, vient *Aristotelis libri novem de modo dicendi horas canonicas*, ouvrage qui a disparu des éditions modernes ; il ne se trouve même pas dans celle donnée par MM. Burgaud des Maretz et Rathery (Paris, Firmin Didot, 1857, 2 vol. in-12), et dont

vous avez certainement été à même d'apprécier le mérite.

La *Repetitio enucidiluculidissima* de Maistre Pillotus Raquedenare et les six ouvrages qui viennent après, la *Retepenade des cardinaulx* et les soixante-dix titres qui arrivent à la suite, tout cela manque, ainsi que la *Bedondaine des présidents* et *Campi clysteriorum*. Au *Justinianus de cagotis tollendis*, l'édition de Juste ajoute : *cum notis Terentii*.

L'édition de Lyon, Claude Nourry, sans date, in-4, antérieure, à ce qu'on pense, à celle de 1533, et la seconde édition de François Juste, 1534, in-24[1], offrent également des variantes, qui n'ont été indiquées, je le crois, que dans l'édition entreprise par M. Jannet, l'actif et intelligent directeur de la Bibliothèque elzévirienne, édition dont il n'a malheureusement paru que le premier volume (en 1858).

C'est dans l'édition de 1534 que paraissent, pour la première fois, *Jabolenus, de Cosmographia purgatorii* et le *Badinatorium Sophistarum*. En revanche, il manque parfois dans cette édition des livres signalés dans les deux autres, notamment : la

1. Ce n'est pas pour vous, c'est pour nos lecteurs que je rappelle ici que, cette année, un exemplaire de cette édition de 1534 s'est adjugé au prix de 910 fr., à la vente de la bibliothèque de M. Solar, vente qui avait amené la publication d'un catalogue, à la tête duquel vous avez placé une préface que tout amateur des livres *vieilz, anticques et précieulx* ne saurait lire sans éprouver des battements de cœur.

Martingalle des fianteurs, le *Virevoustorium nacquettorum per F. Pedebilletis*, les *Brinborions des padres célestins*, etc.

Au lieu de la *Godemarre des cinq ordres des mendians*, on lit, dans l'édition datée de 1533, les *neuf* ordres; ce n'est pas Turelupin, c'est Pepin qui, dans les trois éditions signalées, a composé le *Vistempenard des prescheurs*. Mais je ne veux pas donner plus d'étendue à ces détails de critique verbale qui peuvent être regardés comme trop minutieux. M. Brunet, dans sa notice (page 26), résume ainsi la question : Dans la première édition de *Pantagruel*, le catalogue de Saint-Victor n'offre que 43 articles; il y en a quelques-uns de plus dans celle de Lyon, 1533; on en compte 125 dans celle de 1534. L'édition de 1538 en offre 133, qui sont aussi dans celle de Dolet; le nombre des ouvrages est porté à 139 dans l'édition de Juste, 1542.

Au seizième siècle, un fécond écrivain allemand, auteur de nombreux écrits satiriques et bouffons, dans lesquels il déploya souvent une verve réellement rabelaisienne, Jean Fischart, masqué sous le nom de Huldrich Elleposeleron, entreprit une traduction ou plutôt une paraphrase de l'œuvre de maître François[1]; il se borna, il est vrai, à publier le *Gargantua*, qui, de 1590 à 1775, a obtenu di-

1. Pour donner une idée de la façon dont Fischart développe les idées de l'auteur français, nous nous bornerons à dire qu'il élève à cinq cent cinquante environ les jeux de Gargantua, qui, dans l'original, sont au nombre de deux cent quinze ou à peu près.

verses éditions et qui s'est allongé d'une multitude de plaisanteries d'un goût souvent douteux et que les Allemands eux-mêmes ne comprennent pas toujours. Dans le dix-septième chapitre relatif aux études de Rabelais, Fischart a placé divers ouvrages imaginaires dont les titres sont inscrits en un mauvais latin mêlé de mots allemands. Je vais en transcrire quelques-uns, en traduisant en français ce qui, dans le texte original, est en idiome tudesque.

« Grammatica græca absque titullis, per Petrum Charitatis, baccalaureum si vellet.

« Epistolæ epistolisatæ per scientificum Gingolfum Scherschleiferium Bestiartum et Brutarium Æsopimii *der Apotheca* carminum Belttungi Lumpeluni.

« Lectionaribus mensæ, pronunciatus ad pennam per Jacobum Gutrut.

« *Le* Loquagium de Rhetorica *et le* Cantuagium de musica Morlandi Philomuli.

« *Le* Praxis numerandi *pour la commodité* studiosorum *avec* l'arte punctandi per Rogerium Computistam.

« Sophisticalia Parisiensia Maieri, *avec le* Florario, Liliario, Viatorio, Introductorio, *et le* Roseto *et la* Summa Magistrucia.

« *Les* Reperationes *de toutes les* bursarum, M. Fenestrifici Gemma gemmarum, *avec le* Tabulare Studentum *et* Pagis de honeste commedere in simul combibilata per M. Langmulum.

« *Les Épîtres de Charles*, quæ practicantur in

aula Grammaticorum contra Hereticos in Grammatica, per M. Panirasoris.

« Les *Replications sur le Veterem artem* M. Stophi lectoris qualificati in Bursaneck.

« Le *Quadrat de Sapience et les* Vulgariæ puerorum Fœnificæ.

« Papiæ Suevi Vocabularius ex poetria et compendium pro versificatoribus.

« Stephani Flisci logici copiosi, et Rab. Joannis, Vocabularius rerum etymologisatus[1]. »

L'inventaire de la bibliothèque de Saint-Victor offrait à l'imagination de Fischart un thème trop fécond pour qu'il l'abandonnât ; il ne traduisit pas *Pantagruel*, mais il publia en 1590 un livret de 33 feuillets contenant une longue paraphrase du catalogue que nous connaissons. Ce petit volume, devenu aujourd'hui très-rare, porte, selon l'usage de Fischart, un titre fort long qui débute par du latin et se continue en un allemand à peu près intraduisible. En voici du moins le commencement : Catalogus catalogorum perpetuo durabilis, ou Bibliothèque gordianique, pergamenique et tirronianique de livres et manuscrits ignorés jusqu'à présent, etc. »

1. Je n'ai pas besoin de faire observer qu'Étienne Fliscus est un auteur très-réel qui a composé des livres de grammaire et de rhétorique fort en vogue à l'époque de Rabelais. (Voir la *Biographie universelle*, au supplément ; le *Manuel du Libraire*, 4e édit., t. II, p. 291 ; le *Bulletin du bibliophile*, 1846, p. 699.) Le *Vocabularium* de Papias, dont il vient d'être question, est également un livre non imaginaire, qui fut imprimé à Milan en 1476, et dont il existe trois réimpressions faites à Venise en 1485, 1491 et 1496, sans parler de celles qui eurent lieu au seizième siècle.

Un docteur allemand, M. Gottlieb Regis, admirateur enthousiaste de maître François, a pris la peine d'en donner une traduction qu'il a accompagnée d'un commentaire très-étendu et d'un appendice contenant des variantes, des jugements sur Rabelais, etc., le tout publié à Leipzig, de 1832 à 1841, formant trois volumes in-8 d'une impression compacte et de 2600 pages environ.

Le savant auteur du *Manuel du Libraire* est parfaitement fondé à dire que ce travail est fort curieux, mais que bien des gens le trouveront trop diffus. Nous n'avons à nous en occuper ici qu'au point de vue de la bibliothèque de Saint-Victor, Dans son commentaire (pages 219-246), Regis n'apprend rien de nouveau; il se borne, en général, à reproduire, en les abrégeant, les notes de Le Duchat et celles de l'édition Variorum. Quant à sa traduction, il fait souvent passer exactement dans l'idiome germanique le texte qu'il a devant les yeux, mais il introduit, surtout dans les titres latins, des variantes en style macaronique, de façon à présenter aux lecteurs d'outre-Rhin des idées que les mots employés par Rabelais n'offriraient pas à leur esprit. Voici quelques exemples de ces modifications :

« Memmendreckius, de Affibus et Pavianis.

« Decretum universitatis Pariensis super bietziositate muliercularum.

« De Bouillonis usu et honestati schoeppeliandi.

« Schuhbutzium scholarium.

« Reverendi patris Lubini, Gervaeschiæ provincialis, de speckseitiis schnappandis libri tres.

« Majoris, de modo worstifaciundi.

« Præclarissimi doctoris Meister Plackarti Batzigrapii, de fetzipletzendis glossæ Accursianæ Lappalibus repetitio.

« Magistri nostri Rippenbrateselinklavii de, seufo post prandium.

« Prognosticatio quæ incipit Sylvii Klingelsack, capriolata per M. N. Schnakentraumium.

« Purzikekelium confratriarium, incerto auctore.

« Hasifusicitas rerum Italicarum.

« R. Lullius, de Narripossagiis principum.

« Fitzliputzelium Kuttaismi, actore M. Jacobo Hogstraten.

« Warmhodionis de magistronostrandorum Trinkliniis, libri octo.

« Manieries schlotfegiundi per M. Eccium.

« Wischiwaschata Sophistarum.

« Zedrimordiones Doctorum Coloniensium.

« Vulpischwenzium Heyducorum, per F. Pediflink.

« Netzenschnut, doctoris cherubici, de origine Rauchhandionum et Duckmaeuserium ritibus, lib. septem. »

Un système semblable a été suivi dans la traduction anglaise de sir Thomas Urquhardt, publiée pour la première fois en 1653, revue par Le Motteux et dont il existe diverses réimpressions; la dernière a été donnée à Londres en 1854 par un

libraire fort actif, H. G. Bohn. Je vais transcrire quelques-uns des titres qui ont été substitués à ceux du texte original. Des mots anglais offrant la même idée que ceux employés par l'auteur français, ont reçu une terminaison latine.

« Præclarissimi juris utriusque doctoris maistre Pilloti Scrapfarthingi, de botchandis glossæ Accursianæ Triflis.

« Franctopinus et Charlbumpkinus, de re militari.

« Smutchudlamenta Scoti.

« Marforii..., de peelandis aut unskinandis blurrandisque Cardinalium mulis.

« Magistri N. Lickdishetis, de garbellisiftationibus horarum canonicarum libri quadraginta.

« Dastardismus rerum Italicarum, auctore magistro Burnegad.

« Manera sweepandi fornacellos, per Mag. Eccium.

« The Juglingatorium of Sophisters.

« Blockheadodus, de vita et honestate bragadochiorum.

« Whirlingfriskorum Chasemarkerorum, per Fratrem Crackwoodloguetis.

« Muddisnout, doctoris cherubici, de origine Roughfootedarum et Wryneckedorum ritibus, libri septem.

« Justinianus, de white-leperotis tollendis. »

Il n'est pas douteux que Rabelais n'ait connu un livre, célèbre au commencement du seizième siècle, la première attaque sérieuse et pleine de malice contre l'ignorance des théologastres : les *Epistolæ*

obscurorum virorum, qui parurent en 1516 et 1517[1]; il semble qu'il se soit inspiré, dans les noms de quelques-uns des auteurs qu'il invente, de ceux que portent les correspondants imaginaires : Paulus Daubengigelius, Frater Conradus Dollenkopfius, Magister Gingolfusling, Lyra Buntschuchmacherius, Eitelnarrabianus Pesseneck, Lupoldus Federfusicus (pied de plume), Pardormananus Fornacificis, Magister Henricus Cribelinioniatius, Joannes Bienperlabumpus.

Je crois, mon cher bibliophile, qu'en prenant le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor, à un point de vue un peu différent de celui auquel vous l'avez envisagé, on pourrait signaler des circonstances littéraires, bibliographiques et historiques parfois assez piquantes. Mais notre volume est déjà bien gros; il faudrait beaucoup de temps pour étudier à fond un pareil sujet; ne convient-il pas d'ailleurs de laisser quelque chose à faire aux *Saumaises futurs* qui travailleront sur les œuvres de maître François.

Je me bornerai donc à placer ici un petit nombre d'observations au sujet de quelques-uns des ouvrages qui s'offrirent aux yeux de Pantagruel dans la *librairie* de Saint-Victor.

1. On croit aujourd'hui que J. Crottus est l'auteur des quarante et une lettres qui forment la première partie de ce recueil; Ulrich de Hutten, aidé de quelques collaborateurs, composa le reste. Voir, sur ce recueil fameux, un article dans la *Retrospective Review*, t. V, p. 56-70; un autre, dans l'*Edimburgh Review*, mars, 1831 (traduit dans la *Revue britannique*, septembre 1831); une notice de M. de Reiffenberg, dans le *Dictionnaire de la Conversation;* l'*Analectabiblion* de M. du Roure, t. I, p. 287-312.

L'*Apparition de sainte Geltrude à une nonnain en mal d'enfant* nous rappelle que, dans quelques compositions du moyen âge, ce n'est pas une sainte, c'est la Vierge Marie en personne qui vient à l'assistance de nonnains infidèles à leur vœu de chasteté.

Un manuscrit des *Miracles de Notre-Dame*, conservé à la Bibliothèque impériale, et dont M. Paulin Paris fait mention dans le tome IV de l'important ouvrage qu'il a consacré aux manuscrits de cet immense dépôt, offre le récit (fol. 22) d'une abbesse enceinte d'enfant que Notre-Dame délivra sans peine. Deux autres miracles nous montrent Notre-Dame venant à l'assistance de religieuses qui avaient failli (folio 56, « d'une nonnain qui enfanta ung fils et le noya ; » folio 64, « d'une nonnin qui chaït en péché »). J'ajouterai que le miracle, fol. 54, « d'une nonnin secrétaire pour laquelle Notre-Dame fit lonctemps son service, » offre un épisode, qui s'est reproduit avec quelques changements chez divers vieux auteurs, et qui a fourni à Charles Nodier une de ses plus gracieuses nouvelles : *la Légende de sœur Béatrix*.

L'*Ars honeste petandi in societate* me rappelle les *Francs-Péteurs, poème en quatre chants, précédé d'un aperçu sur la Société des Francs-Péteurs, fondée à Caen dans la première moitié du dix-huitième siècle*. Caen, 1616 (1854).

J'ai déjà eu l'occasion de faire observer que, dans l'*Inventaire* (prétendu et satirique) *qui s'est trouve dans les coffres du chevalier de Guise* (Paris, 1615),

figure l'*Art honnête de péter pratiqué et composé par le président Duret*, dédié à M. de Roquelaure. Le titre inventé par Rabelais a sans doute inspiré à Sterne le livre imaginaire qu'il mentionne dans son Tristham Shandy : *Code de fartendi et illustrandi fallacies*. Ajoutons, en faveur de ceux qui ignorent la langue anglaise, que, chez elle, *fart* correspond au *crepitus* des Latins.

Le Traité de *Marmotretus*, *de Baboinis*, nous remet en mémoire qu'un des personnages des *Epistolæ obscurorum* porte le nom de Mammotrectus Buntemantellus.

Le Traité *de modo cacandi* attribué à Tartaret nous fait souvenir que des législateurs n'ont pas dédaigné de promulguer des règlements sur la satisfaction des besoins imposés à la nature humaine. Les lois de Manou, ce code des Indiens qui remonte à bien des siècles, défendent à un brahmane de déposer ses excréments sur un chemin, sur des cendres ou sur un pâturage de vache[1]. Les écrits des rabbins, la *Mischna*, renferment des stipulations encore plus minutieuses.

Quant aux *Pasquilli doctoris marmorei de capreolis...*, ce n'est pas à vous que j'ai besoin de rappeler que le catalogue Libri, publié en 1847, renferme une curieuse collection de ces feuilles volantes dirigées contre la cour de Rome, et dont la rareté

1. L'article 282 du livre VIII de ces lois est ainsi conçu : « Si un homme de basse classe lâche un vent devant un brahmane, que le roi lui fasse mutiler l'anus. »

est excessive. Vous savez, aussi bien que moi, que M. Mary-Lafon a mis récemment au jour, sous le titre de *Pasquin et Marforio*, une *Histoire satirique des Papes*, dont la collection, publiée en 1544 par Curion (*Pasquillorum tomi duo*), lui a fourni des matériaux qui auraient pu acquérir plus de développements. Il est inutile de rappeler que le *Manuel du Libraire* indique bon nombre de ces opuscules mordants. On peut aussi consulter le catalogue Libri (n°ˢ 2522, 2563 à 2569) relativement à quelques pamphlets fort curieux. L'Allemagne en produisit une quantité considérable, à l'époque de la Réforme; ils ont été recueillis par des éditeurs modernes. L'Angleterre est tout aussi riche en ce genre; je me bornerai à indiquer les *Scottish Pasquils* rassemblés et annotés par J. Maidment (1827-28, 3 vol. in-12), collection curieuse à laquelle on a voulu d'ailleurs conserver l'attrait d'une grande rareté, car elle n'a été imprimée qu'à 60 exemplaires.

M. Mary-Lafon ne dit presque rien de la statue mutilée qui porte le nom de Pasquin. Le célèbre antiquaire Visconti a montré qu'elle représentait jadis Ajax arrachant aux Troyens le cadavre de Patrocle.

Nous aurions voulu aussi rencontrer, dans cette histoire satirique de la cour de Rome, des détails sur divers ouvrages relatifs à divers papes et à des conclaves, notamment sur une composition dramatique fort piquante : *Il conclave nel* 1774, imprimée clandestinement, et traduite en allemand. Elle

valut à son auteur, l'abbé Sartori, une longue détention. Des vers empruntés à Métastase sont mis dans la bouche des cardinaux, de façon à les rendre ridicules.

Quant à l'*Invention sainte Croix*, *à six personnaiges*, je ne sais si cette production dramatique, si ce mystère a existé, mais le sujet qu'il traite se trouve l'objet d'un très-long récit légendaire inscrit dans l'*Histoire de la Sainte-Croix*, en hollandais (*Cullemborch*, 1483, 4°), ouvrage formé de 64 figures sur bois ayant chacune quatre vers au bas. Dibdin, dans sa *Bibliotheca Spenseriana*, a reproduit plusieurs de ces planches et transcrit les quatrains qui les accompagnent.

Jacobus de Hochstrate, l'auteur du *Callibistratorium caffardiæ*, est un personnage qui figure souvent dans les *Epistolæ* que j'ai déjà citées (voir p. 26, 190, etc., de l'édition de Londres, 1742).

L'*Histoire des Farfadets* n'est point un livre imaginaire; elle a été écrite fort en détail, en 1818, par M. Berbiguié de La Rive du Thym, qui, sous le titre de *Tous les Farfadets ne sont pas de l'autre monde*, a publié trois volumes in-8 remplis d'incroyables extravagances.

Le Traité *de Clysteriis* rappelle que le célèbre Galien a composé sur le même sujet un traité, qui, traduit du grec en arabe et de l'arabe en hébreu, a été publié à Leyde, en 1591, in-8, par Rapheleng (*in officina Plantiniana*). Cet opuscule de 31 pages est beaucoup plus rare que recherché.

La *Cosmographia purgatorii* de Jabolenus rappelle quelques-uns des ouvrages où l'on s'est proposé de décrire minutieusement les régions de l'autre monde; un certain nombre d'éditions de la *Divine comédie* de Dante, les unes antérieures à Rabelais, d'autres venues plus tard, offrent à cet égard des gravures, des travaux spéciaux. Celle de Venise, 1544, in-4, par exemple, avec l'*Espositione* d'Alexandre Velutelli, présente une *descrittione de lo Inferno* avec dix figures sur bois insérées dans le texte. Le gros volume du Milanais Antoine Rusca, *De inferno et statu dæmonum*, 1621, peut aussi être consulté.

Notons, en passant, que bien des auteurs ont eu la manie de vouloir aborder en ce genre des questions insolubles et ridicules; il y en a qui ont recherché quel pouvait être le nombre des damnés. Un jésuite, d'ailleurs instruit, Gaspard Schott, qui a publié des ouvrages d'une certaine importance scientifique, s'est occupé de déterminer combien il existait d'anges; il expose ses idées à cet égard dans sa *Magia universalis Naturæ et Artis* (Bambergæ, 1677, in-4), et il arrive à un total énorme, puisque, pour l'exprimer, *soixante-huit* chiffres sont nécessaires.

Le *Malogranatum vitiorum* présente un titre analogue à celui de divers ouvrages, publiés soit avant, soit après Rabelais; le rabbin Manassés Azaria, mort à Mantoue, vers le commencement du dix-septième siècle, n'a-t-il pas laissé deux ouvrages sur

la cabale, que sans doute les juifs eux-mêmes ont cessé de lire et qu'il a intitulés : *Suc de grenades* et *Moitié de grenade?* N'avait-on pas, en 1490, publié un volume anonyme tombé dans le néant aujourd'hui et intitulé : *Mustum Malorum Granatorum. De virtutibus et vitiis Christianorum.*

Au sujet de la *Bragueta juris*, le docte traducteur et commentateur de Rabelais, Regis, cite un ancien proverbe allemand : *Das Recht wohnt im Hosenlatz* (le droit gît dans la braguette), et il rappelle une anecdote que raconte Hérodote, liv. II, 30.

Je ne veux pas prolonger ces observations jetées rapidement sur le papier et qui ne sauraient intéresser qu'un bien petit nombre de lecteurs, mais je ne saurais poser la plume sans vous exprimer, mon cher bibliophile, le vœu de voir accomplir bientôt un projet que vous caressez depuis longtemps et que personne mieux que vous ne saurait mener à bonne fin, celui de donner aux amis des lettres une édition des œuvres de maître François, dégagée de toutes les inutilités qui abondent dans les commentaires déjà publiés, et offrant une masse de renseignements neufs et piquants sur les hommes et les choses, les mœurs et le mouvement intellectuel dans la première moitié de ce seizième siècle que vous connaissez si bien.

GUSTAVE BRUNET.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.



PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

